

Actes du Colloque à la mémoire de Jean Haust

(Liège, 8-9 novembre 1996)



Les dialectes
de Wallonie

Tomes 23-24 (1995-1996)

[paru en 1997]

ABRÉVIATIONS COURANTES

- AHL* *Annuaire d'Histoire liégeoise.*
ALF J. GILLIÉRON et E. EDMONT, *Atlas linguistique de la France.*
ALW *Atlas linguistique de la Wallonie.*
ASW *Annuaire de la Société de Littérature wallonne.*
BDW *Bulletin du Dictionnaire wallon.*
BSW *Bulletin de la Société de Langue et de Littérature wallonnes.*
BTD *Bulletin de la Commission Royale de Toponymie et de Dialectologie.*
DBR *Les Dialectes belgo-romans.*
DFL J. HAUST, *Dict. français-liégeois*, publié sous la direction d'El. LEGROS, 1948.
DL J. HAUST, *Dictionnaire liégeois*, 1932.
DW *Les Dialectes de Wallonie.*
EMW *Enquêtes du Musée de la Vie wallonne.*
FEW W. VON WARTBURG, *Französisches Etymologisches Wörterbuch.*
FM *Le Français Moderne.*
PSR *Le Pays de saint Remacle.*
RbPhH *Revue belge de Philologie et d'Histoire.*
VR *Vox Romanica.*
VW *La Vie Wallonne.*
ZfRPh *Zeitschrift für romanische Philologie.*

PM
recu le 2 décembre 1997

Les Dialectes de Wallonie

à la mémoire de
Jean Haust

Actes du Colloque à la mémoire de Jean Haust

(Liège, 8-9 novembre 1996)



Académie Internationale de la Langue Wallonne
à l'occasion du centenaire de sa fondation
en 1896
et à la mémoire de son fondateur et premier secrétaire
Albert Maquet

Liège 1996
novembre 1996-1997
(paru en 1997)

DON ALBERT MAQUET
SLLW

Publié avec l'aide financière du Ministère de la Culture
et des Affaires sociales de la Communauté française de
Belgique.

ISSN-0773-7688

SUR ALBERT MAGNET

SFR

Actes du Colloque à la mémoire de Jean Haust

Organisé par
la Société de Langue
et de Littérature wallonnes
à l'Université de Liège
les 8 et 9 novembre 1996



Les dialectes
de Wallonie

Tomes 23-24
Années 1995-1996
[paru en 1997]

Secrétariat : M.-G. BOUTIER
rue des Augustins, 22
4000 Liège.

Bibliographie de Jean Haust (¹)

1890

1. C.R. de *Geschichte der griechischen Farbenlehre* par E. Veckenstedt (*RIPB*, t. 33, p. 365-368).

1892

2. Les parlars du nord et du sud-est de la province de Liège (En collaboration avec G. Doutrepont. — *Mélanges wallons*, p. 11-64, avec 2 cartes. Liège, H. Vaillant-Carmanne, in-8°).

1893-1895

3. Croyances et usages. La mort (En collaboration. — Bulletin de Folklore, II, p. 331-366 ; III, p. 12-34).

1894

4. C.R. de *Petit traité des synonymes latins* par P. Altenhoven (*RIPB*, t. 37, p. 308-311).

1896

5. C.R. de *Choix de lettres du XVII^e et du XVIII^e siècle* par G. Lanson, 2 vol (*RIPB*, t. 39, p. 346-352).

(¹) D'après la bibliographie parue dans les *Mélanges offerts à J. Haust*, 1939, p. 7-19, complétée par É. LEGROS, *BTD* 20, 1946, 37-40, et par L. REMACLE, *BTD* 45, 1971, p. 68 et s. (pour les articles publiés par É. LEGROS). — Aux abréviations courantes (v. en page 2 de couverture), ajouter : *RIPB* = *Revue de l'Instruction publique en Belgique*.

1897

6. C.R. de *Dialogues choisis de Lucien*, éd. A. Masson et J. Hombert (*RIPB*, t. 40, p. 45-51).
7. C.R. de *Choix de Métamorphoses d'Ovide*, éd. A. Hubert et éd. P. Lejay, 2 vol (*Bulletin Bibliogr. et Pédag. du Musée Belge*, t. 1, p. 34-35).
8. C.R. de *Extraits de Lucien*, éd. V. Glachant (*Ibid.*, t. 1, p. 162-163).
9. C.R. de *Grieksche Spraakkunst, Syntaxis*, par W. Jaspar (*Ibid.*, t. 1, p. 166-167).
10. C.R. de *Choix de lettres du XVIII^e siècle*, 3^e éd. par G. Lanson (*Ibid.*, t. 1, p. 270).

1898

11. C.R. de *Babrii Fabulae Aesopeae*, éd. O. Crusius (*Ibid.*, t. 2, p. 161-162).

1900

12. C.R. de *Principes de phonétique grecque*, par A. J. Bocquet (*Ibid.*, t. 4, p. 6-8).
13. C.R. de *Fables de Phèdre*, éd. H. Vandaele (*RIPB*, t. 43, p. 33-34).
14. C.R. de *Cicero's Villen*, par O. E. Schmidt (*RIPB*, t. 43, p. 112).

1901 (²)

15. C.R. de *Fables choisies d'Esopé, Fables de Phèdre, Fables de La Fontaine*, éd. E. Chambry, 3 vol (*RIPB*, t. 44, p. 144-145).
16. Rapport sur le 4^e Concours de 1899 : Recherches de mots wallons (*BSW*, t. 42, p. 5-6).

1902

17. Un ancien texte wallon (*Wallonia*, t. 10, p. 116-117).

(²) De 1901 jusqu'en avril 1927, J. Haust a dirigé les publications de la Société de Littérature wallonne : il a édité, pour le compte de cette société, une cinquantaine de volumes (*Bulletins, Annuaires, etc.*).

1903

18. Rapport sur le 18^e Concours de 1900 : Scènes populaires dialoguées en vers (*BSW*, t. 43, p. 109-113).
19. Index des mots nouveaux (*Ibid.*, p. 267-279).
20. Rapport sur le 15^e Concours de 1901 : Chansons ou tableaux satiriques (*BSW*, t. 44, p. 283-284).
21. Rapport sur le 21^e Concours de 1901 : Recueil de poésies (*Ibid.*, p. 337-342).
22. Vocabulaire du dialecte de Stavelot (*Ibid.*, p. 493-541).
23. Index lexicologique du t. 44 (*Ibid.*, p. 543-549).

1904

24. Projet de Dictionnaire général de la Langue wallonne (en collaboration ; 36 p. in-4°, à 2 colonnes. Liège, H. Vaillant-Carmanne).
25. [A propos des] Discours de distribution de prix [dans les Athénées] (*RIPB*, t. 47, p. 369-376).

1905

26. C.R. de *Nouveau Dictionnaire français-latin*, par H. Goelzer (*RIPB*, t. 48, p. 284-285).
27. C.R. de *Le wallon montois et le vieux français*, par Jules Declève, Mons, 1904 (*Wallonia*, t. 13, p. 208-209).
28. Vocabulaire du dialecte de Perwez (*BSW*, t. 45, p. 323-335).
29. Index lexicologique du t. 45 (*Ibid.*, p. 353-356).
30. Aux correspondants du Dictionnaire wallon (*ASW*, t. 18, p. 107-112).

1906

31. *Djâquelène et Marôye*, dialogue wallon de 1690, édité en collaboration avec Th. Gobert (*ASW*, t. 19, p. 97-113).
32. Édition de fables de H. Delcourt, et Note sur le dialecte athois (*ASW*, t. 19, p. 128-132).
33. Rapport sur le 4^e Concours de 1903 : Mots wallons divers (*BSW*, t. 46, p. 199-200).

34. Index lexicologique du t. 46 (*Ibid.*, p. 273-275).
35. Première réunion des correspondants du Dictionnaire wallon (*BDW*, t. 1, p. 14-28).
36. Edition de textes de Vielsalm (*Ibid.*, p. 33-35).
37. Notes d'étymologie et de sémantique (*Ibid.*, p. 155-158) (3).
38. Vocabulaire-questionnaire, 1^{er} et 2^e cahiers (*Ibid.*, p. 45-64 et 77-140). — [En collaboration. De même les cahiers suivants.]

1907

39. Le dernier ménétrier du Hainaut, Georges Leroy, 1798-1866 (en collaboration avec Em. Dony ; — *ASW*, t. 20, p. 83-90).
40. Rapport sur le 12^e Concours : Recueil de poésies (*BSW*, t. 49, p. 55-57).
41. Rapport sur le 7^e Concours : Etude de lexicologie (*Ibid.*, p. 355-357).
42. Index lexicologique du t. 49 (*Ibid.*, p. 373-375).
43. Edition du *Glossaire toponymique de Jupille*, par E. Jacquemotte et J. Lejeune (*Ibid.*, p. 215-354).
44. Edition du *Glossaire de Bray et de Patignies* (*Ibid.*, p. 155-160).
45. Un projet de Glossaire général de la Toponymie wallonne (*BDW*, t. 2, p. 13-18 ; — *Revue Wallonne*, t. 2, p. 169-174).
46. Vocabulaire-questionnaire, 3^e cahier (*BDW*, t. 2, p. 78-94).
47. Notes d'étymologie wallonne (*Ibid.*, p. 62-77 ; 121-132 ; 142-144).
48. Chronique (*Ibid.*, p. 95-102 ; 144-171).

1908

49. Pour Charles Grandgagnage (*Revue Wallonne*, t. 3, p. 157-164).
50. Etymologies wallonnes (*Mélanges Godefroid Kurth*, p. 315-325).
51. [Notice sur] Quatre pièces lyriques de Nic. Defrecheux traduites en allemand (*ASW*, t. 21, p. 127-129).

(3) Ici et dans la suite jusqu'en 1923, on omet le détail des mots étudiés, presque toutes ces notices étant rééditées dans le recueil signalé n° 133.

52. Rapport sur le 7^e Concours de 1905 : Etude de lexicologie (*BSW*, t. 50, p. 523-528).
53. Edition et commentaire de *Po nos p'tits-oûhês*, dialecte de Robertville, par Alphonse Dethier (*BDW*, t. 3, p. 8-84).
54. L'étymologie de *téroûle*, *tirelote*. (*Ibid.*, p. 49-52).
55. Edition et commentaire d'un texte gaumais de C. Simon (*Ibid.*, p. 69-80).
56. Vocabulaire-questionnaire, 4^e cahier (*Ibid.*, p. 91-112).
57. Chronique et Bibliographie (*Ibid.*, p. 53-64 ; 120-127).

1909

58. Vocabulaire-questionnaire, 5^e cahier (*BDW*, t. 4, p. 7-25).
59. Une pasquèye inédite de 1720, édition avec commentaire (*Ibid.*, p. 109-119).
60. Bibliographie et Chronique (*Ibid.*, p. 69-74 ; 124-131 ; 133-152).
61. Rapport sur le 11^e Concours de 1906 : Recueil de mots nouveaux (*BSW*, t. 51, p. 311-314).
62. Etymologies wallonnes (*Zeitschrift für franz. Spr. und Litt.*, t. 34, p. 156-158).
63. Discours prononcé au banquet de la Société de Littérature wallonne (*ASW*, t. 22, p. 32-36).
64. Sonnet liégeois adressé au poète J. Vrindts (*Ibid.*, p. 45).

1910

65. Etymologies wallonnes (*Revue de Dialectologie romane*, t. 2, p. 375-381 ; Bruxelles).
66. A la mémoire d'Isidore Dory. Donation Isidore Dory (*ASW*, t. 23, p. 124-125 ; 131-149).
67. Etymologies wallonnes (*BDW*, t. 5, p. 34-35 ; 60 ; 62-69).
68. Vocabulaire-questionnaire, 6^e et 7^e cahiers (*Ibid.*, p. 7-30 et 124-156).
69. Bibliographie et Chronique (*Ibid.*, p. 157-167).
70. Rapport sur le 12^e Concours de 1907 : Recueils de mots nouveaux (*BSW*, t. 52, p. 243-245).

71. Edition d'extraits du *Glossaire de Dour et de Sirault* (*Ibid.*, p. 171-177).
72. Edition du *Glossaire toponymique de Beaufays* par J. Lejeune, E. Jacquemotte et E. Monseur (*Ibid.*, p. 195-242).
73. Edition de deux *Recueils de mots wallons* (*Ibid.*, p. 246-252).
74. Edition de la *Toponymie d'Ayeneux* par J. Lejeune (*BSW*, t. 53, p. 333-401).
75. Edition d'un *Recueil de mots de Dison* (*Ibid.*, p. 417-424).

1911

76. Edition, avec commentaire et glossaire, de *Tâti l' pèriquî*, comédie d'Ed. Remouchamps (*BSW*, t. 48, p. 289-363). Cf. 209.
77. Etymologies wallonnes (*Romania*, t. 40, p. 323-330).
78. Banquet et séance académique du 26 déc. 1911 (*ASW*, t. 24, p. 57-61).
79. Edition, avec commentaire, d'un texte gaumais sur le chanvre de C. Simon (*BDW*, t. 6, p. 11-22).
80. Vocabulaire-questionnaire, 8^e et 9^e cahiers (*Ibid.*, p. 26-53 et 76-97).
81. Notes d'étymologie wallonne (*Ibid.*, p. 98-107).
82. Bibliographie et Chronique (*Ibid.*, p. 126-133).

1912

83. Une première leçon de poésie latine. La poésie didactique dans les *Géorgiques* (*Revue des Humanités*, t. 15, p. 48-50).
84. Rapport sur le 13^e Concours de 1909 : Recueil de mots nouveaux (*BSW*, t. 54, p. 239-241).
85. Edition annotée d'un *Nouveau Complément du lexique gaumais* d'E. Liégeois (*Ibid.*, p. 243-261).
86. Edition, traduction et commentaire de textes en dialecte de Neuville-sous-Huy par H. Gaillard (*BDW*, t. 7, p. 44-49).
87. Notes d'étymologie wallonne (*Ibid.*, p. 56-59 et 93-100).
88. Le phonographe et les patois (*Ibid.*, p. 62-66).
89. Edition, traduction et commentaire de *Le poyetriye*, dialecte de St-Jean-Geest, par Z. Meunier (*Ibid.*, p. 103-120).
90. Livres et Revues (*Ibid.*, p. 126-128).

1913

91. Rapport sur les Pièces et mémoires envoyés hors concours en 1910 (*BSW*, t. 55, p. 261-262).
92. Rapport sur le 9^e Concours de 1910 : Glossaire d'un village (*Ibid.*, p. 343-346).
93. Rapport sur le 11^e Concours de 1910 : Vocabulaires technologiques (*Ibid.*, p. 421-426).
94. Edition du *Vocabulaire du faucheur à Erezée* par V. Collard (*Ibid.*, p. 427-451).
95. Edition du *Glossaire de Marche-lez-Ecaussinnes* d'Arille Carlier (*Ibid.*, p. 347-414).
96. A Henri Simon et Joseph Vrindts [hommage en vers wallons] (*ASW*, t. 26, p. 49).
97. Vocabulaire-questionnaire : 10^e cahier (*BDW*, t. 8, p. 21-45).
98. Notes d'étymologie wallonne (*Ibid.*, p. 54-63 et 93-104).
99. Edition, traduction et commentaire de *Fauve di Bul'tia*, en dialecte de Ciney, par L. Simon (*Ibid.*, p. 106-117).
100. Livres et Revues (*Ibid.*, p. 129-141).

1914

101. Notes étymologiques (*Romania*, t. 43, p. 432-436).
102. Nécrologie : Victor Chauvin (*ASW*, t. 27, p. 43-53).
103. Edition de : Henri Simon, *Li Pan dè bon Diu*, poèmes wallons ; avec préface et glossaire (Liège, H. Vaillant-Carmanne ; in-8°, 176 pages). Cf. 214.
104. Les noms dialectaux de la « culbute » en Belgique romane (*BDW*, t. 9, p. 7-21).
105. Notes d'étymologie wallonne (*Ibid.*, p. 30 et 33-36).
106. Livres et Revues (*Ibid.*, p. 31-32).
107. Vocabulaire-questionnaire : 11^e cahier (*Ibid.*, p. 37-64).

1919

108. Extraits d'un *Vocabulaire de la houillerie liégeoise*, en préparation (*BDW*, t. 9, p. 65-112).

109. Etymologies françaises et wallonnes (*Romania*, t. 45, p. 179-193).

1920

110. La délivrance de la Wallonie malmédienne (*ASW*, t. 28, p. 60-65).
111. Notes d'étymologie et de sémantique (*BDW*, t. 10, p. 3-25).
112. En wallon. [Edition de pages choisies, traduites et annotées] : œuvres d'E. Wartique et de L. Maubeuge (*VW*, t. 1, p. 33-36 et 126-128).
113. A propos de toponymie wallonne. Le mystère du « Fond-des-Cris » (*Ibid.*, p. 145-151).
114. Leçon inaugurale du Cours de Dialectologie wallonne, donnée à l'Université de Liège, le 18 nov. 1920. [Une partie en a été publiée, p. 317-321 du n° 133 ci-après.]

1921

115. Etymologies wallonnes et françaises (*Romania*, t. 47, p. 547-578).
116. Le dialecte liégeois au XVII^e siècle. Les trois plus anciens textes, 1620-1630 (Bibl. de la Faculté de Phil. et Lettres de l'Univ. de Liège, fasc. 28 ; in-8°, 84 pages).
117. C.R. de *Mystères et Moralités*, édités par G. Cohen (*VW*, t. 1, p. 378-380).
118. En wallon : œuvres de M. Launay, G. Willame, G. Tondeur, F. Mathieu, C. Feller, J. Calozet, H. Simon, H. Delcourt, J. Lamaye, L. Bernus (*VW*, t. 1, p. 226-229, 324-327, 360-364, 418-421, 458-462, 511-516 ; t. 2, p. 30-34, 78-86, 138-142, 190-194).
119. Nos vieux mots : w. *heel, héli* ; — « en bloc et en tâche » ; — *houille, soule* ; — quelques termes du Hainaut (*VW*, t. 1, p. 333-336, 430-432, 526-528 ; t. 2, p. 50-52).

1922

120. *Hestou*, un vieux mot et un ancien usage de Stavelot-Malmedy. (*Folklore Eupen-Malmedy-St-Vith*, t. 1, p. 74-79).
121. Etymologies wallonnes et françaises (*RbPhH*, t. 1, p. 445-462 et 649-664).

122. Notice sur *Mystères et Moralités*, éd. G. Cohen (Acad. Royale de Langue et de Litt. fr., *Bulletin*, t. 1, p. 107-111).
123. Edition de *Les Prussiens*, chanson de 1817 par J. J. Velez (*ASW*, t. 29, p. 105-107).
124. Rapport sur le 12^e Concours de 1911 : Vocabulaires technologiques (*BSW*, t. 56, p. 88-89).
125. Rapport sur le 10^e Concours de 1912 : Glossaire d'un village (*BSW*, t. 56, p. 171-173).
126. Le tressage de la paille dans la vallée du Geer, étude dialectale par H. Frénay et M. Fréson, éditée avec traduction et commentaire (*BDW*, t. 11, p. 5-48).
127. La Maîtresse de Dampicourt, vieille chanson du pays de Virton (*Ibid.*, p. 49-58). Cf. 290.
128. Etymologie du w. *bérôdî* (*Ibid.*, p. 69-71).
129. Livres et Revues (*Ibid.*, p. 81-92).
130. Nos vieux mots. Notes sur le dialecte de Ciney (*VW*, t. 2, p. 481-484).
131. Rapport sur l'œuvre du Dictionnaire wallon (*Ibid.*, p. 89).
132. En wallon : œuvres d'A. Wattiez, H. Simon, P. Maréchal, G. Wilame, M. Lejeune, J. Bury, L. Loiseau, F. Chaumont, F. Verquin (*Ibid.*, t. 2, p. 230-233 ; 259-263 ; 325-332 ; 356-358 ; 420-426 ; 461-467 ; 513-516 ; t. 3, p. 35-40 ; 136-138).

1923

133. *Etymologies wallonnes et françaises* (Bibl. de la Faculté de Phil. et Lettres de l'Univ. de Liège, fasc. 32 ; in-8°, XVI-354 pages). Prix Volney, de l'Institut de France.
134. Rapport sur le 24^e Concours de 1913 : Recueil de Poésies (*BSW*, t. 57, p. 36-38).
135. Rapport sur les 26^e et 27^e Concours de 1914-19 : Littérature dramatique (*BSW*, t. 57, p. 193-198).
136. Vocabulaire-questionnaire : 12^e cahier (*BDW*, t. 12, p. 5-37).
137. Quatre pièces en dialecte de Braine-le-Comte, par C. Dulait ; édition avec traduction et commentaire (*Ibid.*, p. 38-53).
138. Pasquelle liégeoise inédite de 1650, sur les jeunes filles (*Ibid.*, p. 54-69).

139. Notes d'étymologie wallonne : rouchi *brèle*, w. de Seraing *breune*; — w. *c'est tot d'on ou d'onk*; — anc. liég. *chopilhier*; — w. *clipèdje*, rouchi *cliper*, *cliperiau*, *clipia*, *cripiau*; — w. liég. *crahé*, *crahî*, *craheler*; — rouchi *dépoutuer*; — anc. liég. *loxhe*, *lohe*; — w. nam. *mëzaumène*; — w. *ramoûrner*, anc. liég. *commourner*; — w. liég. *waswârdar*; — rouchi *wonki*, *oncreûs*; — rouchi *souki* « flaire » (*Ibid.*, p. 141-156).
140. Livres et Revues (*Ibid.*, p. 70-72; 85-86).
141. En wallon : œuvres de N. Defrecheux, Fr. Renkin, A. Fourny, L. Maubeuge, C. Dulait, H. Simon, J. Crèvecoeur (*VW*, t. 3, p. 221-6, 322-6, 366-8, 421-4, 466-471, 561-575; t. 4, p. 25-39, 60-75, 126-130, 181-3).
142. Henri Simon académicien (*Ibid.*, p. 576-7).
143. H. Simon. Deux poèmes en dialecte liégeois : *Li Pan dè bon Diu*, suivi de *Li Mwérét di l'âbe*; avec adaptation française, préface et notes (Editions de La Vie Wallonne, in-8°, 62 pages).
144. Le Dictionnaire wallon : notice (*Almanach Wallon*, 1923, p. 242-244; Bruxelles, Editions Gauloises).

1924

145. Pages d'anthologie wallonne, avec notices et traductions (*Almanach Wallon*, 1924, p. 213-247).
146. *Li Voyèdge di Tchaufontainne*, opéra-comique de 1757. Edition critique, avec commentaire et glossaire (Liège, Vaillant-Carmanne; in-12, 96 pages).
147. Questionnaire français-wallon; in-4°, 106 pages polygraphiées, comprenant 2100 numéros et près de 5000 mots.
148. Edition annotée de *Li Brak'nî*, par J. Calozet (*BSW*, t. 58, p. 204-246). Cf. 222, 277.
149. Notes d'étymologie wallonne (nouvelle série) : w. *béssèle* (Seraing); — w. nam. *burtiner*, *diburtiner*; — liég. *dizonguî*; — w. *ebusti*; — w. *èce*, *èsse*, anc. w. *ache*; — liég. *norêt*; — liég. *noyé*, *noyète*; — w. *pèron*; — liég. *pièle*; — rouchi *piène*; — rouchi *plouyée*; — w. *rinchinchète*; — w. *saqué*, *saquin*; anc. fr. *saquel*; — w. *térasse*, *tastré*; — w. *jâr d'âme* (*BDW*, t. 13, p. 40-57).
150. Nos dialectes et le *Französisches Etym. Wörterbuch* de W. von Wartburg, p. 1-288 (*Ibid.*, p. 58-71).

151. Livres et Revues (*BDW*, t. 13, p. 72).
152. Note sur l'origine du nom de Watteau (*VW*, t. 4, p. 348).
153. En wallon : œuvres du D^r Vermer, de Ch.-N. Simonon, Th. Bovy, E. Wartique, V. Van Hassel, E. Renard, J. Bertrand, E. Gérard, G. Magnée, H. Schuind (*Ibid.*, t. 4, p. 213-9 ; 247-254 ; 302-5 ; 343-6 ; 379-386 ; 430-2 ; 461-5 ; — t. 5, p. 30-39 ; 118-122 ; 166-170).
154. En l'honneur d'Henri Simon (*Ibid.*, t. 5, p. 377-8).

1925

155. La Houillerie liégeoise, fasc. 1. [Voir n° 167].
156. Noms wallons des différentes manières de porter un enfant (*EMVW*, t. 1, p. 193-196).
157. Note sur l'étymologie du w. *séle*, *séye*, *skèye* (*Ibid.*, p. 254-256).
158. Un cramignon de N. Defrecheux, avec notice et traduction (*VW*, t. 5, p. 334-336).
159. Edition de la *Toponymie de Wiers*, par Jules Renard (*BSW*, t. 59, p. 107-188).
160. La fabrication du pain à Liège (par Alice G[obiet]) et à Villers-St-Gertrude (par C. Leclère), étude dialectale avec traduction et commentaire (*BDW*, t. 14, p. 6-24).
161. Notes d'étymologie : anc. liég. *laskeie* ; — liég. *boye* ; — liég. *bouriñer* ; — anc. fr. *pasturel* ; — liég. *måssi* (*BDW*, t. 14, p. 38-40 ; 115-6 ; 125-128).
162. Nos dialectes et le *Franz. Etym. Wörterbuch* de W. von Wartburg, I, p. 289-416 (*BDW*, t. 14, p. 50-56).
163. Pasquille liégeoise inédite, des environs de 1625, sur les femmes et le mariage (*Ibid.*, p. 65-76).
164. Pasquille liégeoise de 1716 sur J.-G. Depreit, primus de Louvain (*Ibid.*, p. 77-96).
165. Collaboration à l'édition des *Oeuvres complètes* de N. Defrecheux, éd. du Centenaire (Liège, Vaillant-Carmanne, 258 p.).
166. Livres et Revues (*Ibid.*, p. 139-140).

1926

167. *La Houillerie liégeoise. Vocabulaire philologique et technologique de l'usage moderne à Seraing-Jemeppe-Flémalle* (en collab. avec G. Massart et J. Sacré ; — Liège, Vaillant-Carmanne ; grand in-8°, 240 pages et 260 figures). Prix Rouveroy (Liège, Société d'Emulation).
168. Rapport sur le 27^e Concours de 1920 : Pièces dramatiques (*BSW*, t. 60, p. 5-11).
169. Rapport sur le 27^e Concours de 1921 : Pièces dramatiques (*Ibid.*, p. 123-127).
170. Rapport sur le 14^e Concours de 1920 : Glossaire régional (*Ibid.*, p. 242-249).
171. Notes d'étymologie et de sémantique : fr. *rame* (de wagons), liégi. *râme* ; — w. *rainnète*, rouchi *ramête* ; — liégi. *wahî* ; — liégi. *rider*, *ridant* ; — w. *sincovin* (Malmedy) ; — liégi. *vèyi râs'* (être ivre) ; — *Fauvillers* (*BDW*, t. 15, p. 61-64 ; 106-111).
172. Livres et Revues (*BDW*, t. 15, p. 122-126).

1927

173. Note sur l'étymologie du fr. *palonnier*, *prône*, et du w. *pérone*, *purnê* (*Mélanges Antoine Thomas*, p. 203-209 ; Paris, H. Champion).
174. *Le dialecte wallon de Liège (1^{re} partie). Dictionnaire des rimes ou Vocabulaire liégeois-français groupant les mots d'après la prononciation des finales* (Liège, Vaillant-Carmanne ; in-8°, XVI-352 pages). Prix Rouveroy (Liège, Société d'Emulation).
175. Des vers nouveaux de H. Simon (*VW*, t. 8, p. 91).
176. Les noms [dialectaux] des crêcelles et marteaux (*EMVW*, t. 2, p. 76-79).
177. La dialectologie wallonne (*BTD*, t. 1, p. 57-87 ; avec une carte : [cela est] *sale*).

1928

178. Enquête sur les patois de la Belgique romane. Notes de géographie linguistique et de folklore, avec 9 cartes : *chêtron* d'un coffre ; — *fête du village* ; — *octave de la fête* ; — *hétre* ; — *houx* ; — *s'engouer* ; — *hoquet* ; — *orgelet* ; — *mettre trop d'eau dans la maië* (*BTD*, t. 2, p. 265-307).

179. Notice sur Jean Wisimus (*Anthologie des poètes wallons verviétois*, p. 305-306 ; Verviers, in-8°).
180. Collaboration, pour la partie wallonne, au t. I, p. 400-669, du *Franz. Etym. Wörterbuch* de W. von Wartburg.

1929

181. La philologie wallonne en 1928 (*BTD*, t. 3, p. 155-176).
182. Le *Lumeçon* de Mons. Note étymologique (*VW*, t. 10, p. 53-54).
183. Une émigration de calvinistes wallons en 1567-1570 (*Ibid.*, p. 88-89).
184. Edition avec traduction et notes de *Li Noé dès djins d' Fize*, par H. Tyou (*Ibid.*, p. 126-131).
185. Dictionnaire liégeois, fasc. 1. [Voir 198.]
186. Walloon Literature (*Encyclopædia Britannica*, Londres).

1930

187. La philologie wallonne en 1929 (*BTD*, t. 4, p. 289-310).
188. Enquête sur les patois de la Belgique romane. Rapport (*Ibid.*, p. 285-288).
189. Deux personnifications du vent dans les parlers romans de la Belgique (*VW*, t. 11, p. 103-105).
190. Dialectologie de la canonnière, avec une carte (*EMVW*, t. 2, p. 316-321).
191. Dictionnaire liégeois, fasc. 2-4. [Voir 198.]

1931

192. La philologie wallonne en 1930 (*BTD*, t. 5, p. 147-188).
193. Discours prononcé au banquet des dix ans de la « Vie Wallonne » (*VW*, t. 11, p. 234-237).
194. Dictionnaire liégeois, fasc. 5-9. [Voir 198.]

1932

195. La philologie wallonne en 1931 (*BTD*, t. 6, p. 249-302).

196. Préface des *Contes d'a-prandjère* de P. Moureau (Châtelet, Dandoy).
197. Dictionnaire liégeois, fasc. 10-11. [Voir 198.]

1933

198. *Le dialecte wallon de Liège (2^e partie). Dictionnaire liégeois* (Liège, Vaillant-Carmanne, 1929-1933 ; in-8°, XXXII-736 pages ; deux cartes dialectologiques ; avec 735 figures établies par J.-M. Remouchamps). — « Prix de la langue française » : médaille décernée par l'Académie française, dans sa séance du 28 juillet 1938.
199. La philologie wallonne en 1932 (*BTD*, t. 7, p. 153-211).
200. Nécrologie : Jules Renard (*Ibid.*, p. 18-21).
201. Nécrologie : Oscar Pecqueur (*L'Action wallonne*, I, n° 9).
202. *Le Dictionnaire liégeois et les germanistes (Mélanges J. J. Salverda de Grave*, p. 158-164 ; Amsterdam, J. B. Wolters ; in-8°).
203. Glossaire philologique des *Régestes de la Cité de Liège*, éd. par Em. Fairon, t. I, p. 557-572 ; in-4°. Cf. 225, 238, 254.
204. A propos des manuscrits 815 et 2769 de Darmstadt. Notes d'ancien wallon (Académie Royale de Langue et de Litt. fr., *Bulletin*, t. 12, p. 108-133).
205. Edition, avec préface et commentaire, de *O Payis dès Sabotis*, nouvelle en dialecte d'Awenne, par J. Calozet (Collection « Nos Dialectes », n° 1 ; in-8°, 144 pages). Cf. 280.

1934

206. La philologie wallonne en 1933 (*BTD*, t. 8, p. 413-470).
207. Enquête sur les patois de la Belgique romane. Notes de géographie linguistique, avec 7 cartes : *coqueluche* ; — *fruit tapé* ; — *borne* ; — *hameçon* ; — *porte-seaux* ; — *échelon* ; — deux dérivés wall. du lat. *MERDA* ; — le latin *ERAM* en chestrolais ; — infinitif *sèy* (= être) en ardennais (*BTD*, t. 8, p. 299-337).
208. Edition, avec introduction, traduction et notes, de *Li r'vendje di l'âbe*, poème d'Henri Simon (*VW*, t. 15, p. 69-74).
209. Edition, avec introduction, commentaire et glossaire, de *Tâti l'Pèriqui*, comédie d'Ed. Remouchamps (Collection « Nos Dialectes », n° 2 ; in-8°, 160 pages). Cf. 76.

210. Edition, avec introduction, commentaire et glossaire, de *Le Mayeur ruiné par sa charge ou Simon le Scrinî*, comédie inédite, 1760, dialecte de Verviers (Collection « Nos Dialectes », n° 3 ; in-8°, 88 pages).
211. Collaboration, pour la partie wallonne, au t. III du *Franz. Etym. Wörterbuch* de W. von Wartburg ; 929 pages.

1935

212. La philologie wallonne en 1934 (*BTD*, t. 9, p. 23-55).
213. A propos d'un récent dictionnaire namurois [de Pirsoul] (*Ibid.*, p. 57-70).
214. Edition, avec préface et glossaire, de *Li Pan dè bon Diu*, recueil complet des poèmes wallons d'Henri Simon (Collection « Nos Dialectes », n° 4 ; in-8°, 126 pages). Cf. 103.
215. Préface de *l'Histoire de Wadelincourt*, de J. Gorlia (Fontaine-l'Evêque).

1936

216. La philologie wallonne en 1935 (*BTD*, t. 10, p. 387-429).
217. Éléments germaniques du *Dictionnaire liégeois* (*Ibid.*, p. 430-470).
218. L'étymologie de *Merchoul*, ancien nom d'un ruisseau à Liège (*AHL*, t. 1, p. 238-248).
219. L'étymologie du fr. *houille*. (*Romania*, t. 62, p. 532-533).
220. Edition annotée de *Quatre comédies liégeoises* d'Henri Simon (Collection « Nos Dialectes », n° 5 ; in-8°, 176 pages).

1937

221. La philologie wallonne en 1936 (*BTD*, t. 11, p. 151-208).
222. Edition annotée de *Li Brak'nî* par J. Calozet (Collection « Nos Dialectes », n° 6 ; in-8°, 88 pages). Cf. 148, 277.
223. Une vieille pasquelle liégeoise sur le mariage, éditée avec introduction et commentaire (*VW*, t. 17, p. 133-141).
224. Une « Paskeille » liégeoise de 1683 sur le siège de Vienne, éditée avec introduction et commentaire (*DBR*, t. 1, p. 15-27).

225. Glossaire philologique du t. 2 des *Régestes de Liège*, éd. par Em. Fairon (In-4°, p. 219-225). Cf. 203, 238, 254.
226. La famille *MUCCARE dans les parlars romans de la Belgique (*Festschrift K. Jaberg*, p. 238-251 = *ZfRPh*, t. 57, p. 366-379 ; avec une carte ; Halle-Saale, Niemeyer).
227. *Merchoul, Pilchoul* et autres mots d'ancien liégeois (*AHL*, t. 1, p. 368-383).
228. Préface du *Recueil de Poésies wallonnes* de G. Tondeur (Bruxelles, Ch. Lorie).
229. Glossaire philologique des *Chartes confisquées aux bonnes villes du Pays de Liège... après la bataille d'Othée, 1408*, éd. par Em. Fairon (Commission Roy. d'Hist., Bruxelles ; in-8°, p. 473-500).
230. Le sens et l'origine des mots *Gaume, Gaumais, Hoguet* (*DBR*, t. 1, p. 157-159).
231. Une étude relative à la « Paskeille » liégeoise de 1683 sur le siège de Vienne (*DBR*, t. 1, p. 243-245).
232. Le toponyme ardennais *fa, fè, fwè* (Académie Royale de Langue et de Litt. fr., *Bulletin*, t. 16, p. 121-154 ; avec une carte).

1938

233. La philologie wallonne en 1937 (*BTD*, t. 12, p. 367-439).
234. Les noms du « cloporte » en Belgique romane (*BTD*, t. 12, p. 359-366, avec une carte).
235. Deux mots encore sur *Merchoul* (*AHL*, t. 2, p. 75-77).
236. Etymologie du liégeois *hiper* (*DBR*, t. 2, p. 31-33).
237. Édition annotée de *Ptit d' mon lès Ma-tantes*, par J. Calozet (Collection « Nos Dialectes », n° 7 ; in-8°, 144 pages). Cf. 286.
238. Glossaire philologique du t. 3 des *Régestes de Liège*, éd. par Em. Fairon (In-4°, p. 435-453). Cf. 203, 225, 254.

1939

239. Édition du n° 8 de la Collection « Nos Dialectes » : *Les Plantes dans le parler, l'histoire et les usages de la Wallonie malmédienne*, par l'abbé J. Bastin (In-8°, 260 pages, avec une carte).

240. Le dialecte liégeois au XVII^e siècle [2^e série]. Quatre Dialogues de Paysans, 1631-1636 (Collection « Nos Dialectes », n° 9 ; in-8°, 112 pages).
241. Nécrologie : Henri Simon (Radio-Wallonie, n° du 27 mars).
242. Notes de toponymie liégeoise (*AHL*, t. 2, p. 145-160).
243. « Copère », blason populaire en Wallonie (*DBR*, t. 3, p. 27-30).
244. Préface de *Val Fresnoy, village wallon* par Gérard Cotton (Roitelet, aux Editions Durendal, Bruxelles).
245. Charles Grandgagnage (Biographie Nationale). [Perdu, alors que l'article était sur épreuves ; refait par É. Legros, Biographie nationale 32, 1964, colonnes 245-259.]
246. Collaboration, pour la partie wallonne, au t. II du *Franz. Etym. Wörterbuch* de W. von Wartburg.
247. Discours-remerciement prononcé lors de la remise des *Mélanges Haust* (Extraits publiés dans *VW*, 20^e année, p. 26-27).
248. Discours prononcé aux funérailles de l'abbé J. Bastin (Acad. Roy. de Langue et de Litt. fr., *Bull.*, t. 18, p. 137-139 ; — *VW*, 20^e année, p. 5-8).
249. Blason populaire : Les Raubolets de Wegnez (*VW*, 20^e année, p. 65).
250. Édition annotée de *Li crawieûse agasse*, par J. Calozet (Coll. « Nos Dialectes », n° 10 ; Liège, Vaillant-Carmanne, in-8°, 128 pages). Cf. 281.
251. Nécrologie : J.M. Remouchamps (*BTB*, t. 13, p. 19-22).
252. Notes de dialectologie wallonne : 1. Diminutifs du type fr. *linot* et du type w. *wandion*. — 2. anthroponymes wallons en *-oie* [-ôye]. — 3. w. *cwérèle* et *rayèle*. — 4. liég. arch. *magnin*, *hagnin*, *wangnin*. — 5. w. *hougne* et ses dérivés. — 6. Le toponyme germ. *bach* = fr. *bois* (!). — 7. Notes sur le blason populaire luxembourgeois (*Ibid.*, p. 173-208 ; une carte).
253. La philologie wallonne en 1938, en collaboration avec E. Legros et L. Remacle (*Ibid.*, p. 209-258).
254. Glossaire philologique du t. 4 des *Régestes de la Cité de Liège*, édités par Em. Fairon (In-4°, p. 523-534). Cf. 203, 225, 238.

1940

255. [Note concernant une] Pasquille liégeoise sur les femmes, datant de 1700 (?) (*Chron. archéol. du Pays de Liège*, avril-mai 1940, p. 33-36).
256. Notes de toponymie liégeoise, 2^e série (*AHL*, t. 2, p. 316-337).
257. Nécrologie : Antoine Goisselin (*BTD*, t. 14, p. 29-31).
258. Toponymie et Dialecte. Notes de toponymie wallonne. [A propos du *Dictionnaire étymologique du nom des communes de Belgique*, par A. Carnoy] (*Ibid.*, p. 277-322).
259. La philologie wallonne en 1939, en collaboration avec E. Legros, M. Piron et L. Remacle (*Ibid.*, p. 323-410).

1941

260. Discours prononcé aux funérailles de Jos. Vrindts (Acad. Roy. de Langue et de Litt. fr., *Bull.*, t. 20, p. 29-30).
261. Médecinaire liégeois du XIII^e siècle et Médecinaire namurois du XV^e (manuscrits 815 et 2769 de Darmstadt) (Acad. Roy. de L. et de Litt. fr., *Textes anciens*, 4 ; in-8°, 216 pages).
262. Le dialecte liégeois au XVII^e siècle. 3. Dix pièces de vers sur les femmes et le mariage (Coll. « Nos Dialectes », n° 11 ; Liège, Vaillant-Carmanne, in-8°, 104 pages).
263. Enquête dialectale sur la Toponymie wallonne (Mémoires de la Comm. Roy. de Top. et Dial., Section wall., 3 ; 1940-1941 ; in-8°, XVI-144 pages).
264. La Philologie wallonne en 1940, en collaboration avec E. Legros, M. Piron et L. Remacle (*BTD*, t. 15, p. 229-281).

1942

265. Notes de toponymie liégeoise. 3^e série (*AHL*, t. 2, p. 493-502).
266. La plaisante histoire des « Bardes liégeois ». Récréation philologique (*Ibid.*, p. 503-506). Cf. 272.
267. Causerie sur le parler gaumais. I, II et III (*Le Pays gaumais*, 3^e année, p. 1-11, 41-50 et 95-106).
268. La Philologie wallonne en 1941, en collaboration avec E. Legros, M. Piron et L. Remacle (*BTD*, t. 16, p. 285-348).

1943

269. Note sur quelques termes dialectaux de la Belgique romane. (*Sache, Ort und Wort, Festschrift J. Jud, Romania Helvetica*, t. 20, p. 389-404).
270. Glossaire philologique des *Règlements et Priviléges des XXII Métiers de la Cité de Liège*. Fasc. 10. *Les Porteurs*. Textes édités par Maurice Yans (In-8°, p. 183-200).
271. Gloses liégeoises. [I] (*AHL*, t. 3, p. 57-88).
272. A propos des « Bardes liégeois ». La fin d'une légende (*Ibid.*, p. 118-124). Cf. 266.
273. Étymologies dialectales (*Album R. Verdeyen*, p. 227-237).
274. La philologie wallonne en 1942, en collaboration avec E. Legros, M. Piron et L. Remacle (*BTD*, t. 17, p. 193-248).

1944

275. Gloses liégeoises. II (*AHL*, t. 3, p. 333-364).
276. [Note sur l'] Étymologie de « Cheratte », w. *tchèrate* [par F. Schreurs] (*Ibid.*, p. 331-2).
277. Réédition de *Li Brak'nî*, par Jos. Calozet (Coll. « Nos Dialectes », n° 6 ; in-8°, 88 pages). — Cf. 148, 222.
278. Toponymie et Dialecte. Notes de toponymie wallonne. 2^e série (*BTD*, t. 18, p. 381-399).

1945.

- 278bis. Gloses liégeoises. III (*AHL*, t. 3, p. 397-428).
279. Discours à la mémoire d'Ém. Fairon (*Miscellanées historiques d'Ém. Fairon*, p. 193-4).
280. Réédition d'*O Payis dès Sabotis*, par Jos. Calozet (Coll. « Nos Dialectes », n° 1 ; in-8°, 144 pages). — Cf. 205.
281. Réédition de *Li crawieûse agasse*, par Jos. Calozet (Coll. « Nos Dialectes », n° 10 ; in-8°, 128 pages). — Cf. 250.

1946

282. Articles-spécimens du *Dictionnaire français-liégeois* (*DBR*, t. 5, p. 9-18).
283. Liège ou Liège ? (*AHL*, t. 3, p. 499-506).
284. Gloses liégeoises. IV (*Ibid.*, p. 507-534).
285. Notes philologiques [en annexe à un article de M. Yans sur les archives de l'Hôpital Mostarde] (*Ibid.*, p. 566-8).
286. Réédition de *Pitit d' mon lès Ma-tantes*, par J. Calozet (Coll. « Nos Dialectes », n° 7 ; in-8°, 144 pages). — Cf. 237.
287. Les gnomes dans les parlers de la Wallonie (*EMVW*, t. 4, p. 141-146 ; une carte).
288. Discours pour la réception de Joseph Calozet à l'Académie (Acad. Roy. de L. et de Litt. fr., *Bull.*, t. 24, p. 145-152).
289. Le Dictionnaire tournaisien du Dr Louis Bonnet. Extraits. [1^{re} partie] (*BTD*, t. 20, p. 243-266). Cf. 293.

Posthumes :

290. La Maîtresse de Dampicourt, vieille chanson du pays de Virton (*Le Pays gaumais*, 6^e et 7^e années, 1945-46, p. 100-110). Cf. 127.
291. Anc. fr. *escalot* (*Romania*, t. 69, 1946-1947, p. 242-3).
292. Notes d'enquête linguistique en Wallonie (*Mélanges de linguistique et de littérature romanes offerts à Mario Roques*, tome 4, Paris, 1952, p. 141-152).

Édités par Élisée Legros :

293. Le Dictionnaire tournaisien du Dr Louis Bonnet. 2^e partie. Extraits édités et annotés (*BTD*, t. 21, 1947, p. 29-42). Cf. 289.
294. *Le dialecte wallon de Liège (3^e partie). Dictionnaire français-liégeois* (Liège, Vaillant-Carmanne, 1948 ; XXVIII-512 pages in-8°).
295. Édition annotée de *Lë Bëdète da Colas*, par Louis Henrard (Coll. « Nos Dialectes », n° 12 ; 64 p. in-8°).
296. Ancien fr. du nord *bonnenc*, w. *bonin* (*DBR*, t. 16, 1959, p. 51).
297. W. nam. *lauja* 'endroit d'un bois propice à la cueillette' (*Ibid.*, p. 149).

Index

L'index présenté ci-dessous voudrait faciliter l'accès à l'œuvre de Jean Haust. On y trouvera essentiellement :

- 1) en petites capitales, des rubriques-matières, renvoyant aux publications concernées : ALW ; ANCIEN WALLON ; AUTEURS DIALECTAUX (noter que seuls les auteurs ayant fait l'objet d'une publication importante sont repris à leur ordre alphabétique) ; CHRONIQUES BIBLIOGRAPHIQUES ; DICTIONNAIRES ; DISCOURS ; ETHNOTEXTES ; FEW ; GLOSSAIRES ; MÉLANGES (CONTRIBUTION À DES) ; NÉCROLOGIES ; ONOMASIOLOGIE ; PRÉFACES ; PRIX ; SLW ; SUFFIXES ; TEXTES ANCIENS ; TOponymie ;
- 2) en italiques, les principaux mots ayant été étudiés dans des articles (donc à l'exclusion des publications en volumes, pourvues de bons index) : mots dialectaux et de la scripta wallonne, toponymes, anthroponymes ... ;
- 3) en romaines, les notions ayant fait l'objet d'une étude onomasiologique.

Les chiffres renvoient aux numéros de la bibliographie qui précède. Abréviations : aux abréviations usuelles, ajouter : JdOutr, JHemr, JStav, MédLiég, respectivement : Jean d'Outremeuse, Jacques de Hemricourt, Jean de Stavelot, Médecinnaire liégeois.

Un crochet simple (J) suit les formes fantômes, corrigées par Haust dans les *Gloses liégeoises*. — Marie-Guy BOUTIER

a (aliég.) 275
abbeaul, *abeal* (aliég., en top.)
 278bis
Abelot le flonir (ruelle, à Liège)
 242
abeur, abur (?) (w.) 37
Abonde, v. *Dame* 278
ache 1 (Laforêt) 269
ache 2, v. *éce*
acseichier (JStav) 278bis
adevine] *adeviné (?)* (JdOutr) 275
adunir, aünir (aliég.) 284
afetison, v. *fetison* 275

Aghisse, Agisse (anthrop., JdOutr)
 284, (en top.) 256
Agimont (rue, à Liège) 242, 256
agquistiller, v. *gistel*
aide-herdier (onomasiologie) 292
Airs (rue des, à Liège) 242
aitie (*faire ~*), *eaties* (*faire ~*)
 (aliég.) 278bis
aleal, aveal] *abeal* (aliég., en top.)
 278bis
ALW. Notices et cartes provisoires : borne 207 ; chétron
 178 ; cloporte 234 ; coque-

- luche ; échelon 207 ; engouer
(s') 178 ; ERAM (dérivés de ~ en chestr.) 207 ; fête du village 178 ; fruit tapé ; hameçon 207 ; hêtre ; hoquet ; houx 178 ; MERDA (dér. de) 207 ; mettre trop d'eau dans la maie ; octave de la fête ; orgelet 178 ; porte-seaux 207 ; sale 177 ; sèy (ard.) 207 ; — questionnaire 147 ; — rapport 188
- Amalevout*, v. *Malvoie*
- am'djoû* (w.), èm'djou (rouchi) 111, 133
- amèder* (w.) 105, 133
- Amercœur* (top., à Liège) 256
- amèto*, v. *hamestoc*
- anacoste* (fr.), *anascote* (rouchi), *hanscote* (w.) 115, 133
- ANCIEN WALLON. Édition : Médecinaires liég. (13^e s.) et nam. (15^e s.) 261. — Gloses liégeoises 271, 275, 278bis, 284. — Glossaires : Chartes ... bataille d'Othée (1408) 229 ; Métier des porteurs 270 ; Régestes de la cité de Liège 203, 225, 238, 254. — Notes : Archives de l'hôpital Mostarde (article de M. Yans) 285 ; MSS 815 et 2769 de Darmstadt [= Médecinaires] 204 ; Mystères et moralités (G. Cohen, éd.) 117, 122.
- anêvè*, *dusnêvè* (chestr.), *anâvèy*, *dènâvèy* (gaum.) 121, 133
- Ansonrue* (top., à Liège) 242
- Anthologie, v. AUTEURS
- aplanier* (JdOutr) 284
- apleit* (à l') (top., à Liège) 242
- apostuer* (aliég.) 278bis
- Arches* (*pont des*) (top., à Liège) 256
- arèni*, v. *rèni*
- ârte* (Wiers) 119
- arvau* (top., à Liège) 242
- arxon* (rég. liég. 1555) 278bis, 284
- Arzilles voyes* (*aux*) (top., à Liège) 242
- Arzis* (*place des*) (top., à Liège) 242
- assachier* (aliég.) 278bis
- AUTEURS DIALECTAUX. Éditions :
- Anthologie wallonne 145 ; — Bernus, L. 118 ; — Bertrand, J. 153 ; — Bovy, Th. 153 ; — Bury, J. 132 ; — CALOZET, J., *Œuvres* 118 ; *Li brak'nî* 148, 222, 277 ; *Li crawieûse agasse* 250 ; 281 ; *O payis dès sabotis* 205, 280 ; *Pitit d' mon lès Mantantes* 237, 286 ; — Chaumont, F. 132 ; — Crèvecoeur, J. 141 ; — DEFRECHEUX, N., *Œuvres* 141, 158 ; *Œuvres complètes* (collaboration à l'éd.) 165 ; — Delcourt, H. 32, 118 ; — Dethier, A. 53 ; — Dulait, C. 137, 141 ; — Feller, C. 118 ; — Fourny, A. 141 ; — Gaillard, H. 86 ; — Gérard, E. 153 ; — HENRARD, L., *Lé Bédête da Colas* 295 ; — Lamaye, J. 118 ; — Launay, M. 118 ; — Lejeune, M. 132 ; — Loiseau, L. 132 ; — Magnée, G. 153 ; — Maréchal, P. 132 ; — Mathieu, F. 118 ; — Maubeuge, L. 112, 141 ; — MEUNIER, Z., *Le poyetrîye*

89 ; — REMOUCHAMPS, E., *Tatî l'pèriquî* 76, 209 ; — Renard, E. 153 ; — Renkin, Fr. 141 ; — Schuind, H. 153 ; — SIMON, H., *Œuvres* 118, 132, 141 ; *Quatre comédies liégeoises* 220 ; *Li pan dè bon Diu* 103, 214 ; *Li pan dè bon Diu*, suivi de *Li muért dî l'âbe* 143 ; *Li r'vindje dî l'âbe* 208 ; Vers nouveaux 175 ; — SIMON, L., *Fauve di Bul'tia* 99 ; — Simonon, Ch.-N. 153 ; — Tondeur, G. 118 ; — TYOU, H., *Li Noé des djins d' Fize* 184 ; — Van Hassel, V. 153 ; — VELEZ, J. J., *Les Prussiens* (1817) 123 ; — Vermer, Dr 153. — Verquin, F. 132 ; — Wartique, E. 112, 153 ; — Wattiez, A. 132 ; — Willame, G. 118, 132. — Hommages : Calozet, J. 288 (~ académicien) ; Simon, H. 142 (~ académicien), 154 ; Id. et Vrindts, J., en vers wallons 96 ; Vrindts, J., en forme de sonnet 64 ; v. DISCOURS de funérailles, NÉCROLOGIE. — Note, notice : Defrecheux, N., sur quatre pièces traduites en allemand 51 ; Wisimus, J. 179. — Préfaces : Moureau, P., *Contes d'a-prandjêre* 196 ; — Tondeur, G., *Recueil de poésies* 228
avaleur (JStav) 278bis
Avroy (top., à Liège) 242
âyehê (w.) 67, 133

bach (top. germ.) = fr. bois (!) 252
baiier (JdOutr) 284
Bairouart, Bealrewar, Beauregard (top., à Liège) 242
bak'neûre (liég.), bacnure (fr. techn.) 121, 133

baragouiner allemand ou flamand (onomasiologie) 292
Barbou (quai du) (top., à Liège) 242
« Bardes liégeois » (plaisante histoire des) 266, 272
Bas Rhieux (rue, à Liège) 242
Bastin, J., v. DISCOURS, GLOSSAIRES
batîre (èl) (top., à Liège) 242
Batte (top., à Liège) 242
beaité (JdOutr) 284
Beauregard, v. Bairouart
Bêche (en) (top., à Liège) 242
bègå, bigå (liég.), *digå* (malm.) 115, 133
Bégards (rue des, à Liège) 256
begart, v. *embegaré*
berckmoese (liég. 1527), *becque-moulx* (Lille 1461), *lerquenoux* (afr.) 115, 133
Berger (impasse du, à Liège) 242
Bergerue (en) (top., à Liège) 242
Bermonbêche (en) (top., à Liège) 242
Bernalmont (rue de, à Liège) 242
Bernard (rue de, à Liège) 242
bérôdi (w.) 128, 133
Besonhez (rue, à Liège) 242
bessèle (Seraing) 149
beükine (Andenne) 273
beûr (liég.), *bure* (fr.) 111, 133
Bibave (rue, à Liège) 242
bibliographie, v. CHRONIQUES
Bicheroul fontaine (top., à Liège) 242, 256
bigå, v. *bègå*
blason populaire luxembourgeois 252 ; v. *Copère, Raubolets*
bloc (en) et en tâche (form.) 119

<i>blôzer</i> (Jalhay) 269	<i>canepin</i> (fr.), <i>kèn'pin</i> (w. ard.)
<i>bochaban</i> , <i>bois Chaban</i> (top., lux.)	115, 133
278	
<i>bochois</i> , <i>bostois</i> (JdOutr) 284	canonnière (onomasiologie) 190
<i>Bochonrue</i> (<i>en</i>) (top., à Liège)	<i>caribôdèdge</i> (w.) 50, 133
242, 256	<i>carimadjöye</i> (liég.) 50, 133
<i>bodje</i> (liég.) 115, 133	Carlier, A., v. GLOSSAIRES
<i>bois</i> , v. <i>bach</i>	<i>Carmes</i> (<i>mur des</i>) (top., à Liège)
<i>bonck</i> (top., à Liège) 242	256
<i>bonin</i> , <i>bonnenc</i> (fr. du nord) 296	Carnoy, A., v. TOPOONYMIE
<i>Bonnet</i> , L., v. GLOSSAIRES	<i>Caterèye</i> (<i>li</i>) (top., à Liège) 242
<i>boquet</i> (JdOutr) 284	<i>cattay</i> (Cheratte 18 ^e s.) 278bis
<i>borge</i> (aliég.) 273, 275	<i>câveler</i> , <i>rucâveler</i> (w.) 47, 133
<i>borne</i> (notice ALW) 207	<i>céron</i> , v. <i>sèron</i>
<i>bostois</i> , v. <i>bochois</i>	<i>Chaban</i> , v. <i>bois</i>
<i>boule</i> (rég. liég. 16 ^e s.) 284	<i>chadeau</i> , v. <i>Chatru</i>
<i>bouriner</i> (liég.) 161	<i>chakiner</i> , v. <i>chicaner</i>
<i>boye</i> (liég.) 161	<i>chalemeal</i> , v. <i>thalemeal</i>
<i>Bray</i> , v. GLOSSAIRES	<i>chanvre</i> , v. ETHNOTEXTES
<i>brèle</i> (rouchi), <i>breune</i> (Seraing) 139	<i>chaon</i> (afr.) 115, 133
<i>Bressoux</i> (nom d'un faubourg de	<i>charmien</i>] <i>charnien</i> (JdOutr, aussi
Liège) 256	MédLiég) 278bis, 284
<i>breteskes lancices</i> (aliég. 1244) 284	<i>Chartreuse</i> (<i>à la</i>) (top., à Liège)
<i>Brigebo</i> (<i>en</i>) (anthr. et top.) 256	242
<i>brodium</i> (JdOutr) 271	<i>Chasse-pierre</i> (rue, à Liège) 242
<i>brûle</i> , <i>brouulin</i> , <i>oûlin</i> (top.) 278	<i>Châtre</i> (<i>en</i>) (top., à Liège) 242
<i>Brunenck</i> (<i>ile ~</i>), <i>Brunenkile</i>	<i>Chatru</i> , <i>chadeau</i> , <i>hadeau</i> (hydro-
(top., à Liège) 242	nymes) 278
<i>bulaine</i>] <i>butaine</i> (JdOutr), <i>qui-</i>	<i>chaudelier</i> (aliég.) 284
<i>laine</i>] <i>quitaine</i> (ibid.) 115, 133	<i>Chauvin</i> , V., v. NÉCROLOGIES
<i>bur</i> , <i>bure</i> (JdOutr) 284	<i>Chêne</i> (rue du, à Liège) 242
<i>bure</i> , v. <i>beûr</i>	<i>Cheratte</i> (top.) 276
<i>burtiner</i> , <i>diburtiner</i> (nam.) 149	<i>Chéri</i> (rue, à Liège) 256
<i>butaine</i> , v. <i>bulaine</i>	<i>chétron</i> (notice ALW) 178
<i>cakèdô</i> et <i>heûpon</i> (w.) 121, 133	<i>chicaner</i> (fr.), <i>chakiner</i> , <i>tchakiner</i>
<i>calant</i> (JdOutr) 284	(w.) 115, 133
<i>Calozet</i> , J., v. AUTEURS, DISCOURS	<i>chinquemme</i> (JStav) 275
calvinistes wallons (émigration de)	<i>chiscon</i>] <i>chiston</i> (aliég.) 275
183	<i>Chodelistree</i> (top., à Liège) 242
<i>canabûse</i> (liég.) 121, 133	<i>choirier</i> (JdOutr) 284
	<i>chopilhier</i> (aliég.) 139

- CHRONIQUES BIBLIOGRAPHIQUES
48, 57, 60, 69, 82, 90, 100, 106,
129, 140, 151, 166, 172. — La
philologie wallonne en... 181,
187, 192, 195, 199, 206, 212,
216, 221, 233, 253, 259, 264,
268, 274.
- cincque] cungne* (aliég.) 271
- circonduire* (rég. liég. 17^e s.) 284
- clipèdje* (w.), *cliper*, *cliperiau*, *cli-*
pia, *cripiau* (rouchi) 139
- cloporte* (notice ALW) 234
- cod'zeye*, v. *cordesille*
- Cohen, G., v. ANCIEN WALLON
- Collard, V., v. GLOSSAIRES
- commourner* (aliég.) 139
- comptes rendus 1, 4, 5-15, 26, 27,
116, 213. V. CHRONIQUES
- BIBLIOGRAPHIQUES
- concerie*, *empailleur* (t. de verr.)
271, 275
- contrait* (JdOutr) 284
- Convenailhe* (*bois de*) (top. liég.)
242
- copeau* (onomasiologie) 269
- Copère* (blason pop.) 243
- copestu* (top. liég.) 242
- coqueluche* (notice ALW) 207
- cordesille* (aliég.), *codsille* (rég. liég.
17^e s.), *cod'zeye* (liég. arch., t.
de houilli) 278bis, 284
- Cornillon* (top., à Liège) 242
- coroige*] *coroye* (JStav) 271
- cortee*, -ice] *tortee*, -ice (aliég.)
278bis
- cot'hé*, *cotî* (liég.) 50, 133
- Cotton, G., v. PRÉFACES
- couet* (fr.) 115, 133
- coumê*, *coumaye* (liég.), *coumaille*
(fr.) 111, 133
- cours de dialectologie, leçon inau-
gurale 114
- coursier* (JStav) 271
- coxhe*, *foxhe* (rég. liég. 16^e s.) 115,
133
- coyonke*, -gue (w. ard.) 115, 133
- crahé*, *crahî*, *craheler* (liég.) 139
- crait*, v. *waneal*
- crâmignon* (w.) 67, 133
- créelle (onomasiologie) 176
- Cresenires*, v. *tresenires*
- crêssôde* (liég.) 111, 133
- crète* (w.) et dérivés 115, 133
- crêtón* (w.), *creton* (fr.) 115, 133
- crinçî* (liég.), etc. 269
- cripiau*, v. *clipèdje*
- cristal*, v. *gistel*
- cropage*, -aige, *crou-* (rég. liég. 16^e-
17^e s.) 278bis
- croustert*] *cronstert* (JStav) 271
- cultute (onomasiologie) 104
- cungne*, v. *cincque*
- Curaxhe*, *Curoize* (top., à Liège)
242
- Curèdje* (top., à Liège) 242
- custél*, v. *gistel*
- cuyeres* (aliég. 1418) 278bis
- cwêrèle*, *rayèle* (w.) 252
- Dame Abonde* (nom de vent) 189,
(en top.) 278
- daye* (rouchi) 273
- decrosteir* (JdOutr) 284
- Defrecheux, N., v. AUTEURS
- degré des tisserands* (rue, à Liège)
256
- degueuleir* (JStav) 271
- Delcour* (place, à Liège) 242
- dénâvèy*, v. *anêvè*
- dépoutuer* (rouchi) 139
- deraier* (JdOutr) 275

- derrière-les-potiers* (rue, à Liège) 256
deseurter (JdOutr) 284
désmîz'ler (rouchi) 269
deuspatouwer, v. *dispatuer*
dêve, déve (malm.) 121, 133
DFL, v. DICTIONNAIRES
diburtiner, v. *burtiner*
DICTIONNAIRES. *Le dialecte wallon de Liège. 1^e partie : Dictionnaire des rimes* 174 ; — *2^e partie : Dictionnaire liégeois* [DL], en fascicules 185, 191, 194, 197 ; en volume 198 ; éléments germaniques du DL 202, 217 ; — *3^e partie : Dictionnaire français-liégeois* [DFL], articles-spécimens 282 ; volume 294. — *Dictionnaire général de la langue wallonne* [DG] : aux correspondants 30 ; notice 144 ; projet 24 ; rapport 131 ; réunion des correspondants 35 ; *Vocabulaires-questionnaires*, par cahiers : 1^{er}-2^e 38 ; 3^e 46 ; 4^e 56 ; 5^e 58 ; 6^e-7^e 68 ; 8^e-9^e 80 ; 10^e 97 ; 11^e 107 ; 12^e 136. — Compte rendu : À propos d'un récent dictionnaire namurois [Pirsoul] 213. — V. aussi GLOSSAIRES.
digâ, v. *bègâ*
DISCOURS : en remerciement pour les *Mélanges... J. Haust* 247 ; à la SLW 63, 78 ; pour les dix ans de la *Vie Wallonne* 193 ; — Bastin, J. (funérailles) 248 ; Calozet, J. (réception à l'Académie) 288 ; Fairon, E. (à la mémoire de) 279 ; Vrindts, J. (funérailles) 260 ; — discours de distribution de prix 25
disguermêtè, v. *gårmèter*
Dison, v. GLOSSAIRES
dispatuer (anam.), *deuspatouwer* (brab.) 115, 133
dissicple (JStav) 278bis
distal'té... (w.) 81, 133
diurs, diors, dieur (aliég.) 271
dizonguî (liég.) 149
djama (w.) 67, 133
djârdeûs (w.), *jard* (fr.) 101, 133
djermale (w.) 67, 133
djihan (liég) 77, 133
djivâ (w.) 87, 133
djô, djwôñî, v. *gô*
DL, v. DICTIONNAIRES
docez (rég. liég. 17^e s.) 284
Dory, I., v. NÉCROLOGIES
Dour, v. GLOSSAIRES
Douy, douwî (top. liég.) 278
douz] *docez* (rég. liég. 17^e s.) 284
d'ploustrer, d'poûstrer (Verviers) 111, 133
dragon, -oner (rég. liég. 16^e-18^e s.) 278bis
dronke (nam.) 111, 133
dronser (rouchi), *dronzer* (Ellezelles) 269, 273
dusnèvè, v. *anèvè*
d'wésbî, v. *waibe*

ébrouer (*s'*) (fr.), *espro(h)er* (afr.), *sprognî* (liég.) 121, 133
ébusti (w.) 149
èce, èsse (w.), *ache* (awall.) 149
échelon (notice ALW) 207
effriboter (mfr.) 115, 133
eftê, v. *f'lê*
élôder, lôdin (Ard. liég.) 269

embegaré (Froissart), *begart* (afr.) 115, 133
èm'djou, v. *am'djoû*
émigration, v. calvinistes
èminné (liég.) 111, 133
empailleur, v. concerie
engens (*bones engens*), *honereir* [*hovereir* (Cart. Val-Benoît 14^e s.) 275
engouer (s') (notice ALW) 178
enhodir, -issement (JStav) 278bis
entrechaist (aliég.) 275
ERAM (dérivés de ~ en chestr.) (notice ALW) 207
Erezée, v. GLOSSAIRES
ericop, *arrier copple* (rég. liég. 18^e s.) 278bis
escagier, -car-, *escargeleit* (aliég.) 284
escalot (afr.) 291
èscance, *scance* (wall. techn.) 273
escargue] *escargne* (JdOutr) 284
escarnir] *esdarnir* (JdOutr) 284
escaudeir (*le coroche*) (JdOutr) 284
escleit (JdOutr) 271
esdarni (JdOutr) 284
esproher, v. *ebrouer* (s')
èsse, v. èce
estucul, *scutul*] *escucus*, *scuçul* (aliég.) 275
était (w.) 37, 133
ETHNOTEXTES et études ethnographiques : chanvre (gaum., C. Simon) 79 ; fenaison et moisson (gaum., C. Simon) 55 ; tressage de la paille dans la

vallée du Geer (H. Frénay, M. Fréson) 126 ; fabrication du pain (Liège, A. Gobiet ; Villers-Ste-Gertrude, C. Leclère) 160.
eûrin, v. *orin*
fa, *fê*, *fuvè* (top. ard.) 232
Fairon, E., v. DISCOURS, TEXTES ANCIENS
faitindje (nam.) 273
faitule, *faituele* (aliég., rég. liég., langue judiciaire) 275
faucheur, v. GLOSSAIRES
Fauvillers (top.) 171
Favechamps (*en*) (top., à Liège) 256
fè, v. *fa*
fenaison, v. ETHNOTEXTES
fér (w.), *ferlier*, *fernoer* (afr.) 77, 133
feronneie (aliég. 15^e s.) 284
fêrseke, v. *vigot*
fête du village (notice ALW) 178
fetison] *afetison* (aliég. 1276) 275
FEW [*Französisches etymologisches Wörterbuch*, de Walther von Wartburg] : collaboration pour la partie wallonne 180, 211, 246 ; présentation critique 150, 162. V. aussi CHRONIQUE : *La philologie wallonne en...*
fishineû, *fiksineû* (w.) 87, 133
flastrir (JStav) 275
flonir, v. *Abelot*
floroller] *flajoller* (Chartes ... Othée) 275
fok, *fonk* (Mons) 119
Fond Purette (rue, à Liège) 256
Fond-des-Cris (top.) 113
fondeure (JStav) 278bis

fons (aliég. 1437) 278bis
foraines] *foraices* (*verges ~*) (aliég. 1272) 278bis, *verges fueresses* (awall.) 115, 133
forbassier] *forcassier* (JdOutr) 284
fordine (JdOutr) 284
foringier] *forjugier* (Cart. Val-Benoît) 271
forwangne, -gnier (rég. liégi. 16^e s.) 284
foûrèhan (w.) 81, 133
fourmangnier (aliég.) 271
fous] *fons* (aliég. 1437) 278bis
fousson (gaum.) 81, 133
Fragnée (nom d'un quartier de Liège) 256
fraitoier (rég. liégi. 16^e s.) 275, *frester, frestrer* (aliég., rég. liégi. 17^e s.) 271
frefel (Froissart), *fourfèle, foufèle, soufète* (rouchi) 115, 133
Frénay, H., Fréson, M., v. ETHNOTEXTES
freseu (rég. liégi. 17^e s.) 275
frester, v. *fraitoier*
fruit tapé (notice ALW) 207
fté, lès-éftés (top.) 278
fucule] *futule* (JStav) 275
fueresse, v. *foraine*
fuir (al ~ yssant) (JStav) 271
futule, v. *fucule*
fwè, v. *fa*

*GABA (dérivés wallons de) 121
gaiete (JdOutr) 284
Gaillard-Cheval (rue, à Liège) 256
gârmète, disguermète (w.) 81, 133
garsî (liég.) 115, 133
gaumais : causerie sur le parler g. 267 ; mots g. 269. V. aussi ETHNOTEXTES.

Gaume, Gaumais, Hoguet (top. et gentilés) 230
Geer (vallée du), v. ETHNOTEXTES
Gérardrie (rue, à Liège) 256
germaniques (éléments), v. Dictionnaires
Géron, Jonruelle (rues, à Liège) 242
geseweia (Cart. Val-Benoît), etc. 271
gistel (afr.), *custèl, cristal* (w.), *agquistiller* (rouchi) 121, 133
glindis' (w.) 115
glocereal, gloceresse (aliég. 15^e s.) 278bis
GLOSSAIRES. Glossaires locaux. Travaux personnels : glossaires de Perwez 28 ; de Stavelot 22 ; éditions : glossaires de Bray et Patignies 44 ; de Dison (* recueil de mots de *) 75 ; de Dour et Sirault (extraits) 71 ; gaumais, complément (E. Liégeois) 85 ; de Marche-lez-Ecaussinnes (A. Carlier) 95 ; tournaisien (L. Bonnet), extraits 289, 293. V. DICTIONNAIRES. — Glossaires technologiques et inventaires d'un lexique spécial. Travaux personnels : *La houillerie liégeoise*, avec G. Massart et J. Sacré 108 (extraits), 155 (1^{er} fascicule), 167 (volume) ; éditions : glossaire technologique du faucheur (Erezée, V. Collard) 94 ; *Les plantes ... dans la Wallonie malmédienne* (Abbé Bastin) 239. — Glossaires toponymiques. Éditions : Glossaires

- toponymiques d'Ayeneux (J. Lejeune) 74 ; de Beaufays (J. Lejeune, E. Jacquemotte, E. Monseur) 72 ; de Jupille (E. Jacquemotte, J. Lejeune) 43 ; de Wiers (J. Renard) 159. Projet de glossaire général de la top. wallonne 45.
- gnomes (onomasiologie) 287
- gô, gôtî* (w.) ; *djô, djwôtî* (gaum.) ; *mugot, mijoter* (fr.) 121, 133
- Gobiet, A., v. ETHNOTEXTES
- goise, gouhe, johe, joxhe, jouxhe* (JdOutr) 275
- gorlète* (w.) 50, 133
- Gorlia, J., v. PRÉFACES
- gossé* (liég.) 121, 133
- Gosselin, A., v. NÉCROLOGIES
- gouhe*, v. *goise*
- Grandgagnage, Ch., biographie 245 ; hommage 49.
- Grétry (rue, à Liège) 256
- greveche, -esce* (aliég. 15^e s.) 278bis
- gribouillette (à la) (onomasiologie) 292
- hâbiér* (liég.) 47, 133
- hache, haiche* (rég. verv. 17^e s.) 278bis
- hadeau*, v. *Chatru*
- hagnin*, v. *magnin*
- hameçon (notice ALW) 207
- hamestoc* (afr., t. de bat.), *halmus-tok*, *amêteo* (w., id.) 77, 133
- hamusläde* (Verviers) 50, 133
- handé* (gaum.) 77, 121, 133
- hanscote*, v. *anacoste*
- harballer, -eur, -erie* (aliég.) 284
- härber, haurbè* (w.) 87, 133
- harchon* (apic.) 284
- Hasque* (rue sœurs de, à Liège) 256
- Hasselinporte* (top., à Liège) 256
- hawi, hél'gonde* (liég.) 77
- heel, héli* (w.) 119
- hél'gonde*, v. *hawi*
- henque*] *heuque* (JStav) et autres confusions *u / n* 271
- Henrard, L., v. AUTEURS
- hericop* (rég. liég. 18^e s.) 278bis
- hèstou* (Stavelot-Malmedy) 120
- hêtre (notice ALW) 178
- heulle*, v. *hoûr*
- heúpon*, v. *cakèdô*
- hiper* (liég.) 236
- hissart* (rég. liég. 1521) 278bis
- Hocheporte* (top., à Liège) 256
- hog(h)inette* (rég. liég. 16^e s.) 271
- Hoguet* 230
- Hompré, Honville* (noms de hameau et de commune lux.) 278
- Hongrée* (rue, à Liège) 256
- hontrir*] *houtrir* (JdOutr) 284
- Honvezel, Longvilly* (noms de communes lux.) 278
- hoquet (notice ALW) 178
- horon* (liég.) 121, 133
- hosta* (rég. liég. 1645) 278bis
- houge, noppier, paspied, wechou*, etc. (rég. Verviers 16^e s. : *Inventaire ... L. del Court, chirurgien*, éd. Feller) 275
- hougne* (w.) et dérivés 252
- houille* (fr.) 219
- houille, soule* 119
- houillerie, v. GLOSSAIRES
- hoûr* (liég.), *heulle* (afr.) 121, 133
- houx (notice ALW) 178
- hovalons*] *houalons* (1594) 115, 133

- hoye, *houyî, houyot* (w.) 47, 133
hrouâler (liég.) 50, 133
huricle (afr., hap.) 115, 133
Huy (rue de, à Liège) 256
- index lexicologiques des Bulletins
de la SLW, v. SLW
- indronser (*s'*), *dronser* (rouchi)
273
- infinitifs en *-in* 252
- inhorrer (rég. liég. 16^e-18^e s.)
278bis
- inongier*, v. *mongier*
- Jaberg, K., v. MÉLANGES
- Jacquemotte, E., v. GLOSSAIRES
- jâr d'âme (w.) 149
- jard, v. *djârdeûs*
- jaune d'oeuf (onomasiologie) 269
- jehenné (aliég.) 271
- jeter ; jeter à la gribouillette (ono-
masiologie) 292
- johe, v. *goise*
- joisse (JdOutr) 284
- Jonfosse* (rue, à Liège) 256
- Jonruelle*, v. *Géron*
- jouvetteke* (texte fr. de Tongres
18^e s.) 271
- joxhe*, v. *goise*
- Jud, J., v. MÉLANGES
- Jupille, v. GLOSSAIRES
- juverne* (?), *verne* (montois) 47, 133
- kèn'pin, v. *canepin*
- kensseresse] *keuseresse* (JdOutr)
271
- keure ou *keute* (?) (JStav) 278bis
- keûre 81, 133
- keuseresse (JdOutr) 271, *keusserie*
(awall.) 275
- Kinkempois* (nom d'un faubourg
de Liège) 256
- koiroy (w. *keûreû*) (rég. liég. 15^e s.)
275 ; v. *keûre*
- Kurth, G., v. MÉLANGES
- laffe* (rég. liég. 16^e s.) 284
- laisechaible* (Paix des XXII, 1420)
271
- lancices* (*breteskès ~*) (aliég. 1244)
284
- languidône* (liég. arch.) 273
- Lardier* (rue du, à Liège) 256
- laskeie* (aliég.) 161
- lauja* (nam.) 297
- Lavaniste-voie* (top., à Liège) 256
- Lèche* (rue de la, à Liège) 256
- Leclère, C., v. ETHNOTEXTES
- leçon inaugurale, v. cours
- Lejeune, J., v. GLOSSAIRES
- Lejeune, M., v. AUTEURS
- Leroy, G., ménétrier du Hainaut,
note sur 39
- lerquenoux*, v. *becquemoulx*
- leûrin*, v. *orin*
- Liège* ou *Liège* ? 283
- Liégeois, E., v. GLOSSAIRES
- linot* (fr.), *wandion* (w.) (diminutifs
du type de) 252
- listriau...* (rég. liég. 16^e-17^e s.) 275
- littérature wallonne 186 ; v.
AUTEURS
- lohe*, v. *loxhe*
- Longdoz* (top., à Liège) 242
- Longvilly*, v. *Honvelez*
- lons* (liég. arch.) 269
- loxhe, lohe* (liég. arch., t. de
houill.) 139
- luber* (liég. arg.) 269
- luhin* (w.) 269
- lumeçon* (montois) 182
- lurê* (liég.), *lureau* (afr.), *luron* (fr.)
111, 133

- Luxembourg, v. blason
- Mabiet* (rue, à Liège) 256
- magnin, hagnin, wangnin* (liég. arch.) 252
- main* (*a sor et ~*) (JStav) 271
- Malmedy, v. GLOSSAIRES, Wallonie malmédienne
- Malvoie* (*à*), *Amalevout* (top., à Liège) 242
- manser* (ahain.) 115, 133
- Marche-lez-Ecaussinnes, v. GLOSSAIRES
- Massart, G., v. GLOSSAIRES
- mâssî* (liég.) 161
- mathement* (JdOutr) 278bis
- mayeté* (liég.) 121, 133
- mègne, mène* (liég.), *mène* (rouchi) 269, 273
- meh' tèle* (liég.) 77, 133
- MÉLANGES : contribution à des volumes de M. en l'honneur de Jaberg, K. 226 ; Jud, J. 269 ; Kurth, G. 50 ; Salverda de Grave, J. J. 202 ; Thomas, A. 173 ; Verdelyen, R. 273 ; aux *Mélanges wallons* 2. — *Mélanges ... J. Haust*, v. DIS COURS.
- Mélusine* (nom de vent) 189
- Merchoul* (hydron. liég.) 218, 227, 235, 242
- MERDA (dér. de) (notice ALW) 207
- métathèse (dans divers mots w. et gaum.) 269
- mettre trop d'eau dans la maie (notice ALW) 178
- meûre* et *make* (liég.) 77, 133
- mëzaumène* (nam.) 139
- mièk* (rouchi) 269
- mignon* (régl. liég.) 284
- mijoter*, v. *gô*
- miroppe*] *Miroppé* (Régestes 1295) 275
- moïne*] *moïne* (JStav) 271
- moinne* (JHemr) 278bis
- moisson, v. ETHNOTEXTES
- mond'jê*, v. *mont'hê*
- mongier*] *inongier* (JStav) 271
- Monseur, E., v. GLOSSAIRES
- mont'hê, mond'jê* (top. lux.) 278
- mort (croyances et usages) 3
- moullier* (aliég.) 271
- moy* (JStav) 271
- muccare* (lt.) (dérivés de) 226
- mugot*, v. *gô*
- nacsieûs* (rouchi) 269
- NÉCROLOGIES : Chauvin, V. 102 ; Dory, I. 66 ; Gosselin, A. 257 ; Pecqueur, O. 200 ; Remouchamps, J.-M. 251 ; Renard, J. 200 ; Simon, H. 241. V. aussi DIS COURS.
- neûrin*, v. *orin*
- noms (les) de..., v. ONOMASIOLOGIE
- noppier*, v. *houge*
- norêt* (liég.) 149
- noyé, noyète* (liég.) 149
- octave de la fête (notice ALW) 178
- oie* [-ôye] (anthroponymes en) 252
- oirzelle* (régl. liég. 16^e s.) 115, 133
- oncreûs* (rouchi) 139
- ONOMASIOLOGIE : noms belgoromans de la canonnière 190 ; du copeau 269 ; des crêcelles et marteaux 176 ; de la culbute 104 ; des gnomes 287 ; du jaune d'œuf 269 ; de l'ortie 269 ; des manières de porter un

- enfant 156 ; du vent (deux personifications) 189 ; — principaux mots signifiant : 'aide-herdier', 'baragouiner allemand ou flamand', 'jeter ; jeter à la gribouillette' 292
orchuel (aliég. 1416) 278bis
orgelet (notice ALW) 178
orin (fr.), *neûrin* (*eûrin*, *leûrin*)
 (w.) 47, 133
ortie (onomasiologie) 269
-oul, v. SUFFIXES
oûlin, v. *brûle*
ouyot (w.) 105, 133
oyawe (aliég. 1453) 284
- paille* (tressage de la), pain (fabrication du), v. ETHNOTEXTES
pakrea (Ster-Francorchamps 1543)
 278bis
palonnier, *prône* (fr.), *pêrone*,
 purné (w.) 173
panthonier] *pauthonier* (JdOutr)
 284
pariou (w.) 98, 133
pascheppe, *parsquieppe* (rég. liégi.
 16°-17° s.) 278bis
paskèyes, v. TEXTES ANCIENS
paspied, v. *houge*
pasturel (afr.) 161
Patignies, v. GLOSSAIRES
paule (JdOutr) 284
pauthonier (JdOutr) 284
paweilhar (aliég.) 284
pawène (w.), *pote* (fr.) 101, 133
Pecqueur, O., v. NÉCROLOGIES
péri (Faymonv.) 77, 133
pêron (w.) 149
pêrone, v. palonnier
persant] *persau* (rég. wall. 17° s.),
 perceau (id.) 278bis
- Perwez*, v. GLOSSAIRES
Pery (rue du, à Liège) 242
peux de trouq (rég. liégi. 1571) 275
philologie (*La*) *wallonne en ...*, v.
- CHRONIQUE
- phonographe* : le ph. et les patois
 88
pièle (liég.) 149
piène (rouchi) 149
pierset (rég. liégi. 16° s.) 284
Pilchoul 227, v. *Merchoul*
Purette, v. *Fond*
Pirsoul, v. DICTIONNAIRES
plouyée (rouchi), *plooiveeg* (sud-
 néerl.) 149, 273
polengnoul, *pougnoul...* (aliég.)
 271
poli (liég.), *polder* (sudnéerl.) 273
porter un enfant (manières de)
 (onomasiologie) 156
porale (JdOutr) 284
porte-seaux (notice ALW) 207
portent] *por tens* (JdOutr) 284
pote, v. *pawène*
pou, *poû*, *pu*, *poufa* (top.) 278
prâtchou (*so l'*) (top., à Liège) 242
- PRÉFACES : G. Cotton, *Val Fresnoy*,
 village wallon 244 ; J. Gorlia,
 Histoire de Wadelincourt 215 ;
 P. Moureau, *Contes d'a-pran-
 djère* 196 ; G. Tondeur, *Recueil
 de poésies* 228
- pröhale* (liég.) 121
- prime* (w.) 269
- PRIX : « de la langue française »,
 médaille de l'Académie fran-
 çaise 198 ; Rouveroy 167, 174 ;
 Volney, de l'Institut de France
 133.
- prône*, v. *palonnier*

- purnē*, v. *palonnier*
pusans (JdOutr) 284
- questionnaire, v. ALW
quilaine, *quitaine*, v. *bulaine*
- racueudre*, *racheudre*] *raconsuivre* (JdOutr) 115, 133
rafle "hotte" (afr.) et dér. 273
ragumenteir (JStav) 271
railher (JdOutr) 275
rainnète (w.), *ramète* (rouchi) 171
rambiye, *rambile* (rouchi) 273
rame (de wagons) (fr.), *râme* (liég.) 171
ramechut] *ramentheut* (JdOutr) 275
ramète, v. *rainnète*
ramoûrner (w.), *commourner* (aliég.) 139
rantin (Ard. liég.) 269
rapports de concours, v. SLW
râs', v. *vèyi*
rate (aliég.) 278bis
ratére (s') (Verviers) 50, 133
Raubolets (blason pop., Wegnez) 249
raverouhe (liég.) 50
rawète (w.) 87
rayèle (w.) 252
rebosie (JStav) 271
réfûje dès pêcheûrs (top.) 256
Régestes de la Cité de Liège, v.
- ANCIEN WALLON**
- rêhe*, *rêche* (hesb.) 269, 273
rêhon (Glons) 269, 273
Remouchamps, E., v. AUTEURS
Remouchamps, J.-M., v. NÉCROLOGIES
Renard, J., v. GLOSSAIRES, NÉCROLOGIES
- rèni*, *roni*, *runin*, *arèni*, *rune* (w.) 98, 133
renosser] *revosser* (rég. liég. 16^e s.) et autres confusions *u* / *v* 271
resdeure (JdOutr) 275
reûdê (w., t. de bat.) 77, 133
réuve (top.) 278
rêvioile (w.) 98, 133
rider, *ridant* (liég.) 171
rif raff (rég. liég. 16^e s.) 271
rimes en wallon liégeois, v. Dictionnaires
rinchinchête (w.) 149
ritchîveler, v. *tchîveler*
roni, v. *rèni*
rossier (JdOutr) 284
rucâveler, v. *câveler*
rulane] *rulave* (1541) 115, 133
rûnanmint (Malm., Stav.) 115, 133
rune, -*in*, v. *rèni*
- Sacré, J., v. GLOSSAIRES
sale (notice ALW) 177
Salverda de Grave, J. J., v.
- MÉLANGES**
- samousse* (gaum.) 77, 133
sapir (JdOutr) 284
saqué, *saquin* (w.), *saquel* (afr.) 149
sati, *sêtî* (top. lux.) 278
seance, v. *èscance*
Scry (nom de communes, arr. de Huy et de Namur) 278
sêdon, *sêdan* (top. lux.) 278
selanbran (w.) 87, 133
séle, *séye*, *skèye* (w.) 157
sêron, *cêron* (w. arch.) 115, 133
sêtî, v. *sati*
sêy (ard.) (notice ALW) 207
si (w.) 87, 133
siecle (Paweilhart, t. de bat.) 271
Simon, C., v. ETHNOTEXTES

Simon, H., v. AUTEURS, NÉCROLOGIES
sincovin (Malmedy) 171
sindrèse (?) (liég.) 115, 133
Sirault, v. GLOSSAIRES
skaketeit (JHemr) 284
skande (JStav) 271
skèye, v. *séle*
SLW. *Dictionnaire général*, v. DICTIONNAIRES. — Index lexicologiques des *Bulletins* 19, 23, 29, 34, 42. — Rapports de concours : littéraires 18, 20, 21, 40, 52, 134, 135, 168, 169 ; philologiques 16, 33, 41, 52, 61, 70, 84, 92, 93, 124, 125, 170 ; pièces diverses 91. — V. DIS COURS.
sœurs de Hasque (rue, à Liège) 256
solin, solain (top. nam.) 273, 278
sordine] *fordine* (JdOutr) 284
sorour fils (aliég.) 284
sot-duermant (w.) 121, 133
sotré (Villette-Bra) 77, 133
soudre (afr.) et dér. 109, 133
souki (rouchi) 139
soule, v. *houille*
sovèrdia (w.) 98
sperial, spurel, spier (awall.),
 spurē, spuria (w.) 115, 133
spinā (liég.), *spinaal* (néerl.) 115, 133
sprognî, v. *ébrouer* (*s'*)
spurel, spurē, -ia, v. *sperial*
stace] *scace* (aliég. 1482) 284
Stavelot, v. GLOSSAIRES
steilis (JdOutr) 278bis
Strailhe (rue, à Liège) 242
stral (Verviers), *strâte* (w.) 273

strikehons ou *-hous* (?) (aliég. 1438)
 278bis
strint] *struit* (aliég.) 278bis
ströder (rouchi) 273
struit (aliég.) 278bis
SUFFIXES : *-erêce* 133 ; *-oie* (NP)
 252 ; *-oul* (aliég.) 227 ; *-ule* 275
suron (JdOutr) 284
swèlih (liég.) 115, 133
talant] *calant* (JdOutr) 284
tanawète, v. *toténaveûte*
tap'kène (liég.), *touppéquin* (apic.)
 115, 133
tästrê, v. *térassé*
Täti l' péríquâ, v. AUTEURS :
 Remouchamps
Taves (aux) (top. liég.) 265
tchakiner, v. *chicaner*
tchal'mé (w.) 87, 133
tchèssâ-pareûse (w.) 98, 133
tchiveler, ritchiveler (w.) 47
tenreux (apic.) 115, 133
térassé, tästrê (w.) 149
téroûle, *tireolute* (w.) 54, 133
teutins, theuthier (rég. liég. 18^e s.)
 278bis
TEXTES ANCIENS. Éditions (classement chronologique) : *Les trois plus anciens textes* (1620-30) 116 ; *Quatre dialogues de paysans* (1631-36) 240 ; *Dix pièces de vers sur les femmes et le mariage* (17^e s.) 262 (éditions antérieures de certaines pièces : 138, 163, 223) ; sur le siège de Vienne (1683) 224 ; *Djâquelène èt Marôye* (1690) 31 ; *paskèye* liégeoise sur J.-G. Depreit, primus de Louvain (liég. 1716) 164 ; *paskèye*

hutoise (1720) 59 ; *Le mayeur ruiné par sa charge ou Simon le Scrini* (Verviers 1760) 210 ; *Li voyèdje di Tchaufontainne* (opéra-comique 1757) 146 ; *La Maitresse de Dampicourt* (vieille chanson du pays de Virton) 127, 290. — V. aussi les notes 231, 255.
thalemeal] chalemeal (aliég.) 275
Thomas, A., v. MÉLANGES
tibi-dabô, etc. (malm.) 50, 133
tike (liég.) 115, 133
tireolute, v. *téroûle*
tiser, v. *concerie*
tisserands, v. *degré*
tofér, tot-fér (w.) 67
tonerre (trou de) (top.) 278
TOPOONYMIE : *Enquête dialectale sur la top. wallonne* 263 ; *Notes de top. liégeoise* (3 séries) 242, 256, 265 ; *Top. et dialecte* [c.r. de Carnoy, A., *Dictionnaire des noms de communes de Belgique*] 258, 278. — V. aussi glossaires (éditions de gl. toponymiques) et les études de toponymes particuliers : *bach, Cheratte, fa, Fauvillers, Merchoul ...*
tortesais (JdOutr), *torticche* (JStav) 278bis
tot d'on ou d'onk (c'est ~) (w.) 139
totènaveûte, tanawète (w.) 121, 133
touppéquin, v. *tap'kène*
trait, v. *waveal*
tréfiler (liég.) 111, 133
trenchier (JdOutr) 284

trenchier (JStav) 278bis
treschambre (Cart. Val-Benoît 13^e s.) 271
tresenires] Cresenires (Cart. Val-Benoît 1370) 271
trèvint (w.) 50, 133
trez (au) (top. liég.) 265
trou de tonerre (top.) 278
troucq, v. peux
tuicle (JdOutr) 284
-ule, v. suffixes
Val Fresnoy, v. PRÉFACES
vèda (Ard. liég.) 269
vendome (rég. liég. 18^e s.) 275
vent (personnifications du) 189
Venus] verins (?) (aliég. 15^e s.) 284
Verdeyen, R., v. MÉLANGES
verne, v. *juverne*
vèssou, vèsséye (w.) 47
vèyi râs' (liég.) 171
Vielsalm, édition de textes de 36
vièrna (w.) 47, 133
viez bure (JdOutr), *viesbus* (apic.), *visbus* (Froissart) 284
vigot, férseke, daye (rouchi) 273
Villers-Ste-Gertrude, v. ETHNO-TEXTES
vinâve (w.) 67, 133
vîrer (w.) 111, 133
Virton, v. TEXTES ANCIENS
visbus, v. *viez bure*
vocabulaires, v. GLOSSAIRES ;
 Vocabulaires-questionnaires, v.
 DICTIONNAIRES
Vrindts, J. : v. AUTEURS, DIS-COURS
vulgar, v. *Wlgar*
viûse (w.) 111, 133

wadje, <i>watche</i> (liég.) 121, 133	wārtchî (liég.) 269
wage, <i>waghe</i> (afr.) 121	waswârder (liég.) 139
wahète (Verviers, Malmedy) 121, 133	Watteau (anthr.) 152
wâhî (liég.) 171	waure] wauwe (JStav), <i>wauwes</i> ,
waibe, -er, -aige (afr.), <i>wébe</i> , -î, <i>d'wésbi</i> , <i>wésbî</i> (w.) 111, 133	waffles (aliég.) 278bis
waiget [<i>wechgelt</i>] (rég. liég. 17°- 18° s.) 275	wauz (JStav) 271
waisrouuz (rég. liég. 17° s.) 278bis	wébe, v. <i>waibe</i>
wallon (<i>En</i>) [édition de pages choisies d'auteurs wallons] 112, 118, 132, 141, 153.	wechou, v. <i>houge</i>
Wallonie malmédienne 110 ; v. aussi 239	Wegnez, v. <i>Raubolets</i>
wandion, v. <i>linot</i>	wèrleû (w.) 111, 133
waneal] <i>waveal</i> , <i>craït</i>] <i>trait</i> (awall.) 121, 133	wésbî, v. <i>waibe</i>
wangnin, v. <i>magnin</i>	Wiers, v. GLOSSAIRES
warbô (wall.) 121, 133	Wlgars] <i>vulgar</i> (JdOutr) 275
Wartburg, W. von, v. FEW	wonkî, <i>oncreûs</i> (rouchi) 139
	xhireoule (aliég. 1461), <i>xhrolette</i> (aliég. 15° s.) 278bis
	xhy (aliég. 15° s.) 284
	yrecongne] <i>yvretongue</i> (aliég. 1325) 271
	zivèrcof (liég.) 111, 133

HOMMAGE
DES CHERCHEURS ÉTRANGERS
À LA WALLONIE

L'APPORT DE HAUST
AUX ÉTUDES
DE PHILOLOGIE ROMANE

Jean Haust et les études de linguistique romane de son temps

Le sujet⁽¹⁾ qui m'a été confié — Jean Haust et les études (linguistiques) romanes de son temps — est vaste et je ne saurais faire justice à tous les développements, à toutes les réalisations en linguistique romane à l'époque de Haust ; certains développements, d'ailleurs, — comme l'idéalisme de Karl Vossler et son impact sur la stylistique et sur la linguistique spatiale (*neolinguistica*) — ne me semblent guère avoir de rapport significatif avec l'œuvre de Jean Haust ; il en va de même de certains développements en grammaire, comme la psychosystématique de Gustave Guillaume ou les tentatives, d'ailleurs divergentes, de Ferdinand Brunot et de Charles Bally, pour rattacher les structures linguistiques à des formes de pensée ou de comportement affectif. Je n'en traiterai donc pas dans ce qui suit⁽²⁾.

(¹) Le texte publié ici est la version remaniée et élargie de l'exposé fait au Colloque « Jean Haust, 50^e anniversaire de sa mort » (Liège, 8-9 novembre 1996) ; je tiens à remercier les collègues qui m'ont fait part de suggestions et de remarques, ce qui m'a permis d'améliorer le texte. Qu'il me soit permis d'offrir ce texte en hommage à l'œuvre de Jean Haust et au travail réalisé par trois générations de dialectologues ayant donné le meilleur d'eux-mêmes/d'elles-mêmes à l'*Atlas linguistique de la Wallonie*.

(²) Pour une mise en perspective de ces développements, voir par ex. les manuels de BAL (1966) et IORDAN — ORR (1937) ; pour une réflexion méthodologique sur l'éventuelle spécificité des études de linguistique romane, voir SWIGGERS (1996).

L'analyse sera moins axée sur des aspects particuliers de l'œuvre de Haust et portera davantage sur ce qui l'entoure. J'ai voulu toutefois recentrer, autant que possible, cet exposé sur Haust et son œuvre⁽³⁾, et cela pour trois raisons, liées d'ailleurs :

- (1) la première, c'est qu'il me semble indiqué d'éviter un exposé sous la forme d'un catalogue de noms et de titres de publications qui encadreraient la période pendant laquelle Haust a été actif ;
- (2) la seconde, c'est qu'il importe avant tout de voir en quel sens l'œuvre de Haust s'insère dans, et a contribué à, l'évolution de la linguistique romane ;
- (3) la troisième, c'est que, pour rendre hommage au savant qui a été l'incarnation d'une philologie vivante (selon les mots de ses élèves)⁽⁴⁾ et pour qui les dialectes étaient un phénomène vital (dans tous les sens du mot), il me semble utile d'esquisser la situation de la philologie/linguistique romane à l'époque de Haust : d'où venait-on, où allait-on, quelles étaient les aspirations, quelles étaient les motivations, quelles étaient les convictions ? Pour retracer cette histoire, je laisserai parfois la parole aux protagonistes.

Jean Haust est né en 1868 : c'est l'année où mourut August Schleicher, avant-coureur — et selon certains, le premier — des néo-grammairiens ; c'est à lui qu'on doit le modèle de l'arbre généalogique (élaboré simultanément par Schleicher et par Čelakovsky), c'est à lui qu'on doit l'hypo-

⁽³⁾ Sur l'œuvre et la personnalité de Haust, voir les notices de LEGROS (1946), REMACLE (1946-47, 1966), PIRON (1947), DOPPAGNE (1946), JUD (1946-47), BRUNEAU (1947) ; COUNET (1990 : 21-28, 98-99), LECHANTEUR (1994). Pour la bibliographie de Haust, voir les *Mélanges... J. Haust* (1939 : 7-19) et LEGROS (1946 : 37-40), et ci-dessus.

⁽⁴⁾ Voir PIRON (1947) et REMACLE (1946-47).

thèse (darwinienne) d'une évolution naturelle de la fonction (biologique) du langage, c'est à lui qu'on doit les linéaments d'une théorie morphologique, et c'est également à lui qu'on doit de remarquables études dialectologiques et ethnographiques sur le lithuanien et sur le polabe⁽⁵⁾. Cette filière dialectologique sera la veine centrale de notre étude, prenant ainsi son point de départ dans le rapprochement entre la date de naissance du romaniste et walloniste que fut Jean Haust et la date de mort d'un indo-européaniste qui ne s'est pas spécifiquement occupé de langues romanes (tout en possédant une excellente formation dans l'étude du latin vulgaire)⁽⁶⁾. Ce rapprochement n'est pas fortuit, par pure coïncidence de dates : c'est que la philologie romane, comme discipline scientifique et universitaire, a largement hérité de la linguistique indo-européenne et s'est pendant longtemps développée en étroite liaison avec celle-ci, tout en apportant des élargissements et des critiques.

La philologie romane est une création du XIX^e siècle ; elle relève de cet ensemble que Carl Mager désigna, en 1840, par le terme de « moderne Philologie »⁽⁷⁾, domaine qui a eu d'abord une identité négative, étant défini par son opposition avec la philologie classique. Cette « néophilologie », qui s'infiltra dans les *curricula* des universités allemandes, aura beaucoup de difficultés à se faire reconnaître comme discipline scientifique : le prestige de l'*« Altphilologie »* était tel que les instances officielles considéraient toute étude d'une langue n'ayant des attestations qu'à partir de l'époque

(5) Il est à regretter que cette dernière contribution, très importante, de Schleicher n'ait jamais été analysée par les historiens de la linguistique.

(6) Voir à ce propos les informations réunies dans SELDESLACHTS — SWIGGERS (1993).

(7) Voir CHRISTMANN (1987).

médiévale comme une connaissance « pratique », n'exigeant pas de solide formation scientifique. Cette situation explique à la fois des disparités structurelles — comme l'accouplement des langues romanes avec les langues germaniques (à l'exception de l'allemand, objet de la « Deutsche Philologie »⁽⁸⁾) — dans des chaires composites (Friedrich Diez n'a jamais eu une chaire de philologie romane au sens propre)⁽⁹⁾, et des bizarries à allure anecdotique, comme le fait qu'à l'Université de Munich le séminaire de « néophilologie » avait pour local la prison de l'université, les cours ne pouvant avoir lieu si la prison était occupée par des étudiants expiant leur punition ou ayant noyé leur chagrin dans l'ivresse. La néophilologie a dû conquérir sa place comme discipline universitaire face à la philologie classique, et cette lutte a duré jusque dans la deuxième moitié du XIX^e siècle⁽¹⁰⁾.

Mais, heureusement, le sort d'une discipline n'est pas — ou n'était pas encore, à cette époque — déterminé par sa position institutionnelle au sein des programmes universitaires (ni par le nombre d'étudiants inscrits...) : il dépendait davantage de grandes réalisations, d'œuvres puissantes qui — souvent en marge des matières d'enseignement universitaire — établissent le prestige, ou fournissent même la raison d'être de la discipline. Pour la philologie romane, ces grandes réalisations étaient l'œuvre d'une poignée

⁽⁸⁾ Celle-ci fut érigée en discipline autonome en 1842.

⁽⁹⁾ Les premières chaires de philologie romane (à l'exclusion de langues germaniques) furent celles d'A. TOBLER (Berlin, 1867) et d'E. BOEHMER (Strasbourg, 1872).

⁽¹⁰⁾ Voir à ce propos CHRISTMANN (1985) et SWIGGERS (1989).

d'hommes⁽¹¹⁾, comme Lorenz Diefenbach⁽¹²⁾, August Fuchs et, bien sûr, Friedrich Diez.

Friedrich Diez⁽¹³⁾, auteur d'une grammaire et d'un dictionnaire comparatifs des langues romanes, ainsi que d'études sur la littérature romane médiévale, était certes un savant de cabinet, mais il était bien conscient de l'importance de l'étude des dialectes. Dans la préface de son *Ety-mologisches Wörterbuch der romanischen Sprachen*, il écrivait :

« Etwas habe ich durch vieljährige erfahrung auf diesem gebiete gelernt, was sich zwar von selbst versteht, aber nicht von allen verstanden sein will ; daß zu wissenschaftlich sicherem urtheile sich nur *der* durcharbeitet, der den gesammten wortvorrath der sprache bis in ihre mundarten hinein zu bewältigen nicht ermüdet. Wer nicht so weit vorzudringen lust hat, der beklage sich nicht, wenn er jeden augenblick den boden verliert. Es ist kein wunder, wenn manche auf andern sprachgebieten ausgezeichnete forschner auf dem romanischen so oft fehlgreifen, da sie nur das einzelne in einer bestimmten gestalt auffassen, ohne seine geschichte und seine beziehungen nach allen seiten hin erkannt zu haben [...] »

Die volksmundarten bieten der forschung ein unschätzbares nie zu erschöpfendes material, welches häufig über buchstabenverhältnisse und begriffsentwicklung überraschenden aufschluß gibt : ich habe sie daher überall zu rathe gezogen, so weit die mir gestatteten hülfsmittel ausreichten, ihnen auch zuweilen beispiels halber kleine artikel vergönnt. Schade, daß wir nicht über recht viele derselben so einsichtige und gewissenhafte untersuchungen besitzen wie über das wallonische » (Diez 1853 : VIII, XI).

(¹¹) Pour une analyse du contexte d'émergence des études comparatives dans le domaine roman, voir SWIGGERS — DESMET (1996).

(¹²) Sur la contribution de DIEFENBACH aux études romanes, voir SWIGGERS (1995).

(¹³) Sur DIEZ, voir les chapitres qui lui sont consacrés dans GAUGER — OESTERREICHER — WINDISCH (1981) et dans VÄRVARO (1968).

Ce dernier coup de chapeau est adressé à Lambert Remacle et à Charles Grandgagnage⁽¹⁴⁾, auteurs de deux ouvrages lexicographiques que Diez a utilisés avec profit.

La préface du dictionnaire étymologique de Diez comporte un autre passage très important pour notre propos : c'est celui, tout au début de la préface, où Diez oppose l'étymologie fantaisiste, non contrôlée, non critique, à l'étymologie critique :

« Die aufgabe der etymologie ist, ein gegebenes wort auf seinen ursprung zurückzuführen. Die zur lösung dieser aufgabe angewandte methode ist aber nicht überall dieselbe : leicht lässt sich eine kritische und eine unkritische wahrnehmen. Die unkritische nimmt ihre deutungen auf gut glück aus einer äusserlichen ähnlichkeit der form, oder erzwingt sie bei geringerer ähnlichkeit, ja selbst bei gänzlicher verschiedenheit derselben, durch eine reihe willkürlich geschaffener mittelglieder. Ein in seinem grundsatze so fehlerhaftes verfahren, dessen ungeachtet doch da, wo witz und divinationsgabe nicht fehlten, mancher treffliche wurf gelang, hat bei vielen die ganze etymologische kunst in discredit gebracht, während sie sich andern durch die leichtigkeit ihrer ausübung, wozu sich jeder ohne beruf und vorbereitung aufgelegt fühlte, empfahl. Jene irren in ihrer abneigung, diese in ihrer zuneigung. Im gegensatze zur unkritischen methode unterwirft sich die kritische schlechthin den von der lautlehre aufgefundenen principien und regeln, ohne einen fußbreit davon abzugehen, sofern nicht klare thatsächliche ausnahmen dazu nöthigen ; sie bestrebt sich dem genius der sprache auf der spur zu folgen, ihm seine geheimnisse abzugewinnen ; sie wägt jeden buchstaben und sucht den ihm in jeder stellung zukommenden werth zu ermitteln. Und doch, wie wenig vermag sie oft, wie zweifelhaft sind ihre erfolge ! Das höchste, was der etymologe erreicht, ist das bewußtsein wissenschaftlich gehandelt zu haben ; für absolute gewißheit hat er keine gewähr, eine unbedeutende notiz kann ihm das mühsam erworbene zu seiner beschämung unversehens unter den füßen wegziehen. Dergleichen wird bei jeder

(¹⁴) Sur Charles GRANDGAGNAGE (et son *Dictionnaire étymologique de la langue wallonne*), voir HAUST (1908), FELLER (1932) et BOUTIER (1995).

forschung vorkommen, bei der etymologischen gehört es zu den täglichen erfahrungen, die auch dem scharfsinnigsten nicht erlassen werden. Darum bescheidenheit, selbst wo alles unsre deutungen zu unterstützen scheint ! » (Diez 1853 : VII-VIII).

L'œuvre de Diez — qui a profité des apports de précurseurs comme Henri Pascal de Rochegude (*Essai d'un glossaire occitanien*, 1819), August-Wilhelm Schlegel (*Observations sur la langue et la littérature provençales*, 1818), François-Juste-Marie Raynouard (*Grammaire romane, ou grammaire de la langue des troubadours*, 1816 ; *Éléments de la grammaire de la langue romane*, 1816) — a marqué de toute son empreinte le développement des études romanes. L'avantage particulier que présente la romanistique par rapport à la grammaire comparée indo-européenne, à savoir l'accès plus direct au *terminus a quo* et la disponibilité d'une documentation plus étoffée dans le temps et dans l'espace, a eu pour résultat que la linguistique romane s'est développée comme une branche diachronique à valeur méthodologique exemplaire : l'abondance des données sur le latin et sur l'histoire ancienne des langues ainsi que sur les variétés dialectales romanes permet de retracer les innovations et les maintiens entre le stade ancestral et les étapes ultérieures, de définir les critères de distinction entre la couche populaire et la couche savante dans le lexique et de déterminer les rapports plus ou moins étroits de parenté. Le mérite de Diez, qui s'est inspiré de l'exemple de Jacob Grimm, est d'avoir compris les capacités de recréation et de restructuration d'un état de langue variable, d'avoir maîtrisé l'histoire complexe de langues constituant un ensemble plus ou moins unifié, défini par sa constitution historique, et d'avoir distingué phénomènes pan-romans et innovations « plus locales ». Dans sa grammaire et dans son dictionnaire étymologique Diez a posé les bases de la linguistique romane comparée : il y identifie correctement la place des

langues romanes à l'égard du latin (vulgaire), applique avec un vrai sens de méthode les lois phonétiques de la grammaire historique, reconnaît le mécanisme de l'analogie (dans la morphologie verbale) et distingue les mots hérités (*Naturproducten*) et les mots savants (*Kunstproducten*) — distinction qui sera ultérieurement précisée⁽¹⁵⁾ par Auguste Brachet dans sa *Grammaire historique de la langue française* (1867) et dans son *Dictionnaire des doublets ou doubles formes de la langue française* (1868).

L'œuvre de Diez a reçu un accueil enthousiaste — et cela à une époque de haute tension politique — en France, où autour de Gaston Paris et Paul Meyer s'est constitué un groupe de romanistes qui ont modelé la philologie romane sur un concept scientifique mettant à l'avant-plan deux critères : (1) le maniement d'un corpus de documentation aussi complet et aussi fiable que possible ; (2) l'emploi d'une méthode historico-comparative qui respecte la régularité du développement des langues. C'est cette philosophie — ou ce style de recherche scientifique — qui est inculquée aux élèves⁽¹⁶⁾ qui fréquentent les cours de l'École pratique des Hautes Études et de l'École des Chartes et qui, le dimanche matin, se rendent chez Gaston Paris pour participer à son séminaire. Du coup, une nouvelle mentalité de recherche s'installe en philologie, et Gaston Paris, en harmonie avec son collègue classiciste et indo-européaniste Michel Bréal, s'en fait le porte-parole. Le glas a sonné pour

(¹⁵) BRACHET a dégagé avec netteté les caractères spécifiques permettant de reconnaître les mots d'origine populaire et les mots d'origine savante : (a) la persistance de l'accent latin ; (b) la suppression de la voyelle brève ; (c) la chute de la consonne médiane. Cf. DESMET — SWIGGERS (1992).

(¹⁶) Comme le dut constater G. PARIS avec une certaine amertume, il s'agissait surtout d'étudiants étrangers.

la philologie à base impressionniste. En 1884, Gaston Paris éreinte dans un compte rendu très sec l'ouvrage d'Henri Bordier (¹⁷) sur *Philippe de Remi, sire de Beaumanoir, juris-consulte et poète national de Beauvaisis*, en faisant observer que l'ouvrage ne répondait pas aux exigences de l'école philologique allemande, principes que Gaston Paris avait faits siens. Et en réponse à des lettres de Bordier, Gaston Paris rétorqua qu'il n'acceptait aucune des étymologies de l'auteur :

« Quant aux étymologies de ce glossaire, outre qu'elles reposent le plus souvent sur une traduction erronée, elles dépassent en fantaisies déréglées tout ce qu'on avait jamais lu. Je regarde le point de vue où vous êtes comme aujourd'hui tout à fait dépassé (pardon du pédantisme que je suis obligé d'étaler, mais je ne sais pas parler autrement que sérieusement et sincèrement), et il me paraît inutile de le combattre. Nous formons des élèves qui sauront la phonétique et, pour ceux-là, les étymologies hasardées seront condamnées d'avance. Voilà pourquoi, tout en me croyant obligé de signaler les erreurs philologiques d'un historien éminent, je ne crois pas utile de les réfuter publiquement » (Champion 1927 : 515-516).

Les années 1860 et 1870 ont été déterminantes pour la mise en place institutionnelle de la philologie romane en France : en 1868, G. Paris entre à la Section des sciences historiques et philologiques de l'École pratique des Hautes Études et en 1872, il succède à son père dans la chaire de langue et littérature françaises du Moyen Age, au Collège de France ; la même année, il fonde avec Paul Meyer la revue *Romania*, et en 1875, il crée, avec Paul Meyer, la « Société des anciens textes français ». L'importance stratégique de Gaston Paris ne se limita pas au contexte français : il fut aussi le maître de plusieurs élèves étrangers qui allaient

(¹⁷) BORDIER avait attaqué, dès les années 1850, la méthode philologique de DIEZ ; ce dernier reçut l'appui de philologues comme G. PARIS et Ch. GRANDGAGNAGE ; cf. SWIGGERS (1991a) et BOUTIER (1995).

devenir les premiers titulaires de chaires de philologie romane dans leur pays, comme ce fut d'ailleurs le cas de Maurice Wilmotte, premier titulaire d'une chaire de philologie romane en Belgique et ancien élève de Gaston Paris, de Paul Meyer et d'Arsène Darmesteter, ainsi que de quelques romanistes allemands. Plusieurs romanistes belges de la première génération — Georges⁽¹⁸⁾ et Auguste Doutrepont, François Béthune et Alphonse Bayot — ont étudié chez Gaston Paris, ou ont été en contact épistolaire avec lui⁽¹⁹⁾.

Dans son approche linguistique⁽²⁰⁾, Gaston Paris se montra fidèle aux principes de l'école néo-grammairienne. Il acceptait la primauté de la grammaire historique (au détriment de l'orientation synchronique) et adhérait aux principes des lois phonétiques et de l'analogie. Dans son cours de Grammaire historique de la langue française, professé en 1868 à la Sorbonne, Gaston Paris affirme « que le développement du langage est *dirigé* par des lois qui lui sont propres, mais rigoureusement *déterminé* par des conditions historiques » ; il répétera ce point de vue en 1888, dans son texte classique « Les parlars de France »⁽²¹⁾, et en 1900 dans

(¹⁸) Rappelons que c'est avec Georges DOUTREPONT comme co-auteur que Jean Haust a publié son premier article, sur les dialectes wallons de la province de Liège (DOUTREPONT — HAUST 1892).

(¹⁹) Pour un aperçu, avec des indications bibliographiques plus poussées, voir DESMET — SWIGGERS (1990).

(²⁰) Pour une analyse des conceptions linguistiques de G. PARIS, voir DESMET — SWIGGERS (1996).

(²¹) « À travers les formes infiniment variées qu'ils ont revêtues et revêtent aujourd'hui, nos mots français et patois, pour une immense majorité, se ramènent à des mots du latin vulgaire, dont les sons se sont transformés insensiblement d'après des lois aussi rigoureuses que délicates, dont les fonctions et les sens ont subi des changements parallèles » (Paris 1888 : 172).

son compte rendu de l'article d'Eduard Wechssler sur les Lautgesetze :

« [Selon M. Wechssler] il y a des lois phonétiques, et ces lois, comme telles, ne souffrent pas d'exception. Je n'ai pas besoin de dire, quant à moi, que j'adhère à cette solution ; je la regarde même comme tellement évidente qu'il suffit de l'énoncer pour qu'elle s'impose. Tout ce qu'on lui a objecté repose sur un malentendu : les dérogations que l'on constate dans toute langue aux lois qui régissent, à un moment et dans un lieu donnés, les mutations phonétiques — car il ne s'agit que de cela —, sont innombrables ; mais *elles n'ont jamais un caractère phonétique* ; elles sont des perturbations apportées par des circonstances extrêmement diverses au jeu régulier des lois phonétiques. J'hésiterais davantage à assimiler les lois de mutation phonétique aux lois naturelles : celles-ci agissent toujours de même dans les mêmes conditions ; celles-là ne peuvent subir cette épreuve, les conditions où elles agissent n'étant jamais deux fois les mêmes : elles ne sont que le résultat de constatations faites dans le passé ; elles ne peuvent être appliquées à l'avenir. Il faut donc prendre ici le mot de *lois* dans un sens particulier et restreint (on trouverait des faits analogues dans la géologie par exemple) ; mais nier qu'il en existe ce serait admettre dans une évolution naturelle des faits fortuits, c'est-à-dire des effets sans cause, ce qui est absurde » (1900 : 583-584).

Mais Gaston Paris demeura avant tout un philologue travaillant sur des textes et cela explique sa position très ambiguë quand on le voit placé devant le problème de la diversification linguistique. Dans sa *Leçon d'ouverture* sur la grammaire historique de la langue française, Paris perçoit un antagonisme entre le « développement organique » d'une langue et la « culture littéraire, qui manie la langue despotiquement, sans en connaître la nature et les lois intimes, [et qui] introduit souvent l'arbitraire et le conventionnel » (1868 : 11-12). L'écueil d'une telle position ambiguë devient manifeste quand G. Paris quitte son rôle d'historien de la langue et assume une position plus théorisante. En 1888, G. Paris, partant de l'idée qu'il n'y a pas de limites dialec-

tales précises et qu'il n'existe que des traits linguistiques qui entrent respectivement dans des combinaisons diverses, conclut qu'il n'y a réellement pas de dialectes.

« Il suit de là que tout le travail qu'on a dépensé à constituer, dans l'ensemble des parlers de la France, des dialectes et ce qu'on a appelé des « sous-dialectes », est un travail à peu près complètement perdu » (Paris 1888 : 163).

Un tel point de vue est intenable : d'une part, il ne laisse aucune place à la définition du dialecte par la superposition de traits linguistiques à valeur différenciatrice ; d'autre part, en faisant l'économie du concept de dialecte pour la situation gallo-romane (où il n'y aurait que des parlers populaires composant la langue), il rend paradoxale la notion de « dialecte ». En effet, si on lit bien le texte de Gaston Paris, la conclusion qui s'impose est qu'on ne peut parler de dialectes que là où on a affaire à des systèmes linguistiques qui ont comme fondement historique des ensembles de traits linguistiques différents. Mais à ce niveau-là, on retombe dans la distinction entre langues (et non entre dialectes) — en l'occurrence, celle entre les diverses langues romanes.

Heureusement, Gaston Paris était bien conscient de ses limites en tant que théoricien, et son importance pour la dialectologie réside dans l'élaboration d'un programme de recherche, s'appuyant sur les travaux de Gilliéron, Rousset, Cornu, et accueillant aussi la collaboration d'amateurs, ceux-ci se limitant à un relevé de faits au plan synchronique.

« Pour arriver à réaliser cette belle œuvre [dresser l'atlas phonétique de la France], il faudrait que chaque commune d'un côté, chaque son, chaque forme, chaque mot de l'autre, eût sa monographie, purement descriptive, faite de première main, et tracée avec toute la rigueur d'observation qu'exigent les sciences naturelles. Pour dresser de semblables monographies, il n'est pas besoin de posséder

des connaissances bien profondes, mais il est indispensable d'employer de bonnes méthodes [...] Ces conditions, cette méthode, on peut aujourd'hui les apprendre [...] Il existe à l'École des Hautes Études une conférence pratique spécialement consacrée à l'étude de nos patois dirigée par l'homme qui en a vraiment inauguré en France l'étude scientifique, M. Gilliéron » (Paris 1888 : 168).

La philologie romane — et plus globalement, la linguistique historico-comparative — avait en effet subi une réorientation, c'est-à-dire un changement de perspective et aussi une réarticulation méthodologique — dans les années 1880. Les comparatistes se rendaient compte du fait que non seulement la documentation dialectale était là, en accès direct, pour être explorée, dans sa grande richesse qui dépassait de loin celle des sources textuelles, mais qu'aussi et surtout la variation géographique avait un double intérêt heuristique : d'une part parce que la dispersion dans l'espace pouvait être correlée avec des couches chronologiques — ce qui conduirait les dialectologues de l'affirmation générale que les patois étaient leur histoire dans l'espace, à des thèses plus hardies comme celles de l'école de *neolinguistica* —, et d'autre part parce qu'on comprenait que si l'on voulait saisir les changements linguistiques du passé, il fallait examiner les processus qui se déroulaient à l'époque contemporaine. Si des néogrammairiens comme Brugmann et Osthoff considéraient la dialectologie comme une branche servant d'appui à la grammaire comparée, il s'avérerait bientôt qu'elle avait de quoi saper les fondements de l'édifice néogrammairien.

La raison en est que la dialectologie a permis de mettre en relief deux aspects du langage trop négligés par la grammaire comparée : sa stratification sociale et sa persistance comme fait humain, culturel et « vital ». Dans la reconnaissance de ces deux aspects, l'apport des romanistes a été déterminant, et leur impact, direct et indirect, sur l'œuvre

de Jean Haust a été considérable. Pour s'en rendre compte, il est utile de remonter, une nouvelle fois, à 1868.

En 1868 paraît le troisième et dernier tome du *Vokalismus des Vulgärlateins* de Hugo Schuchardt. L'auteur, exploitant un riche corpus de textes classiques et de sources épigraphiques, y critique les vues de philologues croyant à la mort et à la naissance de langues et opérant avec les notions de progrès et de corruption ; il vise par là entre autres des auteurs comme Émile Littré (22).

Mais l'apport fondamental du *Vokalismus des Vulgärlateins* réside dans la démonstration que l'évolution d'une langue est un processus complexe, à la fois par l'interaction entre innovation et maintien, par l'impossibilité de distinguer toujours nettement ce qui serait une évolution physiologique (mécaniste) et ce qui serait action analogique, par la différenciation d'une langue en fonction de couches sociales et de situations de communication, et par le contact entre langues. Schuchardt, en véritable linguiste général, a toujours tiré les conclusions théoriques de ses travaux d'étymologie, de grammaire historique ou de « sociolinguistique » (avant la lettre). En 1885 il publia son pamphlet *Über die Lautgesetze. Gegen die Junggrammatiker* où il mettait en doute le principe de la régularité absolue, sans exception, des lois phonétiques et celui, sous-jacent, de l'identité de conditions phonétiques pour l'innovation. Schuchardt prônait un retour à la diversité réelle des lan-

(22) Celui-ci répondra de façon courtoise à l'envoi du troisième volume par une lettre où il affirme son credo scientifique : « Monsieur, j'ai reçu votre 3^e volume du *Vokalismus*, et je vous en remercie. Ne craignez aucunement de m'avoir blessé par votre critique. Personne plus que moi ne reconnaît les droits de la discussion scientifique ; j'en use avec les autres ; et il ne me fâche pas qu'on en use avec moi ». Cf. SWIGGERS (1993).

gues, systèmes hétérogènes à la fois par leur histoire et par leur fonctionnement.

La critique de Schuchardt rejoignait celle de dialectologues comme Graziadio Ascoli, qui insistaient sur la nécessité d'étudier les langues « en situation réelle ». L'attention des philologues ne pouvait plus se fixer uniquement sur la lettre écrite : comprendre les langues, leur évolution et leur différenciation, cela impliquait que le philologue fût prêt à étudier les patois modernes, dans leur contexte naturel.

En 1888, Heinrich Morf, professeur à Berne à ce moment, publia son article « Die Untersuchung lebender Mundarten und ihre Bedeutung für den akademischen Unterricht », où il lança l'appel suivant :

« Drum hinaus mit unseren Studierenden an dieses Sonnenlicht und diesen stärkenden Hauch ! Hinaus mit ihnen ins Leben der Sprache, wo jederzeit gar viele Dinge sich ereignen, von welchen sich die ausschließlich am geschriebenen toten Wort großgezogene Schulweisheit nichts träumen lässt ; wo der Untersuchung ein komplettes sprachliches Material zur Verfügung steht » (Morf 1888 : 197).

Quelques années plus tard, son élève Louis Gauchat commença son travail d'enquête sur le fribourgeois qui devait conduire au projet du *Glossaire des patois de la Suisse romande* (sous la direction de J. Jeanjaquet, E. Tappolet et L. Gauchat). Gauchat, qui avait d'abord souscrit à la thèse du caractère factice des limites dialectales (cf. Gauchat 1890), dut reconnaître, en 1903, qu'un dialecte pouvait être défini par un ensemble de traits différenciateurs et que cette unité relativement homogène pouvait être rattachée à des données politiques et culturelles. L'idée lui avait été inspirée par la lecture d'un article de Horning (1893) ; en 1903, Gauchat l'appliqua aux dialectes de la région de Fribourg. Dans la deuxième partie de son article, Gauchat

passe de la discussion des faits dialectaux à leur intégration dans des vues théoriques globales (23).

Après avoir rappelé la controverse entre Ascoli, Castets, Tourtoulon et Bringier, Horning, d'une part, et Meyer, Paris et Gilliéron, de l'autre, Gauchat observe que des limites assez nettes ont pu être établies entre wallon et picard, entre lorrain et bourguignon, entre provençal et piémontais, entre catalan et aragonais, entre gallo-italien et vénitien. Renvoyant aux travaux dialectologiques allemands (surtout Fischer 1895), il insiste sur le facteur des contacts, du trafic à l'intérieur d'une communauté et sur l'effet de ruptures dans le « Alltagsverkehr » :

« Wenn einmal mehrere Sprachdifferenzen mit derselben Grenze sich zusammengefunden haben, so ist die Möglichkeit der Entstehung noch weiterer Grenzen mit demselben Verlauf dadurch erleichtert, dass der Sprachverkehr mit jeder neuen Differenz, wenn auch nur unbedeutend, erschwert wird. Gegenüber P. Meyer, der die Möglichkeit des sich Treffens zweier Lautgrenzen fast in den Bereich der Unmöglichkeit stellt, konstatieren wir hier in dem allgemeinen Wirwarr der Lautgrenzen die Existenz von Hauptsträngen, und zwar gehen diese, entgegen der Ansicht von G. Paris, mit politischen Grenzen da zusammen, wo natürliche Verkehrshinderisse vorliegen » (Gauchat 1903 : 384-385).

Tirant profit des recherches de Haag (1898), Gauchat insiste sur l'idée qu'il y a des faisceaux de lignes (d'isoglosses) qui définissent des paysages linguistiques « nucléaires » (*Kernlandschaften*). Ceux-ci doivent être étudiés dans leur perspective historique (cf. Wrede 1902), et pour la Suisse romande, Gauchat précise les contours des

(23) Sur les conceptions de Gauchat à propos du changement linguistique, voir SWIGGERS (1990).

différents paysages dialectaux⁽²⁴⁾, qui ont une explication politique et culturelle (Gauchat 1903 : 390-391)⁽²⁵⁾. La réalité des dialectes est donc un fait historique et ce n'est que par des raisonnements abstraits (cf. Gauchat 1903 : 395-396) ou en se basant sur un *a priori* discutable qu'on peut la nier. C'est surtout l'*a priori* du « dialecte complètement homogène, hautement spécifique et distinctif » que Gauchat attaque. Il sape cet *a priori* par trois arguments :

(1) Le dialecte ne peut jamais être une entité qui ne partage pas certaines de ses caractéristiques avec d'autres dialectes : en effet, le dialecte n'est pas une espèce naturelle discrète, mais une *fonction* sociale, qui se réalise de façon variable — d'où des évolutions différenciatrices — sur un espace de communication, où s'observe une dialectique entre l'expression individuelle et le sentiment d'une unité sociolinguistique.

« Nur darin sind wir längst einig, dass die Sprache kein Organismus ist, sondern eine inter-individuelle Funktion, die wenigstens im Moment zwei Personen voraussetzt, wobei der Hörende so wichtig ist als der Sprechende ? In Wirklichkeit vertreten aber nicht zwei, sondern viele oder sehr viele Personen, deren Zahl von 2 bis 10 000 und darüber hinaus schwanken kann, denselben Dialekt. Und alle

(²⁴) « Es lassen sich schon jetzt deutlich Landschaftsdialekte erkennen, die durch eine ganze Anzahl von Linien oder kreuz und quer durchfurchte Übergangsgebiete von Nachbarlandschaften abgegrenzt und selber durch wenige, in Wirklichkeit meist geringfügige Züge in Unterdialekte eingeteilt sind. Diese kleinen Unterschiede heben die linguistische Einheit der betreffenden Landschaften nicht auf. Solche Kernlandschaften sind z.B. das Gros-de-Vaud, der Berner Jura vom Norden bis zur Linie La Ferrière-Tramelan-Court, die Montagne Neuchâteloise von La Brévine bis La Ferrière, das Val-de-Travers, niederer Teil, das Greyzerland, der Kanton Genf » (Gauchat 1903 : 389).

(²⁵) Voir les remarques intéressantes sur les 34 frontières qui passent entre les villages de La Brévine et de Cerneux-Péquignot (GAUCHAT 1903 : 392).

diese Personen tragen in denselben ihre wechselnden Auffassungen der Dinge hinein, ihr verschiedenes Temperament, sie variieren den Dialekt nach der Verschiedenartigkeit ihrer kulturellen Stellung. Trotzdem besitzen alle Angehörigen eines Dialektes etwas Gemeinschaftliches, an dem man sie erkennt, das in ihnen, wenn sie in der Fremde zusammentreffen, ein freudiges Heimatgefühl weckt » (Gauchat 1903 : 396).

(2) Le dialecte s'insère dans un paysage linguistique qui est en principe continu ; cela explique qu'à la « périphérie » du dialecte, il y a une plus grande fluctuation (Gauchat 1903 : 397). Mais cela ne justifie pas le rejet de l'existence de dialectes. L'espace continu peut être divisé en des *centres* distincts, ayant une individualité qui s'explique par des facteurs historiques (politiques et culturels) et géographiques.

« Aber das gegenseitige Verhältnis der Dialekte ist viel zu kompliziert, als dass es durch eine so einfache Formel, wie die Farben des Regenbogens, versinnbildlicht werden könnte. Wenn die Farben die Art der Abgrenzung der Mundarten illustrieren sollen, so würde ich eher an eine Lagerung von Wasserfarben denken. Gesetztzt, man bemalte die Gegend, welche eine Spracherscheinung bedeckt, mit einer Nuance, die anderen Ausbreitungsgebiete mit je anderen Nuancen, so würde im Zentrum eine charakteristische Mischfarbe entstehen und die Ausdehnung des Dialektkernes bezeichnen (= Kernlandschaft). Von einem Kern zum anderen würden mannigfache Übergänge führen » (Gauchat 1903 : 397).

(3) Aucun dialecte n'est homogène : les individus parlant un dialecte évoluent dans leurs habitudes linguistiques et sont ainsi les agents d'une différenciation, qui peut aboutir à une scission de la communauté linguistique.

La différenciation linguistique — qui s'opère dans n'importe quelle communauté et qui se répète dans l'histoire du morcellement d'une « langue unitaire » (par ex. le latin vulgaire diffusé dans ce qui sera plus tard la « Romania ») — a

une chronologie spécifique et un rythme déterminé⁽²⁶⁾. Elle peut être modifiée par des facteurs historiques (redistribution du pouvoir politique ou économique ; modification des zones d'influence culturelle). Tout cela ne rend que plus complexe le changement linguistique et accroît la difficulté de l'analyse du paysage dialectal.

En 1905, Gauchat publie sa célèbre étude sur « L'unité phonétique dans le patois d'une commune » : étudiant le parler de Charmey, il analyse le langage comme production individuelle et comme fonction sociale.

Dans l'étude sur le patois de Charmey, Gauchat ne contredit pas les conclusions de son travail de 1903, mais il les complète par des vues nuancées sur la fonction sociale du dialecte et sur l'hétérogénéité du parler même à l'échelle du patois⁽²⁷⁾. La dialectique de l'unité et de la variété que

(²⁶) « Das Tempo der geographischen Abänderung ist nicht gleichmäßig, der Lautcharakter verändert sich vielmehr bald langsam, bald ruckweise (Linienbundel) » (GAUCHAT 1903 : 339).

(²⁷) « L'unité du patois de Charmey, après un examen plus attentif, est nulle : l'influence du français se fait sentir un peu dans la flexion, beaucoup dans la syntaxe patoise, très fortement dans le vocabulaire ; on entend parler d'autres dialectes fribourgeois, qui, sans exercer une influence notable sur l'évolution du patois de Charmey, en détruisent quelque peu l'unité par le maintien de certaines articulations étrangères, en dépit de toute volonté d'assimilation ; l'analyse a créé toutes sortes de formations morphologiques qui continuent à se disputer la première place ; la langue a cessé d'enrichir son bagage lexicologique, mais le patrimoine surabondant offre plus souvent qu'on ne le pense plusieurs termes pour exprimer la même idée ; le même mot est prononcé différemment, par tous les habitants du village, des plus âgés aux plus jeunes, selon le rythme de la phrase ; enfin (...) le patois est sillonné d'une bonne demi-douzaine de lois phonétiques (...) ; tout cela sans compter les petites inflexions phonétiques propres à l'individu, les différences du langage intérieur, qui président au choix des mots, des formes, règlent la rapidité du discours, etc. » (GAUCHAT 1905 : 222).

l'auteur avait reconnue dans le paysage dialectal, se retrouve à l'échelle microscopique : « Quel travail ai-je au fond accompli à Charmey ? J'ai étudié, d'une façon sommaire, environ 50 langues individuelles et je n'y ai rien trouvé d'individuel » (Gauchat 1905 : 231). On retrouve ici un fait analogue à celui de l'enchevêtrement d'isoglosses dans un paysage dialectal, donnant lieu à des cristallisations (en tant qu'unités relatives) : ces cristallisations peuvent se définir au niveau collectif (elles répondent alors à des dialectes) ou au niveau individuel (elles correspondent alors aux langues individuelles ou idiolectes). L'article de 1905 rejoint le contenu de celui de 1903 par l'insistance sur le rythme de l'évolution linguistique.

« On aurait tort de croire que les langues se transforment continuellement dans toutes leurs parties. Chaque phénomène, au contraire, a ses moments d'action et ses époques de relâche. Non pas que ce repos soit absolu. Les lois phonétiques naissent du contact des sons et de la répartition d'énergie sur le mot et la phrase. Ce contact, ces conditions d'accentuation sont toujours là. Le long procès de désagrégation et d'assimilation dure des siècles. Mais les effets de ce travail secret ne sont visibles que par moments. L'évolution, constante sur toute la ligne, amène des perturbations partielles appartenant à des époques déterminées. Ainsi la plupart des éléments du patois de Charmey paraissent immobiles à l'oreille de l'observateur, tandis que certains points seulement accusent un mouvement constatable » (Gauchat 1905 : 203 ; cf. *ibid.*, 195-196).

Gauchat y démontre non seulement que la notion de loi phonétique doit être nuancée (les lois phonétiques opèrent en *phases* à travers le lexique), mais aussi que les patois évoluent selon une tendance dynamique générale, tout en suivant un rythme différent :

« Les lois phonétiques ne sont pas identiques, selon moi, avec les défauts de la prononciation enfantine, avec des phénomènes comme *yes mwa* pour *laisse-moi*, *pizin'*, *epal*, pour *cuisine*, *étoile*. Ces défauts des petits Français constituent des possibilités de transformations phonétiques qui se retrouvent comme lois génériques dans

certaines phases des langues romanes, mais ils n'indiquent pas du tout *la marche que la langue française suit actuellement*. Le mot enfantin *trökiy = tranquille* (...) contient deux fautes, l'une individuelle et non symptomatique (*l = y*), l'autre générique et accusant le mouvement du parler commun (*ā = ð*). L'enfant dit *ð*, grâce à une loi phonétique en évolution » (Gauchat 1905 : 229).

De cette façon, la diversité est ramenée à la *langue* même : « Une langue ne contiendrait-elle pas en elle-même, par sa composition phonique, les éléments de son évolution ? » (Gauchat 1905 : 230).

L'attention de Gauchat glisse ainsi, de 1890 à 1905, vers la « face intérieure » du langage en tant que source de la variation linguistique. L'itinéraire qui va de la langue comme produit collectif à la langue comme système expressif, soumis à la différenciation individuelle et sociale, aboutit en 1908 et 1914 à deux articles, où Gauchat s'intéresse à la vie du langage, c'est-à-dire à l'élaboration du langage dans son rapport d'expressivité avec le monde des représentations : l'auteur explique le changement linguistique d'abord par la réactualisation qu'implique la constitution du langage intérieur dans chaque individu (celui-ci recouvrant à des associations), et par l'élaboration — le plus souvent par imitation et adaptation — du langage extérieur.

« Die Laute sind nicht die Atome, sondern die Moleküle der Sprache (...) Die Laute werden nicht sorgfältig aneinander gereiht, sondern sie durchdringen sich ; ein Vokal schlüpft oft ganz in einen Konsonanten hinein etc. Wir erkennen also, dass der Lautwandel assoziativen Charakter hat. Das heisst : Die Ursache des Lautwandes ist dieselbe, die wir schon als Basis der Entwicklung der innern Sprache gekennzeichnet haben » (Gauchat 1908 : 20) ;

« Die komposite Natur der Laute und ihre gegenseitige Anpassungstendenz erzeugen eine unendliche Variabilität der Lautmechanik » (Gauchat 1908 : 21) ;

« Da aber ein Ding nicht unzählige Eigenschaften hat, ist die Zahl der möglichen Assoziationen limitiert und dadurch eine

Grundlage für generellen Sprachwandel geschaffen » (Gauchat 1908 : 16).

Gauchat y ajoute encore d'autres facteurs : les contacts entre langues, la situation sociale, l'histoire culturelle et politique.

Si Heinrich Morf s'intéressait surtout à la mise en relation de frontières dialectales avec des limites administratives, socio-culturelles et géographiques — idée qu'il illustrera avec beaucoup de précision en 1911 (28) —, Louis Gauchat avait comme objectif fondamental la démonstration des principes individuel et collectif de la variation linguistique. Une troisième orientation est représentée par l'œuvre de Jules Gilliéron. Celle-ci se caractérise par la volonté de retracer la vie des langues dans tous les détails, quitte à postuler plusieurs étapes reconstruites correspondant à des « couches » de représentation linguistique. Gilliéron considérait la langue comme un phénomène biologique, soumis à des conditions déterminantes et contraignantes (29) : l'évolution des langues est une affaire de contraintes et de réactions à des altérations contraignantes. Pour repérer et reconstruire ces chaînes d'actions contraignantes et de réactions (de la part des locuteurs), il fallait maîtriser une documentation abondante, connaître la phonétique historique des parlers, percevoir les points faibles d'un système linguistique, et — surtout — avoir suffisamment d'imagination

(28) Cf. les conclusions de MORF (1911 : 36) : « Die Entwicklung eines Idioms, seine Ausbreitung, seine Beschränkung, sein Zurückweichen ist nicht durch die Grenzen des alten Volkstums gegeben, das einst die Grundlage gebildet hat, sondern ist durch die Kulturverhältnisse, besonders durch den Verkehr bedingt. Die Grenzen jenes Volkstums brauchen Sprachgrenzen weder zu werden noch zu bleiben. Sie werden und bleiben Sprachgrenzen nur insoweit als sie Verkehrsgrenzen sind ».

(29) Sur la visée dualiste de GILLIÉRON, voir CHAMBON — SWIGGERS (1995 : 488-489).

pour faire l'hypothèse à la fois de mots virtuels (les mots « fantômes ») et d'étapes intermédiaires dans les processus d'atteinte pathologique et de redressement thérapeutique.

En rétrospective, l'œuvre de Gilliéron fut importante, non par la technique d'explication étymologique qu'elle maniait — celle-ci était inimitable, signe de faiblesse méthodologique et, d'autre part, preuve de très grande originalité —, mais par la documentation sur laquelle elle reposait et par la conclusion générale qui se dégageait de l'ensemble. Cette conclusion générale était particulièrement attrayante pour les dialectologues étudiant les patois dans leur contexte naturel et dans le détail de leur bagage lexical : tout mot avait son histoire propre, et pour retracer cette histoire, il fallait une connaissance intime du dialecte. Cette conclusion générale devenait d'autant plus évidente que la documentation était abondante et présentée avec netteté : or, à cet égard, le travail accompli par Gilliéron et Edmont, même s'il ne couvrait que 639 points de l'aire gallo-romane, ne pouvait qu'impressionner le lecteur — que celui-ci fût dialectologue, lexicographe ou comparatiste. Le grand linguiste français Antoine Meillet n'hésita pas à signaler l'*Atlas linguistique de la France* comme une œuvre-maîtresse pour la linguistique historico-comparative et à affirmer, à plusieurs reprises, l'enrichissement méthodologique apporté par la géographie linguistique à la grammaire comparée⁽³⁰⁾.

L'*ALF* fut une œuvre extrêmement importante, non seulement parce qu'elle était liée à l'enseignement fécond de Gilliéron, qui a formé à l'École pratique des Hautes Études un très grand nombre de dialectologues, de philologues et

(30) Cf. MEILLET (1921b, c ; 1925 ; 1927 ; 1928). Voir aussi notre analyse dans SWIGGERS (1997).

de lexicographes, mais aussi parce que c'était le premier atlas étendu basé entièrement sur des enquêtes orales, dont les données étaient disponibles dans une notation phonétique. L'intérêt de l'*ALF* résidait dans le canevas de données qu'il proposait pour différents types (ou tempéraments) de chercheurs :

- les dialectologues voulant mener une enquête sur place⁽³¹⁾ ;
- les dialectologues (ou « linguistes géographes ») voulant mettre en carte un paysage dialectal (cf. l'enquête de Charles Bruneau sur les parlers d'Ardenne) ;
- les étymologistes voulant établir le rapport entre la transmission historique et la dispersion géographique (ce qui fut l'orientation initiale du *FEW*⁽³²⁾) ;
- les étymologistes-lexicographes (avec Antoine Thomas comme prototype⁽³³⁾).

Situé au carrefour de ces intérêts, l'*ALF* a été la source primordiale de nombreux travaux monographiques sur tel ou tel patois, le stimulus direct de projets d'envergure considérable, comme le *FEW*, l'atlas linguistique roumain, l'atlas linguistique de la Catalogne (*Atlas lingüistic de Catalunya*) et l'*ALW*. Et c'est là que nous retrouvons Jean Haust et ceux qui ont continué son œuvre⁽³⁴⁾.

Quand Jean Haust élabore le projet d'un atlas de la Wallonie, en 1924, il entame, à 56 ans, une œuvre qui est d'abord liée à l'enseignement qu'on vient de lui confier : en

⁽³¹⁾ Qu'on pense aux enquêtes de C. PULT (en 1897, domaine romanche), de M. BARTOLI (de 1897 à 1906, sur le dalmate) et de L. GAUCHAT.

⁽³²⁾ Cf. CHAMBON — BÜCHI (1995).

⁽³³⁾ Cf. ROQUES (1991 ; 1994) et SWIGGERS (1991b).

⁽³⁴⁾ Pour la bibliographie secondaire à propos de l'*ALW*, voir COUNET (1990 : 86-97).

1920, on avait créé pour lui une chaire de philologie wallonne⁽³⁵⁾. Le projet est en fait la récupération d'un ancien projet avorté, celui d'un dictionnaire général⁽³⁶⁾. Les bases théoriques du projet sont simples, sans doute trop simples, vu l'ambition de Haust : il s'agit de mener une enquête beaucoup plus étouffée que celle de l'*ALF* sur le territoire de la Belgique romane, avec un réseau beaucoup plus dense⁽³⁷⁾ (de près de 450 points à la fin, contre 23 points traités dans l'*ALF*). Conformément à la démarche suivie pour l'*ALF*, Haust envisage, au début, un traitement uniforme, par une seule personne, de toute la documentation, sinon à l'étape de l'enquête, du moins à celle de l'analyse des matériaux bruts⁽³⁸⁾. De plus, la récolte du trésor lexical de la Wallonie devait être la base d'un examen étymologique⁽³⁹⁾, d'où l'idée de reporter sur les cartes des données typisées.

Ce projet est élaboré à une époque où la linguistique générale, en Europe et aux États-Unis, s'est orientée vers la

(³⁵) Rappelons ici que Haust tenait la chaire d'étude philologique des dialectes wallons et Jules Feller, celle d'histoire de la littérature wallonne. En 1930, la chaire de Jean Haust est transformée en une chaire de « dialectologie wallonne » (en 1926, on avait créé une « Commission de Toponymie et de Dialectologie », au plan national).

(³⁶) Sur ce projet (remontant à 1904), qui s'appuyait sur un vaste réseau de collaborateurs, voir les articles de Marie-Guy BOUTIER et d'André GOOSSE dans ce volume.

(³⁷) Pour une mise en perspective du projet conçu par HAUST, voir POP (1950 : 64-75), l'introduction (p. 9-55) au tome I (1953) de l'*Atlas linguistique de la Wallonie*, COUNET (1990 : 21-28), et l'article de Jean-Pierre CHAUVEAU dans ce volume.

(³⁸) Le questionnaire fut préparé en 1924 (cf. HAUST 1924) ; il était basé sur ceux de l'*ALF* et de l'enquête de Charles BRUNEAU.

(³⁹) Sur les apports de HAUST à l'étymologie wallonne et romane, voir les articles de Max PFISTER, de Jean-Marie PIERRET et de Martine WILLEMS dans ce volume.

synchronie, vers la formulation d'un cadre théorique pour l'analyse des langues en niveaux structurels (phonologie et morphologie, dans la période 1924-1946). Mais s'il est à l'écart de ces développements en linguistique générale, le projet de l'*ALW* qu'a conçu Haust — tout comme les travaux d'étymologie wallonne de l'auteur (cf. Haust 1923, et les nombreuses notes d'étymologie wallonne publiées dans le *Bulletin du Dictionnaire wallon*, dans la *Romania*, dans *Les Dialectes belgo-romans*) — s'aligne parfaitement sur l'état contemporain de la linguistique romane, dont on sait qu'elle a raté le train du structuralisme, en axant ses intérêts sur ce qui était son côté fort, à savoir l'étude du lexique dans sa dimension historique et son extension géographique. Il suffit de penser ici à des entreprises comme le *FEW*, auquel Haust prêtera son secours, ou les atlas linguistiques comme l'*AIS* et l'atlas linguistique de la Catalogne.

La dialectologie — ou la géographie linguistique — a été dans le tiers de siècle qui a suivi la publication de l'*ALF* la discipline de proue en philologie romane. Il est vrai que les dialectologues romanistes ne sont pas parvenus à s'organiser à l'échelle mondiale — la « Société internationale de dialectologie romane », créée en 1908 par B. Schädel et J. Counson, n'a eu qu'une existence éphémère, de même que la *Revue* et le *Bulletin de dialectologie romane* —, mais les réalisations individuelles ou en équipe réduite réalisées entre 1910 et 1940 ont été remarquables, comme en témoigne la liste suivante⁽⁴⁰⁾ :

1909-1914. Iosif POPOVICI, *Dialectele române din Istria*

(40) Nous n'avons pas repris les titres complets dans la bibliographie de cet article ; on pourra les repérer facilement dans les histoires de la linguistique romane et dans la *Romanische Bibliographie* (où on trouvera également la mention d'éventuels comptes rendus).

1910. Georges MILLARDET, *Petit atlas linguistique d'une région des Landes : Contribution à la dialectologie gasconne*
1910. Georges MILLARDET, *Étude de dialectologie landaise*
1912. Karl SALOW, *Sprachgeographische Untersuchungen über den östlichen Teil des katalanisch-languedokischen Grenzgebietes*
1913. Fritz KRÜGER, *Linguistische Karten des languedokischen-katalanischen Grenzgebietes*
1913. Charles BRUNEAU, *Étude phonétique des patois d'Ardenne + Enquête linguistique sur les patois d'Ardenne + La limite des dialectes wallon, champenois et lorrain*
- 1914-15. Jules GILLIÉRON & Edmond EDMONT, *Atlas linguistique de la Corse*
1914. Adolphe TERRACHER, *Les aires morphologiques dans les parlers du Nord-Ouest de l'Angoumois (1800-1900)*
1917. Oscar BLOCH, *Atlas linguistique des Vosges méridionales*
- 1917-19. Friedrich SCHÜRR, *Romagnolische Mundarten. Sprachproben in phonetischer Transkription + Romagnolische Dialektstudien*
1919. Début des enquêtes d'Antonin DURAFFOUR sur le parler de Vaux-en-Bugey
1921. Max Leopold WAGNER, *Das ländliche Leben Sardiniens im Spiegel der Sprache. Kulturhistorische-sprachliche Untersuchung*
1923. Fin de la récolte des matériaux pour le *Vocabolario dei dialetti della Svizzera italiana* (C. SALVIONI)
- 1923-39. Antoni GRIERA, *Atlas lingüistic de Catalunya*
1925. L. GAUCHAT — J. JEANJAQUET — E. TAPPOLET, *Tableaux phonétiques des patois suisses romands, relevés comparatifs d'environ 500 mots dans 62 patois-types*
1925. Ugo PELLIS, *Questionario dell'Atlante linguistico italiano*
- 1928-40. Karl JABERG & Jakob JUD, *Sprach- und Sachatlas Italiens und der Südschweiz* (enquêteurs : P. Scheuermeier, G. Rohlfs, M.L. Wagner)
1930. Navarro TOMÀS, *Atlas lingüístico, cuaderno I*
1932. Rudolf HALLIG, enquêtes dans la Lozère
- 1933-35. Ugo PELLIS, enquêtes en Sardaigne
1935. Gerhard ROHLS, *Le gascon : étude de philologie pyrénéenne*

1936. Carlo BATTISTI, *Dizionario toponomastico atesino*
1936-39. Fritz KRÜGER, *Die Hochpyrenäen* (6 volumes)
1937-39. Enquêtes de Pierre GARDETTE sur le forézien
1938. Premier fascicule du *Dicziunari rumantsch-grischun* [premières enquêtes : 1899-1904]
1938-42. Sever POP ; Emil PETROVICI, *Atlasul lingvistic român + Micul atlas lingvistic român*
1939. projet du *Nouvel atlas linguistique de la France par régions*

Cette liste d'ouvrages dialectologiques contemporains des travaux de Haust risque de noyer ces derniers dans une masse informe. Notre seul but était de montrer que les études dialectales, souvent menées par des chercheurs attachés à leur terre natale, et presque toujours à forte empreinte diachronique, ont été une *tradition* (⁴¹) occupant l'avant-plan de la scène romanistique dans la première moitié de ce siècle. Mais il est juste, et tout à fait justifié vu les circonstances, d'insister sur le fait que l'œuvre de Haust occupe une place spéciale dans cet ensemble ; c'est qu'elle incarne la parfaite harmonie entre dialectologie, étymologie (et lexicographie historique) et philologie.

Dialectologue, Jean Haust l'était par son terrain d'action, par le territoire linguistique auquel il s'est voué, après avoir fait des études de philologie classique. Et nul n'a maîtrisé comme lui la vaste documentation qu'offrent les patois de la Belgique romane ; il a surpassé à cet égard son célèbre devancier, un de ses modèles (⁴²) d'ailleurs, Charles Grandgagnage.

Haust était, par sa visée scientifique, un étymologiste : à une époque où les études étymologiques, à l'échelle romane (avec Meyer-Lübke et Jud) et à l'échelle gallo-romane (avec

(⁴¹) Et en même temps un des « traits distinctifs » (cf. MALKIEL 1964) de la linguistique romane.

(⁴²) À côté d'Antoine THOMAS ; cf. HAUST (1939 : 27).

von Wartburg et Gamillscheg), ont connu un remarquable essor, Haust s'est illustré comme un des maîtres de l'étymologie gallo-romane, et tout particulièrement wallonne⁽⁴³⁾; son autorité était reconnue par des savants de premier rang comme von Wartburg, Gamillscheg et Thomas. Les *Étymologies wallonnes et françaises* (Haust 1923), publiées d'abord sous forme de notes et complétées ultérieurement par plusieurs articles, sont un jalon important dans la recherche étymologique ; dans sa pratique étymologique, Jean Haust se montrait avant tout un lexicographe diachronicien, évitant les conjectures trop peu appuyées par les faits et rédigeant, à l'instar d'Antoine Thomas, des notices étymologiques en tant qu'histoires de mots en miniature, qui tiraient tout leur profit de la documentation orale et des témoignages écrits, et qui formaient les pierres d'un vaste édifice, le dictionnaire du gallo-roman septentrional.

Dans sa démarche, Haust était un philologue⁽⁴⁴⁾, non un philologue de la lettre morte — même s'il est vrai qu'il nous a donné aussi de remarquables éditions d'anciens textes⁽⁴⁵⁾ et des glossaires —, mais un *philologos*, un ami, un observateur et un scrutateur de la parole vivante (aussi littéraire,

(43) Voir les contributions de Max PFISTER et de Jean-Marie PIERRET dans ce volume. On regrettera que Haust ne soit même pas mentionné dans l'aperçu des études étymologiques de Malkiel (1993).

(44) Il pratiquait aussi, avec un sens critique aiguisé, la « métaphilologie », comme en témoigne la chronique de philologie wallonne qu'il assurait (à partir de 1939 en collaboration avec ses disciples) dans le *Bulletin de la Commission de Toponymie et de Dialectologie*.

(45) Voir surtout son édition des trois plus anciens textes liégeois (*Le dialecte liégeois au XVII^e siècle*, Liège, 1921), suivie de celle des *Quatre dialogues de paysans* (Liège, 1939), et son édition, avec étude philologique, des médicinaires liégeois et namurois conservés à Darmstadt (*Médicinaire liégeois du XIII^e siècle et Médicinaire namurois du XV^e siècle*, Bruxelles, 1941).

comme le montre le zèle avec lequel il a dirigé la série « Nos dialectes ») (46). C'est de l'observation méticuleuse, respectueuse des faits — car les grandes qualités du philologue sont la précision, la rigueur et la modestie (comme Haust le rappela dans une note critique en 1944) (47) —, c'est de l'observation des mots, toujours en rapport avec les choses, que s'est nourrie la « philologie vivante » de Jean Haust. Et c'est là, dans cette association intime du mot et de la chose — qui fit l'objet du programme « Wörter und Sachen » de R. Meringer et H. Schuchardt — que nous touchons au cœur de l'œuvre de Jean Haust : le dictionnaire, l'atlas du wallon qu'il envisageait, était en effet inséparable d'une autre entreprise à laquelle Jean Haust était lié, celle du « Musée de la Vie wallonne » (48), dont le Service des Enquêtes a été créé en 1924. Et c'est bien dans cette recherche de la parole dialectale vivante que Jean Haust a été un véritable maître, élaborant non seulement des

(46) Sur Haust éditeur de textes littéraires, voir les contributions de Jean LECHANTEUR et d'Albert MAQUET dans ce volume.

(47) Voici ce qu'il reprochait à l'auteur d'une étude contestant les conclusions qu'il avait formulées dans son travail (HAUST 1942) sur « les bardes liégeois » : « Si j'avais à définir la philologie, je citerais, comme traits essentiels, prudence, précision méticuleuse, modestie, absolue objectivité, et autres vertus bourgeoises, terre à terre mais solides, rares chez ceux qui rêvent d'hypothèses merveilleuses et de brillantes synthèses. En ce sens, [X] ne me paraît guère avoir l'esprit philologique : sa trop généreuse imaginative se prête mal aux humbles besognes du métier. Quand [X] veut faire de la critique verbale, sa méthode est peu circonspecte, à fleur de texte, gauchie par des préoccupations, d'histoire littéraire. Le contresens est fatal » (HAUST 1943-44 : 123).

(48) Sur le rôle de Jean Haust dans cette initiative, voir l'article de Roger PINON dans ce volume.

ouvrages modèles⁽⁴⁹⁾ comme son *Dictionnaire liégeois* et l'*ALW* (paraissant à partir de 1953), mais ouvrant aussi des veines innovatrices, comme dans le remarquable ouvrage — réalisé en collaboration avec des spécialistes de la « chose » — sur la houillerie (Haust 1926), ou dans ses études sur la toponymie⁽⁵⁰⁾ et le blason populaire.

C'est en philologue double — celui du mot parlé et celui du mot écrit — que Jean Haust a fait œuvre d'étymologiste-lexicographe, de dialectologue et de toponymiste ; l'importance de cette double expérience a été mise en relief par lui-même :

« Le dialecte est éminemment conservateur : c'est un témoin précieux quand on sait l'interroger. La forme orale révèle un document comparable en valeur à la graphie ancienne : l'une et l'autre doivent se compléter, se corroborer mutuellement (...) Interpréter tour à tour ces deux données du problème, les confronter et tâcher de les concilier, telle est la saine méthode étymologique » (Haust 1940-41 : VIII).

Pierre SWIGGERS

F.N.R.S. belge

K.U.L.

Bibliographie

- BAL, Willy. 1966. *Introduction aux études de linguistique romane*. Paris : Didier.
- BOUTIER, Marie-Guy. 1995. « Charles Grandgagnage, Liège 1812 — Liège 1878 ». *Chronique de la Société de langue et de littérature wallonnes* 1995/4. [Encart central]
- BRUNEAU, Charles. 1947. « Jean Haust ». *Le français moderne* 15. 10-11.

(49) Sur l'œuvre lexicographique et sur la méthode lexicographique, dans le domaine wallon, de Jean HAUST, voir les contributions de Martine WILLEMS et de Michel FRANCARD dans ce volume.

(50) Voir à ce propos l'article de Jean GERMAIN dans ce volume.

- CHAMBON, Jean-Pierre — BUCHI, Eva. 1995. « 'Un des plus beaux monuments des sciences du langage' : Le *Few* de Walther von Wartburg (1910-1940) ». Dans : G. ANTOINE — R. MARTIN (éds), *Histoire de la langue française, 1915-1940*, 935-963. Paris : Éd. du C.N.R.S.
- CHAMBON, Jean-Pierre — SWIGGERS, Pierre. 1995. « Auto-perception d'une genèse : fragment d'une conférence inédite de Walther von Wartburg sur le *Few* (1951) ». *Revue de Linguistique romane* 59. 483-501.
- CHAMPION, É. 1927. « À propos de Philippe de Beaumanoir. Lettres inédites de Gaston Paris et de Henri Bordier ». Dans : *Mélanges de philologie et d'histoire offerts à M. Antoine Thomas par ses élèves et ses amis*, 507-519. Paris : H. Champion.
- CHRISTMANN, Hans Helmut. 1985. *Romanistik und Anglistik an der deutschen Universität im 19. Jahrhundert. Ihre Herausbildung als Fächer und ihr Verhältnis zu Germanistik und klassischer Philologie*. Stuttgart : Steiner.
- CHRISTMANN, Hans Helmut. 1987. « Programmatische Texte der frühen Neuphilologie : Mager (1840), Keller (1842), Elze (1845) ». Dans : W. NEUMANN — B. TECHTMEIER (éds), *Bedeutungen und Ideen in Sprachen und Texten*, 51-65. Berlin : Akademieverlag.
- COUNET, Marie-Thérèse. 1990. *Mots et choses de Wallonie*. Liège : SLLW.
- DESMET, Piet — SWIGGERS, Pierre. 1990. « Gaston Paris en zijn contacten met Belgische filologen ». *De Brabantse folklore en geschiedenis* 265. 64-71.
- DESMET, Piet — SWIGGERS, Pierre. 1992. « Auguste Brachet et la grammaire (historique) du français : de la vulgarisation scientifique à l'innovation pédagogique ». *Cahiers Ferdinand de Saussure* 46. 91-108.
- DESMET, Piet — SWIGGERS, Pierre. 1996. « Gaston Paris : aspects linguistiques d'une œuvre philologique ». Dans : R. LORENZO (éd.), *Actas do XIX Congreso Internacional de Lingüística e Filología Románicas (Universidade de Santiago de Compostela, 1989)*, vol. VIII, 207-232. A Coruña : Fundación « Pedro Barrié de la Maza, Conde de Fenosa ».
- DIEZ, Friedrich. 1853. *Etymologisches Wörterbuch der romanischen Sprachen*. Bonn : Marcus.
- DOPPAGNE, Albert. 1946. « Jean Haust (1868-1946) ». *Les Dialectes belgo-romans* 5. [sans pagination]

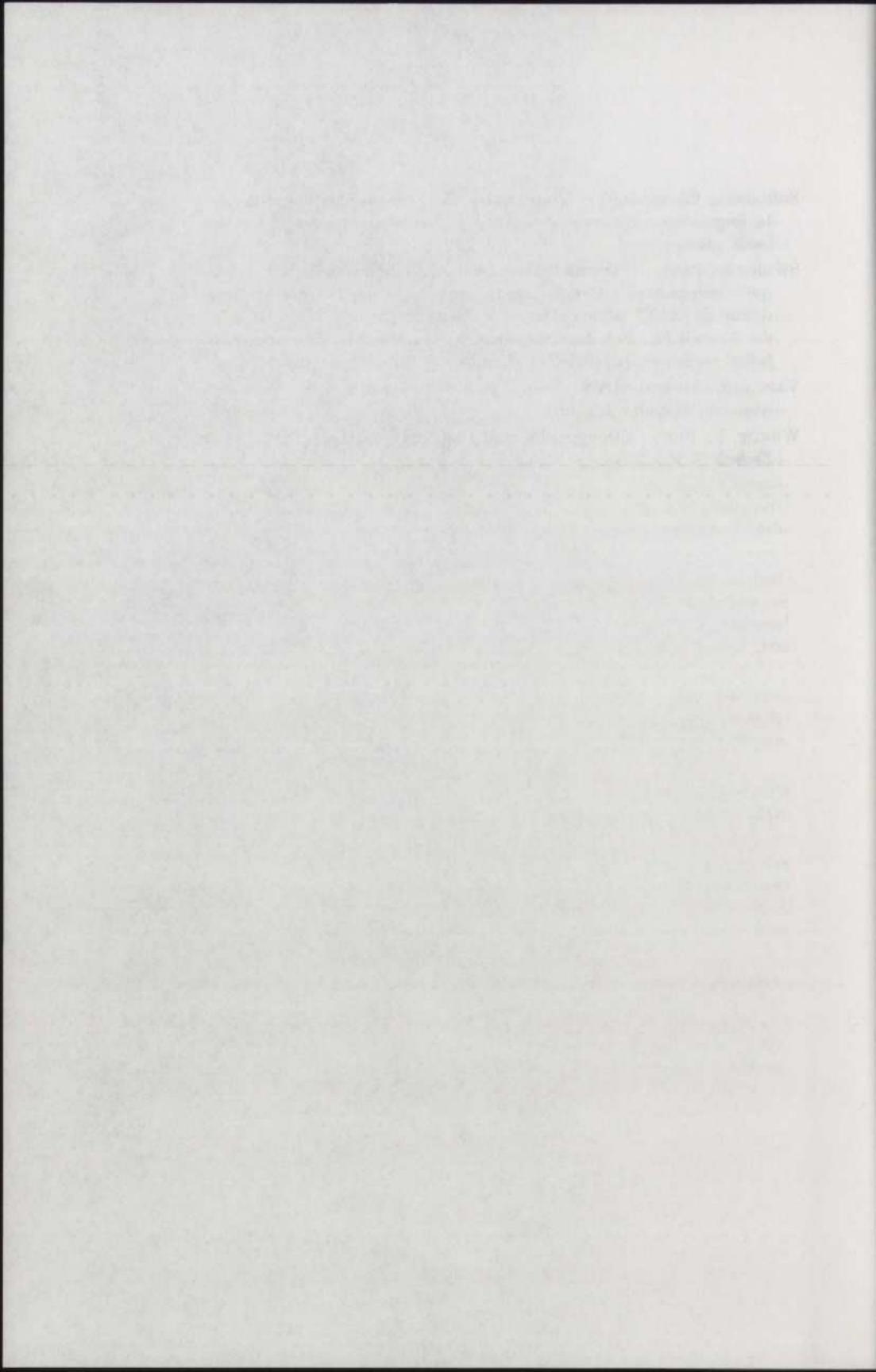
- DOUTREPONT, Georges — HAUST, Jean. 1892. « Les parlers du nord et du sud-est de la province de Liège ». *Mélanges wallons*, 11-64. Liège : Vaillant-Carmanne.
- FELLER, Jules. 1932. « L'œuvre linguistique de Charles Grandgagnage ». *Bulletin du Dictionnaire wallon* 17. 143-163.
- FISCHER, Hermann. 1895. *Geographie der schwäbischen Mundart*. Tübingen : H. Laupp.
- GAUCHAT, Louis. 1890. « Le patois de Dompierre (Broyard) ». *Zeitschrift für romanische Philologie* 14. 397-466.
- GAUCHAT, Louis. 1903. « Gibt es Mundartgrenzen ? ». *Archiv für das Studium der neueren Sprachen und Literaturen* 111. 365-403.
- GAUCHAT, Louis. 1905. « L'unité phonétique dans le patois d'une commune ». Dans : *Festschrift Heinrich Morf zur Feier seiner fünfundzwanzigjährigen Lehrtätigkeit von seinen Schülern dargebracht*, 175-232. Halle : Niemeyer.
- GAUCHAT, Louis. 1908. « Warum verändert sich die Sprache ? ». *Wissen und Leben* 2. [cité d'après la pagination du tiré à part]
- GAUCHAT, Louis. 1914. « An den Sprachquellen ». Dans : *Universität Zürich. Festgabe zur Einweihung der Neubauten, 18. April 1914, Sektion Phil. Fak. I*, 99-113. Zürich : Universität.
- GAUGER, Hans-Martin — OESTERREICHER, Wulf — WINDISCH, Rudolf. 1981. *Einführung in die romanische Sprachwissenschaft*. Darmstadt : Wissenschaftliche Buchgesellschaft.
- HAAG, Karl. 1898. *Die Mundarten des oberen Neckar- und Donaulandes*. Reutlingen : Königliche Realanstalt.
- HAUST, Jean. 1908. « Pour Charles Grandgagnage ». *Revue wallonne* 3. 157-164.
- HAUST, Jean. 1923. *Étymologies wallonnes et françaises*. Liège : Bibliothèque de la Faculté de Philosophie et Lettres.
- HAUST, Jean. 1924. *Questionnaire français-wallon*. [106 p. polygraphiées]
- HAUST, Jean (avec la collaboration de G. MASSART et J. SACRÉ). 1926. *La houillerie liégeoise. Vocabulaire philologique et technologique de l'usage moderne à Seraing-Jemeppe-Flémalle*. Liège : Vaillant-Carmanne.
- HAUST, Jean. 1933. *Dictionnaire liégeois*. Liège : Vaillant-Carmanne.
- HAUST, Jean. 1939. « Discours-remerciement prononcé lors de la remise des Mélanges Haust ». *La Vie wallonne* 20. 26-27.

- HAUST, Jean. 1940-41. *Enquête dialectale sur la toponymie wallonne.* Liège : Vaillant-Carmanne.
- HAUST, Jean. 1942. « La plaisante histoire des ‘Bardes liégeois’. Récréation philologique ». *Annuaire de la Commission communale de l’Histoire de l’Ancien Pays de Liège* 2. 503-506.
- HAUST, Jean. 1943-44. « À propos des ‘Bardes liégeois’. La fin d’une légende ». *Annuaire de la Commission communale de l’Histoire de l’Ancien Pays de Liège* 3. 118-124.
- HORNING, A. 1893. « Über Dialektgrenzen im Romanischen ». *Zeitschrift für romanische Philologie* 17. 160c-187.
- IORDAN, Iorgu — ORR, John. 1937. *An Introduction to Romance Linguistics. Its Schools and Scholars.* London : Methuen.
- JUD, Jacob. 1946-47. « Jean Haust, 10. Februar 1868 bis 23. November 1946 ». *Vox Romanica* 9. 396-400.
- LECHANTEUR, Jean. 1994. « Haust, Jean ». *Nouvelle biographie nationale* tome 3. 190-192. Bruxelles : Palais des Académies.
- LEGROS, Élisée. 1946. « Jean Haust (1868-1946) ». *Bulletin de la Commission royale belge de Toponymie et Dialectologie* 20. 21-37.
- MALKIEL, Yakov. 1964. « Distinctive Traits of Romance Linguistics ». Dans : D. HYMES (éd.), *Language in Culture and Society*, 671-688. New York : Harper & Row.
- MALKIEL, Yakov. 1993. *Etymology*. Cambridge : Cambridge University Press.
- MEILLET, Antoine. 1921a. *Linguistique historique et linguistique générale.* Paris : Champion.
- MEILLET, Antoine. 1921b. « J. Gilliéron et l’influence de l’étude des parlers locaux sur le développement du romanisme ». Dans : MEILLET 1921a. 305-309.
- MEILLET, Antoine. 1921c. « Sur les effets de l’homonymie dans les anciennes langues indo-européennes ». *Cinquantenaire de l’École pratique des Hautes Études*, 169-180. Paris : École Pratique des Hautes Études.
- MEILLET, Antoine. 1925. *La méthode comparative en linguistique historique.* Paris : Champion.
- MEILLET, Antoine. 1927. « La nécessité de recueillir le vocabulaire des parlers locaux ». *Société d’Émulation du Bourbonnais* 1927. 9-11.

- MEILLET, Antoine. 1928. « Quelles sont les meilleures méthodes de recherche en géographie linguistique ? ». *Actes du 1^{er} Congrès international de linguistes, à La Haye du 10-15 avril 1928*, 28-30. Leiden : Sijthoff.
- Mélanges de linguistique romane offerts à M. Jean Haust, Professeur de Dialectologie wallonne à l'Université de Liège, Membre de l'Académie Royale de Langue et de Littérature françaises*. 1939. Liège : Vaillant-Carmanne.
- MORF, Heinrich. 1888. « Die Untersuchung lebender Mundarten und ihre Bedeutung für den akademischen Unterricht ». *Zeitschrift für neu-französische Sprache und Literatur* 10. 187-206.
- MORF, Heinrich. 1911. *Zur sprachlichen Gliederung Frankreichs*. Berlin : Verlag der Königlichen Akademie der Wissenschaften.
- PARIS, Gaston. 1868. *Leçon d'ouverture : Grammaire historique de la langue française*. Paris : Franck.
- PARIS, Gaston. 1888. « Les parlers de France ». *Revue des patois gallo-romans* 2. 161-175. [Réimprimé dans *Bulletin de la Société des parlers de France* 1. 1-19]
- PARIS, Gaston. 1900. c.r. de *Forschungen zur romanischen Philologie. Festgabe für Hermann Suchier* (Halle, 1900). *Romania* 29. 579-585.
- PIRON, Maurice. 1947. « Jean Haust et la philologie vivante ». *La Vie wallonne* 21. 10-24.
- POP, Sever. 1950. *La dialectologie. Aperçu historique et Méthodes d'enquête linguistiques*. Première partie : *Dialectologie romane*. Louvain : Publications universitaires.
- REMACLE, Louis. 1946-47. « Jean Haust (1868-1946) ». *Revue belge de philologie et d'histoire* 25. 1001-1008.
- REMACLE, Louis. 1966. « Jean Haust (1868-1946) ». *Liber memorialis de l'Université de Liège* tome 2. 129-134.
- ROQUES, Gilles. 1991. « La conception et le rôle de l'étymologie chez les philologues français d'É. Littré à A. Thomas ». Dans : J.-P. CHAMBON — G. LUDI (éds), *Discours étymologiques. Actes du colloque international organisé à l'occasion du centenaire de la naissance de Walther von Wartburg*, 261-273. Tübingen : Niemeyer.

- ROQUES, Gilles. 1994. « Un siècle d'étymologie française (du milieu du XIX^e siècle au milieu du XX^e siècle) ». Dans : J. DE CLERCQ — P. DESMET (éds), *Florilegium Historiographiae Linguisticae. Études d'historiographie de la linguistique et de grammaire comparée à la mémoire de Maurice Leroy*, 401-411. Louvain-la-Neuve : Peeters.
- SELDESLACHTS, Herman — SWIGGERS, Pierre. 1993. « Drei Briefe von August Schleicher an Hugo Schuchardt ». *Orbis* 36. 249-255.
- SWIGGERS, Pierre. 1989. « Philologie (romane) et linguistique ». Dans : D. KREMER (éd.), *Actes du XVIII^e Congrès International de Linguistique et de Philologie Romanes* tome VII, 231-242. Tübingen : Niemeyer.
- SWIGGERS, Pierre. 1990. « Louis Gauchat et l'idée de variation linguistique ». Dans : R. LIVER — I. WERLEN — P. WUNDERLI (éds), *Sprachtheorie und Theorie der Sprachwissenschaft. Geschichte und Perspektiven. Festschrift für Rudolf Engler zum 60. Geburtstag*, 284-298. Tübingen : Narr.
- SWIGGERS, Pierre. 1991a. « Le travail étymologique : Typologie historique et analytique, perspectives, effets ». Dans : J.-P. CHAMBON — G. LUDI (éds), *Discours étymologiques. Actes du colloque international organisé à l'occasion du centenaire de la naissance de Walther von Wartburg*, 29-45. Tübingen : Niemeyer.
- SWIGGERS, Pierre. 1991b. « Forme et sens en étymologie : Antoine Thomas et Hugo Schuchardt ». Dans : L. ISEBAERT (éd.), *Studia etymologica indeeuropaea memoriae A.J. Van Windekens (1915-1989) dicata*, 285-294. Louvain : Peeters.
- SWIGGERS, Pierre. 1993. « 'Personne plus que moi ne reconnaît les droits de la discussion scientifique' : À propos d'une lettre d'Émile Littré à Hugo Schuchardt ». *Orbis* 36. 256-265.
- SWIGGERS, Pierre. 1995. « Une approche anthropologico-linguistique des langues romanes : *Ueber die jetzigen romanischen Schriftsprachen* (1831) de Lorenz Diefenbach ». Dans : C. LUPU — L. RENZI (éds), *Studi rumeni e romanzi. Omaggio a Florica Dimitrescu e Alexandru Niculescu*, vol. II, 662-674. Padova : Unipress.
- SWIGGERS, Pierre. 1996. « Linguistique romane et linguistique générale : quelques réflexions sur l'étude de leurs rapports ». Dans : R. LORENZO (éd.), *Actas do XIX Congreso Internacional de Lingüística e Filología Románicas (Universidade de Santiago de Compostela, 1989)*, vol. VIII, 347-369. A Coruña : Fundación « Pedro Barrié de la Maza, Conde de Fenosa ».

- SWIGGERS, Pierre. 1997. « L'intégration de la géographie linguistique à la linguistique générale chez Antoine Meillet ». *Incontri Linguistici* [sous presse]
- SWIGGERS, Pierre — DESMET, Piet. 1996. « L'élaboration de la linguistique comparative : Comparaison et typologie des langues jusqu'au début du XIX^e siècle ». Dans : P. SCHMITTER (éd.), *Sprachtheorien der Neuzeit II : Von der Grammaire de Port-Royal (1660) zur Konstitution moderner linguistischer Disziplinen*, 122-177. Tübingen : Narr.
- VÀRVARO, Alberto. 1968. *Storia, problemi e metodi della linguistica romanza*. Napoli : Liguori.
- WREDE, F. 1902. « Ethnographie und Dialektwissenschaft ». *Historische Zeitschrift* 88. 22-43.



L'apport de Jean Haust à la lexicologie et à l'étymologie wallonnes

Jean Haust était mort depuis 6 ans lorsque, en 1952, j'ai commencé mes études à l'université de Zurich. Je ne peux donc rendre hommage à son œuvre sur la base d'une connaissance personnelle. De plus, mon expérience de la philologie wallonne, en particulier, est minime. C'est pourquoi je me permets de présenter ici une tranche de l'œuvre de Jean Haust, sous l'angle de la lexicologie et de l'étymologie romanes actuelles et envisagée surtout à travers deux représentants suisses de la lexicologie romane, contemporains de Jean Haust ou peu postérieurs à lui : Jakob Jud et Walther von Wartburg. A la bibliothèque Jud, à Zurich, j'ai pu consulter les tirés à part que Jean Haust avait envoyés à Jakob Jud, et grâce à l'amabilité de M. Chauveau et de M. Roques, je disposais de ceux que Walther von Wartburg avait reçus de Haust. En 1947, dans la nécrologie publiée dans *Vox Romanica*, Jud exprima sa reconnaissance et son admiration pour un chercheur qui, avec un engagement sans compromis, et cela pendant des décennies, s'était sacrifié à un seul devoir, à savoir la recherche des bases linguistiques de son sol natal, qu'il appelait « la Belgique romane ». Je me limiterai ici à l'appréciation de deux œuvres principales en matière de lexicographie et d'étymologie : les *Étymologies wallonnes et françaises* (1923) et le *Dictionnaire liégeois* (1933).

Quant au *Dictionnaire liégeois*, Jud écrit que Jean Haust est probablement le seul chercheur qui, par un commentaire étymologique et par une illustration originale du vocabulaire technique et concret, ait réussi à mener à bien, à lui seul, une telle œuvre lexicale. Je le cite :

« Chaque lecteur de ce dictionnaire reste émerveillé de ce monumēntum linguae patriae qu'on n'aurait pu ériger sans un amour profond de son dialecte natal. C'est un dictionnaire vécu, avec des exemples placés dans un contexte, avec des locutions qui conservent l'odeur de la terre wallonne. »

Wartburg, dans *ZfRPh* 49, 735, souligne de plus :

« C'est la première fois que nous disposons d'un inventaire authentique et complet du trésor dialectal de Liège, fruit d'une récolte de longue haleine, complétée par des travaux d'auteurs antérieurs qu'il fallait améliorer ou éliminer. Il est très précieux que Haust distingue les mots attestés uniquement par des sources écrites de ceux qui ont été entendus par l'enquêteur lui-même. »

Après la publication de la deuxième partie du dictionnaire du dialecte wallon de Liège, Wartburg poursuit (*ZfRPh* 53, 623) :

« Je ne connais aucune présentation lexicale d'un dialecte local qui pourrait égaler la richesse déployée par le *Dictionnaire liégeois*. Le livre de Haust est une représentation directe de la vie intégrale du peuple liégeois, de sa manière de vivre, de travailler, de sa joie vitale, de ses souffrances ; tout se reflète d'une manière ou d'une autre. »

Quant aux étymologies, Jud écrit (*Archivum Romanicum* 17, 127) :

« Si, en général, on a raison de déconseiller aux auteurs de lexiques patois de faire des étymologies d'amateurs, on n'a qu'à se féliciter de ce que notre *Dictionnaire* donne à chaque mot une notice étymologique. M. Jean Haust est actuellement le linguiste qui connaît le mieux tous les problèmes étymologiques des parlers du Nord de la France et de la Belgique. En effet, grâce à une enquête systématique des parlers vivants de son pays, il en possède à fond

le lexique comme nul autre avant lui. Inutile donc d'insister sur ce que les notices étymologiques sont rédigées avec une rare concision par un maître qui, avec passion, s'acharne à voir et à saisir la réalité des choses après avoir relégué impitoyablement des hypothèses mal fondées. Le Dictionnaire liégeois n'offre pas seulement le lexique de la ville, mais aussi du territoire environnant, qui compte une soixantaine de communes : tous ces termes campagnards sont nettement localisés et les variantes dialectales, au besoin, sont soigneusement indiquées. »

C'est avec raison que Jud conclut :

« Le DL est un modèle de glossaire régional tel qu'il n'en existe ni en Italie ni en France... Quiconque abordera dorénavant un problème étymologique des parlers du Nord de la France et de la Belgique sera heureux de consulter un ouvrage dont la haute tenue scientifique fait honneur à l'auteur autant qu'à son pays. »

Si je compare le *Dictionnaire liégeois* aux travaux de lexicologie galloromane et italoromane d'aujourd'hui, le dictionnaire de Jean Haust conserve son caractère de modèle. A mes yeux, il est comparable au *Dizionario di Grosio* [prov. de Bormio], publié en 1994 par Antonioli-Bracchi, dictionnaire du lexique d'un village de Valtelline supérieure qui, par la précision de ces définitions, le nombre des locutions citées et la qualité de ses étymologies, constitue le pendant italien de l'œuvre de Haust.

Examinons de plus près les *Étymologies wallonnes et françaises*, parues en 1923, cette collection d'essais étymologiques que Jean Haust avait perfectionnés par la suite dans la même année encore. En cette occasion, il convient de rappeler ce que Jud avait remarqué dans son article nécrologique à la mémoire de Jean Haust :

« Si nous pensons à ses riches suppléments manuscrits, une républication de cette œuvre épuisée s'impose pour ainsi dire. »

Si une telle réédition des *Étymologies wallonnes et françaises* se réalisait aujourd'hui, elle ne se limiterait pas à

réimprimer le texte de Haust, mais elle devrait partir de la base établie par le maître wallon tout en considérant aussi la recherche actuelle.

Pour montrer la méthode de Jean Haust et pour illustrer ce qui reste de son travail étymologique, j'ai choisi trois exemples : 1. liég. *beûr*, fr. *bure* 'puits de mine s'ouvrant au jour', 2. liég. *hârkê* 'joug à porter', 3. fr. *houille*.

1. Liég. **beûr**, fr. **bure** (*Étymologies*, p. 26)

D'après le *Dictionnaire général*, le fr. *bure*, s.f., puits de mine, « est emprunté du flam. *booren* (sic), all. *bohren*, percer ». C'est l'opinion communément reçue : les auteurs la répètent, avec plus ou moins d'assurance et toujours sans l'ombre d'une démonstration. Pour ma part, je ne puis m'y rallier. D'abord il convient, en toute justice, de restituer ce vocable au dialecte liégeois, qui a donné au français tant de termes de houillerie, à commencer par *houille* même.

[Présentation du matériel :] Le fr. *bure*, devenu féminin en vertu de fausses analogies vient d'un vieux mot liégeois, toujours masculin, que les actes anciens écrivent *bur* ou *bure* et que le peuple prononce aujourd'hui *beûr* (*bäär*). A partir du XIV^e siècle, on le rencontre fréquemment dans nos archives, par exemple en 1316 : « et ne poront *parmi le fosse et le bure* fait elle terre... traire nulle hulhe » ; en 1334 : « ilh deveront les *bures* remplir » ; en 1358 : « faire *burs, fosses, voies ne paires* » ; etc.

[Explication : 1) aspect phonétique :] Le dialecte liégeois confond aujourd'hui deux catégories différentes de mots dans la même prononciation *-eûr* (-ä fermé long) : 1° ceux qui ont en latin *-ōram*, *-ōrem*, *-ōrum* (*eûre*, *fleûr*, *longueûr*, *tchand'leûr* = fr. heure, etc.) ; 2° ceux qui ont en latin *-ūram*, *-ūrum* (*keûre* cure, *dobleûre* doublure, *mawéûr* mûr, *meûr* mur, *deûr* dur) ou en ancien germanique *-ûr* (*seûr* sur, aigre, *heûre* grange). Mais d'autres dialectes conservent une distinction qui s'est effacée en liégeois moderne. A Seraing-sur-Meuse, par exemple, si l'on dit comme à Liège *eûre*, *fleûr*, etc., on prononce *keûre*, *dobleûre*, etc., avec ä ouvert bref, ainsi que *beûr*, puits de mine. Notre mot rentre donc bien dans la seconde catégorie, et la forme francisée *bur(e)* est correcte. Une origine latine ne pouvant ici être invoquée, il suffit d'interroger ceux de ces mots qui viennent du germanique, à savoir *seûr*, *seur* (sur,

aigre ; de l'anc. h. all. *sûr*, all. mod. *sauer*), *heûre*, *heure* (grange ; de l'anc. h. all. *scûr*, all. mod. *schauer*, *scheuer*), pour se convaincre que *beûr*, *beur* postule nécessairement un type anc. h. all. *bûr*. Ce type existe en effet, — mais avec le sens de « maison » (all. mod. *bauer* : volière).

[2] aspect sémantique :] A première vue, on se croira sur une fausse piste : comment une « maison » peut-elle se muer en « puits » ?

Jadis, au pays de Liège, sur la bouche du puits de mine, s'élevait un hangar ou une baraque, abritant la machine d'extraction. Pour les petits puits, c'était une cabane de planches ou de clayonnage, appelée *hutte*, en w. *houte*. Pour les grands puits, on établissait une enceinte plus solide : de fortes pièces de bois formaient une cage à claire-voie, couverte de chaume et garnie sur trois côtés de planches à hauteur d'appui. Sous ce toit, au-dessus de la bouche du puits, étaient suspendues les deux poulios ou *rôles du bur*. Un savant allemand du XVI^e siècle (Agricola, *de Re metallica*, 1546) appelle cette construction *casa putealis*.

Il est certain que les dialectes du nord — y compris le liégeois — ont connu *bur* au sens général de « maison ». Le normand le connaît encore (Meyer-Lübke, n° 1397).

[Chronologie sémantique :] En résumé, le liégeois *bur(e)* a passé par les étapes suivantes : 1. t. gén., maison ; surtout maison chétive, syn. *buron* ; — 2. spécialement, t. de houill., *bur* (*de fosse*), construction élevée sur la bouche du puits d'extraction ; — 3. par confusion : puits d'extraction ; — 4. par extension : tout puits de mine s'ouvrant au jour, non seulement le puits d'extraction (*beûr a trêre*), mais aussi le puits d'aérage (*beûr d'ér*), le puits d'exhaure (*beûr ds colones*) et le puits aux échelles (*beûr ås håles*). Le sens 4 est le seul connu aujourd'hui.

Une première version de cet article avait paru dans le *BDW* 10 (1920 ; v. bibliogr., n° 111). L'explication sera reprise ensuite en abrégé dans les articles *beûr* de la *Houillerie liégeoise* (1925) et du *Dictionnaire liégeois* (1933). Liég. *beûr* entrera, en 1969, dans les éléments germaniques du *FEW* (15/2, 14a, **bûr-*).

L'étymologie de *beûr* est une découverte de Haust, comme il y en a beaucoup d'autres dans ses *Étymologies*

wallonnes et françaises. Wartburg reconnaissait sans réserve les mérites étymologiques de Haust, surtout pour des mots typiquement wallons ayant une origine germanique. Je le cite :

« La connaissance intime d'un dialecte qui lui est familier depuis sa jeunesse lui permet d'élucider une grande quantité de problèmes étymologiques difficiles à résoudre. Par leur nature il s'agit, presque sans exception, de mots dont l'extension géolinguistique est limitée au wallon et à ses régions limitrophes (Grenzgebiete). D'autant plus difficile est donc le jugement pour un non-patoisant. J'avoue franchement que la plupart des mots traités par Haust me sont passés plusieurs fois par les mains, sans que je réussisse à interpréter plus d'un quart des nouvelles étymologies de Haust. Sans doute le livre de Haust est-il une des contributions les plus importantes des dernières années pour la connaissance des dialectes galloromans. »

Liég. *beûr* > fr. *bure* est donc l'une des étymologies de Haust qui restera.

2. Liég. **hârkê** ‘joug à porter’ (d'après *DL*, sous a, *BTD* 1934, sous b, et le compte rendu de l'ouvrage de *WARTLAND*, 1942, sous c)

(a) **hârkê, horkê** (fig. 329-30), porte-seaux, gorge, joug à porteur, fait de trois parties : la *plantche*, pièce de bois allongée dont le milieu, plus large que les extrémités qui reposent sur les épaules, est évidé de manière à s'emboîter sur la nuque ; les *cwèdes* ou *tchin-nètes* (cordes, chainettes) et les *crotchèts* (crochets) : *pwérter dès sèyès* ou *dès tchènas à -* (comp. *coûbe*) ; — par anal., 2. (G) pièce de bois, en forme de triangle, qu'on met au cou des porcs pour qu'ils ne puissent percer les haies (comp. *lamê*). [Prob¹ du moyen h. all. *hâke* (all. *haken*, croc), avec *r* inséré comme dans *hârkibûse* (comp. aussi *horkèye*). Voy. *BD* 2, 135, autre explication par l'all. *harke* (râteau)]. (*DL*, 1933).

(b) Notre porte-seaux n'est pas le petit chariot dont le dessin figure dans le *Larousse illustré*, mais bien la gorge, le joug à porteur qui est représenté dans *DL*, p. 310.

Il est fait de trois parties : une pièce de bois allongée, dont le milieu, plus large que les extrémités qui reposent sur les épaules, s'évide de manière à s'emboîter sur la nuque ; les deux cordes ou chaînettes ; et enfin les deux crochets. Cet instrument n'existe que dans quelques coins de la France. En Belgique romane, sauf en chestrolais et en gaumais, il est communément employé pour le transport de seaux, de cruches, de paniers, etc. Partout, on lui donne des noms caractéristiques, aujourd'hui bien vivants. Mais demain peut-être, dans les communes où l'on installe la distribution d'eau à domicile, l'objet et le nom tomberont dans l'oubli.

I. Le type liégeois *härkē* domine nettement dans l'angle nord-est. L'étymologie est contestée. Dans un article qu'on fera bien de relire, M. FELLER essaie d'expliquer le mot par l'all. *harke* « râteau ». J'y verrais plutôt, pour ma part, un dérivé du moyen haut all. *hāke* (all. *haken* croc), avec *r* inséré comme dans le liégeois archaïque *härkibūse*, lequel nous vient directement, selon toute vraisemblance, du moyen néerl. *hakebus*. C'est au fond l'opinion de GRANDGAGNAGE, à laquelle il me paraît sage de revenir. Le sens propre de *härke* serait : « petit (instrument à) crochets ».

Citons seulement les formes typiques et quelques localités : *härkē* Liège, Verviers ; -â Pailhe ; — *härkē* Esneux, Waremme ; -ε: Nan-drin, Modave, Huy ; — *härkē* Stavelot, Malmedy, Amay ; -ε: La Gleize, Vielsalm, Tavigny ; — *härkia* Geer, Ciplet ; *härtha* Bas-Oha, Fize-Fontaine, Latinne, Crehen ; *årtia* (arch.) Pellaines.

La limite est nettement marquée ; toutefois, à Laroche, Grand-Han, Pailhe, Vyle-et-Tharoul, Marchin, Héron, l'on connaît aussi le type II. (*BTD* 8, 1934, 320 ; avec une carte montrant l'extension nord-orientale de *harkē*.)

(c) ***härkē*** (joug à porteur). L'auteur le rattache à l'esp. *horca* (fourche), directement (!) ou par l'intermédiaire de *horkēye* (< esp. *horquilla*), t. arch., « fourche sur laquelle on appuyait la carabine ». Dans ce dernier, je vois aussi, maintenant, l'un des rares mots liégeois qui viennent de l'espagnol. Mais on ne peut admettre qu'il soit apparenté à *härkē* ; c'est faire trop bon marché de la phonétique. Je tiens toujours pour probable le primitif germ. *hāke* (crochet). Ce qui appuie cette opinion, c'est le nom de *cro* (croc) donné au même instrument en Lorraine (cf. *Revue du Nord*, XXII, 1936, p. 71). — Après voyelle protonique longue + consonne, l'insertion de *r* est normale : *härcon* (GRANDG., II, xxx), *boürson* (DL *bousson*),

etc. L'auteur cite lui-même *malârder*, *hamêrdî*; cf. *lâutchî* ci-après. (Compte rendu par Jean Haust de J. WARLAND, *Glossaire et grammaire des mots d'emprunt germanique dans le dialecte wallon de Malmedy*, 1940; in *BTD* 16, 1942, 336).

À mon avis, il faut suivre Haust et séparer le liég. *horkèye* 'fourche sur laquelle on appuyait la carabine', emprunt probable à l'esp. *horquilla* (< FURCA), du mot *harkê* 'porte-seaux' du wallon oriental. Dans le *FEW*, le liég. *horkèye* est considéré, avec raison, comme emprunt espagnol (4, 892a, s.v. FURCA); sous germ. HAKEN (16, 128a), Wartburg met seulement liég. *harke* 'espèce d'arquebuse'. C'est à juste titre que le liég. *hârkê* ne figure pas sous le moyen néerlandais *harke* 'râteau' (*FEW* 16, 169), et cela pour des raisons sémantiques. On trouve cependant liég. *hârkê* 'joug à porter' sous afrque *HARD (*FEW* 16, 153a), avec la note 3 : « FELLER, *BDW* 2, 135 le met avec *harke*, probablement à tort ».

La bonne solution a été présentée dans une étude magistrale écrite par Louis Remacle, disciple de Jean Haust, dans *Les noms du porte-seaux en Belgique romane* (Liège, 1968). Cette étude modèle illustre combien la connaissance des choses et de l'ensemble de leurs désignations peut éclaircir aussi le problème étymologique. Haust était, avec Schuchardt, l'un des premiers à mettre à profit cette méthode onomasiologique. Après avoir vu, à la page 114 du livre de L. Remacle, l'illustration de l'ancien lieu de bois servant à attacher ou à conduire les bovidés, nommé *tchinale*, on ne doute plus du fait qu'il est impossible de séparer *hârkê* de *hârt* 'lien de fagot', bien que pour l'étymon francique *hard certaines difficultés phonétiques subsistent encore.

3. Fr. *houille*

On reconstituera le dossier étymologique de ce mot en relisant les articles que lui consacrent les *Étymolo-*

gies (1923, p. 158), le *Dictionnaire liégeois* (1933), et surtout le compte rendu par Haust de l'étymologie qu'en donna WARLAND⁽¹⁾ (*BTD* 8, 1934, 463) :

« L'auteur, né à Malmédy, est un germaniste distingué, ancien élève du cours de dialectologie wallonne à l'Université de Liège. Son article est un modèle de démonstration mathématique : il donne la clef d'un problème dont la solution a coûté des efforts laborieux. J'ai lu les pages de M. W. avec le plus vif plaisir et je le félicite cordialement de sa belle trouvaille, à laquelle, on me permettra de le dire, j'ai quelque peu aidé. Un article de mes *Etyms. w. et fr.*, p. 158-162, avait le mérite de fixer le sens primitif de *hoye*, « petite masse, motte, morceau, fragment », en y rattachant un groupe de dérivés *houyot*, *houyé*, *houyi*, qu'on n'avait pas encore expliqués. Au point de vue phonétique, il avait le tort de se contenter d'à-peu-près. M. W. corrige mon erreur de la façon la plus élégante et la plus convaincante. Le germ. *skolla* ne convient nullement et doit être écarté sans plus. Que mettre à sa place ? Une autre page de mes *Etyms.* a mis M. W. sur la voie. Dans l'article *hotchét*, il a reconnu toutes les acceptations de *hoye* et de ses dérivés et, de ce parallélisme, a jailli le trait de lumière. De même que *hotchét* remonte au germ. **hukk-*, M. W. trouve le germ. **huk(i)l* à la base de *hoye*. Disparu actuellement du néerlandais commun, **hukil* n'est plus attesté que dans un nom de lieu ; il se retrouve, conservé comme par miracle, dans le dialecte liégeois. Mais il faut lire en entier la démonstration de l'auteur, dont l'article, ferme et sobre comme un théorème de géométrie, est assurément l'un des meilleurs du recueil⁽²⁾. »

Le dernier mot — comme pour *hârké* — vient du travail de M. Remacle, *Remarques sur l'étymologie du français houille* (*DW* 18, 5-7). Remacle perfectionne l'étymologie par la connaissance des premières attestations françaises et éclaircit à nouveau le sens primitif du mot wallon, sans remettre sérieusement en cause son étymologie.

Fr. *houille* est un mot wallon emprunté au français régional du dialecte de Liège. La signification originelle est celle

(¹) *BDW*, 1933, 117-28.

(²) V. aussi *ALW* 5, note 18 et carte 10 HOUILLE.

de ‘petite masse, motte, morceau, fragment’, ainsi que Jean Haust l’a démontré dans ses *Étymologies wallonnes et françaïses*.

La découverte de l’étymologie est cependant le mérite de J. Warland, fait reconnu également par Haust lui-même. La grandeur d’un étymologiste se révèle aussi dans l’aveu de s’être trompé, dans l’acceptation d’autres propositions plus convaincantes et aussi dans la manière dont il répond aux critiques, justifiées ou non. J’ai bien apprécié aussi le ton de sa réponse à la critique de Delbouille⁽³⁾. Dans le *BTD* (8, 1934, 451), Jean Haust écrit à propos de ce compte rendu :

« Cette dernière analyse du DL est la plus étendue de celles qui ont paru jusqu’à présent. Elle contient des critiques intéressantes, dont je remercie mon jeune collègue M. DELBOUILLE. Sans doute, certaines de ces critiques peuvent paraître manquer de bienveillance, parfois même d’équité. Mais, étant le premier à connaître les imperfections et les lacunes du DL, l’auteur doit s’attendre à les voir souligner, même d’un trait un peu dur ; il désire avant tout améliorer son œuvre.

Dans ma pensée, je le répète, le DL est un *inventaire* dont on devra examiner de près, compléter et rectifier les différents articles, une *base* suffisamment solide et un *point de départ* pour de nouvelles enquêtes. »

C'est par ailleurs dans le *BTD* que Jean Haust, pendant plus de 12 ans, rédigea le rapport annuel sous le titre « La philologie wallonne en... ». Wartburg écrivit (dans *ZfRPh* 56, 479) :

« Cette vue d’ensemble annuelle concernant les recherches philologiques wallonnes est excellente à cause de son objectivité souveraine, son insistance et sa concision. »

et dans *ZfRPh* 62,159 :

⁽³⁾ *BDW* 18, 1933, 140-165.

« Pour aucun autre pays de langue romane, nous ne disposons d'une telle bibliographie annuelle rédigée par un maître critique, faite avec acribie, mais englobant toujours l'essentiel des problèmes traités. »

Jean Haust avait toujours suivi de très près la publication de chaque fascicule du *FEW* et, pendant les années trente, il avait aussi recensé la troisième édition du *REW*. Ces deux œuvres standard de l'étymologie française et romane ont d'ailleurs bien profité des remarques et suppléments wallons de Jean Haust comme le montre ce passage de *La philologie wallonne en 1931*, *BTD* 6 (1932), 295 :

« Nous avons rendu compte, dans ce *Bull.*, 5, pp. 176-187, des cinq premiers fascicules de cette édition nouvelle et, tout en ne ménageant pas nos critiques, nous avons dit tout le bien qu'il faut penser du remaniement auquel le savant professeur de Bonn a soumis son œuvre capitale. Depuis lors, l'auteur nous a prié de revoir les épreuves et nous avons pu, de la sorte, lui suggérer une foule de menues améliorations en ce qui concerne nos patois. Malgré cette précaution, on constate encore mainte graphie inexacte, mainte erreur ou omission regrettable⁽⁴⁾. »

Après avoir présenté les trois exemples *bure*, *hârkê* et *houille*, j'espère avoir mis en évidence la solidité de l'argumentation de Jean Haust, surtout en matière de phonétique domaine pour lequel il suivait son modèle Antoine Thomas et les principes des néo-grammairiens. On pourrait cependant se poser la question de savoir à quoi servent les connaissances étymologiques ou lexicologiques. J'aimerais répondre à cela par des paroles de Jean Haust lui-même, écrites dans ses *Causeries sur le parler gaumais* (*Pays gaumais*, 1942) :

(4) Pour un service analogue rendu à Walther von Wartburg, v. par ex., *ibid.* 292 : « Nous ne pouvons que présenter ici de menues observations, ayant déjà fourni à l'auteur, sur épreuve, des additions et corrections pour ce qui regarde nos dialectes. »

« Je voudrais encore, pour vous donner une petite leçon de latin-gaumais, analyser en détail une phrase typique, notée à Musson et à Meix-devant-Virton : *i n'fât-m'mou aque* « il ne fait pas grand chose ». Quatre voyelles dont les deux *â* longs sont fortement accentués. En latin barbare, ce serait : *ille non facit mica(m) multu(m) aliquid.* »

Quand Haust part du latin parlé en Belgique il y a 2000 ans, il fait de l'étymologie : il explique ensuite l'évolution phonétique de chaque mot : *fât* de *factum*, fr. *fait* ; la négation *mica* > *mi*, réduit à *m'* ; *mou*, correspondant d'a.fr. *moult* 'beaucoup'. Et il continue :

« Enfin *aliquid* (quelque chose) = anc. fr. *alque, auque* (d'où *aucun* quelqu'un). Le gaumais et le bastognard ont gardé *âque*. Ce reste précieux du latin est vraiment remarquable : comme d'autres éléments de notre petite phrase, il prouve suffisamment le curieux conservatisme qui distingue le gaumais.

Dans l'enseignement moyen, j'aime à croire que les professeurs de langues anciennes et de français font souvent de telles comparaisons. Rien de plus efficace pour piquer la curiosité des élèves, pour affiner l'esprit d'observation et, du même coup, éveiller en eux la conscience de leurs origines latines. Celui qui n'userait pas de cette méthode simple, amusante et féconde, serait-il digne d'enseigner le latin dans le beau pays d'*âque* et d'*auque* ? »

C'est de la même façon d'ailleurs que j'ai moi-même appris le latin avec mon professeur Franz Fankhauser, ami de Jud et Wartburg ; par exemple *finis* 'fin', mot pour lequel il avait tout de suite cité des toponymes comme *Finisterre* < *Finis terrae* et la colonie romane en Suisse *ad Fines*, aujourd'hui *Pfyn*. Espérons qu'aujourd'hui encore des professeurs belges suivent le chemin de Jean Haust et éprouvent la même vocation qu'il confessait lorsqu'il dit, le 14 juillet 1939, au moment de la remise du volume des *Mélanges* publiés en son honneur (*VW* 20, 1939, 7) :

« Ma vocation philologique, vous le voyez, date de loin, vous comprendrez comment, après le latin et surtout le grec que je préférais, c'est vers le wallon que devaient me tourner les circonstances

favorables qui me ramenèrent à Liège quand j'avais vingt-cinq ans. Tout jeune, j'avais eu l'intuition que le dialecte que je parlais avec mes compagnons de jeu était une admirable matière philologique, une terre quasi vierge dont on ne soupçonnait ni la richesse ni la fécondité. Avec la passion tenace que je mets à tout ce qui me plaît, j'ai consacré dès lors tous mes loisirs aux études de mon choix. Deux maîtres surtout me guidèrent. Je veux dire ici tout ce que je leur dois et combien je les vénère. »

Ces deux maîtres sont Charles Grandgagnage, fondateur de la philologie wallonne, et Antoine Thomas, « le prince de l'étymologie française ». Et lorsqu'on parle de maîtres, il faut parler aussi du maître Jean Haust ; il convient de rappeler ici ses disciples les plus illustres qui ont continué son œuvre, Louis Remacle, son successeur à la chaire universitaire, Elisée Legros et Maurice Piron.

Permettez-moi, pour terminer, de formuler un vœu : J'aimerais répéter ce que Wartburg avait écrit en 1929 (*ZfRPh* 49,736) : « À Liège on prépare deux grandes œuvres, le dictionnaire complet du dialecte wallon pour lequel la Société Liégeoise de Littérature Wallonne travaille depuis l'époque de Grandgagnage, et la deuxième grande œuvre : l'*Atlas linguistique de la Wallonie*. » La dernière, en reprenant la publication par le volume 8 dans une enveloppe neuve et concrétisant une conception renouvelée et exécutée par une excellente équipe bien qualifiée, fait des progrès remarquables et doit être appuyée par tous les moyens possibles pour accélérer son rythme de publication et mener à fin l'œuvre le plus vite possible. La première œuvre dont parlait Wartburg connaît des piliers fondamentaux, tels que le *Dictionnaire liégeois*, dont je viens de parler, ainsi que des contributions importantes comme, par exemple, le *Lexique namurois* de Lucien Léonard, Liège, 1969, ou le *Dictionnaire des parlers wallons du pays de Bas-*

togne (1994) de Michel Francard qui, sans le citer, montre bien l'influence du *Dictionnaire liégeois*.

Le dictionnaire complet du wallon — comparable par exemple au *Glossaire des patois de la Suisse romande* — attend encore sa publication. Sa réalisation serait sans doute une entreprise digne de la génération actuelle des philologues belges, de la mémoire de Jean Haust et de la recherche des traditions culturelles et linguistiques de la Belgique.

Max PFISTER

Université de Sarrebruck

Jean Haust atlantographe du galloroman

L'Atlas linguistique de la Wallonie, qui publie l'enquête dialectale de Haust, porte sur une région du domaine linguistique galloroman tout comme chacun des atlas linguistiques qui étudient les parlers dialectaux de l'une ou l'autre des provinces de la France, Picardie, Lorraine, Champagne, etc. Mais, l'atlas de la Wallonie est, aux dires du connaisseur qu'était Gerhard Rohlfs, « ein Werk sehr origineller Prägung, in einer von den französischen Regionalatlanten abweichenden methodischen Konzeption »⁽¹⁾. Je voudrais donc comparer ces deux entreprises, aux finalités semblables mais conçues de façon indépendante, les tentatives de coordination étant restées velléitaires (DAUZAT, *FM* 7, 1939, 291), pour essayer de cerner l'originalité de l'*ALW* et déterminer en quoi celle-ci éclaire la personnalité scientifique de Haust.

J'essaierai d'abord de montrer comment chacune des deux entreprises est venue prendre place dans la tradition des atlas linguistiques. Au commencement était l'*ALF*, *l'Atlas linguistique de la France* de Gilliéron et Edmont, qui paraît à partir de 1902, c'est-à-dire à la source du projet tant des atlas régionaux français que de l'*ALW*. C'est assez clair quant aux premiers, au vu du titre de l'article-programme rédigé par DAUZAT, en 1939 : « Un nouvel atlas linguistique de la France », titre redoublé par la phrase liminaire de l'article : « un nouvel atlas linguistique de la

(¹) G. ROHLFS, *Romanische Sprachgeographie*, München, 1971, 10.

France est en préparation » (*FM* 7, 1939, 97). Le projet se proclame hautement dans la filiation de l'œuvre de Gilliéron et Edmont. D'ailleurs quelques-uns des responsables d'atlas pressentis, comme Charles Bruneau, avaient été des élèves de Gilliéron. Si Georges Millardet, autre responsable pressenti, avait pu éléver de vigoureuses critiques contre les méthodes explicatives de Gilliéron, il ne reconnaissait pas moins avoir « largement profité de son expérience et de ses conseils » pour la préparation de son *Petit atlas linguistique d'une région des Landes* (²). L'atlas wallon ne s'inscrit pas d'abord dans la même filiation, mais c'est Haust, semble-t-il, qui va l'y faire entrer. La première mention d'un projet d'atlas en Wallonie paraît indépendante de l'*ALF*. Lors de la première réunion des correspondants du dictionnaire wallon, le 9 septembre 1905, ce qui fut adopté ce fut le principe de « la publication d'un *Atlas phonétique* » (*BDW* 1, 1906, 28). Si ce projet devait quelque chose à Gilliéron, son titre renverrait, plutôt qu'à son *Atlas linguistique de la France*, au *Petit atlas phonétique du Valais roman* qu'il avait publié en 1880. S'il y eut influence, ce fut peut-être par l'intermédiaire de Wilmotte qui avait publié en 1887, à l'imitation de Gilliéron, une dizaine de cartes phonétiques des parlers d'un canton de la province de Liège (*Phonétique wallonne, Canton de Fexhe-Slins* (³)). Lorsqu'il présente, vingt ans plus tard, son propre projet, Haust rappelle cette première tentative pour regretter qu'elle n'ait jamais connu d'exécution. Mais, surtout, il pose son entreprise par rapport à l'*ALF*, « le monumental *Atlas linguistique de la France* publié par J. Gilliéron et E. Edmont », comme il le qualifie dès l'abord (*BTD* 1, 1927, 70) et comme il continuera de le

(²) G. MILLARDET, *Linguistique et dialectologie romanes, Problèmes et méthodes*, Paris, 1923, 27.

(³) *Revue des patois gallo-romans* 1, 1887, 23-8.

faire les années suivantes : « le monumental atlas de Gilliéron » (*ibid.* 2, 1928, 267), « le monumental atlas linguistique de la France publié par J. Gilliéron » (*ibid.* 4, 1930, 288). Il ne fait ainsi que reprendre, en mineur pourraut-on dire et d'une façon convenue à l'époque, la qualification de *monumentum aere perennius* que Meyer-Lübke avait décernée à l'*ALF* (⁴). Mais c'est pour aussitôt en limiter la portée. En quelques lignes rapides, Haust critique la représentation que donne l'*ALF* de la réalité dialectale de la Belgique romane. Le réseau des points d'enquêtes y est trop lâche, la transcription phonétique est entachée de nombreuses erreurs et il arrive même que les réponses n'y correspondent pas au titre de la carte. La conclusion est nette : « le travail est à reprendre et à compléter » (*BTD* 1, 1927, 70), jugement qui deviendra encore plus définitif avec le temps : « tout le travail d'Edmont pour l'*ALF* est à reprendre » (*BTD* 17, 1943, 234). Et ce jugement négatif est bien illustré dans les premiers essais cartographiques commentés qu'il publie. Le cas le plus rare, c'est qu'il ne fasse pas référence à l'*ALF*, ainsi pour la carte « fête du village » (*BTD* 2, 1928, 272-4). S'il le mentionne, c'est pour signaler ses manqués ou ses erreurs. Il souligne ainsi volontiers que ses propres cartes n'ont pas d'équivalents dans l'*ALF* : cartes SALE (*ibid.* 1, 1927, 74), CHÉTRON, S'ENGOUER, ORGELET (*ibid.* 2, 1928, 267), HOQUET (*ibid.* 289), CLOPORTE (*ibid.* 12, 1938, 360). Les commentaires sur les cartes de l'*ALF* sont le plus souvent donnés dans des notes en bas de page ou dans des nota bene où sont relevées succinctement les insuffisances ou les fautes de l'*ALF*, que ses cartes soient jugées « inexacte pour la Wallonie » (carte HÊTRE, *BTD* 2, 1928, 282), « peu complète et peu exacte pour la Wallonie » (carte

(⁴) *Litteraturblatt für germanische und romanische Philologie* 23, 1902, 219.

HOUX, *ibid.* 285), ou bien que l'appréciation porte seulement sur une donnée ponctuelle « à supprimer » (*ibid.* 8, 1934, 315-6), sur des manques ou une erreur de traduction (*ZfRPh* 57, 1937, 376). En général Haust ne s'attarde pas à signaler les différences entre sa notation et celle d'Edmont, même s'il peut lui arriver d'avertir son lecteur que « les notations [de l'*ALF*] doivent être rectifiées » (*ibid.*). En tout cas, c'est tout à fait exceptionnellement qu'il intègre une donnée de l'*ALF* au tableau des formes qu'il dresse, ainsi le [fèr à pèski] « hameçon » à Lessines, variante d'un type qu'il a noté dans la même région (*BTD* 8, 1934, 315). Il ne faudrait pas conclure de ses silences et de ses critiques que Haust rejettait absolument l'*ALF*. Pour justifier la nécessité de son entreprise, il se devait de mettre en évidence les données meilleures et nouvelles qu'elle apportait. Et surtout il prenait soin de balancer ses critiques par des appréciations positives, quoique bien générales : « les cartes [de l'*ALF*] [...] sont assurément des plus précieuses [...] » (*BTD* 1, 1927, 70), ou encore « [...] ce qui ne signifie pas que ce travail n'ait pas son utilité » (*ibid.* 17, 1943, 234). En somme, si l'*ALF* n'est pas bâti à chaux et à sable, il n'est pas construit sur le sable. Malgré leur « discréption extrême, sinon excessive », au jugement de L. Remacle (*DBR* 8, 1951, 157), les critiques négatives exprimées ou seulement suggérées néanmoins dominaient.

Tout compte fait, les promoteurs des atlas régionaux français n'étaient pas loin de porter la même appréciation sur l'*ALF*, au point parfois de se servir des mêmes termes que Haust. Celui-ci affirmait vouloir « reprendre » et « compléter » l'*ALF*, eh ! bien ce sont les termes mêmes dont se servait Dauzat lorsqu'il assignait comme but au nouvel atlas linguistique de la France de « reprendre [...] continuer [...] compléter l'œuvre de Gilliéron » (*FM* 7, 1939, 98).

Et ce n'étaient pas seulement propos de circonstance, Dauzat s'exprimait dans les mêmes termes depuis presque 40 ans. En 1922, dans sa *Géographie linguistique*, il disait de l'*ALF* que « l'idéal serait de reprendre en sous-œuvre et de compléter ce travail [...] »⁽⁵⁾. Dès 1906 il affirmait : « il s'agit maintenant de reprendre en sous-œuvre le travail de M. Gilliéron [...] »⁽⁶⁾. A l'amplification rhétorique près (*reprendre*, puis *reprendre et compléter*, enfin *reprendre, compléter et continuer*), Dauzat paraît se citer lui-même et on ne jurerait pas que Haust ne lui ait pas emprunté les termes de son appréciation. D'ailleurs on n'en finirait pas de relever les rencontres textuelles entre les prises de position des divers protagonistes français vis-à-vis de l'*ALF*. Quand Gardette et Tuaillet, par exemple, affirmaient que « les atlas linguistiques régionaux de France sont nés du désir de compléter et de préciser l'Atlas de Gilliéron-Edmont, parfois de le corriger »⁽⁷⁾, ils reprenaient le jugement d'Antoine Thomas, qui avait tant irrité Gilliéron, souhaitant en 1904 que l'œuvre de Gilliéron et d'Edmont « inspire aux hommes d'études le désir de la contrôler, de la compléter, de la corriger, s'il y a lieu »⁽⁸⁾. Des disciples de Gilliéron s'accordaient ainsi avec l'un de ses premiers critiques.

Ces prises de position s'appuyaient sur les mêmes constatations que chacun faisait dans son propre domaine. La

⁽⁵⁾ A. DAUZAT, *La géographie linguistique*, Paris, 1922, 15 ; v. encore, ID., *Essais de géographie linguistique. I. Noms d'animaux*, Paris, 1921, V.

⁽⁶⁾ A. DAUZAT, *Essai de méthodologie linguistique dans le domaine des langues et des patois romans*, Paris, 1906, 287.

⁽⁷⁾ P. GARDETTE et G. TUAILLON, « Les atlas régionaux de France », *Atti del Convegno internazionale sul tema : « Gli Atlanti Linguistici, Problemi e risultati » (Roma 20-24 ottobre 1967)*, Roma, 1969, pp. 79-80.

⁽⁸⁾ A. THOMAS, *Nouveaux essais de philologie française*, Paris, 1904, 352-3.

trop faible densité du réseau d'enquête de l'*ALF*, que dénonçait Haust, est un leitmotiv, de même d'ailleurs que l'image du filet aux mailles trop lâches, qu'il faut resserrer, chez les premiers promoteurs d'atlas régionaux⁽⁹⁾. Ils imputent, eux aussi, des erreurs de transcription phonétique à Edmont⁽¹⁰⁾. Enfin, de même que Haust, ils épinglent de façon récurrente les erreurs des témoins choisis par Edmont⁽¹¹⁾ ou leur français patoisé pour les besoins de l'enquête⁽¹²⁾. Et ce sont bien ces déficiences de l'*ALF* qui déterminent à entreprendre de nouveaux atlas en Belgique et en France. Au jugement de Haust affirmant, avant d'énumérer ses critiques à l'*ALF*, que « pour ce qui concerne notre pays, nous ne pouvons nous en contenter » (*BTD* 1, 1927, 70), répond en écho Gardette, vingt ans plus tard : « le projet d'entreprendre un atlas linguistique du Lyonnais est né d'une évidence : celle de l'insuffisance de l'*ALF*. Du moins pour le Lyonnais » (*VR* 9, 1947, 384).

Mais ce qui est significatif, c'est que les déficiences de l'*ALF* bien repérées, dûment signalées, sont, du côté français, relativisées par rapport à l'importance globale de l'œuvre. Voici comment Dauzat termine sa présentation critique de l'*ALF* en 1922, c'est-à-dire au moment même où Haust élabore son projet :

« En résumé, et toutes réserves faites, les défauts de l'atlas sont peu de choses par rapport aux services inappréciables qu'il nous rend, et ils tiennent à la nature même et à l'étendue de l'œuvre. Il était difficile de faire mieux [...] » (DAUZAT, *Géographie* 14.)

(⁹) DAUZAT, *Méthodologie* 287 ; ID., *Géographie* 15 ; ID., *FM* 7, 1939, 98 ; GARDETTE, *VR* 9, 1947, 384 ; SÉGUY, *FM* 19, 1951, 261.

(¹⁰) DAUZAT, *Méthodologie* 255 ; ID., *Géographie* 11 ; SÉGUY, *FM* 19, 1951, 253-5.

(¹¹) DAUZAT, *Méthodologie* 260-3 ; ID., *Géographie* 11-2.

(¹²) J. BOUTIÈRE, *RLiR* 12, 1936, 268-9 ; P. GARDETTE, *Géographie phonétique du Forez*, Mâcon, 1941, 7 ; J. SÉGUY, *FM* 19, 1951, 256-8.

A cette époque Dauzat n'envisage la reprise du travail que comme un idéal qui ne peut malheureusement pas être réalisé. L'*ALF* est irremplaçable et la meilleure solution consiste à remédier à ses défauts en recourant aux monographies locales, aux glossaires locaux, aux études régionales offrant des garanties suffisantes (*ibid.* 15). Notons en passant que, peu auparavant, Wartburg s'était donné ce même but avant de transformer son projet initial en un dictionnaire étymologique du galloroman. Si, près de 20 ans plus tard, Dauzat a changé d'avis, s'il élabore un projet qu'il jugeait antérieurement chimérique, c'est très probablement que les déficiences jugées autrefois minimes sont devenues criantes par comparaison avec les nouveaux atlas parus, particulièrement l'*Atlas de l'Italie et de la Suisse...* (*AIS*) de Jaberg et Jud, qui paraît à partir de 1928. On sait que celui-ci sera le modèle revendiqué du premier atlas régional français, l'atlas linguistique du Lyonnais de Gardette, au plan méthodologique comme dans la présentation. Selon Gardette lui-même, « l'*ALLy* dépend de l'*AIS* jusque dans les détails, comme la couleur orangée du fond des cartes » (*ALLy* 4, 9 ; v. encore par ex. GARDETTE, *FM* 19, 1951, 220-1).

L'exemple étranger aura été nécessaire pour déclencher le mouvement en France, pour lever en quelque sorte l'inhibition que faisaient peser sur la recherche l'*ALF* et son promoteur. Comme le notait Dauzat en 1922 :

« En France, les disciples de M. Gilliéron ont hésité, par crainte des faux-pas et des critiques du maître, à s'engager sur la voie si brillamment ouverte par le créateur de la géographie linguistique. » (DAUZAT, *Géographie* 25.)

On peut juger, par comparaison, de l'indépendance d'esprit de Haust. Le même constat des déficiences de l'*ALF* ne le conduit pas à vouloir corriger l'œuvre sur des points de

détail, ou à la compléter sur un petit territoire restreint, mais à refaire le travail, à la base, pour le vaste domaine de la Belgique romane. Ses rapides et sèches critiques de détail laissent penser qu'il était indemne de la fascination pour l'*ALF* commune en France. Leurs volumes d'Atlas publiés, les atlantographes français s'empressent d'affirmer que leurs données ne périment pas celles de l'*ALF* (¹³). S'ils comparent leur notation phonétique comme Séguy par exemple, ils reconnaissent à Edmont une « oreille juste », mais après avoir exclu de leurs décomptes statistiques ses « déficiences constantes » (*FM* 19, 1951, 253), notamment en ce qui concerne l'accent tonique (v. encore NAUTON, *RLiR* 20, 1956, 49). Admiratifs de l'œuvre accomplie et surtout du courage extraordinaire qu'il avait fallu à ses auteurs pour la mener à bien, ils se montrent beaucoup plus bienveillants à leur égard que ne le faisait l'intrépide Haust, élaborant un projet d'ampleur comparable à celle de l'*ALF*, étant donné le volume de son questionnaire et la densité de son réseau.

La détermination des deux entreprises révèle des différences notables qui vont jusqu'à l'opposition complète sur certains points. Si l'on considère la liste des responsables, des adjoints et enquêteurs établie lors de l'annonce officielle du projet des atlas régionaux français, en 1939, on voit qu'elle a peu de ressemblances avec la liste des auteurs d'atlas publiés par la suite. Seul Gardette a réalisé l'atlas du Forez dont les enquêtes lui avaient été confiées dans le projet initial. Quelques noms de cette première liste surnagent dans les mentions de collaborateurs des atlas publiés, comme ceux de Loriot, Dubois, Rostaing et Dauzat lui-même. Mais de la contribution des autres linguistes qui en

(¹³) V. par ex. P. GARDETTE, *FM* 19, 1951, 220 ; J. SÉGUY, *FM* 19, 1951, 252.

1939, selon les paroles de Dauzat, « ont répondu à mon appel avec un empressement émouvant, depuis les jeunes suffisamment dressés, jusqu'aux maîtres, qui dirigeront chacun un atlas régional » (DAUZAT, *FM* 7, 1939, 289), on a perdu la trace et, dans quelques cas même, la mémoire dans les atlas finalement publiés. Cette liste exhibée par Dauzat ressemble moins à une liste de collaborateurs qu'à la liste des membres d'un comité de patronage donnant sa caution au projet d'un collègue pour en favoriser la réussite. Ce sont des universitaires connus ou prestigieux comme Edouard Bourciez, Auguste Brun, Charles Bruneau, Antonin Durafour, Pierre Fouché, Charles Guerlin de Guer, Georges Millardet, mais dont les fonctions qu'ils occupaient ou l'âge qu'ils avaient atteint indiquaient qu'il y avait peu de chances de les voir publier l'ouvrage dont Dauzat leur confiait la direction⁽¹⁴⁾. Dauzat comptait davantage, pour la réalisation effective, sur le travail de ses auditeurs à l'Ecole Pratique des Hautes Etudes dont il disait que « tous sont enthousiastes (il faut même freiner leur hâte) et ne demandent qu'à aller de l'avant » (DAUZAT, *FM* 7, 1939, 101). La guerre évidemment mit en sommeil l'entreprise, mais l'actualisation de l'organigramme tel qu'il est donné en 1950 par Sever Pop⁽¹⁵⁾ montre que la situation n'avait pas radicalement changé. Les directeurs restent les mêmes, sauf Millardet et Edouard Bourciez, auxquels Dauzat avait dû renoncer pour cause de maladie ou de décès, mais apparaissent les noms de quelques dialectologues qui mèneront à bien un atlas (Henri Guiter, Jean Séguy, Pierre Nauton)

(¹⁴) Cf. « des romanistes chevronnés, trop âgés pour accompagner une si longue entreprise », P. GARDETTE, *Études de géographie linguistique*, Strasbourg, 1983, 809.

(¹⁵) S. POP, *La dialectologie. Aperçu historique et méthodes d'enquêtes linguistiques*, Louvain-Gembloux, 1950, 1, 142.

ou dont la contribution s'avérera très importante (Geneviève Massignon, Louis Michel, Jean Bouzet, Théobald Lalanne). Ce qu'il faut remarquer, c'est que le projet de Dauzat est fondé dès le départ sur une hiérarchie à trois étages. Dauzat s'adjuge la direction et la coordination du projet, qui doivent se faire « suivant des directives qui ne peuvent venir que de Paris : le moteur central doit être l'enseignement de dialectologie qui continue celui de Gilliéron » (DAUZAT, *FM* 7, 1939, 101 ; en réalité Dauzat s'est montré très libéral dans son rôle de directeur, v. GARDETTE, *Études* 809). Le travail de chaque atlas est réparti ensuite entre un responsable et un exécutant, le directeur d'atlas et l'enquêteur. Cette hiérarchisation se révélera néfaste, mais c'est seulement en 1951, après la publication du premier volume de l'atlas lyonnais, que Dauzat annonce qu'il a confié à Jean Séguy, enquêteur et coordinateur de l'atlas de la Gascogne, la direction de l'atlas. Et lui-même s'implique alors plus directement dans l'atlas de l'Auvergne en se réservant les enquêtes du sud du Puy de Dôme (DAUZAT, *FM* 19, 1951, 90). A l'épreuve des faits, Dauzat se rend compte que son entreprise est, si l'on peut dire, un moteur monté sur cales et sans courroies de transmission, c'est-à-dire que direction et enquête ne peuvent se séparer. Mais il n'imagine pas probablement qu'une seule personne puisse se charger de l'ensemble du travail (constitution du questionnaire, enquêtes et publication), ce que réaliseront plus tard quelques auteurs (Henri Bourcelot, Patrice Brasseur, Colette Dondaine, Pierrette Dubuisson, Pierre Nauton, Marie-Rose Simoni-Aurembou).

Et pourtant c'est la tâche que s'était assignée dès le départ Jean Haust. Il n'envisageait pas de diriger depuis son bureau le travail qu'il aurait confié à un enquêteur. Le questionnaire établi au début des années 20, il commence

son enquête en 1924. Il n'est plus à cette date de ces jeunes dialectologues sur qui comptait Dauzat. C'est un universitaire de 56 ans qui entre en campagne, selon ses propres mots (*BTD* 1, 1927, 71), et qui se propose rien de moins que de réaliser, parallèlement à son enseignement et à ses autres publications, une enquête dans 400 communes et avec un questionnaire portant sur plus de 4.000 mots. Face à l'organigramme établi par Dauzat, selon le principe que les jeunes gens enquêtent, comme l'ont fait dans leur jeunesse les universitaires chevronnés qu'il intronise directeurs d'atlas, pour espérer acquérir une chaire d'où ils dirigeront à leur tour le travail de leurs successeurs, Haust a une conception tout à fait différente, dans laquelle il n'y a pas de division du travail. Ce qui est le plus étonnant, par comparaison, c'est que cela se passe au moment même où l'accès à un poste universitaire lui acquiert des élèves qu'il doit former et faire travailler. Sa conception n'était pas guidée par la méfiance à l'égard du travail accompli par d'autres, puisqu'il a accepté la collaboration de quelques élèves et amis (v. LEGROS, *VR* 9, 1946/1947, 383 ; REMACLE, *ALW* 1, 12), mais c'est probablement que l'expérience lui avait appris qu'une entreprise d'envergure repose sur l'engagement complet de son promoteur. L'exemple de l'*ALF* a compté aussi dans cette décision. Haust reste fidèle à l'enquêteur unique. Comme il l'a dit dans la présentation de son projet :

« Il est désirable, pour la bonne marche et pour l'unité scientifique de l'œuvre, que ce soit le même enquêteur qui s'astreigne à faire, sous sa responsabilité, ce minutieux travail de recherche et de notation. » (*BTD* 1, 1927, 73-4.)

A sa mort, l'enquête était terminée dans 210 points (*ALW* 1, 13) (¹⁶). Et près de 200 enquêtes étaient fichées. Aucun des atlas régionaux de France ne comportant un tel

(¹⁶) Dans 209 points selon LEGROS, *VR* 9, 1946/1947, 383.

nombre de points, Haust avait réalisé, quasiment à lui seul, l'équivalent d'un atlas régional de France, depuis le questionnaire jusqu'à la pré-étape finale, la mise en fiches des données recueillies. Bien sûr, ce n'était que l'équivalent, puisque le réseau comportait encore des lacunes que ses successeurs ont comblées. Les deux projets, lors de leur définition, sont entachés d'une dose d'irréalisme plus ou moins forte. Haust espérait parvenir à enquêter dans un réseau de points très serré, près de 20 fois plus dense que celui de l'*ALF*. Mais très vite il s'est rendu compte que « si l'on pouvait approfondir 200 à 300 points, le résultat serait des plus satisfaisants » (*BTD* 1, 1927, 72). Il n'a pas été très loin de réaliser ce dernier objectif, en comptant presque sur ses seules forces, grâce à son ardeur et à sa ténacité. Le projet de Dauzat, tel qu'il est élaboré à la veille de la deuxième guerre mondiale, est resté un projet, ce qui a été réalisé étant très différent, non pas tellement à cause des circonstances, mais parce que, parmi les pressentis de la première heure, seuls les rares qui avaient fait leur affaire personnelle de l'atlas qui leur avait été confié l'ont mené à bonne fin. A sa mort, Haust laissait une documentation massive et très riche. Il avait payé d'exemple et s'était attaché des disciples qui ont eu à cœur de poursuivre une œuvre si avancée. Au contraire, les atlas régionaux français, lancés dans une enquête préliminaire à finalité floue et sans calendrier rigoureux, ont trop souvent connu des ruptures dommageables.

Une question centrale et récurrente dans le projet des atlas régionaux français fut celle du questionnaire. Evoquée dès le départ (DAUZAT, *FM* 7, 1939, 101), débattue à mi-parcours (¹⁷), elle est toujours agitée lorsque l'on s'efforce

(¹⁷) V. P. GARDETTE, « Le questionnaire des atlas linguistiques régionaux de France », 1956, in GARDETTE, *Études* 751-8.

de comparer les atlas parus⁽¹⁸⁾. Dauzat avait préparé à partir de celui de l'*ALF* un questionnaire unique par élimination des questions qui s'avéraient de peu d'utilité à en juger par les cartes auxquelles elles avaient donné lieu. A ce questionnaire obtenu par soustraction à partir de celui de Gilliéron venait s'ajouter « une partie régionale », notamment des questions ouvertes demandant l'énumération de différents types d'instruments, de productions locales, etc. Au total ce questionnaire de 960 questions numérotées mais portant sur environ 1300 réalités ou concepts (*GARDETTE, Études* 752) se révélait en retrait sur les quelque 1400 questions prévues au départ par Gilliéron et sur les 1920 questions de la fin de l'enquête d'Edmont. On sait que ce questionnaire n'a été utilisé que pour les trois premiers volumes de l'atlas de la Gascogne et que, à l'exemple de celui que Gardette avait élaboré pour l'atlas du Lyonnais, les questionnaires des différents atlas régionaux ont été bâties pratiquement en tournant le dos à celui de Gilliéron, et donc à celui de Dauzat, leurs auteurs partant du lexique authentiquement dialectal de leur domaine pour élaborer leurs questions :

« Nous n'avons pas élaboré un questionnaire en choisissant dans les questionnaires déjà existants : nous n'avons pas fait un choix parmi les titres de l'*ALF* et de l'*AIS* [...] nous avons dressé la liste des choses et des notions qui, pour eux [=les paysans], méritent d'être nommées ! » (Gardette, *FM* 19, 1951, 220).

L'attitude de Haust avait été tout à fait différente. Il a composé son questionnaire, de son propre aveu, « sur le modèle de celui de Gilliéron et de celui que M. Ch. Bruneau a employé pour ses enquêtes en Ardenne française » (*BTD*

(18) V. par exemple L. WOLF, « Réflexions comparatives sur les cartes consacrées aux plantes dans les atlas linguistiques du domaine d'oïl occidental », *Actes Coll. Ouest* 5, 1995, 105-16.

1, 1927, 71). Bruneau avait adopté le questionnaire de Gilliéron avec un certain nombre de modifications, notamment en y élaguant la liste des noms de plantes, en y supprimant une grande partie des phrases à traduire, en y ajoutant des questions relatives aux termes de métiers (¹⁹). Il obtint ainsi la matière de 1.704 listes. Haust, lui, s'efforça d'ajouter plutôt que de retrancher, de sorte que son questionnaire de 2.100 numéros, en réalité, « comporte, en français, 4.150 mots ou formes de conjugaison » (*BTD* 1, 1927, 71). La fidélité à l'*ALF* ne concerne pas seulement les notions évoquées mais jusqu'au libellé des questions lui-même. Le questionnaire de Haust, après les questions introductives, commence par 4 questions qui racontent une brève histoire qui finit mal : q. 4 « je me suis assis sous un bel arbre », q. 5 « appuyé contre le tronc », q. 6 « une branche pourrie m'est tombée sur la figure », q. 7 « et m'a fait saigner du nez ». C'est de la prose gilliéronnesque littérale, à la seule exception du *bel arbre* qui n'était qu'*un arbre* chez Gilliéron (v. *ALF* 48, 1180, 1312). Et l'on peut remarquer que ces emprunts sont directement faits à l'*ALF* et non à travers Bruneau qui n'a pas repris tous ses libellés : dans le cas présent, voir les concordances avec les listes de Bruneau n° 50, 64, 192, mais « et m'a fait saigner du nez » est remplacé chez lui par « j'ai saigné du nez » (n° 1401) et : « appuyé contre le tronc » lui manque. Le questionnaire de Gilliéron n'ayant pas été publié et la publication des cartes par ordre alphabétique ayant dispersé les libellés de ces questions, la reconstitution de cette historiette doit être le fait de Haust, ce qui suppose une certaine familiarité avec l'*ALF* ou une étude attentive. Une autre explication serait que, par l'intermédiaire de

(¹⁹) Ch. BRUNEAU, *Enquête linguistique sur les patois d'Ardenne*, 1, Paris, 1914, 4-5 ; ID., *Étude phonétique des patois d'Ardenne*, Paris, 1913, 27-31.

Bruneau par exemple, Haust ait disposé du questionnaire de Gilliéron. Les modifications apportées par Haust sont minimes, même pour des phrases auxquelles Gilliéron trouvait une « allure rustique »⁽²⁰⁾ qui n'est pas toujours évidente. La question 1965 « vous avez oublié que vous deviez nous faire signe quand vous seriez en haut », au lieu de « tu as oublié que... » dans le questionnaire de Gilliéron (v. *ALF* 685, 1233, comme Bruneau n° 471, 639, 826, 1124, 1469), unifie les pronoms sujets et tente d'éviter l'hétérogénéité possible des réponses en Belgique romane. Haust coordonne parfois en une même phrase deux questions de l'*ALF* : q. 1963 « il faut que nous ayons de la patience et que nous soyons bien bons pour ne pas nous plaindre » (*ALF* 978, 1025 ; Bruneau n° 165, 1152, 1207). Les questions 1957 « pourquoi ne vous mariez-vous pas ? » et 1958 « vous trouverez bien quelqu'un qui vous conviendra » (v. *ALF* 29 et 817 ; elles manquent chez Bruneau) substituent *conviendra* à *ira* du questionnaire de Gilliéron, sans doute pour clarifier le sens de la question (v. la critique qu'en faisait Dauzat dès 1906, *Méthodologie* 261) et pour ne pas écarter par ce libellé le futur de *conveni*, *comm'ni* ou *dûre*. Il se révèle que le questionnaire de Haust est beaucoup plus fidèle au questionnaire de Gilliéron que ne le seront ceux des atlas régionaux français où on chercherait en vain de telles questions. L'effort de Haust a essentiellement porté sur l'accroissement du questionnaire, les retranchements paraissant plutôt être des accidents, telle l'absence de question sur l'aulne au chapitre des arbres⁽²¹⁾. Dans les cent numéros du questionnaire qui suivent les questions introductives, on trouve la matière de 161 questions réelles ; 78 d'entre elles

(²⁰) *Atlas linguistique de la France. Notice servant à l'intelligence des cartes*, Paris, 1902, 5.

(²¹) V. L. REMACLE, *Mélanges Séguy* 2, 300.

font la matière d'une carte complète de l'*ALF* et 13 d'une carte incomplète, soit donc 91 questions qui correspondent à celles de l'*ALF*. En revanche, 70 questions sont originales par rapport à lui, ce qui représente 43 % de l'échantillon retenu pour donner une estimation de l'accroissement que Haust a fait subir au questionnaire de l'*ALF*. En réalité, il est plus élevé, parce que le thème de ces cent premiers numéros est bien traité dans l'*ALF*. Haust n'a pu ajouter que le marronnier à la liste de 23 noms d'arbres qu'il emprunte à l'*ALF*; il complète celle des fruits essentiellement par des fruits sauvages : le fruit de l'aubépine, la poire sauvage, la pomme sauvage, par des questions ouvertes sur les espèces de cerises par exemple. Là où l'*ALF* se satisfait d'interroger sur les notions essentielles, le questionnaire de Haust fouille plus profondément à propos de réalités ou de notions spécifiques. Dans la description des fruits, Gilliéron n'envisageait que la pelure et le noyau. Haust y ajoute des questions sur l'amande du noyau, la queue d'un fruit, la « mouche » ou l'œil d'un fruit, le trognon, le pépin, le trochet de noisettes, l'involucre de la noisette, l'écailler de la noix, etc. Aux qualités et états de fruits (*mûr, doux, tendre, pourri, gâté*), il ajoute les adjectifs *sur, blet*, le verbe *blettir*, le substantif *avorton de fruit*, la locution *des fruits à foison*. L'*ALF* ne connaît en ce qui concerne les groupes d'arbres que « forêt » et « les bois ». Haust s'intéresse à des groupements plus réduits tels que le bosquet, le fourré, le taillis, le bouquet d'arbres. Il cherche ainsi à cerner avec précision le lexique le plus authentique du monde paysan. Mais son horizon est aussi plus vaste, il envisage la société rurale dans son ensemble par son questionnement sur le vocabulaire des métiers. Le chapitre consacré à la forêt contient quelques questions relatives au travail des forestiers qu'ignorait évidemment l'*ALF* : délimiter les coupes de bois, limite d'une coupe en forêt, écorcer un arbre, écorçoir,

bois pelard (q. 16 à 21). De tels compléments montrent que le questionnaire de Haust n'était pas entièrement ordonné vers la réalisation d'un atlas linguistique : il est peu probable que l'enquêteur rencontrera des forestiers dans tous les points d'enquête. Comme il l'annonçait dans son projet, Haust se proposait de se procurer « une documentation sûre et méthodique, qui pourrait *en même temps* [je souligne] servir à l'élaboration d'un atlas » (*BTD* 1, 1927, 71). Le questionnaire vise à récupérer le plus de données dialectales possible, avec la certitude qu'on pourra en extraire la matière de cartes linguistiques. On sent ici que Haust a d'abord été un lexicographe, qu'il n'oublie pas qu'il a été le secrétaire de la Société de Littérature Wallonne et la cheville ouvrière du *Dictionnaire général de la langue wallonne* qu'elle projetait. Pour cette œuvre, il n'avait pas seulement organisé des enquêtes par correspondance, dépouillé les réponses et coordonné les travaux, il avait déjà lui-même, et presque lui seul, effectué des enquêtes sur le terrain (REMACLE, *BTD* 20, 1946, 25), « recueillant *de auditu* des renseignements inédits » (HAUST, *BTD* 1, 1927, 66). L'enquête pour l'atlas poursuit ces enquêtes en vue du dictionnaire, elle est incluse dans un projet lexicographique plus vaste. D'où l'ampleur du questionnaire que Haust ne jugeait « pas encore assez complet à [son] gré » (*BTD* 1, 1927, 71), qui tranche sur le questionnement restreint qu'avait retenu Dauzat aux débuts du *Nouvel Atlas de la France*. Même après que Gardette eut réorienté l'entreprise des atlas régionaux en direction du lexique authentiquement dialectal (v. GARDETTE, *Études* 755-6) et jugé que le questionnaire de Dauzat était « court, beaucoup trop court, pour recouvrir cette riche réalité paysanne qu'expriment nos patois » (*ibid.* 753), les enquêteurs français n'ont pas déterminé pour leurs atlas un questionnaire d'une ampleur égale à celui de Haust. Il faut cependant faire exception pour Nauton, l'auteur de l'*Atlas*

linguistique du Massif central, puisque celui-ci a cherché à faire l'inventaire de plus de 4.000 mots (v. *ALMC* 4, 56) et qu'il l'a publié dans les cartes et listes des trois volumes de son atlas. Mais on peut remarquer que l'ampleur du questionnaire allait de pair pour Nauton avec une faible densité du réseau d'enquête : 55 points, selon un choix parfaitement motivé, et qu'il avait renoncé à faire l'inventaire du vocabulaire artisanal.

Le questionnaire de Haust surprend les familiers des questionnaires à la Gardette prévus et agencés pour instaurer une conversation entre l'enquêteur et l'enquêté, divisés en chapitres dont chacun correspond à une « unité de conversation » (*ALLy* 4, 33). Bien sûr, le questionnaire de Haust est organisé thématiquement, par grandes masses. Il s'intéresse d'abord aux arbres sauvages (4-55), aux arbres fruitiers et aux fruits (56-103), aux arbustes (106-138), puis aux plantes sauvages ou cultivées (139-261), au travail du foin (262-267), des céréales (268-309), aux animaux domestiques (310-415) ou sauvages (416-546), etc. Mais il est des suites dans le questionnaire dont on cherche vainement l'ordonnance : 1887 « on envenime une plaie en la grattant », 1888 « les blés sont versés ; une étendue de blés versés », 1889 « mon voisin est un homme caché ; encore un peu, il vendait sa maison sans que je le sache », 1890 « tricoter des bas avec des aiguilles », 1891 « le couteau est tout émoussé ; il faudra l'aiguiser », etc. J'emprunte cette suite à la fin du questionnaire, où sont manifestement regroupés des ajouts, mais le fait est que Haust n'a pas cherché à insérer ces questions là où on les attendrait. Et de telles disparates se rencontrent ailleurs dans le questionnaire. Il n'est pas rare que des notions qui relèvent d'un même ensemble référentiel soient séparées : 959 « aile d'oiseau », 960 « plume d'oiseau », mais 1419 « le gésier ; le jabot d'oiseau », ou bien : 15

« découper du bois pour en faire des morceaux à brûler », et 913 « des morceaux découpés pour le feu », ou encore 682 « les noms des douze mois », 683 « les noms des sept jours », tandis que les noms des jours de fêtes s'échelonnent entre les questions 1500 « la veille de Noël » et 1511 « à l'Assomption ». On rencontre aussi des questions en doublon : 959 « aile d'oiseau » et 1449 « une aile », 171 « le regain » et 1493 « voilà du bon temps pour rentrer le regain », etc. A l'intérieur d'ensembles unifiés viennent s'intercaler des questions dont la position reste mystérieuse : 939 « hache ; hachette ; cognée », 940 « le vestibule (porche, allée) », 941 « un marteau (différentes espèces : maillet, masse) », ou encore : 949 « la porte tourne sur ses gonds », 950 « jaloux, jalouse », 951 « une sonnette ». Prenons un chapitre comme celui du pain, cher à Gardette et à propos duquel il disait que « on retrouve partout le même déroulement des faits et les mêmes questions » (GARDETTE, *Études* 757) et qu'il ordonnait selon l'ordre chronologique des opérations : préparation de la pâte, cuisson, parties du pain, sortes de pains, conservation du pain (v. *ALLy* 4, 108-109). On peut relever une vingtaine de questions correspondantes dans le questionnaire de Haust qui s'échelonnent isolément ou par petits groupes de deux à six questions entre les numéros 943 et 2064, avec des discordances telles que : 943 « pétrir le pain dans la maie », et : 1878 « verser trop d'eau dans la maie », ou bien un assemblage qui ne doit pas avoir été évident partout : 1078 « la huche ; la caisse du tombereau » (v. *ALW* 9, notice 72). Il suffit de consulter les références au questionnaire données dans les volumes publiés pour voir que les éditeurs doivent souvent puiser leurs matériaux aux quatre coins du questionnaire pour obtenir le bel ordonnancement thématique auquel ils parviennent. Haust était certainement conscient de l'intérêt d'organiser les questions, sa reconstitution de l'historiette démembrée par les cartes de

l'*ALF* (si reconstitution il y a eu) le prouverait, mais apparemment ce n'était pas son souci principal.

Haust reste fidèle à l'*ALF* sur un point de méthode que les auteurs des nouveaux atlas par régions ont répudié, au moins en principe. La seconde page du questionnaire de Haust comporte en lettres capitales : « *Traduire ce qui suit* ». Les exemples que j'ai cités jusqu'ici montrent que conformément à cette injonction les témoins étaient bien invités à donner l'équivalent dialectal d'un mot isolé ou bien d'une phrase complète, que c'était une traduction qui leur était demandée. Or les responsables des atlas régionaux français se sont montrés unanimes pour rejeter cette méthode d'enquête. Dans sa brochure programmatique Dauzat affirmait en 1942 :

« On ne demandera pas uniquement la traduction d'un questionnaire français ; on s'efforçera toutes les fois qu'on le pourra, de suggerer le mot et d'amener, sur les lèvres, le terme ou la phrase qu'on désire, par un travail spontané de l'esprit et non par le décalque d'une tournure française présentée toute prête. » (POP, *Dialectologie* 1, 140).

Et il ne s'agit pas là d'une conversion récente, Dauzat exprimait la même idée dès 1906 en critiquant l'*ALF* : « il ne faut pas faire traduire le paysan, ni le soumettre au pied levé à un interrogatoire : il faut l'observer, l'écouter dans son milieu » (DAUZAT, *Méthode* 265), « surtout il [= le dialectologue] s'efforcera de causer, de poser ses questions en patois, pour éviter les inconvénients des traductions approximatives et hâtives modelées sur le français » (*ibid.* 270). Gardette avait été formé à l'enquête dialectale par Duraffour qui avait commencé ses enquêtes sur les parlers francoprovençaux de France à l'époque même où Haust

entamait les siennes⁽²²⁾. Duraffour avait mis au point une méthode qu'il appelait « la conversation dirigée » (*ALLy* 4, 48)⁽²³⁾. Gardette s'est inspiré de cette méthode, qui réduit les interventions de l'enquêteur à provoquer, relancer ou rendre plus explicite le discours de l'enquêté. Si l'authenticité des données ainsi obtenues ne fait pas de doute, il est impossible qu'une telle méthode parvienne à des réponses rigoureusement parallèles dans tous les points d'enquête (v. TUAILLON, *RLiR* 34, 1970, 418). Aussi Gardette se vit-il contraint de mettre au point pour ses enquêtes en vue de ses géographies phonétique et morphologique du Forez « non pas absolument un questionnaire mais un plan de conversation » (*ALLy* 4, 49). Les enquêtes de l'atlas du Lyonnais exigeaient un infléchissement plus net encore. Les lacunes éventuelles, du fait des déficiences de l'enquête, auraient diminué la qualité informative des cartes. Et la pluralité des enquêteurs requérait une forte coordination. Il fallut donc élaborer un questionnaire utilisant « toutes les ressources de l'interrogation indirecte » (*ALLy* 4, 50), telles que gestes ou mimiques, enquête en présence de l'objet, description d'une pratique, demandes d'énumération, etc. Le but est d'éviter autant que possible de demander la traduction d'un mot français : « il est souhaitable que l'enquêteur n'ait jamais recours à la traduction du français » (*ALLy* 4, 52). Les enquêteurs abandonnaient ainsi les procédures de l'*ALF* pour adopter le questionnement indirect que pratiquaient déjà Bruneau (BRUNEAU, *Étude* 28), Griteria (POP, *Dialectologie* 1, 367) et les enquêteurs de l'*AIS* (*ibid.* 567).

(22) V. A. DURAFFOUR, *Glossaire des patois franco-provençaux*, Paris, 1969, VII.

(23) V. A. DURAFFOUR, *Phénomènes généraux d'évolution phonétique dans les dialectes franco-provençaux d'après le parler de Vaux-en-Bugey (Ain)*, Grenoble, 1932, XV-XX ; Id., *RLiR* 14, 1938, 329.

Entre le questionnaire de Haust et celui des atlas régionaux français il semblerait bien y avoir une très forte différence sur ce point. Il ne faudrait cependant pas l'exagérer et en faire une opposition fondamentale. Si les questionnaires des atlas français s'efforcent d'éviter la traduction, ils ne l'excluent pas absolument. Il y a des cas où elle est préférable à des circonlocutions ou à des explications embarrassées qui risqueraient de perturber la conduite de l'enquête plutôt que d'en assurer l'authenticité. L'option fondamentale de la conversation dirigée étant de diminuer autant que possible le caractère artificiel de l'enquête, il est indiqué d'établir une relation de collaboration active entre l'enquêteur et l'enquêté, c'est-à-dire de prendre appui sur ce qui leur est commun. Or, sauf exception (Nauton), l'enquête fut menée en français (cf. « sauf H. Girodet et M. Gonon, aucun de nous ne pouvait enquêter en patois » *ALLy* 4, 45) ; elle mettait donc en présence des enquêteurs francophones comprenant le dialecte et des témoins dialectophones comprenant au minimum le français, selon un modèle de communication qui n'était pas rare à l'époque. Ces témoins à la compétence différenciée, et même bilingues ou diglottes, auraient sûrement estimé pour le moins curieux qu'on ne les interroge que par gestes ou que par questions indirectes. Ils auraient pu s'imaginer qu'on les croyait incapables de connaître les équivalents français de leurs mots dialectaux. Les traductions, bannies en principe, en fait ne manquent pas dans le questionnaire établi par Gardette. Le guide qu'il avait placé en tête de son questionnaire à l'intention des enquêteurs spécifie bien « les questions courtes qui doivent être entièrement traduites en patois » (*ALLy* 4, 84). Aussi trouve-t-on, par exemple, parmi les 39 questions du chapitre consacré au pain, des libellés aussi directs que « un pétrin », « le fournil », « le four », « une baisure », « un pain, deux pains », « le pain de

seigle », « la croûte », « la mie ». Bien sûr, tout l'art de l'enquêteur consistait à faire en sorte que les équivalents dialectaux de ces substantifs articulés surgissent dans le récit de la fabrication du pain que le témoin était invité à faire. Mais si l'on n'y parvenait pas, le recours à la traduction était explicitement prévu. D'ailleurs Duraffour lui-même ne se refusait pas à y recourir. Après l'enquête, où il avait limité autant que possible ses interventions, il relisait ses notations et, s'il constatait « des lacunes regrettables », il s'efforçait de « les combler alors par traduction, lors de la visite de remerciements » (DURAFFOUR, *Glossaire XVII* ; v. encore *ibid.* XX). Cette tradition méthodologique repose sur une réaction critique à l'égard de l'*ALF*, elle veut éviter les travers de sa méthode d'enquête, mais elle n'en prend pas pour autant le contrepied.

D'ailleurs est-il si sûr que, dans sa pratique effective de l'enquête, Haust se soit limité à la traduction ? La nécessité d'un questionnaire étoffé, où soit prévu le mode de questionnement ne s'impose que pour harmoniser la pratique de plusieurs enquêteurs. Nauton, si proche de Gardette, n'avait pas éprouvé ce besoin. Comme Haust, il avait prévu de réaliser à lui seul toutes les enquêtes de son domaine, dont les réalités et la langue lui étaient bien connues. L'unilité de l'enquêteur et sa compétence étaient garantes de l'harmonie des résultats. En pareille matière, le savoir et le savoir-faire de l'exécutant sont plus importants que des méthodes érigées *a priori*. Le connaisseur de la réalité linguistique qu'il étudie, ce qui était le cas de Haust, adapte sa pratique en cas de besoin. L'utilisation de dessins pour faciliter le recueil des données (*BTD* 4, 1930, 287) suffit à montrer que la pratique de Haust n'était pas schématique. Mais il faut aussi souligner qu'il était très attentif aux faits folkloriques et aux réalités d'ordre ethnographique, ayant

contribué à la fondation du Musée de la vie wallonne, veillant à enrichir ses collections et collaborant à ses publications (*BTD* 4, 1930, 286 ; *LEGROS*, *BTD* 20, 1946, 28). Ses enquêtes fourmillent de notations phraséologiques et ethnographiques, dont les éditeurs de l'*ALW* tirent de riches notes additionnelles, à l'imitation des copieuses « notes de folklore » dont il avait accompagné très tôt ses commentaires de cartes (*HOQUET*, *BTD* 2, 1928, 290, 292 ; *ORGELET*, *ibid.* 298-301).

La pratique de Haust tranche singulièrement par rapport à celle des atlantographes français par un autre aspect. Réalisant que le passage du questionnaire à lui seul, donc une fois le témoin compétent trouvé, nécessitait près d'une semaine de travail, Haust adopta, quand ce fut possible, un expédient susceptible d'abréger de moitié la durée de l'enquête. Il envoyait le questionnaire, en bloc ou par tiers, à des informateurs avec mission de le remplir par écrit. Ce n'est qu'ensuite qu'il se rendait sur place pour revoir et contrôler les réponses avec son correspondant ou un autre témoin de la même localité. Cette enquête en deux temps avait ses contraintes. Il n'était pas question d'envoyer le questionnaire à l'aveuglette. Haust s'adressait, comme il le dit, à « des correspondants éprouvés » (*BTD* 1, 1927, 73), c'est-à-dire à des gens avec qui, par exemple, ses fonctions au *Dictionnaire général de la langue wallonne* l'avaient mis en relation et dont il avait pu apprécier la compétence et l'intérêt pour le dialecte. Ces personnes ne devaient pas se laisser rebuter par la difficulté du questionnaire ni intimider par la nécessité de transcrire leur pratique orale. Elles devaient être cultivées, familières de la culture écrite.

Une telle méthode va à l'encontre des conceptions professées par les dialectologues français, non pas qu'ils aient choisi leurs informateurs en fonction de leur inculture, mais

parce que leur option résolument ruraliste les orientait vers des témoins paysans (cf. *ALLy* 4, 55). Leur souci d'obtenir des informations aussi spontanées que possible les mettait en défiance vis-à-vis du truchement des données écrites. De plus ils avaient conçu une sainte horreur à l'égard des secrétaires de mairie, des instituteurs, des gardes-champêtres, des aubergistes, etc., auxquels Edmont s'était souvent adressé (cf. « celui [= le témoin] de Pouillon était encore [je souligne] un aubergiste ! » *SÉGUY*, *FM* 19, 1951, 261). Mais cette conception, si elle avait été dogmatique, aurait théorisé à partir de situations particulières, les conditions socio-linguistiques locales et les modalités de l'enquête d'Edmont. Si, en Lyonnais, à l'issue de la seconde guerre mondiale, seuls les paysans des petits villages pratiquaient encore le dialecte, ce n'était pas la situation qui prévalait dans tout le domaine galloroman. Et si les aubergistes ont fourni à Edmont tant de « faux patois », c'est qu'il les a soumis, sans préparation et sans relâche, à un feu roulant de 1500 à 2000 traductions en moins de deux jours. Les conditions étaient sensiblement différentes en Belgique romane. Haust commence son enquête une vingtaine d'années avant que ne débutent celles qui aboutiront aux atlas régionaux français, c'est-à-dire qu'il peut s'adresser à la génération antérieure. Les parlers dialectaux ont alors conservé en Belgique romane une bonne vitalité :

« En face des dialectes de France, qui se désagrègent depuis longtemps, la plupart de nos dialectes septentrionaux sont restés relativement sains et vigoureux » (*HAUST*, *Étym.* VIII.)

Surtout, la différenciation sociolinguistique y était moins poussée. Je pose la question d'une façon tout à fait rhétorique : quel dialectologue français aurait imaginé de composer un équivalent du *Dictionnaire des rimes* [liégeoises] ou *Vocabulaire français-liégeois groupant les mots d'après la pro-*

nonciation des finales que publia Haust en 1927 ? Haust savait très bien que cette sorte de dictionnaire inverse serait utile aux linguistes, mais il le destinait d'abord au public lettré écrivant en dialecte (v. le premier paragraphe de l'introduction). Ce public existait et surtout le linguiste ne lui tournait pas le dos. Haust savait d'expérience que, dans son domaine, une collaboration avec ce public était possible et fructueuse. D'où ses témoins choisis parmi les auteurs wallons (à Tournai, Kain, Mons, Braine-le-Comte, etc.), les membres de l'enseignement (à Pecq, Ellezelles, Anvaing, etc.), les secrétaires communaux (à Rumes, Ladeuze, Mons, etc.), etc. En France, de tels témoins ont été exceptionnels. Mais, dans les régions où le dialecte était resté la langue de communication usuelle, comme dans les Pyrénées gasconnes, les enquêteurs ont préféré choisir, quand c'était possible, comme témoin « une personne cultivée, ayant donc l'habitude de traduire une langue dans une autre, de confronter deux idiomes sans les confondre, et pratiquant quotidiennement le dialecte » (SÉGUY, *FM* 15, 1947, 183). En tout cas, ils reconnaissent que, dans les régions conservatrices, ce genre de témoin avait fourni d'excellentes données lors de l'enquête de l'*ALF* au tournant du siècle (NAUTON, *ALMC* 4, 38).

L'aspect par lequel l'*ALW* diffère le plus des atlas régionaux français, c'est la présentation des résultats. Les atlas français reportent sur la carte, au lieu où elle a été entendue, la forme phonétique exacte, d'une façon traditionnelle depuis l'*ALF*. L'*ALW*, lui, scinde la présentation en deux parties : le tableau des formes classe par types lexicaux les réponses notées avec leur forme exacte, tandis que la carte visualise sous forme de symboles la géographie de ces différents types. Haust n'est pas directement responsable de cette présentation, mais elle s'inspire très nettement (*ALW*

1, 16) des cartes provisoires qu'il avait données, selon un modèle défini dès 1927. Publiant dans une revue de petit format, Haust ne pouvait reporter ses données intégralement sur la carte, d'où la division entre une carte à symboles et « un commentaire, lequel contient surtout le relevé systématique des formes recueillies oralement » (*BTD* 2, 1928, 267). Mais cette méthode de présentation lui permettait de faire parler la carte, de l'interpréter, d'en expliquer les formes et d'en donner les étymons. Haust ne se serait sûrement pas satisfait d'édition de façon brute ses collectes⁽²⁴⁾. Comme il l'a dit de Grandgagnage, « la récolte des mots n'était à ses yeux qu'un moyen : elle lui fournissait les matériaux qu'il fallait dégrossir et disposer exactement pour l'œuvre qu'il rêvait » (*HAUST, Étym.* 319). Pour lui, les cartes d'atlas trouvaient leur justification dans les informations qu'elles apportaient à l'explication étymologique et historique du lexique. Le lexicographe devenu géolinguiste pour disposer de matériaux contemporains fiables avait fait le trajet inverse de celui de Gardette décrivant d'abord le lexique contemporain du Lyonnais (après la phonétique et la morphologie) et projetant ensuite un dictionnaire de l'ancien francoprovençal (*RLiR* 26, 1962, 388-394) pour pouvoir expliquer sa collecte. Ce parcours personnel, qui fut celui d'autres dialectologues français, explique l'admiration mêlée d'effroi devant le « dangereux exemple » donné par les éditeurs de l'*ALW*, selon Gardette : « si d'autres dialectologues moins compétents venaient à les imiter, quelle aventure ! » (*RLiR* 34, 1970, 422).

Il me semble que beaucoup des aspects originaux, dans le panorama galloroman, du travail de Haust ont été modelés

(24) Cf. « [...] la carte n'a jamais été prise pour un but par les wallonistes [...] », É. LEGROS, « L'expérience de l'Atlas linguistique de la Wallonie », in *Bulletin de la Faculté des Lettres de Strasbourg* 35, 1957, 335-6.

par sa personnalité et son parcours scientifique. L'atlas n'est pas, en ce qui le concerne, une œuvre de jeunesse, ni l'œuvre de toute sa vie scientifique. Quand il élaboré son projet, il a derrière lui une expérience de lexicographe et d'étymologiste. Il est en liaison active avec les folkloristes et avec les amateurs, au sens fort, lettrés du dialecte, au sein d'une société où ce dialecte maintient encore une vitalité certaine. Apparemment peu intéressé par les discussions méthodologiques sur l'enquête et la forme que peut prendre un atlas linguistique, il est surtout animé par la volonté tenace de recueillir le plus possible de matériel lexical, en établissant les relations entre les mots et leur géographie certes, mais aussi entre les mots et les choses, entre les mots et les usages, entre les mots et les textes, entre les mots et leur histoire.

Jean-Paul CHAUVEAU
INaLF, Nancy

**HOMMAGE
DES PHILOLOGUES
ET DIALECTOLOGUES WALLONS**

L'HOMME, SON ACTION, SON ENSEIGNEMENT

L'ŒUVRE, SA MÉTHODE, SA VALEUR

Jean Haust et la Société de langue et de littérature wallonnes

Dès sa fondation en 1856, la Société liégeoise de littérature wallonne, malgré son titre d'alors, ne souhaitait pas se cantonner strictement dans la littérature. Parmi les buts qu'elle se fixait, trois concernent la langue. Sans doute deux d'entre eux, « conserver sa pureté à notre antique idiôme [sic] » et « en fixer autant que possible l'orthographe et les règles », peuvent-ils être rapportés aux exercices littéraires. En revanche, le troisième, « en montrer les rapports avec les autres branches de la langue romane », ressortit manifestement à la linguistique ; celle-ci était conçue selon l'éclairage du temps : la jeune grammaire comparée que l'Allemand Friedrich Diez venait d'appliquer avec bonheur aux langues romanes.

On sait que notre compatriote Charles Grandgagnage, qui est peut-être pour quelque chose dans le dernier texte cité, fut le premier à faire connaître en français ces nouveautés scientifiques et aussi à les appliquer à un dialecte, c'est-à-dire au wallon, qu'il considérait comme un « chaînon essentiel dans l'histoire générale des langues romanes ». Mais on sait aussi qu'il a fallu trente-cinq années pour que le *Dictionnaire étymologique de la langue wallonne*, dont le début a précédé la naissance de la Société liégeoise de littérature wallonne, achève de venir au jour. Non pas qu'il ait rencontré quelque opposition. L'indifférence est pire. Et même les confrères de Grandgagnage à la Société, dont il fut pour-

tant un président inamovible, n'ont pas compris l'importance de l'œuvre ou simplement l'hommage qu'elle rendait au dialecte, en le jugeant digne de science et même de la reine des sciences du langage, l'étymologie, d'ordinaire réservée aux langues écrites. Il est vrai que Grandgagnage regrettait que les chansons et les banquets prissent une trop grande place dans les activités de la Société.

Il serait injuste cependant de considérer comme nul l'apport de la Société avant 1890 (en dehors de la littérature, qui n'est pas notre objet). Elle a publié des études qui ne sont pas à dédaigner.

Le recueil de wallonismes d'Isidore Dory, par exemple, manifeste des qualités particulières, mais un purisme, même mieux éclairé que celui de ses contemporains, reste du purisme. A la décharge de Dory, longtemps après, un philologue de formation comme Jules Feller (¹) verra le français régional uniquement comme un ramassis de fautes sans même distinguer ce qui appartient au français populaire ou négligé de partout.

Du *Glossaire roman-liégeois* de Bormans et Body, lexique des mots régionaux dans les anciens textes écrits en français, n'a paru que la lettre A (1872).

Pour le dialecte même, l'apport le plus précieux est un ensemble de vocabulaires technologiques, parfois remarquablement illustrés, qui n'a pas d'équivalent ailleurs et qui applique, longtemps d'avance, le programme de la revue allemande *Wörter und Sachen*, Des mots et des choses.

Les études dialectales publiées au XIX^e siècle souffraient d'un handicap général, qui fut aussi l'occasion de vives disputes et de démissions retentissantes : l'absence d'un sys-

(¹) *Le français régional en Belgique*. Liège, Thone, 1930 (Congrès international des Amitiés françaises, Liège, 10-15 juillet 1930).

tème graphique capable de rendre les particularités phonétiques. Jules Feller mérite une grande reconnaissance pour avoir imaginé (1900) un système assez subtil pour répondre à l'exigence que je viens de dire et, en même temps, assez proche du français pour ne pas dérouter les amateurs de wallon et permettre une collaboration féconde entre ceux-ci et les spécialistes.

Nous sommes, en effet, à un tournant. Voici venu le temps des philologues formés scientifiquement. En 1892, la Société avait publié l'étude de Georges Doutrepont sur la conjugaison en liégeois et en 1897 celle de Feller sur le gau-mais. Les philologues vont peu à peu jouer un rôle déterminant à l'intérieur de la Société : non pas Maurice Wilmotte, qui, élu membre titulaire en 1888, démissionna presque aussitôt (toujours l'orthographe !), mais Auguste Doutrepont et Jules Feller, élus en 1895, et surtout Jean Haust, élu en 1897 et bientôt choisi comme secrétaire général.

Grâce à Haust, le niveau des publications littéraires s'éléva. Je ne pense pas ici tellement à leur valeur artistique, mais aux soins apportés à la forme donnée aux textes publiés. En outre, les volumes littéraires du *Bulletin* furent pourvus d'un index lexicologique : Haust y relevait et glossait les mots wallons non encore enregistrés.

D'importantes études linguistiques virent le jour, comme celles de l'abbé Joseph Bastin sur Faymonville, région archaïsante qu'il est particulièrement intéressant d'étudier dans ses « rapports avec les autres branches de la langue romane » (pour reprendre la formule de 1856) ou comme celle du Père Adelin Grignard sur l'ouest-wallon, transition entre le wallon et le picard. Le glossaire d'Albert Counson sur Francorchamps inaugure les monographies toponymiques (1906). Jean Haust lui-même publie un lexique de Stavelot.

Plus ambitieusement, les philologues de la Société entreprennent de composer un *Dictionnaire général de la langue wallonne*. Le titre gênait un peu Jean Haust : « *Glossaire des patois de la Belgique romane* ⁽²⁾ eût été plus scientifiquement adéquat à la réalité ainsi qu'à notre pensée », disait-il le 9 septembre 1905 à la première réunion des correspondants du dictionnaire. Il reconnaissait aussi l'inconvénient qu'il y avait à réunir sous la même étiquette trois dialectes différents : le wallon, le picard et le lorrain. Tout le monde sait que l'ambiguité n'a pas disparu.

Cette tâche séduisante, mais énorme, fut engagée avec des moyens rudimentaires, sans même l'aide d'un employé : le secrétaire général et quelques autres membres recopiaient à la main sur des fiches les données extraites des dictionnaires patois ou des publications de la Société, ainsi que des renseignements obtenus de correspondants dont on avait constitué tout un réseau à travers la Wallonie ; rares étaient les données recueillies directement sur place (généralement par Haust). En 1926, les fiches ainsi établies atteignaient le million ⁽³⁾.

Cette image émouvante, quoique désuète, il est bon de la mettre sous les yeux des chercheurs d'aujourd'hui, habitués aux subventions, à la photocopie, à l'ordinateur.

(²) Titre manifestement inspiré du *Glossaire des patois de la Suisse romande*, entreprise lancée en 1897 et accompagnée elle aussi d'un *Bulletin* depuis 1902. Sans entrer ici dans des discussions brûlantes, il faut reconnaître que des raisons objectives rendent quasi impossible en Suisse un titre comme *Dictionnaire général de la langue romande*.

(³) Chiffre donné par HAUST, dans le *Bull. de la Commiss. roy. de topon. et dialect.*, t. I, 1927, p. 65. Roger PINON me fait remarquer que les fiches *stricto sensu* sont au nombre de 300.000 environ, mais qu'elles contiennent environ un million de notations.

Malheureusement, ces fiches restèrent, et sans doute resteront, sans emploi. Le drame éclate au grand jour en 1927. Haust avait donné sa démission de secrétaire, suivi par son adjoint Edgard Renard ; il continua cependant à collaborer quelque temps au dictionnaire, dont le premier fascicule devait paraître en 1927 sous les auspices de l'Académie royale de langue et de littérature françaises. Mais les désaccords s'ajoutaient aux désaccords. La rupture fut consommée, la publication suspendue *sine die*, et la Société de littérature wallonne entra, pour un bon moment, dans un demi-sommeil. On ne songe pas sans tristesse que tant d'heures, tant de forces généreuses ont été consacrées à une entreprise avortée.

Il ne s'agit pas, ou pas seulement, d'un conflit entre des personnes. Sans doute la forte personnalité de Haust devait paraître parfois un peu encombrante. Mais le débat concernait avant tout des méthodes et des principes.

En 1920, un ministre éclairé des sciences et des arts, Jules Destrée, avait créé à l'Université de Liège deux cours intitulés Etude philologique des dialectes wallons et Histoire de la littérature wallonne. Jean Haust fut chargé du premier et Jules Feller du second. Convaincu par les publications de Jules Gilliéron de l'utilité d'un atlas linguistique de la Wallonie et, plus généralement, de la nécessité des enquêtes sur le terrain, Jean Haust s'était mis à parcourir systématiquement la Wallonie afin d'alimenter son cours par des documents sûrs. Cette exploration lui révéla les défauts et les lacunes des matériaux recueillis presque tous par voie écrite pour le *Dictionnaire général de la langue wallonne*. Il en tira la conclusion que la publication de celui-ci ne pouvait commencer sans vérifications sur place.

D'autres furent d'un avis contraire, notamment Auguste Doutrepont et surtout Jules Feller, et ce fut la dislocation

de cette équipe qui avait collaboré tant d'années. Intelligence brillante, mais intéressé surtout par les généralités, par la théorie, Feller n'avait pas accepté vraiment les nouveautés de la géographie linguistique et la primauté du fait oral. Sa *Toponymie de Jalhay*, par exemple, est d'une richesse incontestable pour la documentation puisée dans les archives, et elle montre une grande habileté à exploiter ce matériel. Mais elle néglige totalement le témoignage des usagers d'aujourd'hui : « Il ne faut pas s'imaginer, écrit-il, qu'un paysan de Jalhay connaît nécessairement toute la toponymie de Jalhay : il sait, avec moins de précision que nous, les généralités que nous savons. »

En dernière analyse, ce conflit oppose la dialectologie de plein air à la dialectologie en chambre, le XX^e siècle au XIX^e.

La rupture, quels que soient les regrets que j'ai exprimés en parlant d'une entreprise avortée, a été plus dommageable pour la Société de littérature wallonne que pour la dialectologie et pour Haust lui-même. D'ailleurs, pour la Société elle-même, il valait mieux qu'elle n'attachât pas son nom à une œuvre fondée sur des matériaux et sur des méthodes également contestables. Maurice Delbouille⁽⁴⁾, qui au moment du schisme avait traité Haust assez durement, concluait en 1956, donnant finalement raison à Haust : « Ainsi fut épargnée la haute réputation de la Société. »

Heureusement, la dialectologie et Haust lui-même avaient trouvé des havres qui pouvaient suppléer la Société en sommeil.

(4) Paul DELBOUILLE a confirmé, à la suite de cette communication, combien les sentiments que FELLER avait fait partager à Maurice DELBOUILLE après la rupture avaient ensuite été effacés par une admiration sans réserve pour l'œuvre de HAUST.

L'université d'abord, où Haust est entré en 1920 : il fut peu après, aussi grâce à Jules Destrée, déchargé de sa tâche de professeur d'athénée et put se donner entièrement à son étude des dialectes. Il forma des disciples qui prolongèrent et élargirent encore son œuvre, et qui, à leur tour, susciterent des continuateurs. La chaîne n'est pas près de se rompre.

La même année, Destrée (toujours Destrée !) fonda l'Académie royale de langue et de littérature françaises ; il a voulu qu'elle comprenne une section de philologie et que celle-ci ne s'intéresse pas seulement au français : « La langue française est la forme la plus brillante des divers parlers romans auxquels elle se rattache étroitement. L'Académie ne peut pas ne pas se préoccuper de nos dialectes wallons si savoureux et si pleins de vie. » Les quatre premiers philologues, désignés par le roi, sont quatre Liégeois déjà présents dans mon exposé : Wilmotte et les trois artisans principaux du *Dictionnaire général*, Auguste Doutrepont, Feller et Haust. La dialectologie était donc fort bien représentée parmi les membres. Elle occupera pourtant une place assez modeste dans les travaux de l'Académie.

Elle avait accepté de publier le *Dictionnaire général de la langue wallonne*, mais le projet capota peu après, comme on l'a vu. Haust et Feller ont joué comme il convient leur rôle dans les us académiques : rapports, discours, etc. ; mais ils ne paraissent guère avoir tenté d'intéresser leurs confrères à la dialectologie. Est-ce du côté de ceux-ci qu'il y avait peu d'écoute ? Pourtant plus d'un article publié ailleurs par Haust était susceptible de séduire des écrivains qui n'étaient pas nécessairement coupés de leurs origines wallonnes. Seulement deux communications de Haust sont à citer : l'une, fort importante, concerne le toponyme *fa* ; l'autre est une sorte d'amorce de l'édition que je vais citer.

Parmi les livres publiés par l'Académie, il y eut la remarquable monographie de Louis Remacle sur *Le parler de La Gleize*, et deux textes importants pour la connaissance de nos parlers au Moyen Age : le *Poème moral* et le *Médicinaire liégeois*, brillamment commentés l'un par Alphonse Bayot, l'autre par Jean Haust, à quoi il faut ajouter une étude sur la langue d'un chroniqueur picard. (Je ne parle pas des ouvrages postérieurs à la mort de Haust.)

Le troisième havre, et sans doute le plus important comme lieu d'édition et de rencontre, est la Commission royale de toponymie et dialectologie, fondée en 1926, pour ainsi dire à la veille de la dislocation de l'équipe préparant le *Dictionnaire général*. D'autres communications diront les mérites des contributions dues à Haust : les articles, la bibliographie (il y suivra avec une attention critique les publications de la Société de littérature wallonne), l'*Enquête dialectale sur la toponymie wallonne*.

Revenons encore aux tâches de Haust à la Société, tâches un peu obscures et inutiles quant au but précis qui était envisagé. Elles ont été une préparation efficace à l'épanouissement des années vingt à quarante-cinq : elles expliquent que Haust ait pu, en si peu d'années, produire des œuvres maîtresses dans tant de directions.

L'importance de ce banc d'essai est visible dans le *Bulletin du Dictionnaire général de la langue wallonne*, créé en 1906 et où parut la presque totalité de l'œuvre de Haust avant 1920. Ces fascicules d'apparence modeste retinrent d'ailleurs l'attention des romanistes, en Belgique et à l'étranger, et justifient la double distinction de 1920 : l'Université et l'Académie.

Le travail lexicographique se laisse apercevoir dans les *Vocabulaires-questionnaires* destinés aux correspondants, comme déjà dans un spécimen de 36 pages paru dès 1904.

Définir avec exactitude, clarté et concision, distinguer les homonymes, organiser les sens, analyser correctement les locutions : telles étaient les qualités de cet inventaire partiel (seulement A), qu'il n'est pas inutile de consulter aujourd'hui. Ces qualités se déployeront de façon systématique dans le *Dictionnaire liégeois* de 1933, comme déjà dans le *Vocabulaire de la houillerie* de 1925-1926.

Dans un compte rendu du *Dictionnaire liégeois*, Maurice Delbouille a reproché à Haust un « silence ingrat » parce qu'il ne parlait pas assez de ce qu'il devait à la Société, « car le *Dictionnaire liégeois* est comme une partie du *Dictionnaire de la Société*, comme une première étape, si l'on préfère, dans l'œuvre de longue haleine à laquelle elle s'est attelée ». Ces reproches sont mal justifiés, sinon par le fait que la chaleur des controverses n'était pas encore retombée, que la rancœur des divorcés n'était pas apaisée et qu'elle avait été transmise à d'autres que les intéressés directs. Quand on envisage ce que Haust a donné à la Société, les quelque cinquante volumes dont il a assumé l'édition et, surtout, la part considérable qui lui revient dans la préparation du *Dictionnaire général*, il semble évident que la dette de la Société à l'égard de Haust est bien plus grande que celle de Haust à l'égard de la Société.

Les comptes rendus préludent à la bibliographie systématique annuelle qui paraîtra dans le *Bulletin de la Commission de toponymie et dialectologie*. Haust donne aux auteurs des leçons de méthode dont ils ont parfois bien besoin. Il fournit, à ceux qui s'intéressent à la dialectologie dans le sens le plus large, des informations critiques sur tout ce qui touche à ce domaine. Les plus grands maîtres, les Meyer-Lübke et les Wartburg, reconnaîtront ce qu'ils doivent à ce lecteur attentif et éclairé.

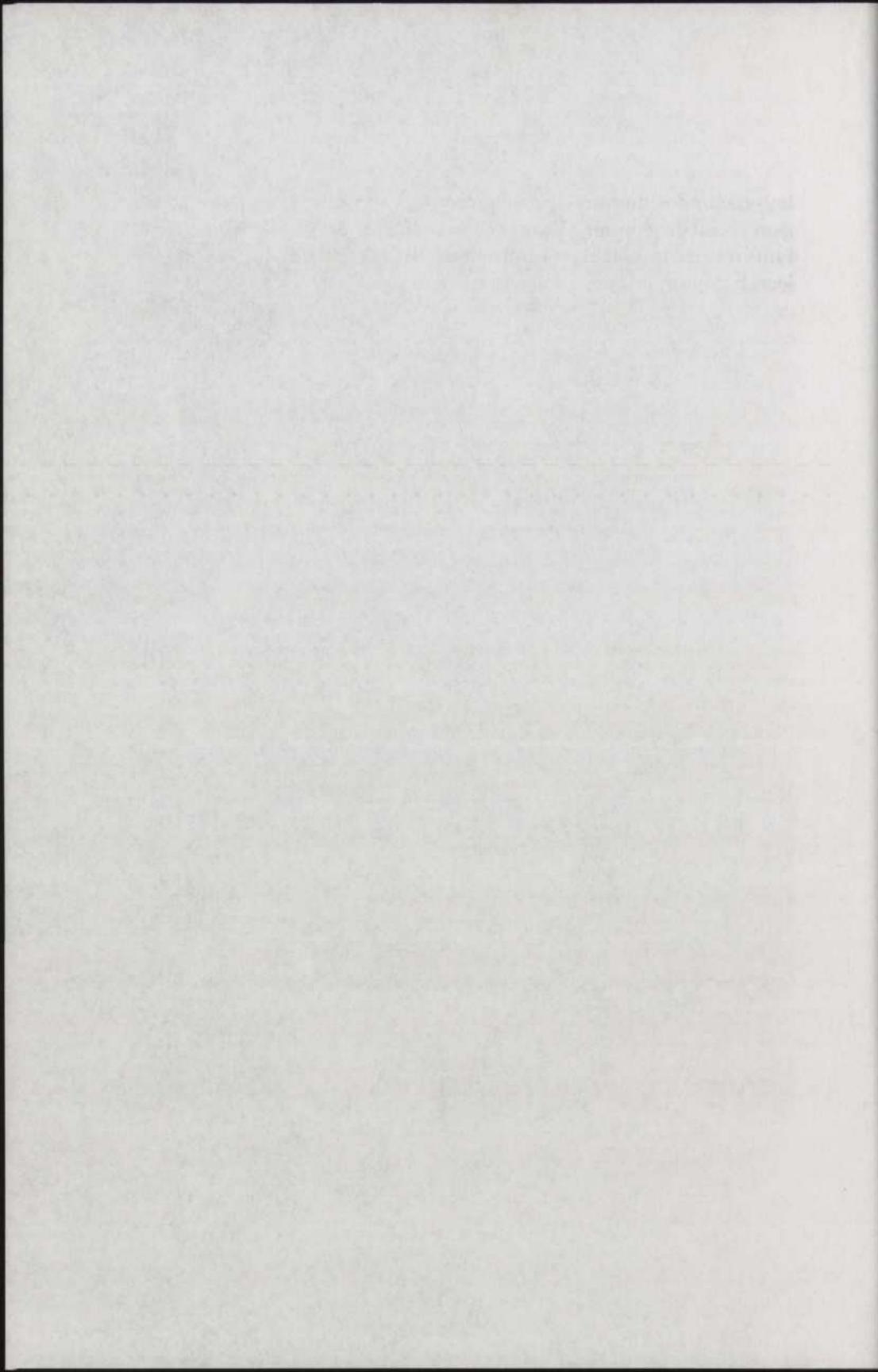
N'est pas étymologiste qui veut : je laisse la démonstration à Jean-Marie Pierret. Mais je ne peux pas négliger le fait que le *Bulletin du Dictionnaire* a eu la primeur de notes nombreuses, neuves, lumineuses, souvent décisives, d'une élégante concision, qui valurent à Haust l'estime des « professionnels », comme le Français Antoine Thomas, avant même qu'elles fussent rassemblées en 1923 dans le volume intitulé *Etymologies wallonnes et françaises*. Là encore c'est une expérience fondamentale pour les brèves notices que le *Dictionnaire liégeois* consacre à l'origine des mots.

Par les correspondants recrutés pour le *Dictionnaire général*, Haust est entré en contact avec des gens divers, évidemment intéressés par leur dialecte, et dont certains se retrouveront parmi les témoins ou intermédiaires pour la vaste enquête entreprise après 1920 qui est à la base de *l'Atlas linguistique de la Wallonie*, ainsi que parmi les informateurs du *Dictionnaire liégeois*. Je voudrais, à cette occasion, attirer l'attention sur un aspect qui risque de ne pas apparaître dans ces journées, bien que le programme soit vaste et systématique. Sans doute, dans ses comptes rendus mais parfois aussi dans les contacts avec les personnes, arrivait-il à Haust de rudoyer les amateurs téméraires et trop peu informés. Mais, en contrepartie, il a réussi à susciter, il a encouragé bien des entreprises : je ne parle pas ici de ses continuateurs à l'Université même, mais des gens très divers qu'il a rencontrés tout au long de son parcours et dont il a réussi à transformer l'intérêt en passion ; que ce soit pour la littérature dialectale, comme chez Joseph Calozet, ou pour les recherches lexicographiques, comme chez le docteur en médecine Raoul Nopère ou chez le fonctionnaire des chemins de fer Arthur Balle.

Je ne suis pas mécontent de terminer sur ce rôle d'éveilleur de Jean Haust, je dirais : d'éveilleur sérieux. Par-delà

le lyrisme des discours sentimentaux, il est heureux que des gens positifs comme Haust convainquent les Wallons de l'intérêt, de la valeur, de la richesse de leur patrimoine dialectal, toponymique, folklorique, littéraire.

André GOOSSE



Le professeur universitaire

Verviétois de naissance et liégeois d'élection, Jean Haust consacra toute l'ardeur de sa longue et belle carrière à l'étude des dialectes wallons. Longtemps professeur d'athénée, il inaugura en 1920 la chaire de dialectologie wallonne à l'Université de Liège.

Puisque c'est ma qualité d'ancien élève qui me vaut l'honneur de prendre la parole aujourd'hui, je voudrais, avant que l'on ne traite du savant, évoquer le professeur tel qu'il m'apparut.

Ce n'était pas le *magister* qui se complaisait aux vastes auditoires, ce n'était pas le professeur qui vous écrasait de ses dogmes *ex cathedra*, ce n'était même pas l'orateur brillant qui illustre sa chaire d'un vernis fragile. Je n'oublierai jamais l'impression du premier cours que je suivis : c'était en 1933. Quinze étudiants environ, c'était beaucoup : pour le maître, c'était trop ! Les étudiants de première licence, en ce début d'année académique, cherchaient des cours à option en supputant surtout les facteurs d'agrément et de facilité. Ce n'était pas le public que Jean Haust souhaitait. Je me souviens encore de l'espèce d'effroi qui se répandit dans l'auditoire quand le maître, subitement, se mit à nous interroger sur les distinctions entre latin vulgaire et latin classique ! Ce jour-là, avant de nous quitter, il nous distribua le tiré à part d'une de ses enquêtes. A la leçon suivante, les rangs s'étaient éclaircis ! Mais, pour une nouvelle sélection, dirait-on, Jean Haust interroge sur la portée du texte qu'il nous avait communiqué... A la troisième leçon, nous

étions cinq ! Les cinq fidèles qui restèrent jusqu'au bout (¹). Mais quelle récompense : les cartes dialectales inédites s'ouvriraient devant nous, familièrement commentées par leur auteur qui nous questionnait toujours, autant pour apprécier notre dialecte que pour juger de nos connaissances.

On peut le dire, peu de cours universitaires ressemblaient à celui-là : une étrange impression, de sérieux d'abord, et de simplicité, s'en dégageait. De sérieux, de très sérieux même, car Jean Haust n'a jamais fait cours que revêtu de sa redingote. De simplicité dans l'érudition car nous avions la sensation qu'un subconscient dialectal, toujours plus ou moins refoulé jusque-là, fermentait soudain dans les replis ignorés de notre mémoire et puis venait s'épanouir en un mot ou une tournure que nous pensions avoir oubliés et que nous les voyions alors sous un angle nouveau. Je n'exagère pas en affirmant qu'au bout d'un temps notre bagage linguistique devenait plus clair et s'ordonnait : trois aspects de nos connaissances, cloisonnés jusqu'alors, le latin, le français et le wallon, s'unissaient pour nous donner une leçon plus vraie de la réalité.

Nous vivions les enquêtes dialectales, apportant à l'occasion notre modeste contribution, qui se traduisait par quelques hachures de couleur sur la carte ; et comme le maître excellait à nous rendre fiers d'avoir un peu réduit l'espace blanc qui montrait ce qui restait à explorer !

Que d'encouragements prodiguait-il en nous remerciant, mais que d'esprit de méthode il nous inculquait par la prudence avec laquelle il se servait des documents reçus, par la sagesse qu'il mettait à ne jamais conclure trop hâtivement !

(¹) Ces cinq fidèles étaient Paul Bonjean, Fernand Borguet, Pierre Gillet, Michel Horion et moi-même.

Nous apprenions à connaître et à manier le *Dictionnaire liégeois* récemment paru, appréciant l'étendue et la profondeur de cette œuvre remarquable. La modestie de Jean Haust, cependant, le faisait glisser un peu vite à mon gré sur certains de ses ouvrages capitaux. S'il tenait beaucoup à nous faire lire ses *Étymologies wallonnes et françaises*, il ne nous parlait guère, par contre, de sa *Houillerie liégeoise*, pourtant un modèle du genre.

Son cours consistait surtout à nous révéler la méthode, les écueils, mais aussi les joies de l'enquête dialectale. C'est le privilège insigne de ses élèves d'avoir vu se constituer l'*Atlas linguistique de la Wallonie* que le maître n'a pu, hélas, voir paraître de son vivant.

La vie de Jean Haust fut un exemple d'attachement à un idéal constant malgré les difficultés de toute nature, allant de l'indifférence à vaincre jusqu'au manque de fonds pour une vaste entreprise, au manque de temps aussi.

L'énergie, la dignité, la probité, ses qualités morales autant que son érudition et sa compétence ont contribué à faire de lui une sorte de recteur des études wallonnes, le centre de gravité, pourrait-on dire, de l'activité philologique wallonne. Sévère, il l'était sans doute, mais d'abord et surtout envers lui-même. Si beaucoup craignaient son jugement, tous le respectaient, et c'est bien pour cela que, même de l'étranger, on le consultait.

Il encourageait franchement et sans réserve ce qui valait la peine de l'être ; il savait faire entendre, non parfois sans une pointe d'humour, le crédit limité qu'on devait accorder à certains travaux.

Tous ceux qui l'ont connu ne se rappelleront jamais sans émotion et sans respect ce regard pénétrant et attentif qui écoutait autant qu'il regardait, exercé à lire sur les lèvres

pour aider une oreille déjà si fine. Ils se souviendront aussi de cette plume alerte qui, semblable à l'épingle de l'entomologiste, fixa de son écriture claire, menue et dépouillée, tant de formes inédites de nos parlers.

Si l'on me permet, pour conclure, une note plus personnelle, je dirai que c'est à Jean Haust que je dois mon désir et ma vocation de professeur d'université, Jean Haust avec qui, jusqu'à la fin, je suis resté en rapports, amicaux cette fois et non plus d'étudiant à professeur.

Son érudition, la solidité prudente de ses jugements ont constitué pour moi un idéal professionnel contagieux. J'ai connu et fréquenté nombre de professeurs et je puis affirmer qu'aucun d'eux ne m'a laissé l'impression aussi forte d'être « un savant ».

Modeste hommage, sans doute, mais empreint d'émotion comme de vérité.

Albert DOPPAGNE

Jean Haust, mentor du Musée de la Vie Wallonne

Dans *Studium et Museum, mélanges † Edouard Remouchamps* (¹), que le Musée de la Vie Wallonne a publiés en juin 1996 en hommage à son deuxième directeur, j'ai esquissé la genèse de la création de notre musée national. Je pense avoir montré que cette création se situe dans le prolongement de la première tentative d'organisation des recherches de folklore et d'ethnographie en Wallonie que fut la fondation, en 1888, de la Société de Folklore Wallon. A cette époque, Jean Haust avait 20 ans ; mais dès 1891, il est signalé comme membre effectif de la Société, et en 1895, comme membre du Comité, avec Eugène Monseur, président, Eugène Polain, secrétaire, Gustave Jorissenne, trésorier, Auguste Doutrepont, Jules Feller et Maurice Wilmotte, membres.

Dès 1892 déjà, il manifestait son intérêt majeur pour la dialectologie : c'est l'année où, avec Georges Doutrepont, il publiait une étude très scientifique sur *Les parlers du Nord et du Sud-Est de la province de Liège* dans les *Mélanges wallons*, offerts à Maurice Wilmotte, à l'occasion de sa prise de toge à l'Université de Liège. Cette longue recherche philologique se termine, déjà, par deux cartes hors-texte.

(¹) *Ethnographie — folklore — ethnologie — linguistique — littérature populaire — histoire : arts et sociétés — muséologie*, Liège, Musée de la Vie Wallonne, 1996 (2 volumes) ; v. le volume I, pp. xv-xxxviii, et plus particulièrement xv-xvii.

En 1897, la Société de Folklore, qui a dérapé de *wallonne* à *belge*, distribue son numéro de juillet-décembre 1895 qui contient une enquête sur les traditions mortuaires en Wallonie. La présentation de cette recherche montre à la fois l'esprit dans lequel elle fut organisée et la part prise à son élaboration par Jean Haust :

« Notre confrère M. Jean Haust, professeur à l'Athénée de Liège, a d'abord préparé une série de fiches où il classait dans l'ordre adopté dans cet article des faits connus par le *Folklore wallon* ; par l'opuscule de M. [Alfred] Harou sur le *Folklore de Godarville* ainsi que par différentes publications de nos sociétés et cercles archéologiques dont M. Harou avait bien voulu nous communiquer le dépouillement ; ensuite [par] de nombreuses notes inédites dont la plupart provenaient de M. [Jules] Feller, professeur à l'Athénée de Verviers, pour La Roche (province de Luxembourg), et de M. Harou pour Florenville et Sommethonne (même province), Buvrines et Taintignies (Hainaut), Maastricht et Canne (Limbourg). »

La méthode est donc double : livresque, en prenant en compte dans les écrits sérieux les documents utiles à la constitution d'un corpus de données, le plus souvent anciennes, et orale, puisqu'on s'adresse à des personnes vivantes, témoins, en principe, de faits encore observables même si obsolètes. Enquête extensive, d'autre part, couvrant un territoire que l'on s'est assigné, et qui permet de juxtaposer de nombreuses variantes d'un même motif et de nombreux éléments d'un thème. Mais ce n'est pas encore vraiment l'enquête sur place, bien que l'on en ait déjà l'instrument essentiel : un questionnaire qui est le fil d'Ariane du sujet traité.

L'exposé lui-même est systématique et analytique : il décompose le sujet, que l'on peut appeler le thème, en ses composantes, qui sont des motifs. La localisation précise des données réunies, autant que possible limitée à de petites entités comme un village, une commune, une ville ou une section de ces localités, devient une obligation. On s'éloigne

des désignations vagues, comme « en Wallonie » (chacun a la sienne), « dans telle province » ou « dans telle région » ; surtout, on rejette toute absence de localisation.

L'enquête folklorique devient semblable à l'enquête dialectologique. Il n'est donc pas étonnant que Jean Haust, à peu près simultanément, pratique l'une et l'autre. Aussi complit-il, lorsque la revue d'Eugène Monseur et sa Société dérivèrent de plus en plus vers la mythologie et l'orientalisme, l'intérêt qu'il y avait à se tourner vers un autre organisme, la Société liégeoise de Littérature wallonne. Il y entre en 1897, et est rapporteur d'un concours dès 1899. Il en deviendra le secrétaire et, pendant 25 ans, assurera la direction de ses publications, auxquelles il collabore régulièrement.

Son passage à la Société de Folklore Wallon lui donnera de plus un certain sens de l'organisation, dont profitera plus tard le Musée de la Vie Wallonne. Et, à la Société de Littérature wallonne, il apprendra à connaître les problèmes d'une gestion.

La Société de Folklore Wallon, constituée à Liège en novembre 1889, repose sur trois principes essentiels : elle est composée d'un petit nombre de membres effectifs qui ont du temps à lui consacrer et la documentent ; elle évite l'intrusion de la politique, car « le Petit Poucet [n'a] pas d'opinion politique » ; et la première œuvre à entreprendre est la publication d'un questionnaire qui ne comprenne pas seulement des demandes, mais aussi des réponses modèles. Ces principes seront repris à la fondation du Musée de la Vie Wallonne.

A la Société de Littérature wallonne, Jean Haust sut, avec d'autres chercheurs, insuffler une orientation nouvelle aux travaux. En 1906 parut le premier fascicule du *Bulletin du Dictionnaire général de la langue wallonne*. Dans la pen-

sée de la Société, ce nouveau périodique devait servir à étendre le cercle de la propagande en faveur de l'œuvre future et à faciliter les moyens d'information.

La grande œuvre, c'était le *Dictionnaire général de la langue wallonne*, auquel étaient associés des correspondants « disséminés sur le sol de la Wallonie », qui avaient promis leur aide et dont plusieurs donnaient déjà « des preuves incessantes de leur dévouement » en répondant à des questions ou en recueillant spontanément des informations lexicologiques.

« Le *Bulletin du Dictionnaire* enregistrera tous les envois qu'ils voudront bien nous adresser, indiquera les points sur lesquels ils pourront diriger leurs enquêtes, publiera des questionnaires, des communications modèles qui en suggéreront d'autres, [...] etc. ».

Cette technique d'enquête sera reprise par le Musée de la Vie Wallonne. A remarquer qu'elle est fondamentalement écrite. On demande aux correspondants des listes de mots curieux et des textes inédits. On espère par cette documentation créer les archives « d'une œuvre intégrale, qui soit l'image fidèle et vivante de notre vieille civilisation romane », œuvre qui comblera l'attente des « savants qui s'intéressent à nos dialectes d'une originalité si savoureuse ».

Il est vrai que l'étranger attendait une initiative de la Wallonie. Et c'est sur le modèle du *Bulletin du Glossaire des Patois de la Suisse romande*, qui paraissait depuis 1902, que l'on conçut le *Bulletin du Dictionnaire général de la langue wallonne*. La Wallonie et la Romandie, toutes deux adossées au monde germanique, avaient une conscience analogue de leur romanité.

Se fit alors une évolution importante dans les conceptions des dialectologues de la Société, et notamment dans celles de Jean Haust. L'*Atlas linguistique de la France*, lancé en

1903, quelles que fussent ses imperfections, prouvait les vertus de l'enquête sur place. Haust en comprit immédiatement la portée. Mais il allait plus loin dans l'appréhension de cette méthode. Il se rendit compte de la nécessité de recueillir sur le terrain non seulement les mots, « souvent en voie de déréliction », mais aussi les objets, fréquemment obsolètes ou en voie de devenir, « indispensables pour une exacte définition des termes ».

Ce n'est peut-être pas sous sa seule impulsion — mais la sienne fut capitale — qu'en 1909 la Société de Littérature wallonne exprima, dans l'article 22 de ses statuts, son intention de réunir dans un musée les objets, dessins, photographies et autres documents relatifs à la vie wallonne, « spécialement en vue d'assurer l'exactitude des définitions données aux mots et de faciliter l'illustration de ses publications linguistiques ». Cet article est la charte de l'orientation caractéristique du Musée de la Vie Wallonne, celle des « mots et des choses »...

J'ai esquissé la gestation et la lente concrétisation de la fondation du Musée de la Vie Wallonne dans *Studium et Museum*. Je ne retiens qu'un passage de cet historique :

« En sa séance du 1^{er} octobre 1912, la Société lançait un appel aux cercles d'art et d'histoire de Liège : elle fut rejoints par l'Institut archéologique liégeois, la Société d'Art et d'Histoire du Diocèse de Liège, les Amis de l'Art Wallon et la Fédération des Artistes Wallons. Leur concours empressé et l'aide généreuse du Vieux-Liège rendirent possible la création du Musée de la Vie Wallonne. »

La Bibliothèque des Dialectes de Wallonie conserve dans ses archives le brouillon de la lettre adressée par la Société à l'Institut archéologique liégeois (15 novembre 1912) :

« Monsieur le Président de l'Institut archéologique liégeois,

J'ai l'honneur de vous annoncer, que, sur la proposition de la commission du Dictionnaire wallon, la Société de Littérature wallonne a mis à l'étude la création d'un Musée de la Vie Wallonne et

décidé de faire appel à la collaboration de votre Institut, de la Société des Amis de l'Art Wallon et de la Société d'Art et d'histoire du Diocèse de Liège.

Elle vous prie de bien vouloir témoigner votre sympathie à ce projet en nommant des délégués qui représenteront votre Institut au sein de la Commission d'Etude.

La première réunion aura lieu le 2 décembre à 5 h 1/2 à l'Université, au local de notre Société.

(signé) Jean Haust »

En avril 1912, les Amis de l'Art Wallon, section liégeoise, avaient été saisis par Joseph-Maurice Remouchamps d'un projet de « créer à Liège un Musée de Folklore wallon ». C'était prolonger une initiative, lancée en 1895 par Auguste Gittée dans *Wallonia*, de créer un Musée de Folklore belge. Idée dont on peut suivre le cheminement sous la plume de Remouchamps dans la brochure *Documents du Musée de la Vie Wallonne* parue en 1914.

C'est à la conjonction des deux tendances, la wallonne de Jean Haust et la belge de Joseph-Maurice Remouchamps, après l'échec d'un musée du Vieux-Liège créé en 1894 par Charles-Jacques Comhaire, que l'on doit la fondation du Musée de la Vie Wallonne. Le moteur en fut la collaboration de ces deux hommes, l'un homme de conception, l'autre homme de réalisation.

Les statuts adoptés en séance du 18 mars 1913 par la Commission d'Etude dont parle Jean Haust fixe la date de naissance du Musée de la Vie Wallonne. L'article premier définit son objet : réunir et conserver « les objets, reproductions d'objets, livres et documents présentant quelque intérêt au point de vue de l'ethnographie, du folklore, des mœurs, des arts et métiers ou du vocabulaire de la Wallonie. Seront aussi recueillis, d'accord avec la Commission de rédaction du *Dictionnaire wallon*, les termes dialectaux se rapportant à ces divers objets ».

Ce qui explique qu'en 1924, dans le premier fascicule des *Enquêtes du Musée de la Vie Wallonne*, la 138^e question était une invitation à quiconque s'intéressait aux dialectes wallons « d'écrire au secrétariat de la Société de Littérature wallonne, rue Fond-Pirette, 75, à Liège », qui adresserait un questionnaire spécial. L'adresse était celle de Jean Haust.

Georges Remy, dans *La Wallonie* du 27 septembre 1950, décrivait le bureau du maître :

« Capitoné de livres : une table bourrée de fiches, un pot à tabac, une pipe suffisaient à ses méditations et ses recherches [...]. Rien [...] ne lui était étranger : les coutumes, les types, les métiers, les outils, les ustensiles, les gestes, les rites, les jeux, les jouets, les bouts de phrases. »

N'est-ce pas le folklore qui est exprimé dans cette énumération dont Remy crédite Jean Haust ?

Il n'est donc pas étonnant qu'il ait apporté la première pièce entrée dans les collections du Musée. Geste qui prend une valeur considérable aux yeux de ses héritiers spirituels, élèves ou continuateurs au sein du Musée, « auquel il s'intéressa avec tout son zèle jusqu'à son dernier jour », ainsi que l'atteste Charles Delchevalerie dans *La Wallonie* du 7 décembre 1946 ; Georges Remy, dans le numéro du 18 novembre 1971, constate de même qu'il collabora aux *Enquêtes* avec « une sagacité incessante ».

Dès la fondation du Musée et jusqu'à la fin de sa vie, Haust fut membre de la Commission administrative ; il en assuma la présidence trois fois, en 1917-1918, 1923-1924, 1931-1932 ; en 1937-1938, il présida le bureau et les services d'exécution, dont il fut le vice-président en 1943-1944 ; il était encore au bureau en 1945-1946 et avait appartenu au Comité directeur en 1939-1940. Sa présence à la direction du Musée fut donc constante, souvent à des moments dou-

loureux de l'histoire nationale, situation qui se répercutait sur le développement du Musée.

Edouard Remouchamps, dans son éloge de Jean Haust, en séance de la Commission administrative après le décès du « maître de la philologie wallonne », décrit sa collaboration, « discrète, mais effective », soulignant qu'elle s'étendit à tous les domaines, jusqu'à la correction des épreuves du *Bulletin des Enquêtes*, auquel il fournit une série d'articles remarquables ; combien de documents procura-t-il au Musée, combien de correspondants intéressa-t-il aux enquêtes, que de précieuses collaborations amena-t-il, à commencer par celle qui se révéla dès le début toute dévouée, celle du conservateur Paul André ! Edouard Remouchamps eût pu ajouter Alice Gobiet, conservatrice du Musée, dont Jean Haust souligne, dans le *Dictionnaire Liégeois*, les mérites comme informatrice du dialecte de Cointe.

Peu après la première guerre, ce fut Jean Haust qui instrumenta une collaboration effective avec la Société de Littérature wallonne : et ce fut l'édition conjointe, en 1922, du *Tressage de la paille dans la vallée du Geer*, de Henri Frenay et Mathieu Fréson, avec traduction et commentaire par Jean Haust, étude d'abord publiée dans le *Bulletin du Dictionnaire général de la langue wallonne* (v. dans ce volume, *Bibliographie* n° 126).

En 1924, les *Enquêtes* lancèrent un questionnaire sur les noms des communes wallonnes (*EMVW* 1, 124-5), enquête qui culminera par la publication en 1935 de la *Carte systématique de la Wallonie* due à Joseph-Maurice Remouchamps, et en 1941, par celle de l'*Enquête dialectale sur la Toponymie wallonne* de Jean Haust. La carte est devenue un instrument indispensable à toute étude scientifique non seulement de lexicologie, toponymie ou anthroponymie, mais aussi de folklore ou d'ethnographie. Et l'*Enquête dia-*

lectale, qui mériterait d'être complétée, a été et reste néanmoins une leçon fondamentale de découverte de la personnalité de la Wallonie.

En 1926, « une convention est intervenue entre la Société de Littérature wallonne et la Commission du Musée au sujet du *Dictionnaire wallon*, dont la publication commencera en 1927 par les soins de l'Académie royale de Langue et de Littérature françaises. Aux termes de cet accord l'illustration du *Dictionnaire* est confiée [au] Comité directeur [du Musée]. Les dessins et clichés seront conservés dans les collections du Musée ». Ainsi s'exprime la *Chronique des Enquêtes du Musée de la Vie Wallonne*, (1, 1926, p. 399).

Cette convention restera sans effets, pour des raisons qu'il ne me convient pas de rappeler ici. Mais, dans un sens, elle préfigure l'admirable accord qui unit Jean Haust et le Musée pour la réalisation de deux grandes œuvres du maître : son *Dictionnaire liégeois* et le *Dictionnaire français-liégeois*, celui-ci achevé et mis au point par Elisée Legros, son disciple. A vrai dire, cette entente avait été préfigurée par la réalisation de la brochure sur le tressage de la paille et, en plus ample, de la *Houillerie liégeoise*, rédigée avec la collaboration de Georges Massart et Joseph Sacré, des hommes du métier, et publiée avec l'appui de la Fondation universitaire. Les 280 figures, d'une grande précision, étaient dues à « un jeune artiste d'avenir », M. Charles Graf-fart (du Val-Saint-Lambert), le choix des dessins et leur valeur technique illustrative étaient dus à l'ingénieur Georges Massart. Joseph-Maurice Remouchamps jugeait que ce livre, « dû à l'heureuse collaboration de l'ingénieur, du praticien et du philologue restera comme un modèle de documentation historique ». « Documentation ethnologique » eût été plus exact : Jean Haust, à vrai dire, se définissait comme « un philologue qui avouait lui-même avoir peu l'es-

prit historique », écrit Maurice Piron dans son *In memoriam Jean Haust*. Il n'en est pas moins vrai que *La houillerie liégeoise* est le « miroir » de cette industrie, de sa technique à un moment donné, de son folklore, de son langage. « Fruit de l'amour — du métier, de la science, du terroir — cette œuvre est une de celles dont peut s'enorgueillir le plus légitimement la Wallonie », estime Joseph-Maurice Remouchamps.

Savant était vraiment le maître qui donna sa pleine mesure avec son inégalable *Dictionnaire liégeois*. Le journal *La Cité* du 22 septembre 1938 rappelle « qu'en pensant à Jean Haust on pensera toujours au superbe *Dictionnaire liégeois*, dont il fit avec son collaborateur, M. Joseph-Maurice Remouchamps, l'éminent directeur du Musée de la Vie Wallonne, un modèle de lexique dialectal ». En 1972, *La Meuse* du 30 avril titrait que Haust « avait préféré publier son *Dictionnaire liégeois* plutôt qu'acheter une maison ». L'opinion des journalistes est largement confortée par celle d'éminents philologues comme Jules Feller, Edgard Renard, Gustave Charlier, Jan Gessler, parmi les Belges, Antoine Meillet et Mario Roques en France, et Fritz Krüger, en Allemagne le leader de l'école des « *Wörter und Sachen* ».

Jules Feller, dans *La Défense Wallonne* du 31 août 1930, célébrait « la collaboration de M. Remouchamps » qui venait compléter les grandes qualités philologiques de l'œuvre à cette époque en cours de publication :

« On sait que le directeur du splendide Musée de la Vie Wallonne, tout dévoué au folklore de notre Wallonie, n'épargne aucune peine pour se procurer les instruments, outils, appareils de toute activité passée et présente, ou tout au moins des photographies exactes des objets ; il va filmer au village les ouvriers en action, les métiers, les cortèges. Il fait réduire et simplifier ces vues par l'excellent dessinateur, Maurice Salme. Le *Dictionnaire liégeois* illustré de ces nombreux dessins, en prend une physionomie avenante et populaire qui

contribuera fortement à sa divulgation. (...) Nous y trouvons à la fois l'enchantement de l'imagination et la satisfaction de l'intelligence.⁹

Et Olympe Gilbart, leur ami commun, dans *La Meuse* du 13 mars 1933, souligne que Jean Haust

« rend un hommage amplement mérité à M. Remouchamps qui, à force de patience, de goût, d'intelligence profonde de la vie wallonne, choisissant avec sûreté le document exact, dirigeant avec finesse le crayon de l'excellent dessinateur Maurice Salme, a réalisé cette merveilleuse iconographie du folklore liégeois, qui double aux yeux des connaisseurs, la valeur du *Dictionnaire*.¹⁰

Aux 735 illustrations du *Dictionnaire liégeois*, il convient d'ajouter les 107 du *Dictionnaire français-liégeois*, cette fois dues à Maurice Salme et Edgard Marchand (le premier étant mort en cours d'exécution), sous la direction d'Edouard Remouchamps aidé par Paul André pour le choix des sujets, notamment le joug et l'attelage du bœuf au joug, une borne de champ, le serrage du char de foin, les types de chevalets et de haches, le bûcher du grand feu, une meule, les pièges à grives, un rouet, « et j'en passe », écrit Maurice Piron dans *La Vie Wallonne*, (XXIII, 1949, p. 192). Ce sont manifestement les illustrations de sujets chers à Elisée Legros.

Dans son adieu à Jean Haust, Edouard Remouchamps rappelle ses premiers contacts avec lui. Encore enfant pendant la première guerre, son père l'amenaît parfois aux réunions du Musée, dont il retint deux choses : l'admirable esprit d'équipe qui animait les membres de la Commission administrative, et surtout l'aspect doctoral de Jean Haust, « personnage bien taillé pour frapper [son] imagination d'enfant » ; il ne prenait guère la parole que « pour prononcer quelques mots à l'emporte-pièce, rudes parfois, mais toujours justes et chargés de bon sens ».

Je puis confirmer cet aspect doctoral. C'était foncièrement un professeur. Les quelques contributions qu'il signa dans les *Enquêtes* sont des leçons. Que ce soit son article sur les différentes manières de porter un enfant (1925 v. bibliogr., n° 156), qui enseigne l'impérieuse nécessité d'accompagner une étude descriptive d'illustrations qui collent rigoureusement aux faits ; ou celui sur l'étymologie du wallon *sèle*, *séye*, *skéye* (même année ; v. bibliogr., n° 157), qui renouvelle la démonstration et prouve l'utilité d'une bonne description des faits folkloriques pour établir l'étymologie correcte des mots et leur sémantique. Tout autre est la leçon de l'étude sur *Les noms des crêcelles et marteaux* (1927 ; v. bibliogr., n° 176), qui est un modèle de taxinomie des types lexicologiques en combinaison avec les types organologiques reconnus par l'auteur. Avec son examen des noms de la canonnière (1930 ; v. bibliogr., n° 190), il développe une typologie basée sur la manipulation supposée des parties composantes du jouet, sur la ressemblance, elle aussi supposée, avec des armes ou la proximité avec la clifoire, la sarbacane ou l'aiguillier et illustrée par une carte symbolisant et synthétisant les types lexicologiques induits de l'enquête dans près de 270 localités.

Un autre exemple de cartographie a illustré une étude sur un fait de langue : « *Mettre trop d'eau dans la farine qu'on pétrit.* » La carte est clairement donnée à titre exemplatif ; elle est tirée de la série des 9 cartes parues dans le *Bulletin de la Commission de Toponymie et de Dialectologie* (1928 ; v. bibliogr., n° 178). Celles-ci avaient été établies par le service cartographique du Musée (cf. *EMVW* 2, 188-9).

Le succès suprême du professeur a été d'avoir insufflé sa passion de l'étude de nos dialectes et de nos traditions à des disciples qui repritrent avec autant d'énergie et d'amour que lui le flambeau de sa volonté d'élever nos recherches à un

niveau international de haute science. Il fut à la fois l'héritier d'un courant dont les devanciers avaient formulé les prémisses et le fondateur d'une école dont la célébration d'aujourd'hui atteste la vitalité.

En folklore, son héritier direct fut Elisée Legros, avec qui il avait des affinités que Louis Remacle a opportunément soulignées dans les *Mélanges de Folklore et d'Ethnographie dédiés à la mémoire d'Elisée Legros* en 1973 par le Musée de la Vie Wallonne :

« Classiques tous deux de formation, celui qui était le maître de la dialectologie wallonne et celui qui devait l'être plus tard n'étaient pas unis seulement par leur amour du patois, mais par des affinités profondes : ils avaient l'un comme l'autre une préférence pour les faits et pour le concret, le goût de la précision et de l'exacititude, un sens critique ; ils se ressemblaient aussi par le tempérament et le caractère. »

Elisée Legros a formulé avec bonheur le message reçu de Jean Haust par le Musée, on pourrait presque dire sa mission fondamentale :

« [...] le Musée n'oublie pas qu'il est né, pour un part importante, de l'action, restée depuis lors parallèle, des dialectologues attachés à sauver notre patrimoine linguistique ; on ne s'étonnera pas de le voir [...] prendre soin de noter les appellations dialectales [des pièces de ses collections]. On trouvera [...] les plus courantes ou simplement celles qui ont paru les plus significatives [...] ; le commentaire en tire parti quand on peut déduire quelque enseignement soit de l'origine ou de la signification du mot, soit de la répartition des termes dans l'ensemble des pays romans ou en-dehors même de ceux-ci, parfois aussi on a pu signaler l'expansion des termes wallons en dehors de chez nous, témoignage intéressant de l'influence exercée par les mots et les choses de la Wallonie, par les Wallons eux-mêmes ; cette influence, en effet, mérite d'être connue au même titre que les influences extérieures qui se sont exercées sur les Wallons. »

Cette leçon, tirée du *Guide des visiteurs du Musée de la Vie Wallonne* (p. 5), mérite d'être retenue et méditée. Trop

de tentations s'exercent sur le Musée en vue de le faire dévier de la voie tracée par son premier mentor pour qu'il ne soit pas opportun de rappeler ce qu'il voulut par amour d'une Wallonie en mutation, mais dont il percevait avec lucidité l'originalité profonde dans l'intime fusion de la qualité des choses et de la beauté des mots qui les expriment.

Roger PINON

L'éditeur de textes liégeois des 17^e et 18^e siècles

L'œuvre la plus connue de Haust est certainement le *Dictionnaire liégeois* (*DL*), et son œuvre la plus importante, malgré son inachèvement, l'enquête pour l'*Atlas linguistique de la Wallonie* (*ALW*). L'inventaire minutieux des parlers d'une zone limitée — le liégeois ou est-wallon — comme le large survol de ceux de la Wallonie tout entière ont ceci de commun qu'ils s'intéressent à des patois vivants et qu'ils reposent sur des enquêtes orales.

De là, l'image que l'on se fait ordinairement de Haust : un dialectologue de terrain, parcourant en tous sens villes et campagnes, l'oreille toujours à l'affût et souvent le carnet à la main. Cette image est loin d'être fausse, elle a même le mérite de mettre au premier plan l'originalité essentielle de Haust par rapport à ses devanciers et à ses contemporains : le souci d'exactitude dans la notation et la localisation des faits ainsi que la reconnaissance de l'autorité des locuteurs, si humbles et peu instruits qu'ils soient, et la soumission à leur savoir. Songeons à l'indifférence, voire au mépris, de certains de ses collègues pour une science si peu scolaire ! Mais l'image est incomplète, car Haust était aussi, et dès le début de sa carrière, un homme de cabinet et de réflexion, attentif à l'écrit et au passé, bien décidé à ne négliger aucune source de documentation. Sa grande force, qui fait qu'il mérite à juste titre d'être considéré comme le fondateur de la dialectologie wallonne, vient même précisément de ce que, le premier, il réunit les qualités de l'homme de terrain et de l'homme de cabinet : les faits anciens, ras-

semblés lors de ses lectures, sont des éléments essentiels qui lui servent à fixer une étymologie ou à marquer les étapes d'une évolution, mais, tout autant, la riche documentation moderne inédite que lui ont fournie ses innombrables enquêtes le met à même mieux que quiconque d'élucider les points obscurs qui émaillent les textes médiévaux ou de l'époque classique.

Pendant plus d'un demi-siècle, la curiosité de Haust s'est exercée, avec passion et méthode, sur tous les aspects du wallon, en particulier sur le lexique, animée par un souhait lointain et illusoire d'exhaustivité, toujours relancée par les innombrables découvertes qui ont ponctué le trajet. Quand on passe en revue sa bibliographie, on ne peut manquer d'être frappé par l'abondance et la diversité de son apport : après le passage de Haust, on dirait que le wallon a pris du corps et des couleurs, que ses traits se sont dessinés, comme si les soins de son mentor l'avaient enfin conduit à l'âge adulte.

Les grandes enquêtes pour le *DL* et, ensuite, pour l'*ALW* dominent les quinze dernières années de la vie de Haust, elles ont été précédées, et en partie préparées, dès 1890, et ensuite accompagnées par de multiples travaux, dont beaucoup ont été réalisés au sein de la *SLW* : établissement de glossaires de patois (Stavelot, Perwez...), de métiers, des termes intéressants contenus dans les bulletins de la Société ; éditions commentées de textes oraux, d'œuvres littéraires contemporaines illustrant les diverses variétés dialectales de la Wallonie (v. la contribution d'Albert Maquet), enfin, de textes littéraires liégeois des 17^e et 18^e siècles.

C'est cette dernière activité, qui l'a occupé principalement pendant les vingt années précédant la dernière guerre (1921-1941) que je me propose d'examiner ici. Je laisse volontairement de côté les éditions (*Médicinaire*) et les glos-

saires (de chartes et de régestes) de textes médiévaux, auxquels il s'est intéressé dans la dernière partie de sa vie (à partir de 1933) : leur langue, essentiellement française, diffère tout à fait de celle des poèmes et des pièces de théâtre des 17^e et 18^e siècles, et le travail d'édition, qui se borne, dans leur cas, à une reproduction fidèle de l'original, n'a rien de commun avec le travail de retranscription que requièrent les œuvres dialectales.

Les premières manifestations de cette activité, qui deviendra capitale et systématique, d'éditeur de l'ancienne littérature liégeoise paraissent être le résultat d'une rencontre occasionnelle plutôt que d'une décision délibérée et ne suscitent apparemment pas dans l'immédiat de projet plus ambitieux : en 1906, avec Th. Gobert qui a découvert l'œuvre dans les archives de l'abbaye du Val-Benoît, il publie dans l'*ASW* 19, avec très peu de commentaires, le dialogue entre *Djâquelène èt Marôye*, qu'il reprendra dans *Pi* (VIII)⁽¹⁾; en 1909, dans le *BDW* 4, il signe l'édition (pp. 109-113), un appendice linguistique regroupant l'examen de l'« orthographe du manuscrit » et les notes (pp. 114-119) d'un autre texte inédit, la *pasquèye hutoise* de 1720 *so l'élècsion di Monseû d'Audace, gènèrâl di l'ôrde dèl Sainte-Creûs*, que son découvreur, l'archiviste René Dubois, se contente d'introduire (pp. 106-108 ; v. bibliogr., n° 59)⁽²⁾.

(¹) V. la liste des abréviations à la fin de l'article.

(²) Sans doute est-ce la maladresse de la transcription proposée par R. Dubois qui aura poussé Haust à faire ce travail. Il est vraisemblable que la révision a été importante, car l'édition témoigne d'une maîtrise que ne pouvait avoir un profane. R. Dubois devait être tout à fait conscient de ses lacunes, puisque, seize ans plus tard, il communiquera à Haust en vue de l'éditer, sans plus tenter de le faire lui-même, l'original, faisant partie de ses collections, d'une autre pièce hutoise, de 1716, le *Triomphe de Jean Gérard Depreit, primus de la fameuse Université de Louvain* (cf. *BDW* 14, 1925, pp. 77 s.).

Il faut attendre 1921 pour voir une suite à ces premiers essais. Mais cette suite est triple et, surtout, elle inaugure une véritable série qui se prolongera jusqu'en 1941, et elle pose, sans le dire et peut-être sans que la décision ait déjà été prise, le premier jalon d'un programme global d'édition. En 1921, donc, dans la Bibliothèque de la Faculté de Philosophie et Lettres de l'Université de Liège, Haust publie un court volume de 84 pages, sous le titre *Le dialecte liégeois au XVII^e siècle*, que l'on peut estimer trop ambitieux, mais qui signifie clairement les intentions, et sous le sous-titre *Les trois plus anciens textes (1620-1630)*, plus modeste, plus conforme à l'objet, mais que, plus tard, la découverte d'un texte antérieur (*Pi I*) allait rendre inexact. L'âge est le seul point qui rassemble ces trois œuvres très dissemblables : une ode de 1620 célébrant « à grand renfort d'apostrophes et d'hyperboles, les mérites sans pareils d'un enfant de Liège, curé de St-Pierre à Douai, [...] qui venait de conquérir le bonnet violet de docteur en théologie » (p. 3), un sonnet virulent contre un ministre protestant (de 1622) et une moralité dialoguée (postérieure à 1623), modeste saynète de couvent.

Dorénavant, je ne suivrai plus l'ordre des publications de Haust — qu'on se reporte pour cela à la bibliographie figurant en tête du présent volume — mais l'ordre logique, qui est aussi l'ordre chronologique des œuvres éditées. Sous le même titre générique *Le dialecte liégeois au XVII^e siècle*, Haust procure, désormais dans sa collection « Nos Dialectes », en 1939, une deuxième série, *Quatre dialogues de paysans*, regroupant quatre pièces de même type et de même sujet, et datant des années 1631 à 1636, et, en 1941, une troisième série, intitulée *Dix pièces en vers sur les femmes et le mariage*, qui s'échelonnent de 1640 jusqu'à la fin du siècle, à l'exception de la première que, se rangeant à l'avis de G. Charlier

et d'E. Polain, après l'avoir d'abord datée de 1625, il estime antérieure à 1600, et ainsi, le plus ancien témoin de la littérature liégeoise. Dans la préface de ce dernier volume (p. 6), il nous dit son intention de ne pas s'en tenir là :

« Assurément il serait utile de poursuivre une telle publication, de façon à présenter, d'après un plan unique, le tableau complet du premier siècle de nos lettres dialectales. Mais l'entreprise serait longue et coûteuse. Plusieurs textes ont d'ailleurs été publiés de façon satisfaisante ; très peu, il est vrai, avec l'indispensable commentaire. On pourrait tout au moins envisager la publication de certaines pièces rares, inédites, ou trop maltraitées par un éditeur inexpérimenté. Et telle sera sans doute la matière d'une quatrième série ».

La mort l'empêchera de donner suite à ce projet.

Si l'on ajoute aux pièces des trois recueils la *Paskeille de 1683 sur le siège de Vienne*, qu'il a découverte chez un bouquiniste bruxellois et dont il offre l'édition à la revue *Les dialectes belgo-romans* qui vient d'être créée (*DBR* 1, 1937), cela porte à 18, sur la trentaine qui sont connues à ce moment⁽³⁾, le nombre d'œuvres liégeoises du 17^e s. dont il aura procuré une édition philologique⁽⁴⁾. Y figurent les deux plus anciens textes à s'appeler *pasquèyes* (*Pi IV* et *V*, des environs de 1650). Le souci de Haust, qui se manifeste dès 1921, mais ne s'affirme que par la suite, est donc bien de constituer le corpus des premiers documents proprement wallons, vénérables en tant que témoins linguistiques autant que littéraires.

Du 18^e siècle, il n'a édité que les deux poèmes hutois dont nous avons parlé et deux pièces de théâtre, une liégeoise, *Li voyèdje di Tchaufontinne* (1737), et une verviétoise, *Le*

(3) *L'Inventaire* de M. PIRON (*AHL*, t. VI, n° 4, 1961, pp. 1083-1203) en recense 35. — Au total, Haust aura publié environ 5000 vers.

(4) De certaines, il avait donné une première édition dans des revues avant de les reprendre en volume.

mayeur ruiné par sa charge ou Simon le Scrinî (1760) (v. bibliogr., n^o 146, 210). Aucune ligne directrice, dans ce cas, mais le désir de révéler trois inédits ou, pour *Li voyèdje*, de marquer dignement par le choix d'une œuvre célèbre le 65^e anniversaire du « mariage » de la Société de Littérature wallonne avec son imprimeur Vaillant-Carmanne. Sa connaissance des autres textes du 18^e siècle nous est prouvée par les citations qu'il en fait dans les commentaires de ses éditions pour éclairer un terme ou une tournure rares. Et ses curiosités allaient, bien entendu, au-delà : aux textes du 19^e s. (*Lès Prüssiens* de Jacques-Joseph Velez, 1817 ; *Tati l'Pèriquî* d'E. Remouchamps, 1885 ; v. bibliogr., n^o 123, 209) et à toute la littérature contemporaine.

Les débuts d'une littérature sont précieux, même s'ils sont modestes. Ceux de la littérature liégeoise sont modestes, à la fois par la quantité des œuvres et par leur qualité. Les auteurs, souvent anonymes, même si certains d'entre eux sont cultivés, voire érudits, ont, en recourant au dialecte, généralement mis une sourdine à leurs ambitions. Ils ne prétendent guère qu'à divertir, parfois en essayant d'instruire au surplus ; à de rares exceptions près (rappelons que parmi les plus anciens textes on trouve une ode et un sonnet), ils pratiquent des genres populaires (chansons, saynètes, « entrejeux », dialogues), ils affectionnent le mètre éminemment populaire qu'est l'octosyllabe ...

Quelques œuvres, pourtant, et certains fragments brillent d'un éclat particulier et, transcendant les circonstances qui ont présidé à leur naissance, atteignent à une forme d'art inattendue, à laquelle on peut penser que ne contribue pas peu l'outil linguistique, ce wallon dru, naïf, tenu à l'écart jusque là d'un emploi aussi élevé. Mais ce n'est pas, nous l'avons dit déjà, la valeur littéraire, mais l'âge, qui a déterminé les choix de Haust :

« Les trois textes qui font l'objet de ce travail, écrit-il dans l'avant-propos des *Trois plus anciens textes* (p. 1), n'offrent en eux-mêmes qu'un intérêt médiocre, mais il y a trois siècles qu'ils ont vu le jour, et ce sont les premiers poèmes écrits en wallon liégeois : à ce titre, ils méritent l'attention du philologue et de l'historien littéraire ».

Les observations de ce genre reviennent constamment sous sa plume : à propos de la *paskeille sur le siège de Vienne* (*DBR* 1, p. 15) :

« Sans doute ces pièces [: du 17^e s.] ne se distinguent pas par une haute valeur littéraire et celle qu'on va lire ne prétend pas non plus au chef-d'œuvre. Mais l'ami de nos dialectes sera heureux d'ajouter une page nouvelle à la modeste collection qui représente le début des lettres wallonnes » ;

à propos des *Dialogues de Paysans* (p. 6) : « sans nulle prétention au chef-d'œuvre, sans autre visée « artistique » que de faire simple et vrai » ; à propos des *Pièces sur les femmes et le mariage* (p. 5) : « ce qui fait surtout le mérite de ces textes, c'est leur rareté à cette date et aussi leur intérêt linguistique » ; etc.

Que cette litanie ne fasse pas croire à une sévérité excessive, ou, pire, à une insensibilité artistique de l'éditeur. Haust ne manque pas de signaler les « qualités littéraires et dramatiques » du *Voyèdje di Tchaufontinne* (p. 7), « ce chef-d'œuvre de verve endiablée et d'honnête gauloiserie » (p. 20) ; il en reconnaît aussi, de moins hautes, à *Simon le Scrinî* (cf. pp. 10 et 17 : « pièce dramatique qui ne manque pas de valeur »). Il a des goûts, et ses goûts me paraissent justes — je veux dire que souvent je les partage — : contrairement à Wilmotte qui, comme exemple pour illustrer l'ancienne littérature, a choisi le *Salazar liégeois*, œuvre appliquée, peu vivante, Haust indique que, dans les *Dialogues de Paysans*, ses préférences vont plutôt à la *Complainte* ou, davantage encore, à l'*Entre-jeux* (cf. *Pa*, pp. 41, 54) ;

parmi les *Pièces sur les femmes et la mariage*, il confesse (*Pi*, p. 5) un faible, qui me paraît également justifié, pour une courte chanson d'amour (*Pi X*), « idylle dialoguée, dont la simplicité fait tout le prix » (*Pi*, p. 93) et pour la scène de ménage entre Piron et Maroye dite Crantche-è-cwèr (*Pi V*), tableau « précis, réel, nature, et digne, comme dirait Richepin, de l'aïeul Théocrite » (*Pi*, p. 51).

On peut estimer qu'il n'a pas tort non plus de rabattre l'exaltation de Henri Grégoire, qui voyait dans la *Paskeille sur le siège de Vienne* « un véritable chant historique ou épique » où se retrouve l'enthousiasme et la verve des anciens jongleurs : « C'est une relation rimée, sans plus (*DBR* 1, p. 243) ».

Dans sa démarche, la qualité artistique est tout à fait accessoire — si elle avait été au premier plan de ses préoccupations, il se serait attaché sans doute à des auteurs comme Lambert de Ryckman ou Marian de Saint-Antoine —, mais il ne manque pas d'épingler et de caractériser brièvement, avec des références qui souvent lui viennent de sa formation de philologue classique — tout ce qui sort un tant soit peu du lot.

L'analyse esthétique, bien sûr, reste à faire, et, de même, bien qu'il signale le vif intérêt pour l'historien de la littérature de ces œuvres « trop souvent négligées jusqu'à présent, au profit de textes du moyen âge dont la wallonie est souvent très discutable », leur exploitation dans ce sens est renvoyée à plus tard, ou à d'autres, et elle sera, en effet, prise en mains par un des trois disciples auxquels il dédie les *Dialogues de paysans* (*Pa*, p. 7), Maurice Piron.

L'historien proprement dit peut aussi, Haust le répète à plusieurs reprises, glaner dans ces textes des informations sur des événements (p. ex. *Siège de Vienne*), des comportements (p. ex. *Paysans*), des coutumes (célébrations

diverses), des modes vestimentaires ou autres (p. ex. *Pièces*), etc. A eux ce travail :

« [...] je laisse aux historiens le soin d'examiner ces questions d'origine, de vérifier notamment si toutes les assertions de 'notre' chroniqueur concordent avec le récit d'autres témoins contemporains, ou même s'il ne donne pas des détails inédits (*Siege de Vienne*, p. 17) ».

Pour cette œuvre, précisément, le sujet s'y prêtant à merveille, des historiens ont répondu à l'appel, et, après un examen minutieux, ont montré la rigoureuse exactitude de ce document et ont pu proposer quelques amendements aux commentaires historiques de Haust (5).

La question de l'origine des textes, évoquée et renvoyée elle aussi aux historiens dans l'extrait que je viens de citer, a pourtant pour le philologue un intérêt plus direct que l'évaluation de l'historicité des contenus, puisque l'identification de l'auteur est susceptible de fournir des précisions de temps et de lieu utiles pour l'interprétation des graphies, travail proprement philologique.

Malheureusement, la plupart des œuvres sont anonymes et le sont restées. Le cas du *Voyède di Tchaufontinne*, dont les auteurs sont des personnalités bien connues de l'élite liégeoise du temps, est exceptionnel. Certes, le sonnet de 1622 est signé, mais que connaît-on de ce *F. Houbiè Ora, Mèneū d' Lîdje*, en dehors de cette signature ? Pour d'autres textes, il existe des hypothèses plus ou moins fondées : J. Herbillon estime (*VW* 24, 1950, pp. 125-6) qu'il y a de fortes présomptions pour que l'auteur de la *paskeille* sur le siège de Vienne soit Jean de Ryckman de Betz, le frère de Lambert, auteur des *Èwes di Tongue*; en revanche, l'interprétation que donnent Bailleux et Dejardin de la signature énigmati-

(5) Pour la bibliographie de ce point, cf. J. HERBILLON, *VW* 24, 1950, p. 125, n. 4.

que de l'*Entre-jeux de paysans* (P.L.H.N.L = Par Lambert Hollongne, notaire liégeois) paraît à Haust sans fondement.

Les datations même sont souvent conjecturées. Si quelques pièces sont clairement datées (comme l'*Ode à Navæus* de 1620 ou le sonnet de 1622) ou peuvent l'être avec une assez grande vraisemblance par les événements qu'elles décrivent (les dialogues de paysans ; le *Discours de paysans sur le tremblement de terre*, *Pi II*, de 1640 ; le Siège de Vienne), d'autres datations sont approximatives et reposent sur des affirmations qui ne sont pas toutes dûment étayées (comme la *Moralité*, datée « après 1623 », d'après une affirmation de Bailleux). « Pour cette question de date, si importante à nos yeux, on voudrait quelques éclaircissements », écrit Haust (*Pat*, p. 33). La pièce la plus ancienne, la *Chanson sur les femmes et le mariage* (*Pi I*), il ne l'avait d'abord pas estimée antérieure à 1625, avant de se rallier aux arguments de G. Charlier et d'E. Polain, qui se fondent sur l'écriture, une « courante posée » de la fin du 16^e siècle.

La localisation de la plupart des œuvres n'est pas plus précise que leur datation. Dans certains cas, elle se déduit de certains indices du contenu (les pasquilles de 1716 et 1720 célèbrent des Hutois ; l'action de *Simon* se passe dans la banlieue verviétoise ; la *Désolation des pauvres paysans liégeois* met en scène un *Pascot d' Mont'nêye*, un *Bièt'lot d' Tileû* ; ...), mais ces indices ne deviennent des certitudes, ou du moins de fortes probabilités, que s'ils sont appuyés par des particularités de langue. Au total, on peut même dire que la langue contribue tout autant ou même plus à dater et à localiser les textes que les éléments extérieurs de datation et de localisation ne contribuent à l'interprétation des graphies.

Aussi ne sera-t-on pas étonné que Haust s'en remette pour l'étude externe aux spécialistes (historiens, archivistes,

paléographes) et se cantonne dans le domaine qui est le sien, celui du philologue et du dialectologue : « Pour ma part, il me suffit de transcrire la pièce aussi exactement que possible, d'expliquer certaines difficultés et de noter les particularités dialectales. » (*V, DBR 1*, p. 17).

Le mot « transcription » est ambigu. Il pourrait faire croire qu'il ne s'agit que de recopier le manuscrit le plus exactement possible, comme font les médiévistes, et comme Haust lui-même le fait quand il édite le *Médicinaire liégeois* du 13^e siècle et le *Médicinaire namurois* du 15^e. Mais, quand il s'occupe de textes dialectaux, cette transcription de philologue n'est qu'une première étape. La transcription du dialectologue, telle que Haust la conçoit (et les autres dialectologues de son temps), n'est pas un simple transfert d'un support à un autre, mais un transfert de graphies : elle consiste à transformer en un ensemble organisé, cohérent et facilement interprétable phonétiquement, les graphies imprécises, variables, équivoques de l'original. Ce travail d'interprétation, qui entraîne une modification formelle profonde, doit reposer sur une analyse interne minutieuse et s'appuyer sur la connaissance des patois actuels. Les risques d'erreur ne sont jamais vraiment exclus, et ils s'accroissent évidemment à mesure que les périodes dont on s'occupe sont plus lointaines et moins bien connues. Pour permettre au lecteur de vérifier la justesse de ses interventions, Haust a soin, presque toujours, de reproduire fidèlement l'original, c'est-à-dire d'en faire une transcription première, le plus souvent sous forme de photographie, quelquefois en donnant une copie exacte en face de sa propre version (cf. p. ex. *PD*).

L'orthographe wallonne qu'il utilise pour toutes ses éditions, de textes anciens comme de textes modernes, est, bien sûr, l'orthographe Feller, mais, sans doute parce qu'il

vise avec ces œuvres littéraires un public plus large que dans ses travaux strictement dialectologiques, il accentue, au détriment de la phonétique, la composante analogique : ainsi, pour noter *k*, outre « *c* » et « *k* », il emploie « *q(u)* » (ex. de *Pat* : *aquèrou*, *poqwè*, *quèreèle*, *qui*, *quate*, *qwand*, *qwinze*, *saqwants*, ...); il n'uniformise pas *ē* en « *in* », mais conserve la variété du français (ex. de *V* : v. 79 *reins*, v. 274 *faim*) ; ni *ô* en « *ô* » (ex. de *V* : v. 47 *pauve*, 55, 127 *haut*, 256 *pauvillion*) ; ni *è* en « *ê* » (ex. de *V* : v. 27 *aires* ‘arcs’, 28 *air* ‘air’, 88 *aidî* ‘aider’, 94 *Palais*, ... ; — *P I*, v. 31 *a fait* ; — mais, avec accent circonflexe de longueur, *VTch* v. 71 *naïveû* ‘batelier’). De telles graphies, auxquelles certains n'ont pas renoncé aujourd'hui, n'ont rien d'équivoque ; en l'occurrence, elles ont pour but d'éviter de dépayser les lecteurs. D'autres graphies, inhabituelles dans l'écriture Feller courante, tendent à imposer la prononciation correcte : *maryer* (*P X*, 1) plutôt que *marier*, sans doute pour éviter une lecture *mariyer*⁽⁶⁾ ; *my-âme* ‘mon âme’ (*P II*, v. 11), *sy-ârdjint* (*P IV*, v. 96), *sy-intérêt* (*P VIII*, v. 238), au lieu de *mi-âme*, *si-ârdjint*, ... On remarque encore quelques autres particularités, que je suis tenté de prendre pour des négligences ou des erreurs, parce qu'elles sont, elles, sans effet bénéfique, et que certaines même sont dangereuses : l'accord du participe passé après l'auxiliaire « avoir » est incorrect tant en français qu'en wallon dans *Nos n's-ôhins co pus ègzercés* (*S*, v. 4) ; la graphie soudée *pal* ‘par la’ (*pal dissincion*, *Pask. de 1720*, v. 24), qui ne se justifie pas par une contraction,

(6) L'orthographe Feller courante, on doit le constater, fait preuve d'une certaine incohérence dans la notation du yod, puisqu'elle recourt à « *y* » à l'intervocalique (*payî* ‘payer’), après voyelle (*may* ‘mai’), mais à « *i* » devant voyelle (*fiësse* ‘fête’), alors qu'elle note toujours l'autre semi-consonne *w* de la même façon (*hawer* ‘aboyer’, *faw* ‘hêtre’, *fwért* ‘fort’).

procède d'une analogie abusive avec *dèl* 'de la' ; le *z* d'euphonie, ordinairement noté en Feller par un « -z- » entre deux traits d'union, et parfois ainsi par Haust (*P VII*, v. 8 *qu'on-z-eûhe djété*, alors que dans *ASW 19*, il avait transcrit *qu'ons eûhe*), est très souvent rendu par l'adjonction d'un « s », suivi ou non d'un trait d'union, à la finale du premier mot (*leûs-afûleure P IV*, v. 62 ; *leûs-ârdjint P VIII*, v. 178 ; *ons a vèyou, ons a pawou, Pask. de 1720*, v. 20, 119 ; ...); etc. (7).

On peut relever encore quelques menues imperfections (8), qui ne sont parfois que des coquilles : par ex., dans *S*, v. 22 *ès dispit di leû Dieu Mahom* (pour *è ... Dieû*), v. 90 *qui zêls et nos nos n's-atrapins* (pour *èt*), v. 235 *cinq cents-omes* (pour *cints* ; comp. v. 253 *tintes*, ms. « tentes »), v. 270 *li Grand Vizir* (pour *Vizîr* ; rime avec *rîre*)...

Ce rapide examen des modalités d'utilisation de l'orthographe Feller dans les éditions de textes anciens peut apparaître un peu futile. Il est vrai que les discordances ne portent, dans la plupart des cas, exception faite des derniers exemples, que sur des détails non pertinents. Le système Feller, qui a une certaine souplesse, permet à des préférences personnelles de s'exprimer.

Il nous faut aborder maintenant le véritable problème de la transcription, qui a beaucoup plus d'importance que le

(7) Autre curiosité, l'accent sur *-éz* (*Vos-èstéz-oun grand afahant Pat II*, v. 5 ; *aléz-è S*, v. 127, *viséz-a mi S*, v. 1222, mais toujours devant voyelle (comp. *au rez wice qui nos-afaires vont S*, v. 120), c'est-à-dire dans une position où le risque d'une prononciation fautive est exclu.

(8) Nous ne considérons pas comme telles des graphies conformes à l'usage de l'époque, mais qu'un usage plus récent a modifiées : aujourd'hui, on écrirait *Tchôfontin.ne* avec un point entre les deux *n* plutôt que *Tchaufontainne*, on ne mettrait pas la marque du pluriel à *l'es consèys* (*Pat III*, v. 180)...

précédent, puisqu'il concerne la nature même des sons et non simplement les graphies (pour lesquelles une certaine liberté est possible) choisies pour les représenter. Avant Féller, les textes wallons étaient écrits, on le sait, de façon tout à fait approximative, d'après des modèles, variables d'une œuvre à l'autre, oscillant, dans des proportions diverses, entre un phonétisme rudimentaire et une orthographe française plus ou moins maîtrisée. Un même son peut y être écrit de multiples manières ; un même signe peut représenter divers sons. Un seul exemple : dans *Pat*, p. 9, par. 20, la graphie « ch » est interprétée *tch* dans « chyf », « cho », « chodire », *k* dans « echo », « schervvai » [= *skèrwêt* ‘guet, ronde de nuit’], *hy* dans « Tichon », « pouch » [= *pouhe* ‘puisse’, subj. pr.] ; dans la *Pask. Depreit* de 1716, elle est interprétée, comme un trait local (hutois), *ch*, dans « vikach » [= *vikache*, subj. imparf. de *viker* ‘vivre’] (*PD*, v. 99, et n. du v. 32).

La première tâche de l'éditeur est, donc, de retrouver les sons sous les lettres, de découvrir et de rétablir l'unité phonétique sous-jacente que dissimule, mais révèle aussi, dans une certaine mesure, l'anarchie graphique apparente. Pour des documents qui ne sont pas très anciens, et qui relèvent du wallon moderne, comme ceux dont nous nous occupons, l'outil principal est la connaissance des patois vivants. Haust les connaissait mieux que personne, et cela lui permet d'identifier avec sûreté la valeur de la majorité des graphies, non seulement pour des traits communs à tous les parlers liégeois, mais aussi pour des traits plus locaux (hutois, hesbignons, verviétois). L'étude philologique, c.-à-d. l'étude interne des graphies, et spécialement des rimes (auxquelles il faut cependant se garder d'accorder trop de confiance) est menée de pair avec la lecture dialectologique, qu'elle conforte ou de laquelle elle s'accorde, — ce qui

peut passer pour une confirmation —, ou bien à laquelle elle oppose des résistances — qui peuvent inviter à corriger la première approche (par exemple, en substituant à un trait interprété d'abord comme celui du liégeois actuel une variante, qui peut être un trait local ou un trait archaïque).

Haust n'a pas vraiment explicité sa méthode. On ne se trompe pas, je pense, en la définissant, comme une confrontation constante des graphies anciennes aux sons des patois actuels, mais aussi des graphies entre elles et des patois entre eux. Elle exige, donc, la conjonction de connaissances dialectologiques vastes et précises (⁹) et d'un sens philologique affiné. Mais si le savoir dialectologique, sorte de prérequis, joue certainement le rôle le plus important, il donne lieu à peu de commentaires et se juge avant tout aux résultats, alors que le travail philologique est rendu beaucoup plus visible par l'apparat critique, surtout dans les premières éditions. Ainsi, dans *Les trois plus anciens textes* (1921), sur 84 pages, une quarantaine sont consacrées à la reproduction du manuscrit et à l'édition proprement dite, 18 aux commentaires, 13 au glossaire, et pas moins d'une douzaine à l'analyse des graphies : en 74 paragraphes (pp. 6-10, 27, 34-40), pourvus de renvois, sont passées en revue la plupart des particularités relatives aux voyelles, aux « demi-voyelles », aux consonnes, à la ponctuation, aux majuscules. Ces pages, qui seront une sorte de référence sur le sujet, permettront à Haust d'être plus concis par la suite : dans *Paysans* (1939), les rubriques « Graphie et transcription » n'occupent plus que 5 pages.

Par ce travail dialecto-philologique, la plupart des graphies reçoivent une interprétation phonétique incontest-

(⁹) « La graphie de nos anciens textes est capricieuse et difficile à interpréter pour qui ne connaît pas le dialecte moderne » (*Pa*, p. 13).

table. Les traits phonétiques ainsi établis contribuent, alors, avec d'autres éléments linguistiques (morpho-syntaxiques, lexicaux) et, éventuellement, avec des informations de contenu, à une localisation plus précise des œuvres : ainsi, la nasale *on* au lieu de liég. *an*, la finale *-ine* au lieu de liég. *-ène* sont des arguments parmi d'autres qui poussent Haust à situer à l'ouest de Liège, en Hesbaye, telle ou telle pièce (*Pa* IV, p. 79 ; *Pi* II, p. 16...). D'autres œuvres, pourtant, lui paraissent du « liégeois pur », malgré certaines particularités (morpho-syntaxiques, surtout, mais aussi phonétiques) bien attestées encore dans des patois des environs de Liège, mais qu'il interprète plutôt comme des archaïsmes du liégeois (*Pi* IV, p. 41). Il y a là un problème qui ne nous paraît pas clairement résolu.

Pour un petit nombre de graphies, mais récurrentes, et, donc, assez fréquentes, on peut hésiter sur leur valeur phonétique, plusieurs interprétations paraissant plausibles. Nous examinerons quelques-uns de ces cas, d'importances diverses, et nous nous demanderons comment Haust les a tranchés. Nous verrons que son attitude n'est pas toujours cohérente, et que certaines des solutions qu'il a adoptées ne sont pas tout à fait convaincantes.

La longueur, dont la valeur est pertinente pour plusieurs voyelles du liégeois, est rarement marquée de façon claire dans les textes anciens. D'ordinaire, la connaissance des patois actuels permet d'opter pour la brève ou pour la longue. Parfois, les deux solutions sont possibles. Prenons le mot « pays » : dans l'*Ode à Navæus* (1620), « *pai* » est transcrit *payis* avec *i* bref, aux vv. 25, 31, 69, 87, où il n'est jamais à la rime, alors que « *vei* » est transcrit *vèyi*, avec *i* long (*Pat*, p. 9) ; dans *Simon*, au contraire, Haust note *payîs* avec *i* long, peut-être à cause de la rime avec *Scrinî* (vv. 187-8), argument faible si on considère que, dans le

même texte, dit rime avec *prumî* (vv. 123-4), avérти avec *quèr'lahîz* (vv. 181-2), bénî avec *aîdis* (vv. 411-2), ...

La différence entre *a* bref et *â* long est plus intéressante, plus complexe aussi puisque la longue s'est vélarisée en liégeois moderne (> *å* > *ô*). Estimant que la vélarisation est « de date relativement récente en liégeois » (*Pat*, p. 6, § 1), sans s'en expliquer plus clairement⁽¹⁰⁾, Haust note *â* (et non *å*) la longue, que les textes anciens distinguent parfois, mais pas toujours, de la brève (ils la notent « *â* », « *aa* », mais aussi « *a* », comme la brève). Pour trancher entre la longue et la brève, il se fonde sur l'usage moderne, mais il fait une exception pour le futur et le conditionnel des verbes « avoir » et « savoir » : alors que le liég. actuel dit *ârez*, *sârez...*, « nous gardons, dit-il, *a* bref, qui existe encore dans certains dialectes (Faymonville) et que nous tenons pour la forme archaïque du liégeois » (*Pat*, p. 6, § 1). C'est par distraction, sans doute, que dans *Pi VIII*, v. 242, il transcrit *vos n' sârîz djamây foû dèl thése*, car son usage paraît constant. Il sera généralement suivi par ses émules. On aimerait connaître plus précisément les arguments qui étaient son opinion.

Le liégeois moderne distingue *-êye* (fr. *-ée* sans influence de *yod* : *an.nêye* ‘année’) et *-èye* (fr. *-ie*, *-ille*, afr. *-iee* : *vèye* ‘vie’, ‘ville’, *coûkèye* ‘couchée’). Haust estime sans doute cela si bien connu que dans *Pat*, p. 7, § 9 et p. 36, § 50, il ne signale pas cette différence de longueur, dont il tient compte cependant dans son édition (par ex., dans l'*Ode*, vv. 86-7 *annêye*, *mariëyes*, ...) ⁽¹¹⁾. Mais il soulève un autre problème, relatif au

(¹⁰) Sur cette question qui n'est pas vraiment éclaircie, cf. L. REMACLE, *La différenciation dialectale*, pp. 38-9 (même opinion, mais plus nuancée).

(¹¹) En revanche, dans *Simon*, p. 21, point 7, il signale bien comme trait verviétois la généralisation de *-êye*.

timbre de la voyelle : conformément à l'usage moderne, nous dit-il, il a transcrit la graphie « -ey » du manuscrit *-èye* (avec è ouvert bref) et non *-éye* (avec é fermé bref), tout en reconnaissant que cette prononciation « est tout aussi probable ». Sa concession est ici un peu excessive. Sans doute renvoie-t-il implicitement à son commentaire de la *pasquèye de 1720*, dans laquelle, sur la foi de graphies « -ée » (« botée » ‘bouteille’, « awée » ‘aiguille’), qui sont pourtant loin d'être claires et univoques, et surtout sans doute en tenant compte de l'origine hutoise du texte, il a opté pour *-éye* [é fermé bref] : « Le liégeois moderne prononce *vèye*, *èvèye*, etc., mais du côté de Huy, *-éye* s'est maintenu. La graphie *-ée* se retrouve dans d'autres manuscrits du XVIII^e siècle, ce qui tendrait à prouver que la prononciation du liégeois moderne est récente. » (*BDW* 4, p. 115.) La solution adoptée, fidélité à l'usage du liégeois actuel, paraît sage devant la faiblesse des arguments (graphique et géographique).

Le problème que posent d'autres graphies porte à la fois sur le timbre et la longueur de la voyelle. La graphie « -eur(e) », par exemple, et peut-être la graphie « -ur(r)e » (¹²). Alors que le liég. moderne confond dans le même aboutissement *-eûr* (fr. *-eur*, lat. *-orem* : *fleûr*, *valeûr*, *oneûr*) et *-eûre* (fr. *-ure*, lat. *-ura* : *d'goteûre*), Haust estime, dans *Pat*, p. 7, § 8, que le liég. archaïque distinguait les deux (*-eûr* pour le premier cas, *-eûre* pour le second), non sur la foi des graphies de ses textes, qui ne sont pas explicites, mais parce qu'il estime que certains témoignages prouvent que la

(¹²) Dans *Pa* III, vv. 103-4, il transcrit, à la rime, *djèl djeure/hôdeure*, en se contentant de noter, au § 39 de la p. 57, que « *jeurre* : *xhodure* [lire *xhodurre*] ont œ ouvert bref ». Cette conclusion n'est peut-être pas aussi assurée qu'il y paraît, et la possibilité que la graphie « -ure » représente *-ær* bref ne le pousse pas à envisager de transcrire ailleurs (*Pa* I, vv. 217, 296) « *iur* » ('jure') autrement que *djure*.

confusion est récente : « Forir [...] ne fait pas de distinction ; mais Duvivier, vers 1850, note la différence, tout en reconnaissant que ‘cette valeur finale est souvent douteuse et varie selon l’accent des localités’. Nous jugeons nécessaire de distinguer dans notre transcription *-eûr* de *-eur(e)*. » Le témoignage de Duvivier n’est pas des plus précis. Alors que *-eure* existe encore aujourd’hui même, dans nombre de localités proches de Liège (cf. *ALW* 1, c. 23 COUTURE), quelle valeur lui accorder pour la datation de l’évolution dans la ville de Liège même ? Alors que, dans le cas suivant, il argumente à partir d’assonances, on peut s’étonner que, dans ce cas-ci, il ne songe pas à voir une trace du procès de fermeture dans les rimes de *Pa* IV, vv. 31-32, « ordeur » : « Signeur », qu’il transcrit, conformément à son principe général, *ôrdeures*, *Signeûr*.

L’interprétation de « -oir » à la tonique pose un problème semblable au précédent : en liégi. moderne, *-wér* (*fwért*, *mwért*, *cwér*), sans qu’on date avec précision la fermeture de la voyelle ; dans les parlers environnants, *-wèr*, *-wêr*, *-wêr...*, avec une voyelle ouverte, plus ou moins ouverte, brève ou longue. Dans *Pat*, p. 8, § 13 et p. 38, § 58, Haust se borne à dire qu’il a opté pour *-wèr*, mais que la voyelle pourrait être longue (*-wêr*). Dans *Pa*, p. 13, il estime pouvoir justifier le timbre et la brièveté par « les assonances *hiel* : *foir* 27-28, *guerre* : *sentinelle* 173-4 et la rime *guerre* : *lier* 205-6 ». On a pourtant le sentiment que son choix repose avant tout sur une conviction préalable, quand on constate qu’il l’avait fait dès *Pat*, sans aucun argument interne, qu’il néglige ailleurs (v. ci-dessus, *-eur*) l’enseignement des rimes, et que, en effet, la fréquente imprécision de celles-ci ne peut autoriser à fonder sur elles seules un avis décisif (¹³).

(¹³) On pourrait citer plusieurs exemples d’assonances entre longues et brèves et même entre timbres voisins. La rime « guerre : lier » dont

Sur le caractère oral ou nasal de *è* devant consonne nasale (liég. mod. *dozin.ne* ‘douzaine’, *lin.ne* ‘laine’, *inme* ‘aime’), Haust ne s’en tient pas, comme pour les deux traits précédents, à une position ferme. Son attitude est même tout à fait indécise et flottante. Il oscille, sans conviction et sans même fixer ses graphies, entre les deux possibilités. Donnons quelques exemples. Dans *Pat*, p. 36, § 50, alors qu’il écrit : « Les graphies *eyme* 89, 127, 180, *eymez* 88, 260 (« aime, aimez »⁽¹⁴⁾) sont remarquables à côté de *aynable* 207 [lire : 209]. Nous lisons *ē* nasal, comme on prononce aujourd’hui en liégeois, ou *ê* [lire *ê* ?] comme en verviétois », il transcrit *ême* (-er) et *êmâbe*. Tant le commentaire que la décision marquent la perplexité. Dans *Pa*, p. 13, § 7 et p. 41, § 23, aussi, il estime que la voyelle est probablement nasale, mais il note tantôt une orale (I, v. 49 *même*; II, vv. 13-14 *samène* : *cène*), tantôt une nasale (II, v. 58 *dièrinne*, 166 *anciyinne*; IV, vv. 69-70 *capitinnes* : *vilinne*). En 1941 encore, dans *Pi*, après qu’il paraît avoir penché pour *in*, il revient à *ē* : I, v. 1 *ainmer* aimer (ms. « aimé »), 4 *tchaînnes* chaînes (ms. « chen »), mais, IV, v. 16 *sitainé*; VI, v. 11 *dozaine*, 12 *trazême*, 24 *leye-même*; VII, v. 62 *qui l'aime*, etc. (⁽¹⁵⁾). N’aurait-il pas mieux valu que, pour les textes liégeois, du moins, car *Simon* pose le problème, que nous n’aborderons pas, des dénasalisations verviétoises, il s’en

Haust tire argument et qu'il transcrit *guère* : *lière* n'est, d'ailleurs, pas vraiment pertinente, quand on voit (cf. *DL*) que le liég. moderne dit *guère* ou ordin^t *guére*, *lère* ou *lière* (arch.).

(¹⁴) En réalité, *eymez* ne représente pas un indic. ou un impér. prés. 2 pl., mais, au v. 88, un participe passé, et au vers 260, un infinitif.

(¹⁵) En 1924, dans *VTch*, il a opté pour *in* (*minme*, *deázinme*, *èmainné*), parce que « alors comme aujourd’hui, selon toute vraisemblance, la nasale se prononçait dans ces mots » (p. 21), et il renvoie, comme justificatif, à *Pat*, où, dans la pratique, nous l'avons vu, il adopte l'autre solution.

soit tenu à ce qui paraît être sa conviction intime et ait noté partout des nasales ? Un scrupule malheureux l'a retenu, le poussant à accorder un crédit excessif à des graphies qui continueront à être utilisées jusqu'au 20^e siècle par des auteurs liégeois pour noter des nasales incontestables (¹⁶).

On pourrait s'attacher encore à plusieurs problèmes soulevés par les graphies, comme l'assourdissement de *v* devant *n* (*Pa*, p. 14, § 12) ou dans d'autres positions... Nous n'en examinerons plus que deux, qui ont entre eux un point commun — ils soulèvent la question de la coexistence éventuelle de différents traitements dans un même patois — mais qui ne reçoivent pas des solutions tout à fait parallèles.

Dans *Pa* et dans *Pi*, on rencontre souvent la graphie « on » dans des mots où le liég. actuel dit *an*. Haust y voit un trait hesbignon, en s'appuyant sur d'autres caractéristiques des textes, car la réalisation *on* pour liég. *an*, si elle est, en effet, bien attestée en Hesbaye, est également celle d'autres patois, de la vallée du Geer, au nord de Liège, par exemple (cf. *ALW* 1, c. 68 PAIN). Les formes « *an* » et « *on* » coexistent dans un certain nombre de textes (par ex., *Pa* II, v. 31 « miton », 136 « mitan » ; v. 79 « juron », 132 « -an » ; cf. aussi *Pa* IV, p. 79, § 62 ; *Pi*, p. 8, § 2). Comment traiter ces alternances ? Et que signifient-elles ? Les deux questions sont liées, on s'attend que la réponse qu'on donne à la seconde détermine les choix d'édition. Or, en pratique, il en va tout autrement : Haust édite en respectant les alternances *an/on*, comme si elles étaient la manifestation d'un

(¹⁶) Même en français la réalisation nasale se perpétue encore dans plusieurs régions de Wallonie, et elle ne paraît avoir disparu que tardivement du français de la région liégeoise. Cf. L. REMACLE, *Orthophonie française*, 2^e éd., Liège, *Les Lettres belges*, 1969, pp. 66-7.

véritable usage double, alors que, dans ses commentaires, il nous fait part de sa conviction qu'elles sont des représentations maladroites d'un usage unique. Et cette contradiction se complique d'une incertitude (ou d'un changement d'avis ?) sur l'usage en question : dans son commentaire du *Salazar liégeois*, il estime que « l'auteur prononçait certainement *on partout* » (*Pa*, p. 42, § 33) ; deux ans plus tard, dans *Pi* (p. 8, § 2), il juge que « la nasale avait donc un son moyen [comprendre *ân*] ». Dans ce cas, on peut estimer que la solution pragmatique retenue était préférable à une uniformisation hypothétique, mais le problème soulevé reste posé.

Le problème du timbre de la voyelle caduque est assez semblable au précédent, mais un peu plus complexe. En liégeois actuel, cette voyelle est *i*, en verviétois actuel, *u*. Lorsqu'il édite les anciens textes liégeois, Haust se conforme aux multiples graphies des manuscrits (« *i* », graphie habituelle ; « *u* », rare ; et la graphie fr. « *e* », relativement fréquente), tandis que dans la pièce verviétoise *Simon le Scrinî*, il corrige en *u* les quelques « *i* » (« sauf pour la conjonction *si* ou *su* » *S*, p. 21, point 11), mais conserve « *e* », sans s'expliquer à ce propos. Dans *Pi* (p. 8, § 1), il attribue la diversité des graphies à « la prononciation sourde [=?] et rapide de la voyelle », c'est-à-dire, si je comprends bien, à la difficulté d'en percevoir le timbre. Une telle explication est difficile à admettre, car si un enquêteur peut hésiter à l'occasion, un locuteur ou un auteur doivent savoir ce qu'ils disent. En tout cas, on dirait que, pour Haust, les diverses graphies notent un son unique, mais mal défini. Il est aussi vraisemblable d'estimer que les timbres *i* et *u* coexistaient dans divers patois et que la prédominance de l'un des deux s'est réalisée petit à petit, amenant l'éviction, en liégeois de

u, en verviétois de *i* (¹⁷). Mais, quel que soit le sentiment sur ce point, on comprend mal la différence de traitement des textes liégeois et verviétois, c.-à-d. pourquoi on uniformise pour les uns et non pour les autres. Reste la curieuse graphie « *e* », qui est conservée telle quelle dans tous les textes (*Pa I*, v. 1 *Si dji n' me pind*, v. 138 *Mèt' le tâve*, v. 157 *dèl lopête vèye de qvate meûs*, ...), et à laquelle on se heurte à chaque lecture. N'aurait-il pas fallu envisager la possibilité que ce n'est qu'une simple graphie, due à l'habitude du français, et, donc, mise pour *i* ou pour *u*? Ou, si on pouvait montrer qu'elle a une valeur phonétique propre, tâcher de préciser celle-ci (*œ* ouvert ou fermé, *e* central)?

Clôturons l'examen des graphies. Il est plus long que je ne l'avais prévu, et aurait pu l'être davantage. Il est plus critique aussi que je ne l'aurais cru, et il peut paraître un peu sévère et même injuste, puisqu'il s'est concentré sur quelques difficultés, en ne soulignant pas assez sans doute la qualité générale des transcriptions. Il faut ajouter, en outre, que, dans l'état de la documentation, tous les problèmes soulevés ne pouvaient et ne peuvent encore être résolus de manière satisfaisante, et de bien préciser, enfin, que le choix d'une transcription ou d'une autre, dans les cas que nous avons discutés, n'a aucune incidence sur la compréhension des textes ni sur leur sens.

Le risque de ne pas comprendre ou de comprendre mal procède plutôt de graphies aberrantes non répétitives. Si Haust a dû quelques fois avouer son impuissance à saisir le sens de certains mots (v. plus loin), il ne semble pas qu'il ait commis de méprise majeure, dans les textes que nous examinons. Il lui est arrivé, pourtant, à lui aussi, une fois au moins, d'être pris en défaut. Il accueillit « d'enthou-

(¹⁷) Sur ce point, cf. L. REMACLE, *La différenciation*, pp. 103-5.

siasme, avec sa franchise coutumière », nous dit Maurice Piron, la correction que celui-ci lui proposa : le premier vers du célèbre quatrain de 1771 figurant au bas d'une estampe de Cochin gravée par Joseph Demarteau, « Seche ethô binamaye France » devait se lire, non pas *Sêtche è hôt, binamêye France* ‘Tire en haut’, comme Haust l'avait fait, mais *Sêtche è t' hôt* ‘Attire en ton giron’ (cf. M. PIRON, *DBR* 18, 1961, pp. 157-8).

Une lecture qui s'est voulue minutieuse ne m'a révélé aucune erreur de cette gravité. Les quelques amendements que je crois pouvoir proposer aux notations de Haust portent sur des détails et n'ont pas de portée sémantique : par exemple, au v. 741 du *VTch* (*Lès galants d' Tchaufontainne/ sont sudjèt' a caucion*), on peut estimer qu'aurait été préférable la forme archaïque *cawcion*, qui, d'après *DFL*, est encore dans *FORIR*, a été relevée à Faymonville et à Trembleur (*cawchon*), et que la leçon du manuscrit n'exclut pas.

Contrairement à J. Feller, qui était facilement tenté de rectifier les textes⁽¹⁸⁾, Haust s'efforce en général au respect, ne corrigeant que les erreurs évidentes (par ex., *Pa II*, v. 106 « dal » = *diâles* ; *II*, v. 157 « padet » = *padiè*). En cherchant bien, on peut pourtant trouver quelques endroits où sa prudence paraît avoir été mise en défaut. Ainsi il ne se justifiait pas, à mon avis, de corriger le v. 16 de l'*Ode à Navæus* en *On n'èh'reût so cint-ans*, la leçon du manuscrit (*on n'èh'reût so cint-ans*) offrant un sens tout à fait satisfai-

(¹⁸) Un seul exemple : parlant des vers 33-34 de *Pi IV* (que Haust transcrira : *si f'aront dès norëts cwârës/ét on bê drole po mî aler*), Feller écrivait en 1926 : « Ce texte, reproduit d'après une feuille volante imprimée, non d'après l'original, a grand besoin d'être amendé. Je conjecture au second vers, devenu inintelligible, *et one bendrole* ou même *atot 'ne binderole [...]* » (*BDW* 15, 67). V. aussi son introduction au *Chat volant*, dans *Notes*, p. 361.

sant et fournissant une attestation précieuse du verbe archaïque *èhe* ‘sortir’⁽¹⁹⁾. Le remplacement de *sus* par *d'sus* au v. 25 de la *Pasq. Depreit* (*On r'naque sovint d'sus*) a, elle aussi, sans bénéfice aucun, comme effet regrettable de substituer une forme moderne à une forme ancienne (sur *sus*, cf. L. REMACLE, *Syntaxe*, 2, p. 193). Un dernier exemple : au v. 158 de *Pa III* (« il ecoren don grand ravenne »), plutôt que de corriger en *il ècorint don d' grand ravène*, il aurait été plus sage de transcrire *il ècorint d'one grand ravène*⁽²⁰⁾, même si ce respect du texte révèle une variante inédite, avec emploi de l'article, de la locution afr. et mfr. *de grant ravine*, ou, mieux encore, à cause de cela.

A de rares occasions, enfin, il arrive que, réduit à quia, Haust avoue dans le commentaire ses doutes ou même qu'il doive se résoudre à reproduire, sans pouvoir l'interpréter, la graphie du manuscrit (par ex. *Pasq. Depreit*, v. 36 *turtos les « sowé » d' Lovain*, v. 155 dès « argesse »), mais ici, nous quittons le strict problème des graphies.

Haust n'a pas proposé une véritable synthèse des enseignements, au total assez peu nombreux, que les anciens textes fournissent sur la phonétique du dialecte liégeois de l'époque. Il apparaît que les variétés locales (comme le hutois, le hesbignon, le verviétois) sont reconnaissables par un contingent plus ou moins important et plus ou moins régulier de traits qui leur sont propres⁽²¹⁾; que le liégeois au sens strict, le « liégeois pur » ne diffère pas, pour l'essentiel du liégeois contemporain; qu'il ne s'en distingue que par un petit nombre de traits, plus ou moins sûrement

(¹⁹) V. ma note dans *DW* 11, 1983, pp. 127-8.

(²⁰) La graphie « on » peut noter l'article fém. *one* : v. *Pa III*, v. 6 « son sivire » = *so 'ne civire*.

(²¹) Mais dont l'interprétation n'est pas vraiment assurée (cf. plus haut, le commentaire des graphies *an* et *on*).

avérés : absence de vélarisation de *â* ; brièveté de *a* au futur et au conditionnel des verbes ‘avoir’, ‘savoir’ (*arès*, *sareû...*) ; non-fermeture des voyelles dans les groupes *-wèr*, *-eure* ; coexistence des voyelles caduques *i* et *u* ; assourdissement de *v* dans certains contextes...

Les particularités morphologiques paraissent être plus nombreuses et plus incontestables, encore que pour certaines d’entre elles, on puisse hésiter aussi à y voir des archaïsmes du « pur liégeois » plutôt que des variantes locales (encore attestées aujourd’hui dans des communes voisines de Liège) : pron. pers. 3 p. fém. *ile(s)*, *ille(s)* ; pron. datif *lès* ‘leur’ ; pron. démonstr. *cola* ‘cela’, concurrent de *coula* ; adj. ind. *turtot* ‘tout’ (forme qui ne subsiste que comme pron.) ; absence d’élision de la voyelle du pron. relatif devant voyelle (*Ci qui-a fait* ‘celui qui a fait’), dans le plus ancien texte seulement (*Pi I*, p. 10, § 10) ; pron. rel. *ouce qui* ‘où’ (liég. actuel *wice qui*) ; flexions en *-i* du passé simple singulier (cf. *Pa I*, p. 16, § 20 ; *II*, p. 42, § 35...), etc.

Les traits syntaxiques les plus remarquables des textes anciens ont été exploités par L. Remacle dans sa *Syntaxe de La Gleize*. Insérés dans une documentation plus large, ils y sont analysés plus finement que Haust ne pouvait le faire dans des commentaires forcément limités. Mais le disciple avait acquis dans ce domaine une autorité que son maître reconnaissait implicitement. En effet, à partir de 1939 (*Pa*), Haust se réfère souvent pour des faits syntaxiques rares à des témoignages gleizois qu’a rassemblés le récent *Parler de La Gleize* (1937) : par exemple, à propos de l’interrogation à valeur de négation forte du type *Kimint l’èdures-tu nin pus qu’ mi ?* (*Pa I*, v. 50) ‘Comment le supportes-tu pas plus que moi ?’, c.-à-d. ‘Tu ne le supportes pas plus que moi’ ; ou à propos de l’introduction par *et s’* d’une proposition principale à l’impératif précédée d’une subordonnée, du

type *Si ti n' lî pouz dîre, èt s' lî tchante!* (*Pa I*, v. 148) ‘Si tu ne peux pas le lui dire, chante-le-lui !’⁽²²⁾

C'est sans doute dans le domaine du vocabulaire, domaine de prédilection de Haust, que les anciens textes apportent le plus d'informations nouvelles. Je terminerai en effleurant cet aspect, qui mériterait un exposé particulier.

Les explications lexicales et sémantiques sont fournies, mêlées à des observations de toutes natures, linguistiques ou historiques, dans les notes d'un commentaire vers par vers, figurant après le texte ou, de façon plus commode, en bas de pages. Les particularités les plus intéressantes sont reprises dans un glossaire final qui devient, au fil du temps, de plus en plus concis, et même de plus en plus serré dans sa présentation (en texte continu et non plus en colonnes, avec alinéa pour chaque mot). « Ce glossaire, nous dit Haust (*Pa*, p. 87 ; *Pi*, p. 96), est, avant tout, l'index des notes explicatives. Pour le reste, voir le *DL*. » La publication du *DL*, en 1933, lui permet, en effet, dès l'édition de *Simon le Scrinî*, de réduire fortement, voire d'omettre les gloses, et même de négliger les termes qui existent encore en liégeois actuel. Pourtant, en réalité, la pratique est moins simple, et elle n'est pas dépourvue d'un certain arbitraire. Le glossaire reprend bien tous les mots qui font l'objet d'une note, mais il contient aussi un certain nombre de mots non commentés, les uns avec traduction (par ex., dans *Pa*, *copiner* ‘deviser’, *lêtchî* ‘lécher’, *lwègn'rèye* ‘sottise’, *oviète* ‘ouverte’, *pêtchî* ‘péché’, *plâye* ‘plaie’, *rowène* ‘ruine’, *soplis'* ‘surpris’...), les autres sans traduction (par ex., dans *Pa*, *djav'lène*,

(22) Pour des commentaires plus complets sur ce dernier tour, cf. L. REMACLE, *Syntaxe*, 3, 33-7. — Dès 1933, dans le *DL* (p. 591), grâce à des faits gleizois qui lui ont été communiqués oralement, Haust « explique pertinemment des faits liégeois » dont il avait estimé, une douzaine d'années plus tôt (*Pat*, p. 22, n° 55), l'explication malaisée.

*mirâhe, murer, musquêt, paradis, ponton, ragraw'ter, sacad-j'rèye, tchèrdjî, vicârèye...), comme s'il y avait des uns aux autres des degrés décroissants de difficulté ou d'intérêt. Que l'appréciation repose sur des sentiments personnels plutôt que sur des critères objectifs, on s'en rend bien compte quand on compare entre elles ces deux séries (avec ou sans traduction) et quand on les compare toutes deux avec la troisième que constituent les termes complètement négligés (par ex., dans *Pa*, *brèsseû*, *dîmègne*, *dine* ‘digne’ (III, 81), *passe-tins...*)* (23).

Tel qu'il est, le glossaire vise moins à faciliter la lecture d'un lecteur qui ne connaît pas le liégeois moderne — le *DL* lui suffirait — qu'à poser quelques jalons pour les prochains travaux du dialectologue. Il sera toujours temps plus tard de faire des index plus complets. Dans l'immédiat, en raison de l'urgence, ce qui compte avant tout, ce sont les particularités que révèlent, dans des proportions variables, les textes anciens : termes inédits ou rares (il en a rencontré plusieurs dizaines) ; sens inédits (par ex., dans *Pa* III, v. 77 *dirèner* ‘casser les reins’, au sens propre ; dans *PD*, v. 76 *spitons* ‘petits jets de barbe’ ; dans *S*, v. 1259 *assiète* ‘selle, garde-robe’) ; variantes formelles (par ex., dans *PD*, v. 131 *âbarom'*, f. inédite de *âbarone* ‘bannière, étendard’, qui confirme l'étymologie proposée *labarum* ; dans *Pi* II, v. 130 *avocâr* ‘avocat’ ; *Pi* III, v. 67 *rêbaliner*, var. de *rèboliner* ‘empeser’ ; dans *S*, v. 931 *sins wali* ‘sans hésiter’...).

La plupart des commentaires de Haust sont très concis, se bornant à traduire le terme dans son acception particu-

(23) On pourrait faire des observations semblables à propos des éditions antérieures. Ainsi, le glossaire du *VTch* reprend *coûté* avec la glose ‘couteau’ (alors que la mention du v. 586 contient l'expr. *coûté a deûs mains* ‘plane’), mais *pikêt*, sans glose, et ne reprend pas *ni poleûr mâ, roubièsse...*

lière, et, s'il y a lieu, à le caractériser d'un mot (*Pa* III, v. 109 *hâteûr*, t. arch., canton, district [...] ; III, v. 112 *vèye*, au sens arch. de 'village' (cf. *DL*) ; III, v. 181 *ètoû*, t. inédit, litt^t 'entour'). Quelques-uns sont plus développés, soit qu'ils touchent à l'étymologie (*Pat* III, v. 67, à propos de *dihoter* 'mourir', discussion de l'étymologie proposée par Grandgagnage ; *Pa* II, v. 94 *biscot'*), soit, plus souvent, qu'ils proposent des parallèles repérés en anc. français, dans d'autres anciens textes wallons, dans des patois contemporains. L'information de Haust était évidemment très vaste : il exploite toute la documentation wallonne publiée, en partie par ses soins, — il renvoie assez souvent à Grandgagnage, à *Forir* —, mais aussi des documents inédits (fichier du *Dictionnaire général de la langue wallonne* ; enquêtes personnelles) ; en outre, il renvoie fréquemment à quelques dictionnaires du fr. moderne (Littré ; *Dict. général*), à Godefroy, à des lexiques d'œuvres fr. anciennes (par ex. Jean d'Outremeuse). Je ne donnerai que quelques exemples qui prouvent combien il connaissait la littérature wallonne de l'Ancien Régime : dans *Pa* III, v. 264, il signale que l'emploi du chiffre *dîh-ût'* pour un nombre considérable (l'équivalent du moderne 36) se rencontre aussi dans *Les êwes di Tongue* ; dans *Pi* VII, v. 31 ('l i fait pus trisse qu'âs monumints), que des expressions comparables se trouvent dans deux œuvres du 18^e siècle ; ailleurs encore, il renvoie aux *Noëls*, aux *Pamphlets politiques wallons du XVII^e s.* édités par G. Hennen (v. ci-dessous, *dalant*), à diverses pasquilles du 18^e s., dont certaines étaient inédites (v. ci-dessous, *maticus'*).

Son érudition est grande, c'est incontestable, mais ce serait faire de lui un portrait inexact que de le réduire à cette image de philologue érudit. Dialectologue avant tout, Haust n'a pas de souci plus pressant que de chercher à

savoir si des patois vivants n'ont pas conservé les curiosités que lui révèlent les œuvres anciennes. Il est comblé s'il peut montrer que ce qui passait pour un hapax survit dans tel village d'Ardenne ou de Hesbaye, à la fois parce que la forme concrète et indiscutable d'aujourd'hui donne sa caution à celle d'hier et parce que la mention ancienne, vénérable par son âge et son emploi littéraire, confère à celle d'aujourd'hui une sorte de noblesse. Combien d'exemples ne pourrait-on citer : *harker* (*Pa I*, v. 6), rapproché d'*Awenne harkè* ‘travailler d'arrache-pied’ ; *atcheye* (*Pa I*, v. 92), de t. *hesbignons* et *ardennais* ; *si ragroumî* ‘se recroqueviller’ (*Pa III*, v. 175), de *Faymonville sæ ragroubier* ; ... Haust aurait certainement été ravi d'apprendre que le substantif *entrejeux*, qui est, en français, dans le titre de *Pa III* (1636), et, sous la forme *wall. intrudjeû*, dans *Simon le Scrinî* (v. 53 et 1240), est attesté, contrairement à ce qu'il croyait, en anc. fr. (Godefroy *entregieu*, qu'il n'avait pas repéré), et, surtout, que, sous la forme *étrudjeû*, il survit au sens ‘train (dont les choses marchent), traintrain’ à Jalhay, où son disciple E. Legros l'a signalé en 1963 (cf. *DBR* 20, p. 62) ; comme il avait été ravi d'apprendre, vingt ans plus tôt, que l'énigmatique « *labebo* » (rimant avec *hôt*) du même *Entrejeux de Paysans* (*Pa III*, v. 57) n'était pas une chimère, mais avait été retrouvé à Wandre sous la forme *abebô* aux sens ‘gâchis, désordre, imbroglio’ (cf. *DBR* 12, 170-1).

Les commentaires les plus complexes — ils sont assez rares — font état à la fois de parallèles anciens et modernes et proposent, en outre, une étymologie : par ex., à propos du v. 131 de *Pa III* (*cisse dalante djoûrnêye*) : « L'adj. *dalant* se trouve aussi dans *Pamphlets*, p. 224 : *pôve djoûrnêye, qui t'ès dalante !* C'est sans doute le même mot que le fr. *dolent* (cf. Dasnoy, p. 161 ; *DL* *doler* ; *BSW* 53, 148, *dalî*). On traduira par : « douloureuse, lamentable, terrible ». Le com-

mentaire de l'expression *fē qn maticus'* (*PD*, v. 102) est exceptionnellement long (près d'une page), au point que je ne peux le citer ici (cf. *BDW* 14, pp. 94-5) (24).

Malgré les difficultés des textes édités, accrues par le caractère allusif de plusieurs passages et par les faiblesses de la composition, avec une documentation qui, remarquable pour l'époque, n'est pas comparable à celle dont on dispose aujourd'hui (songeons qu'il n'a connu que les premiers volumes du *FEW*), Haust est arrivé à élucider presque tous les problèmes.

Les dépouilllements d'archives contemporaines des textes édités qui ont été réalisées après la mort de Haust (par E. Renard, J. Herbillon, L. Remacle, moi-même) ont mis au jour une masse considérable d'informations nouvelles. Elles permettent de confirmer, de préciser, et, quelquefois, de corriger certaines des gloses de Haust. Je ne donnerai que quelques exemples, en me fondant le plus souvent sur des mentions encore inédites extraites des notaires de la ville de Liège. Le verbe *ahièrper* 'empoigner' de *Pa* III (1636), v. 166, figure, sous la forme de participe *adhiery*, dans un acte notarié de 1639 ; « *chargette* » (?) 'sorte d'étoffe' est une graphie fréquente pendant tout le 17^e s. ; *cramwèzin*, s. m., 'sorte de tissu' de *Pi* IV, v. 57, n'apparaît comme substantif, dans mes sources, qu'en 1704, mais il est courant, comme adjetif, dès 1620, et notamment pour désigner, comme dans la pièce en question (v. 58 *di tote coleûr ni s'i manque nin*) un tissu non pas rouge, mais multicolore (1647 *sattin brun gry cramoisin*). Les *fiêrs d'ârdjint atot lès pièles*, qui sont cités, entre autres, dans la première en date des œuvres liégeoises (*Pi* I, v. 5), paraissent être, plutôt que

(24) On s'étonne que l'explication de Haust « (échec et) mat » n'ait pas été reprise par *FEW* 19, 123b (ar. *mat*), et que ce terme ait été inséré sous *mattus* (6/1, 519b).

des « aiguillettes ou ferrets, attachés aux rubans et cordons », des ornements de tête (*Not. liég.* 1679 un fer d'argent servant à coiffer femme)... Pour d'autres termes du vocabulaire de l'habillement, on peut se reporter à mes notes de *DW* : *guèridon* de *Pa* III, v. 15 (cf. *DW* 7, 1979, pp. 128-137) ; *boudrèsses* de *Pi* II, v. 133 (cf. *DW* 10, 1982, pp. 135-9) ; *ritape* de *Pi* IV, v. 36 (cf. *DW* 11, 1983, pp. 124-7) ; *bote* de *Pi* IV, v. 54 (cf. *DW* 16, 1988, pp. 108-113).

Il est même arrivé à Haust de commettre des erreurs. La plus inattendue et la plus amusante a été corrigée, par L. Remacle (*Bull. Ac. roy. de l. et de litt. fr. de Belgique*, t. 36, 1958, pp. 68-70), grâce aussi au témoignage des archives⁽²⁵⁾ : le juron « moirre doot » de *Pat* III, v. 14, que Haust transcrit *mwèrt-dôd'* parce qu'il y voit « une expression bilingue, où le néerl. *dood* (mort) répète le w. *mwèrt* » est, en réalité, la réduction du juron atténué « mort d'autre que Dieu ».

Du petit contingent de termes qui ont résisté à la perspicacité de Haust, et qui, à ma connaissance, sont encore sans explication, je ne retiendrai, outre les deux mots cités à la fin de l'examen des graphies (« sowé », « argesse ») que le subst. *codj've* (*Pa* I, v. 77 et *Pa* III, v. 68 *dji frip'rè-t-à grossès bouflètes/dè codj've tot plin ine gof'lète*), qui désigne un mets non identifié.

Dans sa notice nécrologique de Haust (*BTD* 20, 1946, p. 32), E. Legros caractérise ainsi son activité d'éditeur de textes anciens :

« Pour ce qui est des textes du XVII^e et du XVIII^e siècles, dont il appréciait la langue drue et saine, sachant y découvrir à l'occa-

(25) Ce sont des textes de Roanne, datés de 1646, qui ont fourni l'explication. Depuis, d'autres mentions de la forme complète du juron ont été découvertes : Ouffet 1661 (E. RENARD, *TAL*), Liège 1662 (*Not. liég. mordatkidieu*).

sion quelques accents profondément humains, on peut affirmer sans crainte qu'il n'est d'édition satisfaisante que signée Jean Haust. On n'édite pas un texte de cette époque à la manière des philologues en chambre : il faut connaître à fond le parler actuel et savoir, par exemple, que le secret de telle forme curieuse se trouve dans telle variante hesbignonne ou ardennaise. Pour cette tâche, personne n'était armé comme lui. »

Beaucoup plus longuement, j'ai dit à peu près la même chose, et parfois avec les mêmes mots. Bien que je n'aie pas craint de porter l'attention sur certains points faibles et sur quelques erreurs, j'espère avoir réussi à montrer l'importance de ce pan de son œuvre. D'autres éditions, à la même époque — celles des *Noëls wallons* par A. Doutrepont et M. Delbouille, celles du *Chat volant de Verviers* et des pasquilles de Theux par J. Feller... — ont aussi des mérites, contrairement à ce que l'affirmation trop tranchée d'E. Legros pourrait faire penser. Mais tout le monde s'accordera pour admettre que Haust occupe là aussi le premier rang, tant par le nombre et l'intérêt des œuvres dont il aura procuré l'édition (environ 5000 vers) que par l'autorité de ses commentaires. Un glossaire global (même des seuls termes repris dans les glossaires partiels) serait bien utile. Il montrerait la richesse de la récolte. Haust lui-même et ceux qui sont venus après lui n'ont pas manqué de l'exploiter dans diverses études, portant sur le lexique, l'étymologie, la syntaxe. Une partie importante de la documentation lexicale a été insérée dans la grande synthèse gallo-romane qu'est le *FEW*, et ainsi mise à la portée des spécialistes du monde entier, mais un sondage montre qu'il s'en faut pourtant que tout y ait été repris qui méritait de l'être⁽²⁶⁾. On ne peut

(²⁶) Sauf erreur, n'ont pas été repris dans le *FEW* des variantes pourtant intéressantes, comme *avocâr* avocat (*Pi* II, v. 130, cf. *FEW* 24,

donc se passer des glossaires de chaque édition, qui sont plus riches et plus précis que les dictionnaires généraux qui n'en ont retenu que des extraits, ni de la relecture des textes, plus riches que les glossaires eux-mêmes.

Haust avait pris une sage décision en procédant comme il l'a fait. En 1922, dans l'édition du *Dialogue entre Pasquot et Robiet*, texte hutois de 1675, qu'il publie, en collaboration avec F. TIHON, dans les *Annales du Cercle hutois des sciences et beaux-arts*, t. 19, J. Feller déclare qu'il se contente d'une transcription, « réservant la discussion des difficultés pour une édition qu'il a [que nous avons] entreprise depuis longtemps, de tous les textes wallons antérieurs au théâtre liégeois du XVIII^e siècle ». Haust n'a pas réservé la discussion, et il a réalisé la plus grande partie de l'édition que son collègue projetait.

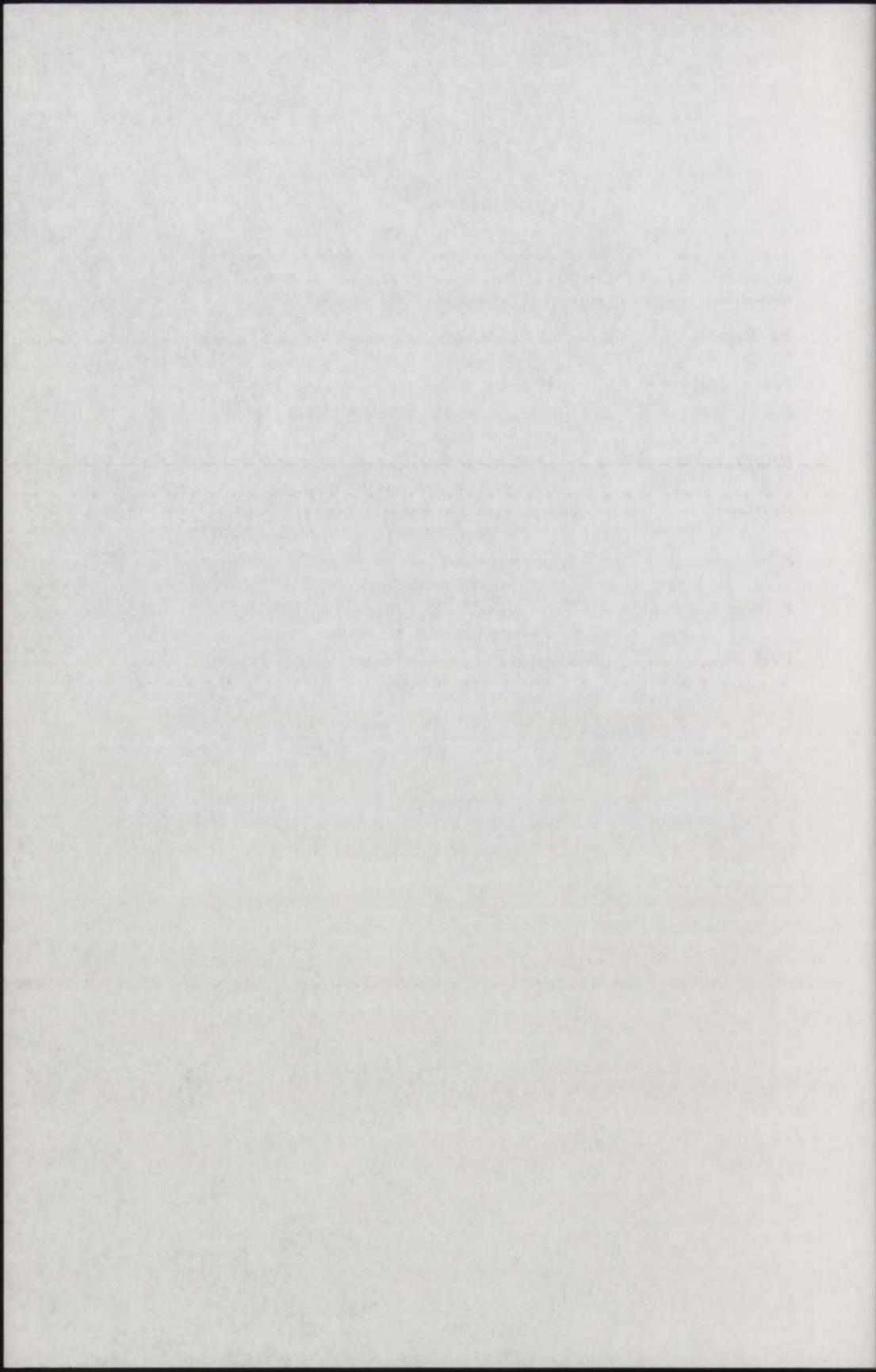
Jean LECHANTEUR

203a) ; *grand-seur* ‘grand-père’ (*Pa* I, v. 163 ; à aj. à *FEW* 11, 455a) ; *miscât* ‘muscat’ (*VTch*, v. 627 ; cf. *FEW* 19, 132b) ; *r'mièrci* ‘remercier’ (*Pi* II, v. 159 ; cf. *FEW* 6/2, 17a) ; — des dérivés inédits, comme *crèveye*, f., ‘crevé’ (*côrsulèt à* —) (*VTch*, v. 314 ; cf. *FEW* 2, 1318a) ; *ligneter*, dér. inédit et synon. de *lignî* ‘viser’ (*Pi* VIII, v. 171 ; cf. *FEW* 5, 352a) ; *sondler*, dér. et synon. de *sonder* (*Pi* VII, v. 84 ; cf. *FEW* 17, 270-1) ; — des sens inédits ou rares, comme *botiye*, littér. ‘bouteille’, ‘sorte de pendant d'oreille’ (*Pi* II, v. 109 ; cf. *FEW* 1, 661), *vî suisse* ‘vieux grigou’ (*S*, v. 913 ; cf. *FEW* 17, 61). Le fr. *dessiègement*, m., ‘levée du siège (d'une ville)’, qui est dans le titre de la pasquelle sur le siège de Vienne, et qui est confirmé par diverses mentions des notaires liégeois (de 1657 à 1678), a été oublié également (cf. *FEW* 11, 412a). La date 1750 de *vèdge pêherèce*, inséré dans *FEW* 8, 579a d'après HAUST, *Etym.* 313, doit être modifiée en ca 1700 (cf. *Pi*). Etc.

ABRÉVIATIONS

En plus des abréviations habituelles (v. page 2 de couverture), on utilise dans cet article quelques abréviations spécifiques, permettant des renvois commodes aux œuvres anciennes éditées par Haust :

<i>Pa, Paysans.</i>	<i>Quatre dialogues de paysans (1631-1636) ;</i> v. bibliogr., n° 240.
<i>Pask. de 1720</i>	<i>Paskèye hutoise de 1720 ;</i> v. bibliogr., n° 51.
<i>Pat.</i>	<i>Les trois plus anciens textes (1620-1630) ;</i> v. bibliogr., n° 116.
<i>PD, Pask. Depreit</i>	<i>Pasquelle liégeoise de 1716 sur Jean-Gérard Depreit ;</i> v. bibliogr., n° 164.
<i>Pi, Pièces</i>	<i>Dix pièces de vers sur les femmes et le mariage ;</i> v. bibliogr., n° 262.
<i>S, Simon</i>	<i>Le mayeur ruiné par sa charge ou Simon le Scriné ;</i> v. bibliogr., n° 210.
<i>V, Siège de Vienne</i>	<i>Une « paskeille » liégeoise de 1683 sur le siège de Vienne ;</i> v. bibliogr., n° 224.
<i>VTch</i>	<i>Li voyèdje di Tchaufontainne (1757) ;</i> v. bibliogr., n° 146.



L'éditeur de textes littéraires modernes

Le grand public admet difficilement que quelqu'un, ayant affirmé sa supériorité par un talent déterminé, puisse démontrer avec un bonheur égal un autre talent et se faire ainsi concurrence à soi-même. La Bruyère qui voit dans ce préjugé le fait d' « esprits bornés, [...] resserrés dans leur petite sphère » le stigmatise par un trait saisissant : « Ils ôtent de l'histoire de Socrate, écrit-il, qu'il ait dansé ». C'est que l'être d'exception n'est socialement supportable que rassurant, et rassurant que défini. La pluralité du savoir ou du talent chez certains exemplaires humains a quelque chose d'agaçant, d'abord en ce qu'elle défie la loi d'économie de la nature, ensuite en ce qu'elle embrouille l'identification qualitative de l'individu. Tout le monde sait le savant dialectologue qu'est devenu Jean Haust ; peu se rendent compte qu'il fut d'abord, dans le plein sens du terme, un amateur. Autodidacte qui « se forma surtout par ses efforts personnels » et qui, « en forgeant sa propre méthode de travail, [...] fonda du même coup notre dialectologie » (¹), il connut « dans la consécration de son œuvre » l'aboutissement d'une vocation qui n'eut à pârir ni du piétinement ni du risque de l'aberration, voire de la déviance.

Pourtant une voie parallèle l'attirait, un peu comme la contre-allée de la piste de recherches linguistiques où il s'était engagé avec ferveur, et c'était le promenoir des

(¹) L. REMACLE, « Jean Haust (1868-1946) », *RbPH* 25 (1946-1947), n° 3-4, p. 1103.

Muses patoises d'où lui parvenaient les échos d'un ramage attachant.

L'inventaire

Pendant les vingt années où on le trouve au poste de rapporteur dans les jurys des concours de la Société de Littérature wallonne, soit de 1903 à 1914 et de 1919 à 1926, force est de constater qu'il y juge presque autant d'œuvres littéraires que de glossaires, vocabulaires, recueils de mots et autres études lexicologiques. L'orientation décisive de cette première étape de sa carrière, surtout marquée par l'entreprise du Dictionnaire général de la langue wallonne (projetée en 1904) qui le requiert au premier chef, ne l'aura pas distrait, loin de là, de l'allure de cette même langue quand elle s'exhibe endimanchée. Quelques éditions d'ethnotextes et de textes anciens, où le philologue s'en donne à cœur joie, apparaissent comme autant de passerelles jetées entre des compositions dont le rapport d'appartenance à la littérature reste flou, pour ne pas dire inconsistant, et des œuvres aux visées esthétiques clairement déclarées. Celles-ci ne concernent que peu d'auteurs, et toujours les mêmes : Édouard Remouchamps, dont le chef-d'œuvre *Tâti l' pèri-quî* attendait depuis un quart de siècle son édition (avec commentaire et glossaire) mise au point par un spécialiste (v. bibliogr., n° 76) ; Nicolas Defrecheux aux *Oeuvres complètes* (éd. du Centenaire) duquel notre dialectologue collabore en 1925 (*ibid.*, n° 165), après avoir donné en primeur une traduction française de son crémignon *L'avez-v' vèyou passer ?* (*ibid.*, n° 158), se souvenant d'avoir présenté, dix-sept ans auparavant, les traductions allemandes de quatre des plus beaux spécimens de son lyrisme (*ibid.*, n° 51) ; Henri Simon, enfin, *primus inter pares*, dont Haust, après avoir édité les vers en 1914 sous le titre de *Li Pan dè bon*

Diu (avec préface et glossaire) (v. bibliogr. n° 103), saisit l'occasion de l'élection de l'écrivain à l'Académie de Langue et de Littérature françaises (14 juillet 1923) pour reprendre, à une décennie de distance, dans un volume à part, le poème *Li Pan dè bon Diu* proprement dit et *Li Mwért di l'Âbe*, précédés d'une préface et accompagnés l'un et l'autre d'une adaptation en français (*ibid.*, n° 143).

Mais c'est avec la création de la revue *La Vie wallonne*, en 1920, que notre amateur de littérature entrevoit la possibilité de réaliser un projet qui lui tient vraiment à cœur, sensible qu'il est à « ces fleurs simples et doucement parfumées comme celles de nos prés et de nos bois » dont il rêve de « compose[r] lentement, au caprice de la cueillette, un bouquet sans prétention pour l'offrir au lecteur curieux des sentiments et du langage de chez nous »⁽²⁾. Soit dit en passant, ces propos fleuris où se concentre apparemment toute la privauté métaphorique que lui permet son style — il a comparé pareillement les deux pièces maîtresses du *Pan dè bon Diu* à des « fleurs superbes qui dominent ce bouquet champêtre »⁽³⁾ — s'enracinent dans la vision type qu'un homme de sa formation et de son orientation se fait du paysage intellectuel, opposant de façon implicite l'activité de connaissance du savant — la sienne — à la production d'agrément de l'artiste. Toujours est-il que, d'un florilège à l'autre, ce ne sont pas moins de trente-trois poètes, tous présentés dans une brève notice introductory et représentés chacun d'ordinaire par plusieurs pièces accompagnées d'une traduction française, qui émaillent de leurs vers (exception faite pour deux proses de François Renkin) les 52 premiers

(2) *VW* 1, 1920-1921, p. 32.

(3) Préface à H. SIMON, *Deux poèmes en dialecte liégeois : « Li Pan dè bon Diu » suivi de « Li Mwért di l'Âbe »*, Liège, Editions de la Vie wallonne, 1924, p. 9.

fascicules (1920-1924) de la jeune revue. Rien de bien compliqué, dès lors, à tirer de cet ensemble varié et relativement large de quoi offrir à l'Almanach wallon de 1924 (Bruxelles, Editions gauloises) des *Pages d'Anthologie wallonne* (v. bibliogr., n° 145), pourvues aussi de notices et de traductions, et susceptibles de permettre à quiconque d'apprécier les profils particuliers de la Muse patoise, d'un bout à l'autre de notre Belgique romane : il suffisait d'appeler en renfort, par souci de complétude et avec les apparences toutes fortuites d'une préoccupation d'équilibre sacerdotal est-ouest, la participation du curé de Sourbrodt, Nicolas Pietkin, représentant la région de Malmedy, et celle du curé de Bernissart, Charles-Constant Letellier, représentant la région de Mons. Toute cette activité de sélection littéraire répond assurément à une première idée d'anthologie, « l'Anthologie, s'il faut en croire Élisée Legros, qu'il voulait réaliser avec Maurice Piron »⁽⁴⁾.

L'éventaire

Après le temps de l'inventaire, celui de l'éventaire, sans jeu de mots (ou presque). De quoi s'agit-il ? Tout simplement de présenter les œuvres les plus intéressantes repérées au cours de l'effort de prospection, de façon à en faire ressortir les qualités d'authenticité linguistique, de sincérité littéraire et de plénitude artistique.

Les vingt autres années que dure la seconde partie de sa carrière (1926-1946) le voient d'abord reprendre à l'Université de Liège, lors de l'admission à l'éméritat de son collègue Jules Feller (1930), l'enseignement de l'Histoire de la littérature wallonne, créer ensuite (1933) la collection « Nos dia-

(4) « Jean Haust (1868-1946) », *BTD* 20, 1946, p. 31.

lectes », en vue de « répandre la connaissance des belles œuvres de nos écrivains »⁽⁵⁾, et dont on a écrit qu'elle « serait devenue le musée de la littérature wallonne si la disparition de son animateur ne l'avait interrompue après une douzaine de publications »⁽⁶⁾. Compte tenu de la connotation tumulaire du mot *musée*, pareille façon de concevoir la vocation de ladite collection peut n'apparaître guère flatteuse pour les écrivains contemporains (au sens large) repris à son catalogue. Ceux-ci, dont les écrits occupent huit numéros sur douze de celle-là, se comptent sur les doigts d'une main, et sont tous, à part un seul, de vieilles connaissances : Édouard Remouchamps (v. bibliogr., n° 109), Henri Simon (*ibid.*, n° 214, 220), Joseph Calozet (*ibid.*, n° 205) (remarqué déjà en 1924 pour *Li Brak'nî*, récit en prose déjà annoté par Haust ; v. *ibid.*, n° 148). Dans la présentation de toutes ces œuvres, le philologue assure l'établissement du texte, la production de notes, éventuellement la constitution d'un glossaire, se comportant à peu de choses près envers ces réalisations littéraires modernes comme face aux textes des XVII^e et XVIII^e siècles. Pour l'édition de ces derniers, précise Élisée Legros, « personne n'était armé comme lui ». Et d'ajouter : « On ne serait pas loin d'étendre ce jugement aux éditions de textes modernes, à ces éditions parfaites d'Édouard Remouchamps, de Henri Simon, de Joseph Calozet, 'ses classiques', dont il aimait — lui qui ne prodiguait pas ses ferveurs [sic ; lire : ses faveurs] au premier auteur patoisant venu — le style et l'esprit, comme il en goûtait la langue en connaisseur⁽⁷⁾. » Surtout

(5) V. la notice au dos de la couverture des volumes de la collection.

(6) J. LECHANTEUR, « Haust Jean », Bruxelles, *Nouvelle Biographie Nationale*, 3, 1994, p. 191.

(7) BTD 20, 1946, p. 32.

la langue, ai-je envie de souligner, car c'est toujours l'appréciation la concernant qui conditionne son jugement global.

L'éventaire, c'est aussi ce type de revue bibliographique qu'il met au point peu de temps après sa désignation comme membre de la Commission de Toponymie et Dialectologie, et qui, par sa constance (de 1929 à 1943), allait devenir en quelque sorte « le moniteur de la dialectologie wallonne »⁽⁸⁾. Sans doute, la littérature dialectale et la critique afférente n'y tiennent-elles qu'une place modeste à côté de la philologie proprement dite, mais enfin il n'est pas rare que le commentaire de tel ou tel ouvrage se libère du laconisme habituel du genre. Par rapport aux activités précédentes, celle-ci offre une nouveauté : un aspect critique très affirmé qui ne peut manquer de susciter les réactions déconcertées et déconcertantes de l'extérieur, non de la part des philologues dont les passes d'armes ne font aucun mystère pour notre walloniste, mais venant de littérateurs, adversaires secrets, inauagés.

Excursus jocosus

J'entends évoquer ici un épisode qui, pour m'éloigner tant soit peu de mon propos et du sérieux absolu dicté par la circonstance, n'en est pas moins révélateur, en contrepoint, par son accent protestataire, de l'autorité mal tolérée parfois, sinon mal tolérable, du maître...

L'affaire éclate à propos d'un point de philologie, mais c'est à travers la littérature qu'elle va se développer. Voici. Haust publie en 1942, dans *Le Pays gaumais*, trois articles de vulgarisation sous le titre commun de *Causerie sur le parler gaumais*, trois articles dont le dernier s'attache plus

⁽⁸⁾ *BTD* 20, 1946, p. 29.

particulièrement à fixer l'orthographe du mot *gaumais*, écrit avec *-a.i.s.*, au lieu du traditionnel *-e.t.* Tollé dans le Landerneau lettré, surtout parmi les écrivains natifs de la région, qui défendent la forme *gaumet* en fonction de son féminin *gaumette*. L'un d'eux, Édouard Ned⁽⁹⁾, n'entendant point renier son « ferme bon sens lorrain », met son talent à réagir comme il se doit, c'est-à-dire dans un pastiche plein d'esprit qui s'ingénie à couvrir l'adversaire de ridicule. Sur le modèle des grands moments de l'action des *Femmes savantes*, il se lance dans une diatribe de près de 400 alexandrins intitulée *Philaminte chez les Gaumets ou l'Académie à roulettes*⁽¹⁰⁾, au centre de laquelle se trouve campé le personnage de Trihaustin, caricature de qui vous pensez. Celui-ci, après avoir fait connaître à l'assemblée une ballade de caractère satirique venant, dit-il,

...d'un poëtereau
Inconnu, qui voulait, infime vermisseau,
Plaisanter ma science en un sot badinage,

participe à une discussion où sa prise de position, à défaut d'argument scientifique, se fait hésitante (par trois fois, il amorce son intervention en se récriant : « Je ne dis pas cela ! ») pour se livrer en fin de compte à la subjectivité la plus arbitraire. Lui répondent sans aménité les deux seules

⁽⁹⁾ Sur ce littérateur et son œuvre, voy. J.-L. TELLIER, *Édouard Ned, l'homme, l'écrivain*, Paris-Marchienne-au-Pont, Éd. du Rendez-vous, s. d. ; R. FAYT, C. PRINS, J. BLOCIE et R. VAN DE SANDE (sous la dir. de R. BRUCHER), *Bibliographie des écrivains français de Belgique. 1881-1960*, t. 4 (M-N), Bruxelles, Palais des Académies, 1972, pp. 328-331.

⁽¹⁰⁾ Éditions E.N.G., rue des Atrébates, 83, Bruxelles, s. d., 32 pages. Je dois d'avoir eu connaissance de cette brochure à l'obligeance d'un vieux complice, dispensateur infatigable de documentation, M. Etienne Hector, d'Arlon, que je remercie cordialement.

personnes naturelles de cette « académie », Marjosèphe et Sophie.

Trihaustin

Si le suffixe *-e.t.* a pour lui la sagesse,
Je ne m'en tiens pas moins au suffixe *-a.i.s.*.
-E.t. a la jeunesse et la légèreté,
Une allure plaisante, une vivacité ;
Tout cela convient-il à l'esprit de la Gaume ?
Le suffixe *-a.i.s.* conviendrait mieux en somme,
Il est plus respectable et digne. Il a du poids.

Marjosèphe

Autrement dit, il est plus lourd ; il est, ma foi,
Lourdaud. Concevez-vous ce mot : une Gaumaise ?
Je vois sous ce vocable une matrone obèse,
Arrondie en largeur, faite en pot à tabac,
Et sous un capiton de lard du haut en bas.

Sophie

Au contraire, parlez plutôt d'une Gaumette
Fine et légère en son élégante toilette
Et les yeux pétillants d'esprit et de gaîté ;
Voilà de la Gaumette un portrait achevé.

Trihaustin réplique que « nul ne peut en la cause être juge et partie » et que « ce n'est donc pas aux Gaumets à décider le cas » ; après quoi, il réaffirme sa prédilection pour la finale *-a.i.s.*, tout en reconnaissant que son avis « n'est fondé sur rien de très solide », que « le cœur a des raisons... ». À la suite des débats de ce petit tribunal de « peques provinciales » figurent quelques autres textes plus courts, dont une soi-disant épître adressée à l'auteur de *Philaminte chez les Gaumets*, soit 150 vers, « pleins et sonores » (comme les aimait Haust, précisément), visant à démontrer que l'article incriminé n'est pas de notre dialec-

tologue, tant s'y accumulent des traits incompatibles avec ce qui caractérise le comportement d'un véritable savant :

On peut le constater, l'auteur de ces articles
N'a pas d'un vrai savant l'usage ni le ton.
Par exemple, il se fâche au lieu d'avoir raison.
Après avoir vidé le fond de cette affaire,
À ceux de qui l'avis de son avis diffère
Il décoche des traits d'un genre impertinent.
Il écrira : « Laissons grincher ce malcontent ».
Est-ce là l'indulgente et sereine attitude
Dont les vrais érudits contractent l'habitude ?

On aura compris qu'en dénonçant de cet article l'inauthenticité de la signature, à partir de certains écarts que l'autorité de cette même signature, si elle avait été vraie, aurait réprouvés, le pamphlétaire s'offre ironiquement le luxe de porter les coups les plus meurtriers à son adversaire, tout en feignant de le mettre hors de cause. La condamnation est sévère, et ce que j'en ai cité ne représente que le préambule. Mais il suffit...

Ce petit excursus, plus divertissant qu'autre chose, a peut-être, accordez-le-moi, en dehors même de la signification de son contenu, sa raison d'être dans une commémoration comme celle-ci. De quoi nous instruit-il, en réalité, sinon de ce que le prestige du maître, dont nous nous accordons à célébrer les talents exceptionnels, n'a pas toujours été agréé — ou mérité de l'être — unanimement ? Et cela a son importance, qui conjure pour nous la tentation de l'embaumement rhétorique, le plus détestable des traitements réservés à la mémoire d'un homme de science.

Le bilan

Puisqu'on en est venu aux jugements de valeur, il me paraît indispensable, après avoir tenté de brosser un tableau objectif de l'activité de Haust dans le domaine des lettres wallonnes modernes, de reprendre ses jugements, ses commentaires, ses choix, pour les apprécier et en marquer les limites. Une première remarque s'impose à propos de la conception qu'il se fait apparemment de l'œuvre littéraire. Loin de toute réflexion actuelle sur le phénomène esthétique (il aurait cependant pu connaître, en 1936, *La vie des formes* de Focillon), il se définit dans son appartenance à cette famille d'esprits de formation classique pour qui le principe de la mimesis aristotélicienne demeure un credo incontesté. N'en perçoit-il pas comme l'illustration littérale dans l'œuvre de son ami Henri Simon, fidèle à la devise « *Natura duce* » ?

Sur les critères de qualité de l'œuvre littéraire, on trouve très tôt sous sa plume, dans un rapport de la SLLW concernant le 21^e concours de 1901 (concours original en ce que, pour la première fois, était demandé « un recueil de poésies présentant un caractère d'unité »), les précisions que voici : « [...] pour écrire de bons vers, il ne suffit pas d'avoir de bons sentiments [...] ; il faut encore beaucoup de talent et d'imagination et de savoir. Éprouver un sentiment vrai, intense, la chose n'est pas rare ; mais à l'exprimer de façon neuve, originale, intéressante enfin, bien peu réussissent [...] »⁽¹¹⁾. A part les « bons sentiments » dont Gide, son contemporain, a fait bon marché, à juste titre, il semble qu'on ne puisse mieux parler. Et pourtant, la condition numéro un de la valeur littéraire d'un texte, en quelque idiome qu'il soit écrit, manque, dans ce mode d'emploi *ad*

(11) *BSW* 44, 1903, p. 339.

usum poetarum. La voici exprimée par un autre contemporain fameux de Haust, son aîné d'un an, pétri lui aussi de littérature classique antique et féru de l'analyse du sentiment poétique, j'ai nommé Julien Benda : « Le sentiment du poétique, écrit-il, [...] nous est donné par l'idée d'une affection humaine conçue hors d'un conditionnement particulier, mais dans l'universel (12). » Cette dimension d'universalité, Haust ne la tient ni pour nécessaire, ni pour suffisante (est-elle seulement présente à son esprit ?) et je ne serais pas étonné qu'il l'eût considérée comme une délimitation par défaut de la nature profonde de l'œuvre patoise. Tout le charme de celle-ci, selon un collaborateur de *La Meuse*, complaisamment cité par lui, ne réside-t-il pas « dans la fraîcheur de son inspiration, dans sa naïveté, dans sa sincérité et son naturel » (13) ? Ajoutons, pour faire une bonne mesure, dans l'amour du pays, dans la santé des mœurs, dans le goût du populaire, du pittoresque et du folklore. En somme, ce que le maître de la philologie wallonne attend apparemment des productions littéraires dialectales, c'est qu'elles prennent, à un certain degré de réussite formelle, et donc avec une originalité certaine, valeur de références de l'*ethnos*, combinant à travers la particularité de leurs idiomes respectifs les trames de l'anthropologie, de la géographie et de la culture régionale. De là vient que le choix de textes qu'il publie en 1924 sous le titre de *Pages d'Anthologie wallonne* n'a de réelle valeur anthologique qu'au second degré, c'est-à-dire à l'intérieur de la répartition de l'espace littéraire dialectal entre 9 auteurs de vers représentant chacun le parler d'une des villes majeures de Wallonie et répondant, quant à l'ordre de leur présentation,

(12) *Du poétique. Selon l'humanité, non selon les poètes*, Genève-Paris, Edition des Trois Collines, 1946, p. 170.

(13) « La philologie wallonne en 1932 », *BTD* 7, 1933, p. 173.

à la succession réelle est-ouest de ces dernières. En d'autres termes, il y a maldonne si l'on croit avoir affaire là à un ensemble de pages choisies parmi les meilleures de la littérature wallonne depuis un bon demi-siècle. Au mieux, il ne s'agit que d'un panorama littéraire limité aux grandes communautés urbaines, conçu en vue d'étaler la variété linguistique et morale de l'écriture patoise plutôt que d'ériger ses sommets, ou encore, pour le dire autrement, étudié de façon à fournir la palette des nuances de la wallonie plutôt que le tableau des trophées de sa qualité. En donnant ainsi la priorité à la portée didactique de son ouvrage sur son palmarès esthétique, Haust démontre le caractère civique, bien plus que culturel, de sa motivation foncière. Son souhait, c'est que les Wallons des différentes régions apprennent à se connaître aussi à travers l'expression de leurs génies locaux. La nécessité de cette intercompréhension justifie la présence au bas de chaque texte d'une traduction dans la langue hégémonique. De par la vigueur de son sentiment wallon, Haust est l'un de ces maîtres liégeois (de Liège même, de Verviers ou de Herve) qui travaillent pour la Wallonie entière ; « car il faut le dire, avec les mots d'Élisée Legros, que de choses, du Hainaut à la Gaume, ont été faites uniquement parce que ces Liégeois les faisaient ou bien les inspiraient⁽¹⁴⁾. »

Revenons à son concept de littérature : la déviation qu'il accuse laisse supposer que la réalité à partir de laquelle il s'est formé a été vue comme arrêtée, aboutie, étrangère à tout processus d'évolution et, par conséquent, dépourvue de toute ambition. L'attachement de l'amateur des dialectes à « ces fleurs simples et doucement parfumées », pour reprendre son image de prédilection à propos de la poésie,

(¹⁴) *VW* 30, 1956, p. 193.

s'accorde si profondément et si sincèrement de l'humilité de son objet qu'elle en devient, dirait-on, la condition essentielle. Pas question de vouloir échapper à ce destin de « petite-chose-sans-importance-mais-si-bien-de-chez-nous » ! Évoque-t-on, par exemple, dans la présentation de Léon Bernus, les traductions, adaptations et imitations des fables de La Fontaine, et relève-t-on le fait que « nos dialectes de Wallonie [...] se prêtent [...] merveilleusement à ces joyeux pastiches », c'est pour râver aussitôt le rappel encourageant de cette aptitude par l'énoncé d'une restriction où l'esprit traditionaliste ne rate aucune de ses formules de convention : « Sans doute, leur génie fruste n'arrive pas à rendre la grâce inimitable de l'original ; mais ils en gardent quelque chose et compensent le reste par le pittoresque savoureux de certains traits un peu rudes et par la drôlerie naïve de l'accent du terroir⁽¹⁵⁾ ». Cinquante ans plus tard, l'élève du maître, devenu anthologiste à son tour, fera beaucoup moins la petite bouche devant les transpositions de Bailleux, par exemple, qu'il n'hésite pas à considérer comme « des chefs-d'œuvre d'imitation originale »⁽¹⁶⁾ !

Absence d'ambition, donc, dans le sens où ce mot, appliqué à l'avenir de l'expression littéraire en dialecte, n'a pour lui aucun sens. Il faut bien se dire qu'il arrive à un moment et qu'il développe son activité dans des circonstances où les clivages linguistiques marquent les mentalités et où, pour ne parler que de Liège, ce qui se fait en wallon est surtout l'apanage de cénacles fermés, sclérosés, presque ésotériques (il suffit de voir les néologismes « impressifs » de la langue littéraire qui y est concoctée). Quoi qu'il en soit, on n'ose

(¹⁵) J. HAUST, *Pages d'Anthologie wallonne*, Paris-Bruxelles, Editions Gauloises, 1924, p. 31.

(¹⁶) M. PIRON, *Anthologie de la littérature dialectale de Wallonie (poètes et prosateurs)*, Liège, P. Mardaga, rééd. 1993, p. 142.

imaginer ce qu'il penserait des conquêtes (jugées telles par nous) de l'aile marchante de nos lettres dialectales au cours de ce second demi-siècle, de ses audaces, de ses prétentions, de la dialectique qui l'accompagne...

Reste à signaler pour la bonne forme, — et à contester, — certaines de ses appréciations hyperboliques, qu'une analyse objective ne peut justifier : d'abord, celle qui porte la quadrilogie romanesque ardennaise de Joseph Calozet au niveau du chef-d'œuvre pour ce que la langue qui lui sert de support a de profondément authentique, de talismanique même, et en dépit du fait que cette incontestable richesse idiomatique, argument péremptoire au cœur de notre dialectologue, n'arrive pas à compenser les faiblesses structurales et les insuffisances d'intrigue de ces petits récits ; ensuite, celle qui lui fait chanter en vers wallons, pour le congratuler, les mérites poétiques de Joseph Vrindts, associé à Henri Simon dans l'honneur du titre de chevalier de l'ordre de Léopold qui vient de leur être décerné :

Vos d'hez lès sov'nances dè vî Lîdjé, dèl [sic] Moûse,
Dès fleûrs, dès mohones, dès djins d' nosse payîs,
Et vos gruzinez des tchansons si doûces
Qui nosse coûr mouwé n' lès sareût roûvî (¹⁷).

On aimeraient être convaincu que rien d'autre n'imprègne ce compliment qu'un parfum de civilité dont on n'ignore pas

(¹⁷) *ASW* 26, 1913, p. 49. À J. VRINDTS, qui l'avait complimenté cinq ans auparavant, dans une circonstance analogue : *Li p'tit pâvion v's-èst bin kèyou !* [Vous avez bien mérité le ruban]. Haust avait répondu par un sonnet bien troussé, ma foi, où il évoquait l'essentiel de l'activité du poète du *Djus d'lâ*, pour lui retourner à la fin le compliment dans sa formule : ...*c'est dire/qui l' pâvion qu'on m' mêt' al bot'nîre/Vis sèreût cint fîyes mîs kèyou !* [...c'est dire/que le ruban qu'on met à ma boutonnière/Serait cent fois mieux mérité chez vous] (*ASW* 22, 1909, p. 45).

qu'il s'éventera à la longue en ne laissant que le souvenir de sa gratuité.

Il est temps de conclure. Dans un secteur qui n'a jamais été son champ d'action de préférence, même s'il ne s'est jamais fermé à ses sollicitations, il n'hésite pas à conduire une double entreprise de prospection et de valorisation, qui donne les résultats non négligeables qu'on sait. Il serait assurément bien venu d'ajouter qu'il eût été difficile, dans les circonstances qu'il a connues, de faire mieux. Sans doute lui eût-il fallu se fixer aussi une méthode pour l'examen des œuvres littéraires, à défaut de pouvoir l'acquérir. Mais en ressentait-il le besoin, comme pour l'étude du dialecte ? Le sentiment qui prévaut, en l'absence même d'un examen approfondi de la question, s'exprimera grossièrement comme ceci : le domaine des lettres qu'il découvre comme un parterre de fleurs aux attractions légers, un peu futilles, n'a jamais été dans son intérêt majeur pour la chose dialectale que le parent pauvre. Ce qui monopolise son attention et accapare ses attentions, c'est l'usage parlé du dialecte, même là où il s'est déterminé à faire état des bonheurs de l'expression écrite (18).

Par un paradoxe issu des surprises de l'Histoire, c'est avec sa prodigieuse science des mots, à mon avis, que Haust a le mieux servi la littérature dialectale, et non pas celle de son temps, mais celle de ce second demi-siècle. Et cela, grâce aux trois parties de son ouvrage sur « Le dialecte wal-

(18) Voici ce qu'on peut lire, par exemple, dans la présentation de la section *Littérature dialectale* de « La philologie wallonne en 1933 » (*BTD* 8, 1934, p. 422) : « Dans la foule des productions dialectales de 1933, nous mentionnons surtout, comme précédemment, celles que nous avons eues sous les yeux et qui peuvent intéresser le dialectologue (c'est moi qui souligne) ; à propos de *O Payis dès Sabotis* (*Ibid.*, p. 426) : « Le commentaire vise à montrer l'intérêt philologique du patois ».

lon de Liège », en ordre principal, à son *Dictionnaire françois-liégeois*, auquel pas un écrivain de l'est-wallon ne néglige de recourir, et de façon d'autant plus impérieuse aujourd'hui que, dans la majorité des cas, la pratique courante du parler commence à faire défaut. Auxiliaire de recherche, instrument de contrôle, source d'enrichissement, éventuellement moyen de normalisation, ce triptyque lexicologique répond à l'attente des écrivains qui savent que la connaissance active de la langue de nature ne demande pas moins d'application que celle de la langue de culture, — ni moins d'information livresque. Sur la portée de tels thesaurus, de la substance desquels se nourrissent tant d'autres, et pendant si longtemps, il me revient une réflexion de Montesquieu dont la pertinence, touchant le cas présent, n'échappera à personne : « Un ouvrage original en fait presque toujours construire cinq ou six cents autres ; ces derniers se servant du premier à peu près comme les géomètres se servent de leurs formules(1). »

Albert MAQUET

L'apport de Haust à la lexicographie wallonne

Évoquer l'apport de Jean Haust à la lexicographie wallonne, c'est évoquer toute son œuvre. En effet, dans toutes ses activités scientifiques, Haust s'est intéressé au lexique. Les mots sont sa passion. Haust n'est pas un théoricien, il veut avant tout recueillir les vocables wallons, les comprendre, les décrire, les expliquer. Il va se consacrer corps et âme à la recherche d'un trésor, le trésor lexical wallon. Il ira à la rencontre des gens pour les écouter, pour recueillir toutes les richesses de leur parler. Il disait à un de ses témoins ardennais : « Chaque fois que vous m'apportez des mots semblables, c'est comme si vous déposiez une perle dans ma main »⁽¹⁾. C'est une multitude de « perles », certaines d'un orient incomparable, que Haust nous a léguées. Il ne s'est pas contenté de les verser dans nos mains, il les a déposées dans de précieux coffrets, qu'il a fabriqués avec grand art. Nous voudrions aujourd'hui rouvrir ces coffrets pour le plaisir d'étaler les richesses que nous avons reçues.

Le premier travail lexicographique de Haust est le *Vocabulaire du dialecte de Stavelot* [Ve 40] (1903 ; v. bibliogr., n° 22), qui réunit près d'un millier de mots. Jean Schuind en a fourni la plus grande part, soit par des informations orales directes, soit à travers son poème épique *Lu fa do diâle èt l' rotche Margot* (BSW, 44, 1903, 343-408), soit encore dans le dictionnaire de rimes que le Stavelotain avait

(¹) M. PIRON, « Jean Haust ou la philologie vivante », *VW* 21, 1947, p. 15.

élaboré pour son usage personnel. Haust s'est servi dans une moindre mesure du *Recueil de Spots* de Louis Detrixhe (Liège, Bouché, 1901). Enfin, il avait lui-même recueilli des formes sur place, dans la région de Stavelot-Malmedy, en 1890, lors d'excursions en compagnie de Jules Feller. D'autre part, il a dépouillé systématiquement les dictionnaires de Forir, de Grandgagnage et de Villers. On nous pardonnera cette énumération de détails, mais elle permet de montrer que dès ce premier recueil, tous les éléments qui feront la méthode de Haust sont présents. Leur rôle respectif se modifiera au fil du temps, mais fondamentalement, les grands principes sont déjà perceptibles. Haust utilise des sources écrites, se met à l'écoute d'un bon témoin, fait des enquêtes orales et dépouille les travaux lexicographiques existants pour les soumettre à un examen critique. Il est essentiel de souligner que, si pour ce premier travail Haust puise largement dans les sources écrites, il a déjà recours à l'enquête orale : il vérifie les sources existantes avec un témoin et recueille des mots par le biais d'une enquête directe. Peu à peu l'enquête orale prendra une place de plus en plus importante dans la démarche de Haust. Autre fait de méthode remarquable pour l'époque — et peut-être aujourd'hui encore, au vu de certains travaux — : Haust cite les sources écrites dont il s'est servi.

L'année suivante, avec l'aide d'Isidore Dory, Haust publie un *Vocabulaire du dialecte de Perwez* [Ni 98] (1904 ; v. bibliogr., n° 28). Plus modeste, ce *Vocabulaire*, qui compte environ 250 entrées, a été élaboré selon la même méthode que le *Vocabulaire de Stavelot*. Les œuvres littéraires de l'abbé Courtois en constituent les sources écrites ; mais la prononciation de l'abbé a été recueillie de *auditu* par Haust. Ce sont les dictionnaires de Grandgagnage et de Piroul qui servent ici de références lexicographiques.

Après les domaines malmédien et namurois, c'est le domaine picard qui est abordé par Haust, dans un travail resté manuscrit (daté de 1923) (²), fait de notes lexicales et phonétiques sur les parlers d'Ellezelles [A 2] et d'Œudenghien [A 14].

Haust se tourne ensuite vers le sud du domaine wallon. Le *Glossaire chestrolais*, inédit lui aussi, mérite que l'on s'y attarde plus longuement. Les deux cahiers manuscrits conservés à l'Institut de dialectologie wallonne de l'Université de Liège (480 pp.) répertorient plusieurs milliers de mots ; ils comptent environ 3200 articles, dont certains comportent plusieurs lexies regroupées sous une même vedette, par exemple l'article *buès* ou *èrbe*. Haust précise qu'il s'est servi des termes wallons du dictionnaire de Dasnoy (1856) (³), qu'il a réalisé des enquêtes, entre 1916 et 1924, auprès de Gaspard Goffinet, né à Neuwillers (Recogne [Ne 33]) en 1843, et d'autres enquêtes personnelles dans un grand nombre de communes de la province de Luxembourg (⁴). C'est tout à fait la manière lexicographique de Haust : il part d'ouvrages existants, les revoit et les dépasse avec un excellent témoin, puis réalise de nombreuses

(²) M.-Th. COUNET, *Mots et choses de Wallonie...*, Liège, SLW, 1990, p. 56.

(³) Les termes attestés dans Dasnoy sont intégrés au corps du glossaire. Celui-ci occupe les pages de droite ; sur les pages de gauche, figure, outre quelques additions, la retranscription des *Observations sur le patois du duché de Bouillon* (1792) de Philippe Aubry, de la main de Haust jusqu'à *lauvau*, puis de la main de Legros.

(⁴) Liste non exhaustive de localités citées dans le glossaire : Amberloup, Anlier, Arville, Assenois, Auby-sur-Semois, Awenne, Bagimont, Bertrix, Fauvillers, Flamierge, Grandvoir, Hatrival, Hompré, Houffalize, Hour, Laroche, Lesterny, Libin, Libramont, Longlier, Masbourg, Mirwart, Molinfaing, Neuchâteau, Ochamps, Offagne, Orgeo, Recogne, Redu, Rochehaut, Sainte-Marie, Saint-Pierre, Straimont, Thibessart, Tillet, Tournay, Transinne, Vesqueville, Villance, Witry...

enquêtes orales sur place. En parcourant le *Glossaire ches-trolais*, on rencontre un certain nombre de termes originaux et de termes techniques expliqués en détail, des notations ethnographiques, et surtout des exemples, des phrases spontanées où l'on a par moments l'impression d'entendre parler Goffinet. Les différents sens d'un mot sont classés. Les dérivés sont regroupés à la suite du simple. Toutes ces caractéristiques annoncent le *Dictionnaire liégeois*.

Avant d'entamer la description de l'ensemble du lexique liégeois dans son fameux triptyque, Haust s'est intéressé à un vocabulaire spécialisé, celui de la mine. Dix années de recherche aboutiront à la publication de *La houillerie liégeoise. Vocabulaire philologique et technologique de l'usage moderne dans le bassin de Seraing-Jemeppe-Flémalle* (1926 ; v. bibliogr., n°s 108, 155, 167). Cet ouvrage est un modèle du genre. Dès 1909, Haust avait pensé compléter et corriger le *Vocabulaire des houilleurs liégeois*, publié en 1863 par Stanislas Bormans ; il avait alors commencé des enquêtes et des dépouillements. Puis d'autres préoccupations l'avaient éloigné de ce projet jusqu'à ce qu'en 1916, il rencontre Georges Massart, ingénieur des mines, directeur des travaux au charbonnage de Marihaye à Seraing, et son conducteur de travaux Joseph Sacré. Le *Vocabulaire* est né, comme l'écrivit Haust, de la rencontre et de la collaboration entre « un philologue et deux hommes de l'art » (p. xi). C'est ce qui confère à ce travail toute sa sûreté technologique. Quatre-vingts ans plus tard, dans les travaux les plus pointus de terminologie, on tient encore pour fondamental le principe de l'étroite collaboration entre le terminologue et les spécialistes du domaine étudié. La *Houillerie* comprend plus de 2000 articles et plus de 350 figures : le vocabulaire exhaustif, ou presque, de l'extraction du charbon dans les mines liégeoises pendant le premier quart du XX^e siècle.

L'autre circonstance particulièrement favorable à la réussite de ce glossaire est précisément l'époque à laquelle le vocabulaire a été recueilli : de 1909 à 1926. Le début du siècle était un moment propice pour cette étude. Jean Haust en était conscient :

« [...] le progrès avance effaçant toute particularité locale : devant des méthodes nouvelles, devant l'afflux d'ouvriers étrangers comme au contact d'ingénieurs ignorant le parler traditionnel de l'ouvrier wallon, les vieux mots s'en vont et s'en iront de plus en plus. (p. XII) »

Aujourd'hui, nous avons atteint le stade ultime qu'annonçait Jean Lechanteur dans la réimpression de 1976 : la houillerie n'est plus qu'un objet d'archéologie, industrielle ou linguistique. Heureusement, grâce à Haust, cette archéologie linguistique est aussi riche que vivante. Riche par la quantité des matériaux réunis, riche aussi par la variété des renseignements fournis. Ceux-ci intéressent l'étymologie (les explications étymologiques sont nombreuses), la morphologie (ainsi, sous *bahis'*, sont regroupés les autres termes de la nomenclature dérivés en *-is'*, du lat. *-iciu*), la sociolinguistique (on apprend par exemple que *grizou* est un terme utilisé exclusivement par les ingénieurs, tandis que les mineurs disent *gaz'*, quand ils ne préfèrent pas une expression qui leur évite de nommer cet ennemi sournois : *i-n-a dès bièsses chal* ou *ènn'a la*). Tabou, superstition, c'est le domaine de l'ethnographie, dont relève le folklore du *pâcolèt* ou de *sinte Bâre*. L'historien trouvera dans la *Houillerie* des informations sur la métrologie (notamment sur l'*anse*, mesure prise avec le pouce), la description des *bagues*, pièces du vêtement du mineur ; les articles *martchî*, *cwézinne* ou *cwârt* lui fourniront des renseignements sur les modalités de contrat et de salaire.

Richesse inégalée de ce vocabulaire « relatant de façon exacte ce qui se fait et ce qui se dit dans la mine et à la sur-

face » (p. XII). Haust n'étudie jamais les mots sans s'intéresser aux choses qu'ils dénotent. Mieux — et cette fois sans lien nécessaire avec le caractère spécialisé de ce travail lexicographique —, ce sont les hommes eux-mêmes, les *tièsses di hoye*, qui apparaissent entre les termes techniques. On les entend parler dans des exemples vivants, dans des expressions où ils expriment leur peine à la tâche (comme *mête sès dj'ves è s' mârène*), dans les injures lancées à des compagnons qui trahissent (les *pané-cou* et autres *fokes*). On les voit vivre, travailler au rythme des *pwèses* (*li pwèse di djoû* de 6 à 3 heures, *li pwèse di nut'*, de 6 à 3 heures, et *li pwèse d'à dîner*, de 12 à 9 heures), manger leur *tâte*... Et l'on ne peut que s'émouvoir devant tout ce que contient une expression comme *magneû d' solo*, par laquelle ces hommes de la nuit désignent quelqu'un qui les retarde dans leur travail, les empêchant de remonter à l'heure fixée.

Peu après la *Houillerie*, Haust met en place le premier volet du triptyque qui sera son véritable chef-d'œuvre, la première partie du *Dialecte wallon de Liège*, le *Dictionnaire des rimes* (1927 ; v. bibliogr., n° 174). Généralement, un dictionnaire de rimes a des préoccupations plutôt littéraires que linguistiques. Mais celui-ci n'est pas un dictionnaire de rimes comme les autres. Le second titre : *Vocabulaire liégeois-français groupant les mots d'après la prononciation des finales* montre bien que l'intention de l'auteur n'est pas seulement d'aider les rimeurs wallons, mais aussi de dresser un inventaire du vocabulaire liégeois, classé non par ordre alphabétique de l'initiale, mais d'après la prononciation de la finale. Type de classement qui permet au philologue de constituer aisément des séries morphologiques de termes formés avec un même suffixe ou à tout le moins avec des suffixes homophones. Au point de vue lexicographique, le *Dictionnaire des rimes* est une première étape, dont nous ne

mesurons plus bien la nouveauté. Ce dictionnaire présente les mots wallons transcrits selon une orthographe rationnelle, cohérente et suffisamment phonétique ; il en donne une traduction, en indique le genre grammatical quand il diffère du français (ex. : *dint* s. m.), ajoute quelquefois des syntagmes figés ou des exemples lorsqu'ils sont nécessaires à déterminer l'emploi du mot, fait une place aux noms propres, noms de lieu et noms de personne, et intègre aux relevés des formes conjuguées. En 1927 (avant le *Dictionnaire liégeois*), établir scientifiquement un relevé du lexique liégeois en orthographe Feller constitue une nouveauté considérable. En réalité, le *Dictionnaire des rimes* contient déjà une bonne part de la nomenclature du *Dictionnaire liégeois*. D'ailleurs Haust, dans cette première partie, en annonce une deuxième, « qui reprendra par ordre alphabétique tous les mots wallons du texte » et une troisième partie, qui « fera de même pour les mots français de la traduction » (p. v). En outre, les sources des matériaux du *Dictionnaire des rimes* sont les mêmes que celles du *Dictionnaire liégeois* : des enquêtes personnelles menées pendant plus de trente ans, le dépouillement et la révision des lexiques liégeois antérieurs. Il semble bien qu'à partir d'un fonds documentaire commun, Haust ait constitué trois ouvrages, qui représentent trois approches différentes d'une même réalité, trois démarches scientifiques complémentaires pour décrire le lexique liégeois.

Ce premier volet sera eclipsé quelques années plus tard par l'achèvement du panneau central : le *Dictionnaire liégeois*. Les critiques ont été unanimement élogieux : « chef-d'œuvre », « véritable et inégalable modèle », « le meilleur dictionnaire patois de la Gaule romane », « le meilleur dictionnaire dialectal gallo-roman », « monument de la science wallonne », « standard work de la dialectologie wallonne » ;

les superlatifs se bousculent : « le plus riche », « le plus sûr », « le plus intéressant », « admirable », « incomparable »..., et tous se justifient. La valeur du *DL* tient tant à son contenu qu'à sa structure⁽⁵⁾. Mais cela suffit-il à expliquer son succès ? C'est un phénomène étonnant pour un ouvrage de dialectologie que la faveur dont jouit le *DL*, depuis sa première édition en 1933 et au fil des nombreuses réimpressions jusqu'à aujourd'hui, auprès d'un large public, bien au-delà du petit cercle d'initiés ou de passionnés qui s'intéressent d'habitude à ce genre d'ouvrages spécialisés. En 1996, le *Haust* se vend bien dans les librairies liégeoises, on peut même le trouver au rayon livres de certaines grandes surfaces. Est-ce à dire que le *DL* est un ouvrage de vulgarisation ? Évidemment non. Bien au contraire. C'est un travail scientifique d'une qualité et d'un niveau inégalés, tant par l'abondance et la sûreté des matériaux réunis que par le respect des sources, la spontanéité des exemples, le classement des sens, la méthode de travail. Certains ont reproché à Haust d'avoir débordé du domaine proprement liégeois, d'avoir retenu des termes sortis de l'usage, des termes attestés seulement dans des textes littéraires des XVII^e et XVIII^e s. comme *Li Voyèdje di Tchôfontinne*. C'est vrai, mais Haust prend toujours le soin de préciser les localisations et de signaler les sources des mots archaïques. Il ne fait aucune concession à la rigueur scientifique.

Pourquoi alors un tel succès ? D'abord parce que c'est un dictionnaire. Or, le dictionnaire, pour Monsieur Tout-le-monde, représente le livre par excellence ; le livre qui renferme la connaissance, le savoir linguistique et culturel. Le *Petit Larousse* est un best-seller, il prend place dans de nombreux foyers :

(5) Pour l'étude de la structure du *DL*, voir ici même la contribution de Michel FRANCARD.

« C'est l'ouvrage dans lequel les membres de la communauté se reconnaissent en tant que sujets parlant le français et participant à la même culture » (J. et Cl. DUBOIS, *Introduction à la lexicographie*, p. 8).

Pour le *DL* en Wallonie, c'est un peu la même chose. C'est un ouvrage dans lequel les Liégeois se reconnaissent en tant que Liégeois ; il est le dépositaire de leur langue et de leur culture. Le *DL* est bien plus qu'un dictionnaire bilingue passif, c'est un dictionnaire encyclopédique. Comme on le fait quand on feuilleste le *Petit Larousse*, on flâne dans le *DL* pour le plaisir d'y découvrir, au fil des pages, l'univers quotidien des Liégeois au début du XX^e s. Pour beaucoup, le premier contact avec le *DL* est un émerveillement. On l'ouvre au hasard, le regard est accroché par une illustration, on se reporte à l'article qui y correspond, où on trouve des exemples spontanés, vivants, parfois savoureux, dans lesquels on entend parler les Liégeois, de la ville ou de la campagne, dans un langage familier, dans leur langue maternelle, le wallon, parler de leur monde. On tourne quelques pages et on s'arrête à une autre image, à un autre mot, et on se trouve plongé dans un autre domaine de la vie liégeoise. Privilège insigne pour un ouvrage de dialectologie, le *DL* est attrayant.

L'illustration est une composante essentielle de l'ouvrage : le *DL* compte plus de 700 figures. Ce chiffre montre l'importance que Haust accorde aux choses. Tous les dialectologues savent qu'un bon travail de lexicographie dialectale doit être aussi ethnographique. C'est Édouard Remouchamps qui a réuni, à partir des collections du Musée de la Vie Wallonne, la documentation nécessaire pour illustrer le *DL*. Les illustrations ont été réalisées au trait par Maurice Salme, avec finesse et exactitude. Le dessin est une approche beaucoup plus flexible que la photo. Il permet de retenir ou au contraire de supprimer des éléments. Ainsi, on

peut dessiner un objet seul, hors de tout environnement (v. par ex. la figure représentant le *cougnou*) ou au contraire dessiner un objet placé dans son contexte habituel, mais en jouant sur l'épaisseur des traits pour hiérarchiser l'illustration et mettre en évidence les seuls éléments pertinents (v. par ex. la figure consacrée à la *bateroule*, pilon de l'ancienne baratte, dessinée en traits gras à l'intérieur du *moûssi*, esquissé en traits fins). Le dessin peut sélectionner une partie seulement de l'objet (v. par ex. la figure montrant *li tièsse dèl corîhe*). Les illustrations sont variées. Parfois plusieurs objets d'une même classe sont représentés parce qu'ils sont de types relativement différents (v. notamment les deux types de *calote* ou de *moûdeû*; les trois types de *crasset*, de *botèye à vin*; les cinq types de *banse*...). Certaines illustrations mettent en évidence les différentes parties d'un objet, le plus souvent d'un outil (*li fâ*, *l'èré*, *li hèrna* des tendeurs); le recours à des chiffres ou à des lettres permet d'isoler les parties qui portent un nom donné dans la légende : aucune définition linguistique ne serait suffisamment claire. Il arrive que les diverses phases d'un procédé soient décomposées (par ex. le *fahèdje*). D'autres figures sont de véritables petits tableaux, où l'on voit *dès-èfants ki ridèt*, une *boterèsse ki fêt dès hotchèts*. Très nombreux sont les portraits d'hommes et de femmes, croqués en mouvement au travail (*li rissinmeû*, *li plafoneû*, *li bouwerèsse*) ou arrêtés dans une attitude typique, comme posant fièrement pour le lecteur (*li bol'dji*). Parfois indispensable, généralement très utile, toujours agréable, l'illustration du *DL* est une incontestable réussite. Avec les exemples, les figures font vivre les mots du dictionnaire.

Haust n'aura pas eu le temps de faire paraître le dernier volet du triptyque. C'est Élisée Legros qui se chargea de la publication du *Dictionnaire français-liégeois (DFL)*, paru en

1948. Contrairement à ce que son titre pourrait laisser croire, le *DFL* n'est pas un simple dictionnaire bilingue actif ; ce n'est pas un inventaire de mots français traduits par un mot wallon. « Le *DFL* est destiné en premier lieu à être la clef du *DL* » (p. ix). Il permet de retrouver les mots du *DL* au-delà de l'ordre alphabétique wallon. Utile pour les Liégeois, cette fonction est plus précieuse encore pour les Wallons d'autres régions et pour les romanistes qui s'intéressent au parler de notre région. Le *DFL* est un ouvrage onomasiologique : c'est un inventaire de notions (exprimées par un terme français). À chaque notion correspondent plusieurs mots wallons aptes à exprimer cette notion, soit qu'à l'intérieur du domaine liégeois une même réalité s'exprime par des termes différents selon les endroits (v. par ex., s.v. *lilas* : *claw'çonî*, *djasmin*, *matonî*, *djoli bwès*, *fleur di curé*...), soit que les variations expriment des valeurs grammaticales différentes, soit que les différents termes correspondent à des valeurs d'emploi différentes. Le *DFL* structure le *DL* en champs notionnels. Il contient également des illustrations dues à Maurice Salme et à Edgard Marchand, ici encore sur la base d'une documentation choisie par Edouard Remouchamps. Celle-ci complète celle du *DL*, surtout pour les réalités rurales. Enfin, le domaine géographique exploré ici est plus dense encore, les termes recueillis plus nombreux. Voilà achevé le monument de la lexicographie wallonne. Il conserve les mots et les choses liégeois du début du siècle, tout un monde disparu ou presque, mais le *DFL* n'est pas un objet du passé, il est un réservoir où la recherche puise depuis plus de 60 ans et puisera encore pendant des décennies pour progresser.

Ces œuvres magistrales suffisent amplement à montrer le rôle fondamental du maître liégeois. Et pourtant nous n'avons rien dit du grand projet lexicographique auquel

Haust a travaillé très longtemps, *Le Dictionnaire général de la langue wallonne* (⁶). Nous n'avons rien dit non plus des glossaires établis par Haust dans les éditions d'œuvres littéraires comme *Tâti l' Pèrikî*, par ex. (environ 900 mots), comme les œuvres de Calozet (une centaine de mots dans chacune d'elles), comme les textes gaumais de Constant Simon... Nous n'avons pas parlé des glossaires qui accompagnent ses éditions de textes anciens : dans les *Dialogues de paysans*, environ 800 mots sont traités dans les notes ; dans les *Dix pièces en vers sur les femmes et le mariage*, environ 700, comme dans *Li Voyèdje di Tchôfontinne*. Nous n'avons pas évoqué les études lexicologiques auxquelles ont donné lieu les rapports sur les concours de la Société, ni non plus les index lexicologiques de nombreux volumes du *Bulletin de la Société*. Nous n'avons pas mentionné enfin les dictionnaires, glossaires et autres recueils de mots élaborés par d'autres chercheurs, mais édités par Haust, comme le *Glossaire de Marche-lez-Écaussines* d'Arille Carlier (1913 ; v. bibliogr., n° 95), ni des comptes rendus qu'il a faits d'autres dictionnaires wallons. Combien de pages, combien de mots encore ?

Un inventaire exhaustif ne suffirait pas à donner la mesure exacte de ce que la lexicographie wallonne doit au maître liégeois. Il faudrait y ajouter par exemple la liste des travaux de dialectologie wallonne qui n'auraient pas été possibles sans le *DL* (⁷). Haust avait choisi de travailler pour l'avenir. Il disait en 1939 :

« Collectionner de menus faits, les étiqueter et les classer, cette besogne, si modeste d'apparence, permettra *seule* les brillantes synthèses d'un esprit philosophique et 'largement compréhensif'. Il y

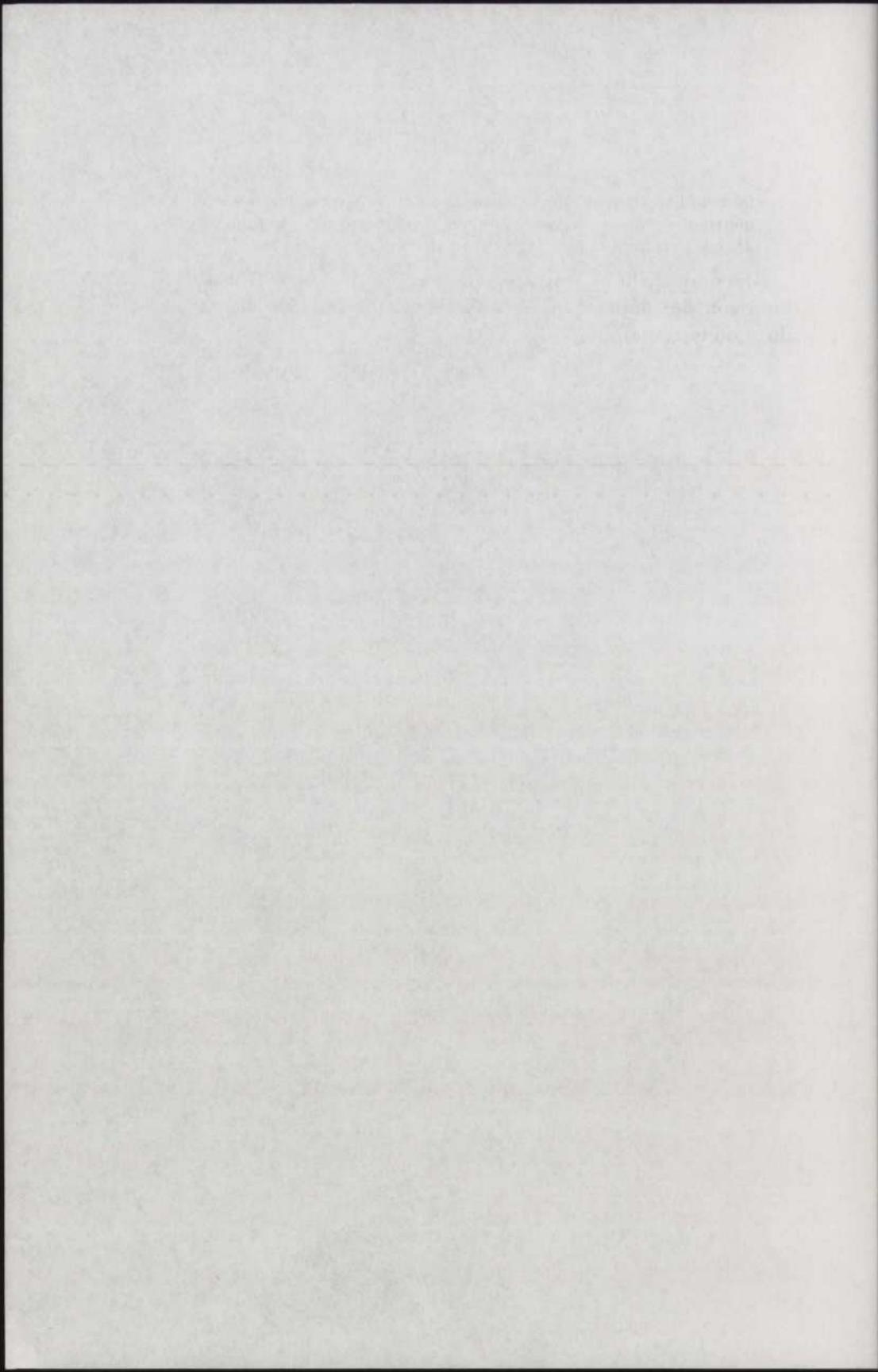
(⁶) Voir dans ce volume la contribution de M.-G. BOUTIER.

(⁷) On pourrait y joindre aussi la liste des œuvres littéraires que certains auteurs wallons n'auraient pu écrire sans le *DFL*.

faut de l'abnégation, de la ténacité, en un mot de la *passion* : se mettre des œillères, regarder le sillon plus souvent que l'horizon (v. *Marche romane* 17, 1967, 120-121 ; nous soulignons) ».

Grâce aux sillons tracés et ensemencés par Jean Haust, l'horizon des dialectologues wallons est un des plus vastes du monde roman.

Martine WILLEMS



La technique lexicographique du *Dictionnaire liégeois*

Si, pour certains d'entre nous, Jean Haust est un être de chair et de sang, il est pour moi un personnage difficile à cerner, qu'il ne m'est possible d'appréhender qu'à la lecture de ses productions et des commentaires que celles-ci ont suscités. Et pourtant, cette distance n'empêche pas, sur certains aspects, une profonde connivence. Le *Dictionnaire liégeois* est, de par mes activités récentes, le livre que j'ai le plus consulté — je devrais dire le plus intensément lu —, avec un regard qui n'avait rien de détaché : il s'agissait, pour un rédacteur de dictionnaire en butte à de multiples interrogations, de découvrir comment un remarquable devancier avait résolu des problèmes similaires, avec des moyens différents. Au point qu'un réel dialogue s'est noué au fil des pages, qui me révélait tantôt une solution éclairente, tantôt une approximation qui invitait au dépassement, tantôt une astuce dans le traitement des données, le clin d'œil du maître à l'apprenti.

Cette approche du *Dictionnaire liégeois* (*DL*) sous l'angle de la technique lexicographique est loin d'être originale. Toutefois, elle n'a guère retenu l'attention des lecteurs critiques de Haust, comme je tenterai de le montrer par un aperçu partiel de la réception du *DL*, qui se fonde sur les comptes rendus de cet ouvrage d'une part, sur les notices nécrologiques consacrées à Haust d'autre part. De plus, il n'y a pas eu, à ma connaissance, d'interprétation épistémologique du travail lexicographique qui a produit ce monu-

ment de la dialectologie wallonne. Je me contenterai d'évoquer ici quelques pistes à approfondir.

1. La réception du *Dictionnaire liégeois*

La lecture des nécrologies rendant hommage à Haust m'a donné l'occasion d'une double découverte. La première a été le peu d'importance quantitative accordée au *DL* dans les hommages rendus à son auteur. Louis Remacle, par exemple, qu'on ne peut suspecter de tiédeur vis-à-vis de son maître, ne consacre que cinq lignes assez anodines au *DL*, dans une nécrologie qui compte au total sept pages bien remplies (*RbPhH* 24, 1101-1108).

Il y avait, certes, une imposante bibliographie à commenter dans le cas de Haust, mais il est curieux que l'ouvrage qui passe dès sa parution pour « le meilleur dictionnaire patois de la Gaule romane » (une appréciation de Jud et de Valkhoff, relayée par Remacle), ne suscite pas plus d'éloges. Et on trouve la même discréption chez ses deux autres disciples, Maurice Piron (*VW* 21, 10-24) et Elisée Legros (*BTD* 20, 21-37).

Ma seconde découverte se situe dans le droit fil de la première. Il est frappant de constater l'importance accordée par ses disciples à la contribution de Haust dans le domaine de l'étymologie. Ici encore, une citation de L. Remacle est éclairante : « Mais voici peut-être le plus beau titre de gloire de Jean Haust : c'est qu'il a été notre plus grand étymologue et l'un des maîtres de l'étymologie romane » (*RbPhH* 24, 1106) (¹).

(¹) On trouve le même enthousiasme pour l'étymologiste Jean Haust chez Legros, qui consacre une page aux *Étymologies wallonnes et françaises* (*BTD* 20, 32-33), mais seulement quelques lignes (*BTD* 20, 34) au *DL*.

Ces nécrologies sont, de ce point de vue, concordantes avec les comptes rendus qui ont suivi la parution du *DL*. Ceux-ci⁽²⁾ présentent deux parties quantitativement déséquilibrées⁽³⁾ : la première, où il est fait justice assez rapidement aux multiples qualités de la documentation linguistique, encyclopédique, ethnographique ; la seconde, où les auteurs se livrent à des discussions étymologiques approfondies.

Haust lui-même, dans ses réactions aux différents comptes rendus publiés, a renforcé cette lecture du *DL* comme contribution aux questions étymologiques. Ses réponses, tant aux germanistes qu'aux romanistes, se concentrent surtout sur le versant étymologique⁽⁴⁾. Seules trois lignes, dans cette abondante littérature, rappellent une évidence que Haust a sans doute trop peu soulignée face à

(²) On s'en tiendra ici aux comptes rendus d'une certaine ampleur, qui émanent essentiellement de collègues romanistes ou germanistes ; on en trouvera un inventaire dans *BTD* 8, 451, à compléter par la liste qui figure dans l'introduction du *DFL*, XXI.

(³) La proportion est de l'ordre 1/3 — 2/3 chez les romanistes. C'est notamment le cas de Bayot (*RbPhH* 15 (1) : pp. 216-220, présentation « générale » ; pp. 220-228, discussion étymologique) et de Delbouille (*BDW* 18 : pp. 140-146, présentation « générale » — laquelle comprend 4 pages sur le domaine géographique couvert et l'extension au-delà du domaine proprement liégeois ; pp. 147-162, discussion étymologique suivie, 163-165, de commentaires plus polémiques en rapport avec le « silence ingrat » de Haust vis-à-vis des travaux de la Société de Littérature wallonne). Les germanistes, tels Grals et Corin, se sont attachés presque exclusivement à l'apport du *DL* dans le domaine de l'étymologie.

(⁴) C'est le cas vis-à-vis des critiques de Wilmotte (réponse de Haust dans *BTD* 10, 413-416), de Delbouille (dans ce cas, Haust ne fait pas l'impasse sur la question du domaine géographique couvert ni sur d'autres critiques plus polémiques ; voir *BTD* 8, 1934, 451-456) ou de Corin (réponse de Haust dans les *Mélanges J.-J. Salverda de Grave* et surtout dans *BTD* 10, 430-470).

ces critiques : dans sa première réponse au « braconnier » Corin, parue dans les *Mélanges Salverda de Grave*, on trouve cet aveu : « Il y a ainsi, dans plusieurs observations de M. C[orin], quelque chose de... décourageant. Il oublie que le *DL* n'est pas un dictionnaire étymologique et que l'étymologie ne peut y tenir qu'une place relativement modeste (p. 162) ».

Les auteurs de ces comptes rendus et de ces nécrologies jaugent le *Dictionnaire liégeois* à l'aune des postulats épistémologiques et méthodologiques que ces mêmes auteurs — tout comme Haust, sans doute⁽⁵⁾ — assignent aux travaux de dialectologie wallonne. Le paradigme dominant est encore celui qui a prévalu lors de l'émergence de cette discipline au dix-neuvième siècle, celui de la langue traitée d'un point de vue diachronique et, plus précisément, celui de l'histoire particulière de chaque forme de cette langue.

Sans doute trouvera-t-on, à date plus récente, d'autres commentaires sur la technique lexicographique du *DL*, mais cette matière est éparses. À ma connaissance, la seule analyse systématique est celle entreprise par Robert Grafé,

Signalons, pour l'anecdote, que Haust va jusqu'à faire état de sa loyauté francophile en réponse à ceux qui, comme Wilmotte, l'accusent de « céder au mirage germanique » dans ses explications étymologiques (voir WILMOTTE, « Nos dialectes et l'histoire », III^e partie, Acad. R. de Belgique ; *Bulletin de la Classe des Lettres* 12, 1935, pp. 313-346 ; la formule est tirée de la p. 325) : « À vrai dire toutefois, ma joie est grande quand je puis établir qu'un terme wallon, qu'on croyait germanique, est de souche latine. Dans mes *Étym. w. et fr.* (1923), j'ai réussi quelques « reconquêtes » de ce genre : *amèder*, *arin.ne*, *cot'hē* (...) ». (*BTD* 10, 416). On trouve le même reproche, à date plus récente, dans certaines notes de Grafé (MAQUET, 1994, p. 44).

(5) Lors de la manifestation organisée à l'occasion de son éméritat, Haust désigne comme ses maîtres Charles Grandgagnage « le fondateur de la philologie wallonne » et Antoine Thomas « le prince de l'étymologie française » (*VW* 20 (1), 1939).

dont certaines notes nous sont aujourd’hui mieux connues grâce à l’étude que leur a consacrée récemment Albert Maquet (1994). Le peu qui nous est dévoilé par A. Maquet suffit à convaincre que ces fiches, malgré leur diversité et leur nombre⁽⁶⁾, mériteraient une publication qui constituerait, à n’en pas douter, un hommage explicite aux qualités de Haust lexicographe.

2. Un « Littré wallon »

Ces qualités lexicographiques, qui ont été quelque peu sous-estimées du vivant de Haust par rapport à ses autres compétences, seront ici évoquées d’un double point de vue : la sélection de la nomenclature et la présentation des données.

2.1. *La sélection de la nomenclature*

L’établissement de la nomenclature d’un dictionnaire dialectal posait à l’époque de Haust des défis bien différents de ceux que l’on rencontre de nos jours. Dans un milieu où le dialecte est encore largement répandu et pratiqué, une Mlle Gobiet, reconnue comme « témoin privilégié » par l’auteur du *DL*, vaut des dizaines d’informateurs du point de vue de la représentativité des données.

La nomenclature du *DL* peut étonner par l’ampleur des champs qu’elle prétend couvrir. Dans l’*Introduction* du *DL*, Haust annonce d’emblée qu’il se préoccupe à la fois du dialecte de Liège proprement dit et des autres dialectes voisins

(6) Ces notes, confiées à Maurice Piron par leur auteur, ont été rédigées durant une période allant de la seconde guerre mondiale jusqu’aux années soixante. Suivant l’estimation de Grafé lui-même (dans une lettre adressée à Piron et datée du 15 mai 1956), elles atteindraient... un kilo de papier.

(ceux de l'aire « *norèt* », voir *infra*) ; puis, tout en précisant qu'il est absurde de prétendre à une quelconque exhaustivité en ce domaine, il déclare avoir couvert les mots de la langue courante — pour lesquels « les omissions doivent être rares » — et la terminologie spéciale des métiers, en particulier ceux qu'il a personnellement étudiés, comme la houillerie et la batellerie, pour lesquels il a pris soin « de n'omettre aucun terme intéressant ». Dans la foulée, Haust n'hésite pas non plus à consigner les onomatopées, les toponymes, les anthroponymes.

À quoi attribuer cette fringale lexicale ? Une réponse nous est donnée par l'auteur lui-même dans le cadre de la seule polémique suscitée par l'établissement de la nomenclature, et qui vise l'une des trois évolutions « internes » du *DL* (⁷) : au fil de la publication des fascicules, qui s'est étalée de 1929 à 1933, l'extension progressive du domaine géographique couvert par le *DL* finit par déborder le cadre initial du parler liégeois proprement dit.

On connaît la sévère critique de Delbouille (*BDW* 18, 143-146) à l'endroit de cette « volte-face malencontreuse », dont Haust avait d'ailleurs fait l'aveu dès l'introduction de son dictionnaire « pour prévenir tout reproche » (*DL*, XXI), ce qui revenait dans ce cas à donner des verges pour se faire battre. Delbouille estime que cette extension de l'aire géographique donne à l'ouvrage « un caractère hybride qui lui

(⁷) Les deux autres évolutions internes sont :

— le souci de définitions et de notices étymologiques plus explicites (voir *DL*, XXII, note 1, où Haust avoue un « excès de concision ») ;

— l'introduction plus systématique de notices étymologiques dans la deuxième partie de l'ouvrage, même lorsque l'histoire du mot wallon se confond avec celle du mot français (à la différence de la première partie, où ce cas de figure ne donnait pas lieu à une note étymologique : voir *DL*, XXV, note 1).

enlève beaucoup de sa valeur scientifique ». Et le jeune collègue de Haust n'a guère de peine à montrer, dans la foulée, que tant pour le liégeois proprement dit que pour le liégeois au sens large, le *DL* est lacunaire quant à sa documentation. Dans sa réponse, Haust (*BTD* 8, 452-453) se contente de répéter l'argument avancé dans l'introduction du *DL* : « Mon excuse, c'est qu'ayant recueilli de première main des renseignements précieux, je n'ai pu résister à l'occasion favorable d'en mettre immédiatement un certain nombre dans le domaine public ».

Sans accorder une portée exagérée à la critique de Delbouille, qui n'est pas exempte de polémique⁽⁸⁾, force est de constater que deux représentations du dictionnaire dialectal s'opposent ici. Pour Delbouille, ce type de dictionnaire doit rendre compte, avec un maximum d'exhaustivité, d'un parler associé à une région délimitée ; en ce sens, on comprend mieux pourquoi il reproche également à Haust (*BDW* 18, 165) de ne pas avoir situé le *DL* par rapport au *Dictionnaire général des parlers romans de Belgique*, projet que la Société de Littérature wallonne tentera en vain de mener à bien. On notera que Delbouille assigne au dictionnaire dialectal une exigence qui a surtout prévalu pour les textes wallons à vocation littéraire : présenter une fidélité sans faille par rapport à un dialecte clairement identifié (dans le cas des auteurs, l'idiome natal ; dans le cas d'un dictionnaire, le parler d'une aire délimitée).

Mais alors qu'il était un adepte sévère de ce principe dans le cadre de la littérature wallonne, Haust, s'opposant en cela à Delbouille, adopte une tout autre attitude dans sa démarche lexicographique, laquelle sera d'ailleurs confirmée

(8) Et qu'il est d'ailleurs le seul à exprimer ; comparer avec les commentaires bienveillants de Bayot (*RbPhH* 15/1, pp. 219-220) ou de Renard (*VW* 8, p. 257) sur cette question.

dans le *Dictionnaire français-liégeois (DFL)*. Pour Haust, un dictionnaire ne connaît pas d'autre clôture que celle fixée par le lexicographe soucieux de rendre compte de l'ensemble des ressources linguistiques qui constituent à ses yeux la langue décrite. On pourrait mettre sous la plume de Haust cette citation de Littré (*Préface*, 39) :

À mesure que je me suis plus rendu maître de la langue française dans son état actuel, dans son développement, dans son histoire, j'ai senti davantage que des limites étroites ne convenaient pas à mon travail. Dès lors tout ce qui peut contribuer à étendre ce domaine, est pour moi le bienvenu.

Cette conception du dictionnaire dialectal explique non seulement la fringale lexicale évoquée plus haut, mais aussi le voisinage de formes issues de la langue parlée contemporaine, de mots tombés en désuétude (désignés par la mention « arch. ») et même d'attestations recueillies dans des documents littéraires qui remontent jusqu'au XVII^e siècle. Elle justifie l'annexion de formes issues des dictionnaires antérieurs qui, après un ingrat travail d'épuration (*DL*, XXV) et de validation (la relecture de ces ouvrages avec le concours de M^{le} Gobiet, *DL*, XI), prennent place dans la nomenclature.

Cette même représentation nous éclaire aussi sur un autre paradoxe, dans le chef de l'auteur du *DL*. Haust, malgré l'opposition de certains puristes l'accusant de laxisme à cet égard, introduit — ou plutôt maintient — des « gallicismes intéressants » (marqués « néol. »⁽⁹⁾) qu'il légitime, dès sa

(⁹) C'est du moins la marque qui apparaît dans les premiers fascicules parus du *DL* (voir *antréprinde*, *chêzon*, *cûve*, *faner*, *fuèces*, *fuite*, *galète*, *garde*, etc.), puis qui me paraît se raréfier par la suite. Elle voisine très tôt avec la mention « empr. du fr. » (voir *angwèsse*, *Bènuèt* [s.v. *bèneûte*], *foule*, *frambuèse*, *gâde*, *gadje*, *gôche*, *gorje*, *griblé*, etc.) et sa variante « altéré du fr. » (p.e. *pranile*). L'emploi des marques de « vitalité » dans le *DL* mériterait un examen spécifique, à inscrire dans une étude plus

préface au *Dictionnaire des rimes* (p. VIII), de par sa qualité « de témoin ou de greffier du langage », alors qu'il prétend par ailleurs (*DL*, XXIV) « [qu']un homme de goût, soucieux de la pureté de la langue, saura bien s'interdire ces termes bâtards, à peine wallonisés ».

Comme tout auteur de dictionnaire, Haust est, selon le mot d'Alain Rey (1977, 12), un *démiurge* qui échappe aux règles du commun et qui, sous le couvert d'une description scientifique, élabore un système qu'il baptise du nom de « dialecte liégeois ». Sa réussite ultime est de convaincre ses lecteurs — même les moins bienveillants — que, dans cette construction métalinguistique, « le wallon vit intensément ; à chaque page, on le retrouve avec toute sa puissance d'évocation, avec tout le suc de sa substance généreuse, dans toute la sincérité de sa vie quotidienne, sans apprêt artificiel et sans fard littéraire » (DELBOUILLE, *BDW* 18,

générale des représentations forgées par les dialectologues wallons à propos de la francisation. On versera notamment au dossier les exemples de gallicismes proposés par Haust lui-même (*Dictionnaire des rimes*, VIII) et qui font partie de doublets phonétiques : le liégeois emploie *mézon* (et non *mohone*) *di vèye*, *djudje di pès* (et non *di páye*), *on câde di nwèyer* et *on bon-Diu d' djèyi*, etc. On conviendra que la mention « néologisme » n'est pas la plus appropriée pour désigner ces formes, dont la création n'est pas à strictement parler postérieure aux formes wallonnes concurrentes, ni même l'emploi puisque le *realia* est « moderne ». D'ailleurs, dans le *DL*, Haust traitera *mézon de vèye* sous une entrée distincte de *mohon*, *pès* comme un emprunt au fr. et *nwèyer* sous la forme d'un simple renvoi à *djèyi*. Mais tout en reconnaissant que ces gallicismes font partie du système intériorisé par les locuteurs liégeois (« Qui prétendra que de telles francisations résultent de l'ignorance du dialecte ? », *Dictionnaire des rimes*, VIII), Haust perpétue l'idée d'une démarcation nette et ancienne entre deux pôles discrets : le lexique dialectal et le lexique français. D'où l'impossibilité pour lui de conceptualiser la « francisation » autrement que comme l'abatardissement du wallon « pur ». Voir FRANCARD, 1991 : 375-377.

142) ou que cette même construction « reste et restera un témoignage impérissable de la vie wallonne à une époque déterminée, grâce au souci de vérité avec lequel l'emploi des mots et des tours, leur valeur affective, les expressions caractéristiques, les usages et les croyances ont été recueillis, classés, décrits ». (PIRON, *VW* 21, 20).

Bien sûr, cette hétérogénéité de la matière traitée ne transforme pas le *DL* en un magma informe. Contrairement à ce que dénonçait Delbouille, la diversité des matériaux ne met nullement en péril la valeur scientifique de l'ouvrage : Haust prend un soin particulier à noter avec précision la localisation, la vitalité, la source des formes qu'il consigne. De plus, comme on va le voir, ces matériaux valident l'organisation de la macrostructure et de la microstructure du *DL*.

2.2. *La présentation des données*

La macrostructure

Dictionnaire de type alphabétique, le *DL* opère généralement (¹⁰) un regroupement partiel des « familles de mots », c'est-à-dire un regroupement des dérivés, mais non des composés. À ma connaissance, Haust ne s'est pas expliqué sur ce choix — qui le distingue pourtant de ses devanciers wallons — et les comptes rendus se sont contentés de relever

(¹⁰) Les exceptions au regroupement me paraissent rares. C'est p.e. le cas de *luter* 3, isolé de *lûte* 2, dont il dérive ; ou de *watch'ler* séparé de l'onom. *watch* (ce qui s'écarte de la pratique courante du *DL* : comp. *gnoufster* classé s.v. *gnouf-gnouf*). Haust ne regroupe toutefois pas les formes qui, par la dérivation, subissent des modifications phonétiques de leur radical. Ainsi, *burté* 1 reste isolé de *beûr*, *cozèdje* de *keûse*, *vèrdi* (*vèrdasse*, *vèrdeûre*) de *vèrt*, etc.

cette innovation⁽¹¹⁾, sans plus. Sans doute est-il guidé par le souci de réduire à l'essentiel les considérations étymologiques, qui valent ainsi pour toute une famille de mots.

Cette organisation s'accompagne du dégroupement de certains vocables polysémiques en plusieurs entrées homonymiques. Haust (*DL*, XIX-XX) avait dénoncé les erreurs d'analyse de ses devanciers en cette matière, à l'exception notable de Grandgagnage. Le *DL* est, sur ce point, rarement pris en défaut : l'inventaire des corrections proposé dans le *DFL* (489 et s.) ne contient qu'une dizaine d'items.

On remarquera toutefois que Haust, appliquant strictement le principe de regroupement sur une base étymologique, ne procède pas à des dégroupements tels que certains dictionnaires⁽¹²⁾ les pratiquent aujourd'hui :

- pour mieux refléter l'organisation interne du lexique dans la compétence des informateurs, et/ou
- pour constituer des ensembles morphématiques cohérents.

Une illustration de la première préoccupation nous est fournie par le traitement du mot *flotche*. Là où Haust se contente d'une seule entrée, Francard (1994) en distingue trois, postulant par là qu'entre *flotche* 1 « gland (du bonnet),

(¹¹) La technique du regroupement partiel avait été adoptée par la première édition du *Dictionnaire de l'Académie*, puis abandonnée dans les éditions suivantes. Après Haust, elle n'a guère été employée dans les lexiques et dictionnaires produits en Wallonie ; font exception le *Glossaire de la Gleize* dans la première édition publiée par L. REMACLE (*BDW* 18, 1933, 63-112), puis, plus récemment, le *Dictionnaire des parlers wallons du pays de Bastogne* (FRANCARD, 1994). Précisons que cette technique était à l'œuvre dans les « vocabulaires-questionnaires » établis en vue d'un *Dictionnaire de la langue wallonne*, et ce dès 1907 (voir *BDW* 2, 79 s.).

(¹²) P.e. le *Dictionnaire du français contemporain* (*DFC*) ou le *Lexis* pour le français ; FRANCARD (1994) pour le wallon.

boucle (de certains noeuds), souillure », *flotche* 2 « entorse au règlement » et *flotche* 3 « flocon de neige », il n'y a pas d'association nécessaire dans la compétence lexicale des informateurs. Quant à la parenté étymologique entre *flotche* 1-3, qui relève d'un autre niveau de description, elle fait l'objet d'une note à chacune des entrées.

La constitution d'ensembles morphématiques cohérents est, quant à elle, à l'origine de dégroupements comme celui proposé par Francard (1994) entre *fâfiler* 1 « v. tr. Faufiler » et *fâfiler* 2 « v. pr. Se faufiler », la première entrée accueillant en outre les dérivés *fâfilèdge* et *fâfilure*. Fondant sa macrostructure sur des critères exclusivement étymologiques, Haust traite cette matière en un seul article.

La microstructure

Les articles du *Dictionnaire liégeois* bénéficient à la fois de la maîtrise de Haust dans l'organisation de la macrostructure et de sa dextérité dans le traitement de la microstructure. À ce niveau, la compétence de Haust se manifeste particulièrement dans le classement des acceptations retenues, domaine où a été manifestement privilégiée la perspective historique par rapport à un point de vue sémantico-logique. Pour s'en convaincre, on se reportera aux contributions de ce volume qui traitent spécifiquement des aspects étymologiques du *DL*. Je suggère en outre d'examiner la liste des corrections proposées par le *DFL* (488 s.), qui revoit la filiation des sens de quelques (rares) articles du *DL* en fonction d'une conception généalogique. Tel est par exemple le cas de l'acceptation 2 de *fizik* (« espèce de briquet ») qui est à placer avant l'acceptation 1 (« fusil ») ou des deux acceptations du v. *avaler* (1. « avaler », au sens fr. ; 2. « creuser en descendant ») qui sont également à intervertir.

Ici encore, comme dans ses *Étymologies wallonnes et françaises*, Haust est proche des conceptions positivistes de Littré⁽¹³⁾, pour qui le sens primordial de chaque mot (celui qui vient en droite ligne du latin, du germanique ou du celtique) est au départ de significations dérivées qui s'en écartent sans que jamais cette évolution ne soit arbitraire ou désordonnée⁽¹⁴⁾.

Dans cette vision des choses, la fringale lexicale de Haust, l'hétérogénéité de ses sources prennent sens : toutes les données recueillies permettent d'établir la filiation historique⁽¹⁵⁾, depuis l'acception originelle jusques aux sens dérivés. L. Remacle avait vu juste lorsqu'il écrivait (*RbPhH* 25, 1106) :

Haust accueillait nos beaux vieux mots avec une vivacité surprise et joyeuse ; il les savourait, les reconnaissait ; et souvent, c'était en partant des formes nombreuses qu'il avait rassemblées, qu'il venait à l'étymologie.

J'aborderai enfin une autre caractéristique de la microstructure du *DL*, que plusieurs comptes rendus avaient déjà

(¹³) Littré écrit : « un mot (...) est donné tout à fait avec un sens primordial par le latin, le germanique, par le celtique ou par toute autre source dont il émane. C'est là que gît la matière première des sens qui s'y produiront ; car, il suffit de le noter pour le faire comprendre, ceux de nos aieux qui en ont fait usage les premiers, n'ont pu partir que de l'acception qui leur était transmise. Cela posé, les significations dérivées qui deviennent le fait et la création des générations successives, s'écartent sans doute du point de départ, mais ne s'en écartent que suivant des procédés qui, développant tantôt le sens propre, tantôt le sens métaphorique, n'ont rien d'arbitraire et de désordonné ». (*Preface*, 8).

(¹⁴) Comme l'a bien observé RENARD (*VW* 8, 257), cette filiation des sens apparaît dans le *DL* non seulement dans la présentation matérielle des articles, où elle est mise en évidence par une numérotation interne ou des tirets, mais aussi dans la succession même des exemples.

(¹⁵) HAUST (*BTD* 9, 64) parle quant à lui de « filiation logique » [souligné par moi] lorsqu'il envisage la généalogie des acceptions d'un mot.

mise en exergue en soulignant que les articles de ce dictionnaire sont « rédigés avec une concision et une élégance remarquable » (DELBOUILLE, *BDW* 18, 141), « en formules nettes, précises » (RENARD, *VW* 8, 258), dans une présentation qui est « un modèle de concision élégante et de condensation substantielle » (BAYOT, *RbPhH* 15/1, 218).

Il ne fait guère de doute, lorsqu'on lit les comptes rendus rédigés par Haust à propos d'autres dictionnaires dialectaux (voir notamment sa critique de la deuxième édition (1934) du *Dictionnaire namurois* de Léon Pirsoul, dans *BTD* 9, 62-64), que l'auteur du *DL* apportait un soin minutieux à la rédaction de chaque article, qu'il voulait aussi précis et aussi succinct que possible dans sa partie métalinguistique.

Cette sobriété a parfois déforcé le *DL*. D'abord parce qu'elle a été source de certains malentendus, notamment dans les notices étymologiques : Haust devra, à plusieurs reprises, expliciter une filiation historique que le *DL* présentait sous une forme trop condensée. Ensuite, parce qu'elle confère à cet ouvrage un statut hybride, à mi-chemin entre le dictionnaire unilingue et le dictionnaire bilingue.

Le *Dictionnaire liégeois-français* est un dictionnaire bilingue, certes, mais manifestement destiné à des lecteurs qui pratiquent — ou qui connaissent déjà de manière approfondie — à la fois la langue source et la langue cible. À la différence d'un Forir, par exemple, qui fait suivre chaque énoncé wallon d'une traduction, Haust se contente de glosier les locutions les plus éloignées du français ; à la différence d'un Pirsoul qui se signale par la prolixité de ses définitions, Haust se limite à un mot là où il juge que deux ne sont pas nécessaires.

Il y a plus dérangeant. Ainsi, les mots qui témoignent d'une proximité phonétique et sémantique avec le français

ne font l'objet que d'un traitement superficiel, seules les différences entre le wallon et le français étant mises en évidence (*DL*, XXII). Dans ces cas, Haust se dispense généralement d'indiquer les marques grammaticales lorsqu'elles sont communes, ne prend pas la peine de traduire l'entrée wallonne, ne propose pas d'exemple. Cette désinvolture contraste avec le soin qui préside à la rédaction des articles « wallons ». Et si Haust, comme on l'a vu plus haut, a intégré dans son dictionnaire des « gallicismes intéressants », il exclut néanmoins « quantité de termes dont la forme et le sens sont les mêmes en wallon qu'en français » (*DL*, XXIV).

On voit s'appliquer ici des principes qui ne sont pas sans rappeler les actuels dictionnaires « différentiels » où les usages consignés sont retenus en fonction d'un corpus d'exclusion. Pour le *DL*, ce corpus d'exclusion est le français de référence. Le « dialecte wallon de Liège », tel que le construit Haust, est riche de nombreux matériaux servant à documenter le point de vue étymologique, mais est amputé de formes qui sont attestées dans l'usage contemporain⁽¹⁶⁾ des Liégeois wallonophones.

Ce rejet de certaines données contemporaines⁽¹⁷⁾, qui ne surprendrait pas chez un philologue « en chambre », ne

(¹⁶) Dans l'usage oral, celui que Haust prétend décrire. En outre, le dialectologue liégeois manifeste vis-à-vis des œuvres écrites contemporaines beaucoup de circonspection, ce qui l'amène à rarement emprunter une référence aux « auteurs modernes » (*DL*, XXIV note 1), alors qu'il n'a aucun scrupule à exploiter les documents littéraires des trois derniers siècles. Haust rejouit une nouvelle fois Littré, lequel estime (*Préface*, 15) que « Pour citations, les plus anciens exemples doivent être préférés aux nouveaux », une option cohérente avec la conception globale du dictionnaire, où les citations et exemples illustrent la généalogie des acceptations.

(¹⁷) Elisée Legros paraît adopter une position quelque peu différente de son maître lorsqu'il affirme (*DFL*, p. XVI) que « les néologismes

cadre guère, on en conviendra, avec le profil d'infatigable enquêteur de terrain que fut également l'auteur du *DL*. Comme la plupart des choix lexicographiques qui ont guidé la rédaction du *DL*, l'exclusion de formes remettant en question l'existence d'une démarcation entre le français et les dialectes régionaux s'inscrit dans l'air du temps et concorde avec les pratiques dominantes que Haust, autodidacte en la matière, s'est contenté d'adapter.

3. La fascination d'une œuvre magistrale

Aux qualités intrinsèques du *Dictionnaire liégeois* s'ajoute la fascination d'un chef-d'œuvre *unique*, en ce sens qu'il n'a pas été précédé d'autres travaux similaires où l'auteur aurait fait ses armes. Le *DL* a certes bénéficié de la maturité intellectuelle acquise lors de travaux antérieurs de son auteur (en particulier dans l'édition des fascicules du *Dictionnaire général de la langue wallonne*), ce qui explique que ce coup d'essai est, à maints égards, un coup de maître.

Le *DL* n'est sans doute pas — et n'a jamais prétendu être — un modèle de traitement lexicographique. Il est plutôt l'adaptation d'une méthodologie empruntée à la lexicographie positiviste avec, en toile de fond, le cadre épistémologique de la dialectologie du XIX^e siècle. Et il serait anachronique de regretter que Haust n'ait pas quitté le champ de la linguistique historique pour se préoccuper davantage du fonctionnement de la langue ou de la compétence des locuteurs.

Comme le soulignent également d'autres contributions à ce volume, il n'y a pas de commune mesure entre le *DL* et

empruntés au français ne sauraient être exclus d'un dictionnaire du parler vivant ».

ses devanciers, tant Haust brille par son érudition philologique, par l'ampleur et la qualité de sa documentation linguistique, par la pertinence⁽¹⁸⁾ des visées qu'il poursuivait en rédigeant son dictionnaire. Plus de soixante années après sa parution, le *DL* reste unanimement considéré comme l'un des ouvrages fondamentaux de la philologie romane.

La fascination qu'exerce cette œuvre magistrale ne peut toutefois voiler un regret : le *Dictionnaire liégeois* n'a pas eu de postérité directe. On appréhende sans peine ce qu'un demi-siècle de réflexion au départ d'une contribution aussi remarquable aurait pu apporter à la lexicographie « des marges », celle qui s'attache non à des langues consacrées, mais à des variétés minoritaires. On imagine aussi que Haust, dont l'exigence était redoutable tant pour les autres que pour lui-même, aurait été le premier à reconnaître et à vouloir dépasser les limites de son entreprise lexicographique. Il serait donc intéressant d'analyser pourquoi, après la parution d'un monument qui lui conférait ses lettres de noblesse, la lexicographie wallonne n'a pas connu l'essor qui lui était promis. Mais cela est une autre histoire...

Michel FRANCARD

Références bibliographiques

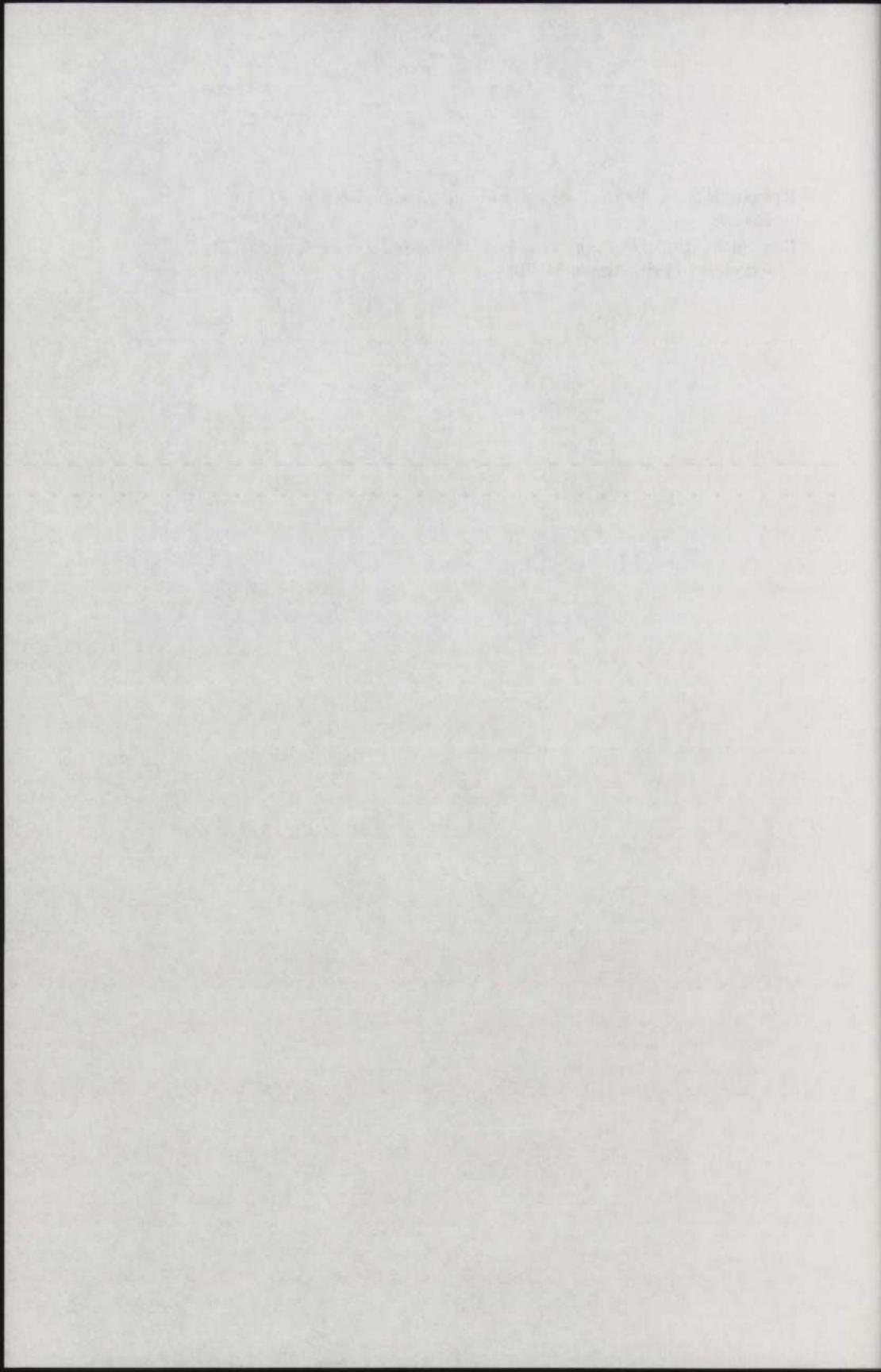
- BAYOT, Alphonse. 1936. « Compte rendu du *dictionnaire liégeois* », *RBPhH* 15/1, 216-228.
CORIN, A.L. 1932. « Au delà de Grandgagnage et de Haust. Menus propos d'un 'braconnier' », *BDW* 17, 97-120.

(18) On saura notamment gré à l'auteur du *DL* d'avoir émancipé le dictionnaire wallon de préoccupations qui lui sont étrangères, notamment les visées correctives clairement dénoncées par Haust (*DL*, XIX) chez ses devanciers. Une prise de distance que n'a manifestement pas comprise Bayot lorsqu'il se félicite (*RbPhH* 15/1, 217) de ce que le *DL* « peut servir à nous mettre en garde contre nos idiotismes ».

- CORIN, A.L. 1934 [paru en 1936]. « Nouveaux propos d'un braconnier », *BDW* 19, 1-144.
- DELBOUILLE, Maurice. 1933. « Compte rendu du dictionnaire liégeois », *BDW* 18, 140-165.
- DFL, voir HAUST 1948.
- DL, voir HAUST 1933.
- FORIR, H. 1866 [t. 1] — 1874 [t. 2]. *Dictionnaire liégeois-français*. Liège, L. Severeyns et A. Faust.
- FRANCARD, Michel. 1991. « Français régional et francisation d'un dialecte. De la déviance à la variation », dans les *Actes du XVIII^e congrès international de linguistique et philologie romanes*, tome III, Tübingen, Max Niemeyer Verlag, 370-382.
- FRANCARD, Michel. 1994. *Dictionnaire des parlers wallons du pays de Bastogne*. Bastogne — Bruxelles, Musée de la Parole au Pays de Bastogne — De Boeck Université.
- HAUST, Jean. 1923. *Étymologies wallonnes et françaises*. Liège-Paris, H. Vaillant-Carmanne-Éd. Champion.
- HAUST, Jean. 1927. *Le dialecte wallon de Liège (1^e partie). Dictionnaire des rimes*. Liège, H. Vaillant-Carmanne.
- HAUST, Jean. 1933. *Le dialecte wallon de Liège (2^e partie). Dictionnaire liégeois-français*. Liège, H. Vaillant-Carmanne.
- HAUST, Jean. 1933. « Le dictionnaire liégeois et les germanistes », dans les *Mélanges de Philologie offerts à J.-J. Salverda de Grave*, Groningue, 158-164.
- HAUST, Jean. 1936. « Éléments germaniques du Dictionnaire liégeois », *BTD* 10, 430-470.
- HAUST, Jean. 1948. *Le dialecte wallon de Liège (3^e partie). Dictionnaire français-liégeois*. Liège, H. Vaillant-Carmanne.
- LEGROS, Élisée. 1946. « Jean Haust (1868-1946) », *BTD* 20, 21-37.
- MAQUET, Albert. 1994. « Le lecteur au microscope du *Dictionnaire liégeois* de Jean Haust », dans *L'œuvre en wallon de Robert Grafé (1896-1968)* (J. VAN CROMBRUGGE, V. GEORGE, R. VANDAMME & A. MAQUET éd.), Liège, SLLW, 39-51.
- PIRON, Maurice. 1947. « Nécrologie [de Jean Haust] », *VW* 21, 10-24.
- REMACLE, Louis. 1946-1947. « Nécrologie [de Jean Haust] », *RBPhH* 25, 1101-1108.

RENARD, Edgard. 1933. « Compte rendu du *dictionnaire liégeois* », *VW* 8, 256-258.

REY, Alain. 1977. *Le lexique : images et modèles. Du dictionnaire à la lexicologie*. Paris, Armand Colin.



Du *Dictionnaire général de la langue wallonne* à l'*Atlas linguistique de la Wallonie*

Les résultats de ses enquêtes [de Haust] sont consignés sur d'innombrables fiches couvertes de sa nette écriture. Dans son inaltérable modestie, c'est ce qu'il appelait « avoir écrémé la matière » ; ou encore, en songeant à la foule de problèmes que fera surgir cette documentation, « aux Sauvaises futurs préparer les tortures ». Lui qui n'a jamais rien su solliciter, qui a toujours préféré écorner son modeste budget personnel plutôt que de quémander des subsides, il se demandait souvent comment un jour on pourrait tirer parti de cette matière immense qui dépasse en ampleur tout ce qu'il a pu mettre en œuvre par lui-même. (É. LEGROS, *BTD* 20, 35)

Introduction

C'est sous le titre de *Dictionnaire général de la langue wallonne* (dans la suite *DG*) qu'est connu le premier travail lexicographique embrassant, de façon consciente et systématique, l'ensemble des parlers romans de Belgique. Entrepris sous l'égide de la SLW par une poignée de ses membres, philologues et dialectologues au sein desquels

dominait la figure de Jean Haust, ce gigantesque effort n'aboutit jamais à une publication ; la matière repose à l'état de fiches (un million environ) dans la bibliothèque de la Société.

Dès la création de cette Société (1856), le plus éminent de ses fondateurs, Charles Grandgagnage, considérait comme une tâche prioritaire le rassemblement du trésor lexical wallon. Lui-même recueillit et édita partiellement les matériaux d'un *Dictionnaire étymologique de la langue wallonne* (à partir de 1850), qui valut à son auteur l'estime de savants étrangers et le titre de père de la philologie wallonne. Les concours organisés par la Société s'attacheront par ailleurs à promouvoir la réalisation de descriptions partielles du lexique (inventaires de parlers locaux et glossaires technologiques).

Toutefois, le projet d'un véritable dictionnaire wallon, à la fois global et descriptif, ne prit réellement corps qu'à l'aube de notre siècle. Il s'éteindra quelque 25 années plus tard, après avoir donné naissance à une entreprise lexicologique nouvelle, dont la paternité revient à Jean Haust seul : celle d'une enquête directe devant aboutir à la réalisation d'un atlas linguistique, conçu initialement comme une entreprise sœur du grand dictionnaire mais devenu très tôt une œuvre totalement autonome poursuivant des objectifs propres.

Notre contribution envisagera ces deux approches du lexique dialectal du seul point de vue lexicographique ; nous nous proposons d'en montrer les divergences et les traits communs, et de déceler le rôle personnel de Haust dans l'élaboration des deux projets.

LE DICTIONNAIRE GÉNÉRAL DE LA LANGUE WALLONNE

On peut considérer que l'histoire du *DG* connaît trois phases : la première, préparatoire, aboutissant à la parution d'un *Projet* ; la deuxième, active, coïncidant avec la publi-

cation par Haust, des douze premiers cahiers du *Vocabulaire-questionnaire* (qui en comptera quinze au total) ; la troisième, de déclin, marquée par le départ de Haust de la SLW.

La phase préparatoire (1896-1904)

1. — L'année 1896 voit se réveiller à la SLW le projet d'un dictionnaire wallon. Au cours de sa séance du 10 février, celle-ci approuve la proposition de son secrétaire, Julien Delaite, de « s'atteler sérieusement à l'œuvre » et décide de se concentrer d'abord sur les lettres *A-*, *AB-* (v. *BSLW* 37, 1897, 393). Le 8 février suivant, une discussion s'ouvre sur la question orthographique ; il s'agit de décider sous quelle graphie vont être présentées les formes du futur dictionnaire (v. *BSLW* 38, 1898, 345). Le 12 avril, Jean Haust, professeur à l'Athénée de Liège, est nommé membre titulaire (v. *ibid.*). La Société commence activement le dépouillement de son propre fonds documentaire ; on découpe les vocabulaires publiés dans les Bulletins et on colle les coupures sur des fiches afin d'en faciliter le classement (v. *BSLW* 39, 1899, 312). C'est à ce moment qu'est créé le poste de secrétaire-adjoint chargé des publications, dans lequel est nommé Jean Haust (12 décembre 1898, v. *ibid.*). Le travail se poursuit, en même temps que la réflexion proprement lexicographique, qu'atteste notamment, dans les procès verbaux des réunions, la mention d'une « lecture d'articles-types devant servir au dictionnaire » (14 novembre 1898, v. *ibid.*). En 1903/1904, paraît, sous la responsabilité de quatre membres de la Société, le *Projet de Dictionnaire général de la langue wallonne* ; la plaquette, un in-4° de 36 pages, a pour objectif de présenter l'œuvre future au public et aux autorités belges, ainsi qu'au monde savant étranger.

2. — Entretemps, le problème épineux de l'orthographe s'est trouvé résolu par l'adoption du système orthographique mis au point par Jules Feller (1900). En outre, dès cette première phase du projet, plusieurs autres acquis sont loin d'être négligeables. L'entreprise est dans les mains d'une commission enthousiaste et active, formée de Julien Delaite, Auguste Doutrepont, professeur à l'Université de Liège, Jules Feller et Jean Haust, tous deux professeurs d'athénée. Ce noyau de dialectologues a mis au point une procédure de collecte des matériaux, à la fois dans les travaux lexicographiques antérieurs et dans les œuvres littéraires⁽¹⁾. L'introduction du *Projet* lance aussi un premier appel aux correspondants, car on s'est rendu compte que ces informations livresques seraient insuffisantes, spécialement pour toutes les régions restées en dehors du mouvement littéraire. Au plan lexicographique, le futur dictionnaire s'est trouvé un modèle dans le *Dictionnaire général* de Hatzfeld, Darmesteter et Thomas, ce « chef-d'œuvre de concentration et de science » (*Projet*, p. 5), ce qui, d'ailleurs, explique le titre choisi par les émules wallons⁽²⁾; au surplus, comme dans l'œuvre en point de mire, les auteurs prévoient d'adoindre au dictionnaire un traité sur la formation des mots en wallon, dont l'étude du suffixe nominal -a (de -ACULU) du *Projet* (pp. 7-10) donne une préfiguration partielle.

Le travail concret a de plus contraint les auteurs à prendre un certain nombre d'options lexicographiques importantes (cf. l'article *vantrin* reproduit ci-dessous). À l'orthographe courante s'ajoutera, pour les formes-entrées du dictionnaire et pour un certains nombre d'autres formes, une transcription phonétique. Le dialecte considéré comme

(¹) V. la bibliographie et les abréviations de l'*Avis* (*Projet*, p. 10).

(²) Pour ce qui est de *Langue wallonne*, v. *BDW* 1, 23.

central et dont les formes serviront de vedettes est le liégeois, « qui s'imposait par sa culture plus avancée » (*Projet*, p. 5). Ce choix, primordial, règle la répartition des articles en trois catégories : articles généraux, où seront traitées, sous une entrée liégeoise, toutes les formes relevant du même type lexical que cette forme-entrée ; articles consacrés à des « termes particuliers », c'est-à-dire à des mots n'ayant pas de correspondant liégeois ; « formes dissidentes » enfin, cette appellation évoquant les formes mentionnées sous une entrée principale liégeoise et pour lesquelles il faut prévoir, à la nomenclature, une forme de renvoi (v. *Projet*, p. 5).

D'autres choix se révèlent à la lecture des articles-témoins, chargés de « faire comprendre comment [les auteurs] entendent le travail » (*Projet*, p. 5). Il y apparaît que le futur dictionnaire souhaite décrire tous les mots des parlers romans de Belgique, qu'ils soient fréquents ou rares, qu'ils appartiennent à l'usage général ou à des langues spéciales (termes de métiers), qu'ils soient toujours en vigueur ou appartiennent au passé (cf. l'article † *ēheū*, hapax relevé dans une *paskèye* de 1634, ou le sens historique de *Ver ts Vantrins* dans l'article ici reproduit). Les articles proprement dits (à l'exclusion donc des formes de renvoi) comportent trois niveaux, marqués typographiquement par un alinéa :

- (1) le niveau de l'entrée, forme unique, liégeoise lorsqu'elle existe, graphiée selon les principes de l'orthographe Féller, suivie d'une transcription phonétique et pourvue d'un marquage grammatical ;
- (2) un niveau essentiellement historico-comparatif, entre crochets, contenant toujours des informations sur l'étymologie du mot (rubrique *ETYM.*) et la mention de toutes les autres formes belgoromanes connues corres-

pondant au type étymologique de la forme-entrée (rubrique DIAL.), et comportant accessoirement des observations grammaticales (rubrique SYNT. ; v. par exemple l'article consacré à la préposition *à*) et onomasiologiques (rubrique SYN. ; v. par exemple, dans l'article *vantrin*, les renvois à *choûr*, *chorsé*, *cindrin*, etc.) ;

- (3) un niveau essentiellement descriptif, comportant toujours la description sémantique du signe-nommant : définitions, exemples (nombreux), emplois lexicalisés (certains d'entre eux marqués par PROV.), parfois aussi des renseignements encyclopédiques sur la réalité nommée (à l'intérieur des rubriques FOLK. ou HIST.).

VANTRIN [vā-trē] s. m.

[ÉTYM.] Pour *divantrin*, *d'vantrin*, composé de l'adverbe *divant* et du suffixe *-er-in*. || DIAL. Liège, Verv., Ard., *vantrin* ; Nam., Charleroi, *divantrin*, *d'vantrin*. Anc.-franç. *devantier*, *devantrain*. Le Luxembourg mérid. et le Hainaut emploient d'autres mots : cf. *chour*. || SYN. Voyez *choûr*, *chorsé*, *cindrin*, *vanware*, *banète*, *pê*, *tabyè*, *gârdú-rôbe*]

|| Tablier, surtout tablier de femme. *Vantrin d' couhène*, tablier de cuisine. — *a glêteu*, tablier à bavette. — *d' cur*, tablier de cuir que portent les maréchaux-ferrants, forgerons, charrons, couvreurs, etc. *On — qui drèsse* (ard.), un tablier qui se tiendrait debout, tant il est raide d'être encrassé. *Pwérter l' blanc —*, être servante ; et, par métonymie : *blanc vantrin* = servante. || PROV. *C'est-on lâdje* (ou *grand*) *vantrin sins cowètes*, c'est un large tablier sans cordons = il fait le riche sans avoir le nécessaire. On dit aussi avec moins de précision : *vantrin sins cowètes*, FORIR ; *avu on lâdje vantrin*, REM.². *I pwête dès lâdjes vâtris* (Faymonville lez Malm.), c'est un hâbleur. | *Fé l' lâdje vantrin*, XHOFFER dans dans 5, 82, élargir son giron en écartant les genoux. | *Ci n'est rin, quand l' vantrin n' si lîve nin* : excuse de la jeune fille qui s'abandonne. *On bossou vantrin* : se dit d'une femme enceinte. || FOLK. *Vos piérdez vosse vantrin*, c'est *vosse galant qui v' dilét*, vous perdez votre tablier (il se dénoue), c'est signe que votre amoureux vous délaisse. || HIST. *Vérts Vantrins*, sobriquet donné sous l'ancien régime aux milices franchimontoises, dont les tentes étaient vertes et l'uniforme vert et blanc : *I surpas-*

sèt, su dju n' mu trompe nin, Po l' djoû d'oûy, lès vérts vantrins (Theux), BODY, *Chans. de la Révol. liége. de 1789*, dans 19, 270 et 375 ; *Dict. des Spots*, n° 2780, dans 31, 375.

|| Morceau de toile forte qu'on place sous le ventre des béliers, des jeunes taureaux, et dont on attache les coins aux jambes ou sur le dos pour les empêcher de tourmenter les femelles qui paissent avec eux. *Vantrin d' bara ou d' bassi*, tablier de bélier. *C'est co pés qu'on vantrin d' bassi*, (ce vêtement est encore plus sale qu'un tablier de bélier.

|| (Technol.) Tablier, plaque en métal placée du côté de l'entrée des cylindres, pour que le lamineur puisse facilement engager les barres dans les cannelures. (Simple traduction du mot français).

|| (Physiol.) Péritoine, enveloppe qui est *devant* les intestins. (*Projet*, p. 16.)

3. — Ces options macro- et microstructurelles montrent que, dès l'origine, le *DG* se conçoit comme une œuvre à la fois descriptive et historique, qui s'assigne pour mission de faire parler les formes patoisées en les identifiant, par comparaison, à des types lexicaux et en reconstruisant l'étymologie et l'histoire de chacun de ces types. Si l'on replace ce *Projet* dans son époque (nous sommes en 1903), en se souvenant que les Wallons n'avaient pas de modèle⁽³⁾, on peut dire après Haust que le *Projet* « marque une date dans l'histoire de la philologie wallonne » (*BDW* 1, 22) et admirer le chemin parcouru en quelque cinq années de travail. La plupart des défauts du travail, qu'il est nous est trop facile de montrer du doigt aujourd'hui, liés pour une part aux

(3) Ils n'auront connaissance que plus tard, du moins de façon précise, du projet analogue en train de s'élaborer en Suisse romande (cf. *BDW* 1, 27), et qui en est d'ailleurs encore à la phase documentaire ; pour le romand, le premier projet abordant les questions concrètes « du

lacunes de la documentation (⁴), pour une autre à une pratique lexicographique insuffisamment rôdée (⁵), se seraient sans nul doute évanouis avec le temps. Il reste que l'entreprise devait rester à jamais marquée du sceau de sa « léodicité », ce caractère résultant moins d'une volonté expresse de ses directeurs — au contraire avides de tout embrasser —, que du mouvement propre de l'objet en train de se construire.

choix des formes d'en-tête des articles » et du « système à adopter pour indiquer l'aire géographique des mots patois » et adoptant plusieurs principes généraux date de 1907 ; v. *Bulletin du Glossaire des patois de la Suisse romande*, 13^e année, 1914, 28.

(⁴) Se fondant sur la compétence personnelle des rédacteurs, sur quelques enquêtes personnelles et surtout sur des informations puisées dans les travaux antérieurs, cette documentation est forcément lacunaire et de qualité inégale.

(⁵) Parmi les défauts mineurs, il faut noter : — la présence de formes cachées (par exemple *sâvadje a* « ail des ours », cité comme synonyme sous *ayêt* mais non sous *a* ; ou encore *ayê* « narcisse des prés » (Mons. SIGART), cité seulement dans la partie historique de l'article *ayêt* alors qu'il devrait faire l'objet d'une article distinct) ; — une pratique philologique moins mature pour les formes anciennes du français (citées sans doute de seconde main) que pour les formes patoises (cf., s.v. *arantoile*, afr. *arantèle*, *arantoile*, mal cité d'après DG, où la seconde forme est en réalité reconstruite) ; — une étanchéité insuffisante entre les niveaux descriptifs et explicatifs (ainsi, sous *vantrin*, la présence de formes d'ancien français dans la rubrique DIAL. de l'article et celle d'informations historiques dans la définition des sens technologiques du mot) ; — une métalangue insuffisamment concise (surtout dans la partie historique des articles) et ne se tenant pas toujours à son objet, la description glissant parfois du niveau du signe à celui du référent, comme dans :

ârca n.m. [...] || 2^o fil métallique, surtout de fer, au point que que le vrai fil d'archal s'appelle *dè fi d'ârca d' keûve* (Liège), *dou fi d'èlkér di cûve* (Gosselies) [...]

— le caractère contraignant du modèle du *Dictionnaire général* de Hatzfeld et Darmesteter, particulièrement sensible dans les articles longs (v. par ex. l'article *pan*).

La phase active (1905-1920)

4. — Les encouragements que reçut le *Projet* se manifestèrent surtout par des propositions de collaboration venues de tous les horizons de la Wallonie⁽⁶⁾, cet élan d'enthousiasme marquant le début de la phase la plus active des travaux du dictionnaire. C'est pour servir de lien entre le noyau des rédacteurs (A. Doutrepont, J. Feller et J. Haust, secrétaire) et ces correspondants-collaborateurs que la SLW résolut, dans sa séance du 13 novembre 1905, de créer une nouvelle publication, entièrement centrée sur la grande œuvre lexicographique⁽⁷⁾ : le *Bulletin du Dictionnaire wallon*, trimestriel ou semestriel, allait, à partir de 1906, s'ajouter aux publications traditionnelles de la Société, le *Bulletin* et l'*Annuaire*, tous deux annuels. Cette revue allait servir à la fois :

- (1) de canal d'enquête, par l'intermédiaire des *questionnaires*, en français, sur des sujets particuliers (approche onomasiologique)⁽⁸⁾ et des *vocabulaires-questionnaires*, listes alphabétiques de mots wallons (approche essentiellement sémasiologique, v. ci-dessous) ;
- (2) de moyen de formation et d'information, ainsi que de stimulation des recherches, spécialement par le biais des rubriques :

⁽⁶⁾ Plus d'une centaine d'adhésions dans l'année qui suivit la publication du *Projet* (*BDW* 1, 26).

⁽⁷⁾ Accessoirement, il s'adressait aussi aux savants étrangers (v. *BDW* 1, 4).

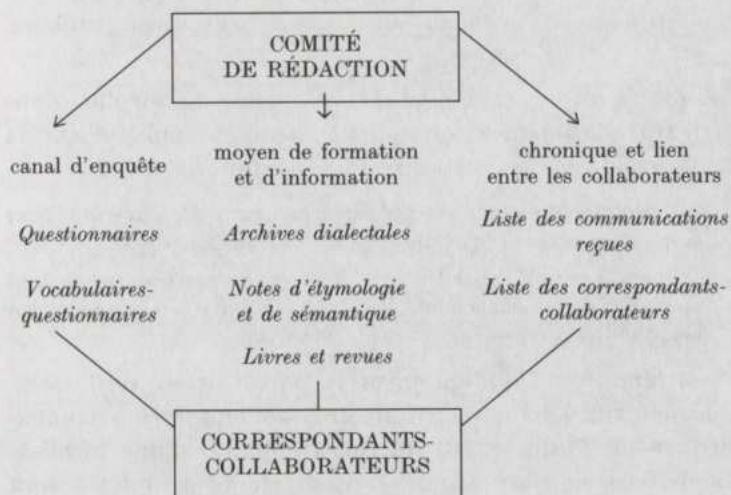
⁽⁸⁾ V. par exemple, dans le t. 1, les questionnaires sur les vents ; les salutations, souhaits, imprécations ; le jeu de quille ; les outils du faucheur, etc.

- *Archives dialectales*, courts articles descriptifs sur des sujets à caractère ethnographique et ethnotextes⁽⁹⁾ procurant autant de modèles pour la réponse aux *questionnaires* ;
 - *Notes d'étymologie et de sémantique*, exemples concrets, rédigés dans une langue se voulant accessible à tous, de l'intérêt linguistique (dans une optique historico-comparative) des recherches consacrées aux termes dialectaux ;
 - *Livres et revues*, rubrique consacrée, à partir du tome 3, à des comptes rendus d'ouvrages de dialectologie et de linguistique romane⁽¹⁰⁾ ;
- (3) de chronique permettant de suivre pas à pas l'avancement du projet (notamment par l'archivage des communications reçues et les rapports d'activités du secrétaire) et de lien entre les différents collaborateurs, recensés régulièrement dans des listes.

5. — Entre ces différentes rubriques, celles des *Vocabulaires-questionnaires* (*VQ*), à la fois noyau dur du *BDW* et source principale de matériaux neufs pour le *Dictionnaire*, méritent un examen plus attentif. Examen qui nous permettra de plus de dégager quelques traits saillants de la personnalité linguistique de leur initiateur et seul responsable : Jean Haust. Les *VQ* consistent en des listes alphabétiques de mots, publiées par tranches (*Ab-*, *Ac-*, etc.) à la fois dans le *BDW* et sous forme de cahiers séparés, ces derniers destinés à être envoyés aux collaborateurs. Les sources de ces listes sont de trois types : • compétence personnelle

(9) Ces textes provenant de préférence des informateurs eux-mêmes ; cf. *BDW* 1, 29.

(10) On voit en outre apparaître, à partir du tome 12, des éditions de textes anciens.



du rédacteur, ce qui explique le fond liégeois des *VQ* (les mots non explicitement localisés sont liégeois) ; • travaux publiés et systématiquement dépouillés par le comité de rédaction ; • enquêtes directes menées par certains collaborateurs en Wallonie, notamment, par Haust lui-même, à Stavelot et dans le domaine gaumais. À ces sources s'ajouteront, à partir de la lettre *Ac-*, des listes de mots envoyés par les collaborateurs (*BDW* 1, 87-8). Les correspondants sont priés de lire attentivement le questionnaire en répondant, à propos de chaque unité lexicale traitée, aux questions suivantes, indiquées dans l'introduction au cahier d'enquête :

« 1° Ce mot est-il employé chez vous ? Sinon, par quel autre mot est-il remplacé ? — 2° Est-il employé dans le sens indiqué ? Sinon dans quel autre sens ? — 3° Se prononce-t-il chez vous comme nous

l'écrivons ici ? Ou quelle forme différente faut-il lui donner ? — 4° Donnez, le cas échéant, un synonyme, un exemple justificatif, etc. » (*BDW* 1, 30-1.)

À partir du deuxième cahier, on trouve au surplus, dans les listes elles-mêmes, un questionnement explicite sur la forme ou le sens de certains mots, comme dans :

? 2. **abâbyi** (Amay), *v.tr.*, regarder par une petite ouverture pour surprendre, épier (?). (*BDW* 1, 89.)

abèrtakemint existe-t-il ? — *Nous connaissons abeurtakemint* (Gros-Fays), *aburtakemint* (Vonêche, Marilles) = arrangement bizarre, désordre, accoutrement ? (*ibid.* 92.)

Les réponses, à indiquer sur la partie droite de l'exemplaire de travail du questionnaire, doivent être accompagnées de la forme-entrée du questionnaire, d'une localisation précise et d'un paraphe. Les cahiers complétés sont attendus dans le mois suivant leur réception. Le secrétaire dépouille chaque cahier, insère les renseignements ainsi recueillis et collés sur des fiches dans le fichier alphabétique du grand dictionnaire et rédige, dans le même temps, avec les fiches qu'il juge les plus intéressantes, une liste de compléments (ex. *Ab-*, seconde liste), qui, tout en enregistrant les résultats acquis, relance le questionnement (¹¹).

6. — Ce mode d'enquête suppose chez les correspondants non seulement un dévouement désintéressé et la parfaite maîtrise d'un parler dialectal, mais aussi bien des qualités qu'on ne peut acquérir, semble-t-il, que par une forma-

(¹¹) Initialement, Haust avait envisagé de constituer, à l'aide de ces réponses, une seconde version, définitive, de chaque tranche du *Vocabulaire*; on aurait ainsi possédé, pensait-il, une sorte de condensé du grand dictionnaire, plus maniable et plus rapidement utilisable que ce dernier. Il dut bien vite renoncer à ce projet d'un *Dictionnaire-diamant*, ainsi qu'il l'appelait, et s'appliquer à la tâche plus réaliste, de publier seulement des compléments à chaque liste (ou à chaque état de liste).

tion spécifique. On demande en effet implicitement à ces « amis des dialectes »⁽¹²⁾ de pouvoir identifier un type lexical (Haust parle de *mot-type*, *BDW* 1, 85) sous ses diverses variantes formelles⁽¹³⁾ et dans des sens parfois très éloignés (ainsi liégi. *sér'cî* « sérancer » est censé évoquer Mons *sérincher* « id. » et Ath *cherincher* « travailler d'arrache-pied », exemple choisi par Haust, *BDW* 1, 31)⁽¹⁴⁾. On impose à ces témoins, comme s'il était naturel, un va-et-vient entre deux démarches de sens opposés : la première ayant pour point de départ le signe et supposant donc un envisagement sémasiologique (tel mot est-il connu ? si oui, a-t-il le sens indiqué ?) ; la seconde ayant pour point de départ le concept et correspondant à un envisagement onomasialogique (si le mot n'est pas connu, par quel autre mot est-il remplacé ? s'il est connu, a-t-il des synonymes ?). On presume en outre que ces informateurs ont une pratique suffisante des techniques lexicographiques pour pouvoir décrypter les informations codées⁽¹⁵⁾ et les abréviations en usage dans le questionnaire, et aussi qu'ils sont à même de lire le patois dans sa notation courante et d'utiliser celle-ci pour noter les sons de leur propre patois. On espère enfin qu'ils ne se laisseront pas trop influencer par le questionnaire... Ces attentes ne devaient-elles pas forcément entraîner des déceptions ?

Quant au rôle du secrétaire, chargé de mettre en œuvre cette provende, il s'apparente, selon les termes de Haust lui-même, à un « labeur de bénédictin » (*BDW* 3, 93). Haust

(¹²) Cf. le sous-titre de la revue *Les dialectes belgo-romans*.

(¹³) La variante servant au questionnement étant liégeoise, donc, assez souvent, surévoluée par rapport aux autres variantes.

(¹⁴) Cf. *FEW* 1, 594, KER-.

(¹⁵) Haust lui-même se rend compte que la rédaction des VQ, trop complexe pour les « honnêtes gens », doit être adaptée ; v. *BDW* 1, 81.

enregistre scrupuleusement le nombre des cahiers envoyés, rentrés ou restés en souffrance, comptage dont un récapitulatif sera donné quelques années plus tard (¹⁶). La chronique du Bulletin donne en outre, à partir du deuxième cahier et jusqu'au neuvième, un décompte précis des fiches ajoutées au grand fichier ; ces chiffres, ahurissants, nous permettent d'évaluer l'ampleur de ce travail obscur : on sait ainsi que les 2^e et 3^e cahiers ont donné matière à 15 000 fiches, le 4^e à 3 410 fiches, le 5^e à 4 524 fiches, le 6^e à 4 940 fiches (¹⁷), le 8^e à 3 921 fiches, le 9^e à 3 093 fiches (nous sommes alors en 1913). Or les tâches de Haust, comme secrétaire des publications, ne se limitent pas à cela. Il dirige en effet toutes les publications de la Société (Bulletin, Annuaire, etc.), dont il est proprement l'éditeur (¹⁸). Et comme cheville ouvrière de l'œuvre du dictionnaire, il soutient à bout de bras son organe, le *Bulletin du dictionnaire*, rédigeant seul les questionnaires et les compléments, éditant et annotant les meilleures des communications reçues et le produit de ses propres enquêtes sur le terrain (dans la rubrique *Archives dialectales*), éditant aussi des textes anciens (¹⁹), signant, jusqu'au t. 15 du Bulletin, 63 % des *Notes d'étymologie et de sémantique*, tenant avec Jules Feller la *Chronique bibliographique*, rédigeant *Index lexicologique* et *Table des matières* (²⁰) et assumant, comme pour les autres publications de la Société, les tâches matérielles de l'impression.

7. — Constitué par additions et corrections successives, le résultat de cet immense effort est d'un accès trop com-

(¹⁶) V. *BTD* 1, 66.

(¹⁷) Pas de statistique pour le 7^e cahier.

(¹⁸) V. les *Mélanges Haust*, p. 8, n. 1. Ces travaux ralentissent la progression des *VQ* ; cf. notamment *BDW* 4, 136.

(¹⁹) *BDW* 12, 54 ; 14, 65 ; 14, 77.

(²⁰) À la fin de chaque tome pair.

plexé : ainsi, il faut consulter plusieurs listes (jusqu'à 6 pour les mots en *ab-*) pour s'assurer qu'un mot n'a pas été traité dans les *VQ*. Le tableau de la page 256, reprenant les cahiers publiés sous la direction de Haust et leur contenu, parle de lui-même (²¹).

Pourtant, si nous nous livrons à une appréciation critique de ce travail (²²), il faut garder en mémoire : — le caractère SCIEMMENT SOMMAIRE et ÉVOLUTIF de ces questionnaires, qui ne livrent qu'une partie de la matière (Haust les considérait comme « le squelette, la charpente » du *DG*) et ne se veulent en aucune façon définitifs ; — leur aspect ARTISANAL, lié en grande partie à l'insuffisance des moyens financiers dont disposait l'entreprise (²³) ; — l'éPOQUE de leur mise en train, antérieure à l'*ALF*, lequel fera découvrir une nouvelle manière d'approcher le fait dialectal.

Tels qu'ils sont cependant, ces *VQ* (dont le premier date, rappelons-le, de 1906) dénotent déjà un certain nombre de traits marquants de la personnalité de Haust, sur le triple

(²¹) Ce tableau est fondé sur les tables des matières complètes du *BDW* (lesquelles se trouvent aux numéros pairs et concernent deux années). — On supplée ce qui n'apparaît ni à la table ni dans les titres : a) *cahier*, mot qui n'apparaît pas avant le 6^e cahier, et *liste* (chaque série de mots pouvant faire l'objet de plusieurs listes, la deuxième complétant la première et ainsi de suite), terme qui n'apparaît qu'au 4^e cahier ; b) les références aux pages, lorsqu'il s'agit de listes différentes. Un astérisque devant un numéro de page signifie que la liste est précédée par une ou deux pages de conseils aux correspondants (« Comment remplir nos questionnaires ») ; on trouve par ailleurs des développements plus importants sur des questions de méthode aux pages I, 77 ; II, 153 ; III, 91 ; IV, 140.

(²²) Mentionnons encore les trois cahiers rédigés par J. WARLAND : 13^e cahier (*An-*, 1^e liste) : XX, *12-50 ; 14^e cahier (*Ao-*, *Ap-*, 1^e liste) : XXI, *4-53 ; 15^e cahier (*Ar-*, 1^e liste) : XXII, 11-80.

(²³) Émanant d'une Société de littérature (non d'un Institut ou d'une Université), elle ne fut pas reconnue par le gouvernement belge.

cahier	lettres	liste	tome, page	année
[1 ^{er} cahier]	Mots commençant par <i>Aa-</i> , <i>Ab-</i>	[1 ^e liste]	I,45*-64	1906
[2 ^e cahier] id.	Mots -- <i>Aa-</i> , <i>Ab-</i> Mots -- <i>Ac-</i>	1 ^{er} suppl. [= 2 ^e liste] [1 ^e liste]	I,89-110 I,111-140	id. id.
[3 ^e cahier]	Mots -- <i>Ad-</i> , <i>Ae-</i>	[1 ^e liste]	II,78*-94	1907
[4 ^e cahier]	Mots -- <i>Aa-</i> , <i>Ab-</i>	3 ^e liste	III,99-112	1908
[5 ^e cahier]	Mots -- <i>Af-</i>	1 ^e liste	IV,7*-24	1909
6 ^e cahier id.	Mots -- <i>Ab-</i> Mots -- <i>Ac-</i>	4 ^e liste 2 ^e liste	V,*7-14 [V,14-30]	1910 id.
7 ^e cahier id. id.	Mots -- <i>Ab-</i> Mots -- <i>Ac-</i> Mots -- <i>Ad-</i> , <i>Ae-</i>	5 ^e liste 3 ^e liste 2 ^e liste	V,122*-130 [V,130-137] [V,137-153]	id. id. id.
8 ^e cahier	Mots -- <i>Ag-</i>	1 ^e liste	VI,*26-53	1911
9 ^e cahier	Mots -- <i>Ag-</i>	1 ^e liste	VI,*76-97	id.
10 ^e cahier id. id. id.	Mots -- <i>Ab-</i> Mots -- <i>Ac-</i> Mots -- <i>Ad-</i> , <i>Ae-</i> Mots -- <i>Af-</i> , <i>Ag-</i> , <i>Ah-</i>	6 ^e liste 4 ^e liste 3 ^e liste 2 ^e liste	VIII,*21-23 [VIII,24-26] [VIII,26-27] [VIII,27-42]	1913 id. id. id.
11 ^e cahier id.	Mots -- <i>Af-</i> , <i>Ag-</i> , <i>Ah-</i> Mots -- <i>Ai-</i> , <i>Aj-</i> , <i>Ak-</i> , <i>Al-</i>	3 ^e liste 1 ^e liste	IX,*37-42 [IX,42-64]	1914 id.
12 ^e cahier id. id. id.	Mots -- <i>Ab-</i> Mots -- <i>Ac-</i> Mots -- <i>Ad-</i> Mots -- <i>Am-</i>	7 ^e liste 5 ^e liste 4 ^e liste 1 ^e liste	XII,*5-7 XII,8 XII,9 XII,9-37	1923 id. id. id.

plan philologique (i), linguistique (ii) et lexicographique (iii).

(i) Le travail du linguiste s'écroule s'il n'est fondé sur une documentation philologiquement irréprochable. C'est dans cette optique qu'il faut replacer le souci de Haust d'obtenir des faits : • CERTAINS (les questionnaires cherchant notamment à confirmer des lexèmes connus seulement par l'intermédiaire d'un témoignage lexicographique, et les directives mettant les collaborateurs en garde contre la « tentation de fabriquer des formes locales par adaptation phonétique de la forme liégeoise », *BDW* 1, 85) ; • LOCALISÉS, l'expérience ayant enseigné à Haust l'intérêt des réponses négatives (« tel mot est inconnu »), qui permettent, tout comme les réponses positives, de délimiter les aires (v. *ibid.*) ; • replacés dans des CONTEXTES AUTHENTIQUES (« souvent, écrit Haust, un exemple court, caractéristique et bien authentique nous en dira plus que la définition la plus laborieuse », *ibid.*).

(ii) Ces modestes *VQ* constituent la langue wallonne en OBJET SCIENTIFIQUE, ce que montre, par exemple, le refus de purisme de Haust :

« Le lexicographe ne peut pas avoir les mêmes préoccupations que l'écrivain ou même le grammairien : il est et ne doit être que le greffier de la langue (*BDW* 1, 83). »

En particulier, il doit enregistrer non seulement les mots de l'ancien fonds wallon, mais aussi les emprunts⁽²⁴⁾.

(iii) Pour ce qui est DES CHOIX LEXICOGRAPHIQUES, qui nous retiendront davantage, les deux caractéristiques les

(²⁴) Bien plus, le fait de « laisser le wallon s'immobiliser, l'y aider même » ou au contraire de « s'efforcer de le hausser autant que faire se peut au niveau des conditions actuelles de la vie de l'esprit et lui permettre de suivre, au moins de loin, en prenant la partie assimilable de ses richesses, son noble et glorieux frère le français » (*ibid.* 83-4) est, pour Haust, une question à poser.

plus marquantes des *VQ* sont sans doute : • le souci de sauvegarder dans la description L'UNITÉ DU MOT envisagé, au-delà de la diversité de ses formes et de ses sens, comme type lexical, cette unité se construisant : — par la subordination du plan du signifiant à celui du signifié (l'organisation des articles étant sémantique) ; — par l'observation de l'objet constitué par le mot à partir d'un point de vue liégeois (celui-ci fournissant souvent la clé de l'organisation des sens et la direction des renvois onomasiologiques). Ces traits ressortent par exemple de la lecture de l'article *abètchî* et de son supplément (ce dernier précédé de *) :

abètchî, *v. tr.*, I. *t. de serr.*, amincir en forme de bec l'extrémité d'une pièce ; 2. *t. d'arm.*, faire entrer la pointe d'un outil dans un trou pour l'élargir ou le fraiser ; 3. *t. de min.* : abètchî 'ne bac'neûre = commencer, entamer une galerie ; 4. *t. de péch.*, embecquer, amorcer, garnir d'amorces une ligne ; *syn.* *amwèrcî* ; 5. (Baulers ; lg. *assètchî*) attirer les pigeons d'un autre. (*BDW* 1, 53.)

**abètchî*. *Corriger et ajouter à l'article*, p. 53 : I. *v. tr...* 5. (Nivelles) engager à ouvrir le bec, mettre en appétit, amorcer ; *de là* attirer (une personne, les pigeons d'autrui) ; | *s'abètchî* (Liège), se prendre à l'hameçon ; (Monceau-sur-Sambre) se mettre en appétit : i-gn-a qu' ça su m'n assiète ? djè n' d'ai nin co pou m'abètchî ! — 6. *abètcher* (Robertville), donner la becquée (à un oiseau, un poussin) ; *voy.* *abèki* ; — 7. *abètchè* (Neuvillers), *abètchî* (Thuin), entamer, commencer (une besogne) : lu fautchêu èst v'nu abètchè su boukèt d'avonne, puis i s'è sauvê (Neuvillers) ; *voy.* 3. — || II. *v. intr.*, 1. (Liège) poindre, approcher : li dâte abètche. — 2. (Viesville) mettre le bec à, toucher à qqch. : as-se co abètchî a ça ? | (Monceau-s.-S.) manger du bout des lèvres : Vo cœur n'apête nin ? Vos n' fèyèz qu'abètchî ! (*Ibid.* 95.)

- l'importance de L'ÉTYMOLOGIE ET DE L'HISTOIRE DES MOTS, à la fois comme principe organisateur des sens au sein de l'article (microstructure) et comme critère identificateur du lexème ou type par rapport à ses homonymes (macrostructure). L'orientation des questions du supplément à l'article *abèrtaki* nous paraît, de ce point de vue, assez significative :

*abèrtaki. Nous avons reçu pour ce mot — l'un des plus curieux de notre liste bien qu'il ne soit guère connu dans la province de Liège — des renseignements copieux que nous allons exposer brièvement et aussi clairement que possible ; nous espérons que nos correspondants voudront bien nous aider à faire la lumière complète dans ce fouillis de formes et de significations. C'est ici surtout que se fait sentir le besoin d'exemples probants, de phrases usuelles, avec une traduction exacte.

L'ancien français breteschier signifiait : 1° garnir de breteschies [...] ; 2° emprisonner, enchaîner.

Notre mot wallon, qui aurait pour correspondant en français moderne « abretêcher » ou « embretêcher », présente, suivant les localités, des significations diverses dont la série complète est à peu près la suivante :

1. garnir, arranger (*toujours grossièrement ?*) ;
2. harnacher, vêtir, *surtout* de façon bizarre, embarrassée ; *d'où accoutrer, fagoter* ;
3. étayer grossièrement ;
4. encombrer, embarrasser ;
5. ligoter, garrotter, entraver.

Il va de soi que tous ces sens ne se rencontrent nulle part simultanément : ce vieux mot s'est partout cristallisé dans une seule, rarement deux, de ses significations.

Voici la liste des formes recueillies qui commencent par ab- ; prière de nous dire s'il y a des erreurs et de compléter au besoin.

abèrtaké (Bourlers, Wavre ; seulement au participe) habillé ; mau abèrtaké = débraillé, fagoté.

abèrtaker (St-Géry), 1. abèrtaker on tch'fau = harnacher un cheval ; — 2. quelquefois accoutrer.

abèrtaki (Genappe, Viesville), garnir ; mau abertaki = débraillé.

— ? (Nivelles), 1. étayer grossièrement ; — 2. accoutrer.
— (Braine l'Alleud), *abeurtaki* (Crenen), *abeurtaker* (Gros-Fays, Hannut), *abirtaker* ? (Jodoigne), arranger, remettre en ordre (*quoi ? un vêtement ?*).

abèrtakî (Monceau-sur-S.), 1. garnir grossièrement, arranger sans soin ; — 2. accoutrer ; — 3. encombrer.

aburtaker (Hamoir), mal arranger (*quoi ?*) ; — (Liège) accoutrer.

— (Namur), garnir (*quoi ?*).
— (Burdinne, Andenne, Namur, Thorembois-St-Trond), garnir grossièrement, accoutrer.

[... ; l'énumération se poursuit.]

Il existe quelques formes dont l'origine doit être différente : ils [lire : elles] sont composé[e]s de bèrdachi (sens et exemples de ce mot chez vous ?), ou ils [elles] ont dû tout au moins subir l'influence de bér-dache (gaule) et peut-être aussi de bèrdakin, bardakin (baldaquin) : abardachi (Rienne), encombrer ; voy. abardachi p. 89.

abèrdachi (Gimnée, Couvin), encombrer, poser pêle-mêle

[... ; l'énumération se poursuit.]

Comparer enfin abèrnakî (Frameries), mal vêtu. (*BDW* 1, 92-4.)

Phase de déclin (1920-1927)

8. — À propos de la phase que nous avons appelée « de déclin », nous dirons seulement qu'avec le départ de Haust de la SLW — en 1927, à l'issue d'un différend l'opposant à certains membres de cette société, notamment à propos de la publication du premier fascicule du Dictionnaire⁽²⁵⁾ —, le projet de *DG* tombait du même coup à l'eau ; personne n'avait en effet suffisamment d'étoffe et surtout de courage pour remplacer Haust dans ses multiples tâches. Le *BDW* continuera de vivoter quelques années, avant que la SLW ne décide d'arrêter une publication qui, en définitive, n'avait plus d'objet.

Mais ce n'est pas là le fait le plus déterminant. En réalité, depuis le temps où avait été conçu le projet lexicographique wallon, les perspectives et les méthodes de la dialectologie avaient été fondamentalement renouvelées⁽²⁶⁾. La publication de l'*ALF* (1903-10) et la naissance de la géographie lin-

⁽²⁵⁾ V. É. LEGROS, *BTD* 20, 26-7.

⁽²⁶⁾ Cf. cette phrase de FELLER, dans le compte rendu des travaux de BRUNEAU : « Quel chemin parcouru depuis vingt ans dans les études dialectales romanes [...] (*BDW* 11, 80). »

guistique⁽²⁷⁾ avaient fait découvrir une nouvelle façon d'approcher les patois ; l'enseignement de Gilliéron, vulgarisé par Dauzat, avait suscité des émules : en divers coins de France, à partir des années '10, des dialectologues formés aux méthodes nouvelles reprenaient son travail en sous-œuvre pour le préciser et le compléter. Parmi les études suscitées par le grand atlas français, la thèse de Charles Bruneau, spécialement dans sa partie intitulée *Enquête linguistique sur les patois d'Ardenne* (1913), dut exercer sur Haust une influence prépondérante⁽²⁸⁾. Au point que le projet d'un *Atlas linguistique de la Wallonie*, envisagé en principe dès la création du *BDW* (mais probablement plutôt comme un atlas phonétique)⁽²⁹⁾, devint à ses yeux une tâche prioritaire. On relèvera avec intérêt ces phrases, écrites par Haust quelques années après la mise en chantier de l'*ALW* :

« Disons tout de suite que la préparation de cette œuvre [i.e. d'un *Atlas linguistique de la Wallonie*] n'est guère aussi avancée que celle du Dictionnaire. Cela tient à ce que l'on devait aller au plus pressé : il fallait réserver ses maigres ressources et ses loisirs restreints à la tâche que l'on estimait, *peut-être à tort*, primordiale, celle de recueillir, soigneusement localisés, les mots désuets et tous les autres renseignements, d'où qu'ils vinssent, sans se préoccuper d'établir des limites dialectales qui auraient nécessité des enquêtes minutieuses et systématiques. » (*BTD* 1, 70-1).

L'ATLAS LINGUISTIQUE DE LA WALLONIE

Si l'histoire du *DG* se laisse diviser en trois phases, celle de l'*ALW*, toujours en cours, peut être divisée en deux périodes : celle de la naissance du projet et des enquêtes

⁽²⁷⁾ Cf. l'article de Jules FELLER, « L'évolution de la géographie linguistique », *BDW* 12, 1923, 73-141.

⁽²⁸⁾ C'est cependant Feller qui fit le compte rendu des trois ouvrages de Bruneau dans le *BDW*.

⁽²⁹⁾ Cf. les travaux effectués dans ce sens rappelés par Haust, *BTD* 1, 1927, 69.

préparatoires, menées par Haust seul pendant une vingtaine d'années (1924-46) et poursuivies après sa mort par ses disciples pendant une autre vingtaine d'années (1947-59) ; celle de mise en œuvre des matériaux, inaugurée par la parution du volume 1 de l'*Atlas linguistique de la Wallonie* (1953) et continuée jusqu'aujourd'hui avec un rythme moyen, trop lent certes, d'un volume tous les cinq ans et demi⁽³⁰⁾. Nous ne reviendrons pas ici sur les conditions concrètes de l'enquête, évoquées par Haust lui-même dès 1926 et exposées en détail dans l'introduction générale de l'*ALW* (tome I, 9 sq.)⁽³¹⁾ et nous renverrons aux articles de Louis Remacle pour tout ce qui distingue, du point de vue de l'enquête, l'*ALW* de son modèle, l'*ALF*, ainsi qu'à la contribution de J.-P. Chauveau (ici même), pour ce qui la différencie des *Nouveaux atlas linguistiques de la France*.

9. — En fonction du sujet développé ici, c'est sur le mode particulier de présentation des matériaux dans l'*ALW* et sur quelques-uns des fondements méthodologiques qui les sous-tendent que nous voudrions nous pencher. Sans doute Haust n'a-t-il pas exposé de façon théorique comment il concevait la publication de l'*ALW* ; cependant trois articles publiés par lui entre 1927 et 1934 « afin de montrer combien ces recherches dialectologiques peuvent

⁽³⁰⁾ Dates de publication des 8 volumes parus : 1953 ; 1955 ; 1969 ; 1976 ; 1987 ; 1991 ; 1994 ; 1997.

⁽³¹⁾ On rappellera que Haust pratiquait l'enquête directe depuis longtemps : soit par l'exploration approfondie d'un point (Stavelot, Neuvillers, Villers-lez-Etalle), soit par des investigations poussées pour certains mots (par ex. mouchoir). Pour l'élaboration du questionnaire, l'expérience du *DG* lui fut particulièrement utile : il serait faux de croire que le questionnaire de l'*ALW* est totalement dépendant des questionnaires antérieurs (*ALF*, Bruneau). Il est plus riche que ceux-ci et montre surtout une conscience aiguë des faits sur lesquels il faut absolument questionner.

être fécondes» (*BTD* 2, 265), nous enseignent que, dès la phase initiale du projet, Haust savait de façon précise où il allait, même s'il devait se rendre compte, et de plus en plus au fil des années, qu'il ne pourrait pas achever le travail lui-même ; c'est dans ce sens qu'il faut interpréter la phrase d'Élisée Legros que nous avons placée en exergue du présent texte. Les plus copieux de ces articles, parus en 1927 et 1934 dans le *BTD* et intitulés tous deux : *Enquêtes sur les patois de la Belgique romane. Notes de géographie et de folklore (avec des cartes)*, contiennent chacun 9 notices ; c'est comme prototypes du futur *ALW* dans sa partie lexicologique (à partir du tome 3) que nous les envisagerons ici.

Au plan concret de la disposition et de l'organisation, on trouve déjà dans ces notices, même si leur caractère nécessaire, leur place et leur indépendance relative sont moins affirmés qu'aujourd'hui :

1° une introduction, celle-ci pouvant évoquer selon les cas : • soit les traits identificateurs, en même temps que souvent pertinents du point de vue lexicologique, de la chose désignée :

Le chétron est un petit compartiment ménagé dans l'intérieur d'un coffre. Le mot est très peu connu, car les beaux vieux coffres à chétron, en chêne, sont des raretés aujourd'hui. Chez nous, jadis, quand un ouvrier venait de son village à la ville, il n'apportait qu'un meuble, une sorte de malle sur deux pieds longs en traverse, contenant linge et habits ; dans le chétron, qui souvent fermait à clef, il serrait son argent, son rasoir, ses papiers précieux. Le chétron (ou la layette) existe encore dans le coffre du menuisier et dans celui où le boutefeu de nos houillères enferme ses explosifs et détonateurs (*BTD* 2, 268.)

Notre porte-seaux n'est pas le petit chariot dont le dessin figure dans le *Larousse illustré*, mais bien la gorge, le joug à porteur qui est représenté dans *DL*, p. 310. Il est fait de trois parties : une pièce de bois allongée, dont le milieu, plus large que les extrémités qui reposent sur les épaules, s'évide de manière à s'emboîter sur la

nuque ; les deux cordes ou chaînettes ; et enfin les deux crochets. Cet instrument n'existe que dans quelques coins de la France. En Belgique romane, sauf en chestrolais et en gaumais, il est communément employé pour le transport de seaux, de cruches, de paniers, etc. (*BTD* 8, 320.)

- soit un lien historique ou motivationnel entre certaines (ou l'ensemble) des désignations patoises et la désignation française :

Ce mot français [*hoquet*] — que ni Gilliéron ni Ch. Bruneau n'ont cru devoir comprendre dans leurs enquêtes — provient sans doute d'une onomatopée. De même que le bas allemand *Hick* du Grand-Duché de Luxembourg, nos dialectes tendent à fortifier cette présomption. (*BTD* 8, 289.)

- soit une présentation synthétique de la matière belgo-romane (les aires des mots) (³²) et de sa signification historique (les couches successives), fournissant dans ce cas la véritable clé de la notice :

C'est du francique hestr, par l'intermédiaire de la Picardie et de la Wallonie méridionale, que vient le français *hêtre*. L'ancien français *fou* (du latin *fagu*) figure encore dans le *Dict. gén.* avec la mention : « vieilli et dialectal ». L'étude des noms de cet arbre en Wallonie met sous les yeux une phase de la lutte entre le type germanique et le type latin. Sur la carte ci-jointe, on verra se dessiner assez nettement le front de bataille ; des enquêtes ultérieures en précisent le tracé à l'Ouest. Cette ligne comprend 1° un secteur namurois : *èsse* Couvin Pétigny ; Doische, Agimont (1) ; Falaën, Denée (2), Crupet, Sorée ; — 2° un secteur liégeois : *hèsse*, partant de Perwez-lez-Andenne et passant par Vierset-Barse, Strée, Neuville-sous-Huy (3), Bende, Borlon, Tohogne, Ferrières, Harzé, Lorcé, Chevron, Basse-Bodeux, Stavelot (4), Malmedy, Bévercé, Robertville. (*BTD* 2, 279.)

(³²) Dans d'autres cas, toutefois, celle-ci précède directement l'énoncé des formes de chaque type.

2° un cadre (presque toujours simple) servant à structurer les formes⁽³³⁾, citées en principe exhaustivement et suivies de leur localisation littérale⁽³⁴⁾, chacun des types (éty-mologiques, cf. *scrin* / *scrinē* « chétron ») ou sous-types (morpho-lexicaux, cf. *luiſelet* / *luiselot* « chétron ») étant introduit par un chiffre romain :

II. *lusiéau* [luzyè^o] Tournai.

II. *juj'ló* Ellezelles, Wodecq, Bassily, Papignies, Wiers ; *juj'lou* Houtaing ; *uj'ló*, *uch'ló* (archaïque) Wiers.

[...]

VIII. *scrin* Grand-Halleux, *scrègn* Flémalle-Haute, Mons-lez-Liège, Horion-Hozémont ; *crègn* Lantremange ; *lu scré dè cofe* Jalhay ; *lè crin do cofe* Robertville ; *l'acrin dè cofe* Les Avins-en-Condroz. — [...]. — Le diminutif est plus répandu dans le Nord-Est : *scrinē* Liège, Hognoul, Jupille (*li scrinē dè cofe di scrinī*), Verviers, Herve, Petit-Rechain, Polleur, Sart (Solwaster), Sprimont, Stavelot, Wanze, Borlon, Tohogne, Durbuy, Villers-Ste-Gertrude, Grand-Han ; *scrinē* ou *sclinē* Heure-en-Famenne ; *scrinē* Neufchâteau-lez-Visé ; *scrignē* Liers ; *scrigna* Porcheresse ; *crinē* Grand-Halleux, Comblain, Harzé, Bende, Heyd ; *crinē* Petit-Thier ; *clinē* Basse-Bodeux ; *ècrinē* Stoumont, Challes (Stavelot), Warre (Tohogne) ; [...]. (BTD 2, 268, 271.)

3° un classement de ces types, mettant en évidence les termes spécifiques et proprement belgoromans, au détriment des termes généraux ou empruntés au français ; cf., terminant la notice S'ENGOUER, la rubrique finale VII :

VII. Enfin, à côté du terme précis, on emploie souvent un terme général comme « s'étrangler », « avaler de travers, ou *cron* (Hainaut ; du néerl. KROM : tordu, courbe), ou par la fausse gorge, par le faux

(33) Simple, il ne permet toutefois pas de hiérarchiser des ensembles complexes.

(34) Les sigles n'apparaissent alors ni dans les listes des formes ni sur les cartes. L'avantage de ce système ancien est le caractère explicite du tableau ; son principal désavantage, le caractère non explicite de la carte.

trou, par le trou contraire», ou encore l'expression plaisante « avaler par le trou à *pater* » (c.-à-d. aux prières : le larynx). A Huy, on dit même ironiquement : *dj'a-st-avalé po l' trô al doréye* « le trou à la tarte ». (*BTD* 8, 285.)

- 4° pour chaque type, • une délimitation globale de l'aire du mot (sauf si celle-ci a été faite dans l'introduction) et
- une explication historique (se limitant souvent à la seule mention du type⁽³⁵⁾ ou de l'étymon du mot considéré) ; cette explication, servant parfois à introduire les formes, s'additionne alors au cadre de classement :

III. *bonde, bande* est propre au gaumais et au chestrolais ; il s'explique par la métathèse *BODINA > *BONIDA. On a *bond'* Virton, Auby, etc., *bont'* Bertrix, St-Médard, Recogne, Libramont, St-Pierre, Cugnon ; *band'* Chiny, Florenville ; *bant'* Assenois, Ébly, Juseret, Rossignol, Ste-Marie-sur-Semois, etc.

IV. De *bonde*, à l'aide du suff. -î n a, on a dérivé le type « *bonidine* » dans un groupe de villages au nord et au sud de Bastogne : *bondine* Ortho, Morhet, Lavacherie, Tillet, Roumont (Flamierge) ; *bôdine* Ortheuville ; *bondin-n'* (avec nasale è plus ou moins ouverte) Limerlé, Tavigny, Longvilly, Noville, Longchamps, Sibret, Flamierge, Bertogne, Bras, Freux, Remagne. (*BTD* 8, 311.)

- I. Type houx.
- II. Dérivés de houx.
- III. Type gratte-cul. (*BTD* 2, 283-4.)

c'est à ce niveau également que l'on trouve accessoirement :

- des compléments lexicographiques :

En montois, Sigart donne *s'increunkier* « s'engouer », de même que Delmotte *s'enrunquelier*. Cette acceptation ne se rencontre plus, je crois, dans la région montoise (*BTD* 2, 288).

et • des prolongements sémasiologiques, ceux-ci conduisant dans certains cas extrêmes à l'éclatement de la structure principale de la notice, comme dans le cas de *tchitch* « fruit

(³⁵) Les demi-crochets n'apparaîtront que plus tard ; Haust hésite, pour noter les types, entre les capitales et les guillemets.

tapé », qui fournit l'occasion de trois pages sur les autres sens du mot (« fruit pourri », « chassie », « avare ») et sur l'ensemble de ses dérivés (*kètchî* « sorte de poirier », *kètchî* « faire sécher des poires », *ratchitchitadje* « ratatouille », *tchitchu* « ratatiné », *tchitchon* « chassie », *tchitchot* « chassieux »); v. *BTD* 8, 307-10.

5° des annexes faisant la part belle au folklore (v. spécialement sur ce point les not. HOQUET et ORGELET).

6° une carte visualisant par des symboles la répartition des types dégagés par l'analyse.

7° des illustrations, dessinées au trait, comme dans le *DL*, et visant, comme dans le trésor liégeois, « à mettre en évidence l'essentiel » (*DL* XXVI).

10. — Ces pratiques, qui sont celles du futur *ALW*, découlent de prémisses non explicitement exprimées, qui dénotent l'*Atlas linguistique de la Wallonie* :

(i) comme la première approche réellement pan-wallonne (ou si l'on veut belgoromane) de notre lexique dialectal, s'opposant par là-même à l'entreprise du *DG*, marquée par une « léodicité » sans doute inévitable. Certes, les 2100 questions posées dans plus de trois cents villages n'ont fait « qu'écrêmer la matière », comme le disait Haust, sans doute avec une pointe de regret. Mais cette approche extensive n'en fournit pas moins pour l'ensemble du domaine wallon une matière importante et surtout homogène, permettant de délimiter les aires d'un grand nombre de faits et fournissant, par conséquent, des repères précieux et un cadre d'intégration pour les recherches intensives passées et à venir. C'est à notre avis ce qu'avait compris Haust lorsqu'il considéra l'enquête sur les patois romans de la Belgique romane comme primordiale par rapport aux travaux du dictionnaire.

(ii) comme une œuvre marquée, tout comme le *DG*, par une orientation fondamentalement historico-comparative : le fait dialectal n'étant signifiant, en somme, que replacé dans une histoire à laquelle il apporte sa voix (n'est-ce pas là, au fond, l'orientation de l'ensemble des travaux de Haust), l'interprétation doit nécessairement s'élaborer au sein même de l'édition (et non en dehors d'elle, comme dans la plupart des travaux de géolinguistique).

(iii) en conséquence de ce caractère fondamental et en dépit de son titre, comme un projet lexicographique davantage qu'atlantographique, où, fait significatif, la carte cède le pas à la notice et sert à visualiser une interprétation ; où, par ailleurs, l'interprétation tend finalement à reconstruire l'unité du mot, que fait éclater l'approche onomasiologique⁽³⁶⁾.

Il se pourrait bien que ce caractère de dictionnaire-atlas — ou d'atlas dictionnaire — soit en définitive le plus bel héritage du *DG*.

Marie-Guy BOUTIER

⁽³⁶⁾ Modèle achevé de ce principe dans l'article sur MUCCARE, subtile combinaison des approches onomasiologique et sémasiologique en étymologie.

Jean Haust étymologiste⁽¹⁾

Pour bien caractériser les premiers travaux de Jean Haust⁽²⁾, il suffit de se reporter au début de la préface de son premier grand ouvrage, les *Étymologies wallonnes et françaises* :

« Depuis plus de trente ans que j'étudie nos dialectes [...], je n'ai cessé de fouiller les origines de nos curieux et savoureux vocables patois⁽³⁾. »

Effectivement, l'étymologie avait été jusqu'à cette époque une des préoccupations essentielles de Jean Haust ; elle l'est restée jusqu'à la fin de sa carrière : presque tous les

⁽¹⁾ Le présent texte applique les rectifications orthographiques publiées le 6 décembre 1990 dans le *Journal officiel de la République française*.

⁽²⁾ BIBLIOGRAPHIE. — J. LECHANTEUR, dans *Nouvelle biographie nationale*, Bruxelles, Académie royale de Belgique, t. 3, pp. 190-192. — É. LEGROS, *Jean Haust (1868-1946)*, dans *BTD* 20, 1946, pp. 21-37. — M. PIRON, « *Jean Haust ou la philologie vivante* », dans *La Vie wallonne* 21, 1947, pp. 10-24. — L. REMACLE, *Jean Haust (1868-1946)*, dans *Revue belge de philologie et d'histoire* 25, 1946-1947, pp. 1001-1008. — L. REMACLE, *Jean Haust (1868-1946)*, dans *Annuaire de l'Académie royale de langue et de littérature françaises* 17, 1949, pp. 47-78 [paru en tiré à part, paginé pp. 1-34, un portrait hors-texte]. — L. REMACLE, *Jean Haust (1868-1946)*, dans R. DEMOULIN, *L'Université de Liège de 1936 à 1966. Liber memorialis*, Liège, 1967, t. 2, pp. 129-134. — M. TYSSENS, Fr. TILKIN et P. DELBOUILLE (éditeurs), *Les romanistes liégeois. Deux chroniques pour un centenaire*, Liège, Université de Liège, 1990, pp. 33-37. — M.-Th. COUNET, *Mots et choses de Wallonie. Aspects du lexique dialectal de nos régions*, Liège, SLLW, 1990. — Bibliographie des travaux de Jean Haust : v. ci-dessus, p. 5-24.

⁽³⁾ J. HAUST, *Étymologies wallonnes et françaises*, Liège-Paris, 1923, p. VII.

travaux qu'il a réalisés contiennent une partie consacrée à l'étude de l'origine des matériaux dialectaux mis en œuvre.

Aux élèves et aux amis qui, le 13 juillet 1939, lui remettaient un volume de *Mélanges* à l'occasion de son admission à l'éméritat, il a expliqué d'où lui était venue cette passion pour l'étymologie. Lui qui n'avait pas eu le wallon comme langue maternelle, mais qui l'avait appris très tôt, dans les rues de Verviers, avec ses petits camarades⁽⁴⁾, découvrant ses premiers mots de latin en sixième, il avait ressenti un choc devant le mot latin *fagus* : c'était là son wallon *faw* et aucun de ses professeurs n'avait jamais fait allusion à ce langage, si ce n'est pour en interdire l'usage jugé « trivial »⁽⁵⁾.

J. Haust a publié ses premières « notes d'étymologie et de sémantique » dans le *Bulletin du dictionnaire général de la langue wallonne*, à côté de celles de son ami Jules Feller⁽⁶⁾ ; il a continué à faire paraître très régulièrement des « étymologies wallonnes » dans cette revue jusqu'en 1927, puis dans quelques autres revues, comme la *Zeitschrift für französische Sprache und Literatur*, la *Revue de dialectologie romane, Romania*, la *Vie wallonne*, la *Revue belge de philologie et d'histoire*, les *Enquêtes du Musée de la Vie wallonne*, etc.

Ayant eu une formation de philologue classique et non de romaniste, J. Haust a dû se former lui-même et se forger une méthode. Il avoue volontiers sa dette à l'égard de deux maîtres différents : Charles Grandgagnage et Antoine Thomas.

(⁴) L. REMACLE 1967, p. 130.

(⁵) Des extraits de son discours sont reproduits dans *La Vie wallonne* 20, 1939, pp. 26-27.

(⁶) Dans *BDW* 1, 1906, pp. 155-158.

Sur les bancs de l'Université déjà, il fréquentait assidument le *Dictionnaire étymologique de la langue wallonne* ; il l'a lu et relu, docilement d'abord, puis avec un sens critique de plus en plus aigu, afin de mieux y déceler les faiblesses, les erreurs et les lacunes. Il tenait à ce que soient connues sa dette et sa reconnaissance à l'égard de celui qui fut le premier à éléver les études sur nos dialectes au rang de discipline scientifique : en 1920, chargé de faire, à l'Université de Liège, le nouveau cours facultatif intitulé « Étude philologique des dialectes wallons », il consacra la leçon inaugurale⁽⁷⁾, le 18 novembre, à rendre hommage à Grandgagnage, le « fondateur de la philologie wallonne » ; puis, plus tard, il lui dédia son *Dictionnaire liégeois*⁽⁸⁾.

Lecteur très attentif du *Dictionnaire général* et de tous les travaux d'Antoine Thomas, le « prince de l'étymologie française » (comme il aimait l'appeler), dans lesquels il appréciait la précision, l'exactitude, la sagacité et la conscience, il s'est constitué une méthode de travail ; il a soumis ses premiers essais au maître, qui l'a encouragé à continuer la publication de ses études étymologiques. En 1923, J. Haust en rassemble environ 300 dans un volume d'*Étymologies wallonnes et françaises*, qu'il dédie à A. Thomas, dont « les brillantes études étymologiques [...] ont servi de guides dans [ses] recherches »⁽⁹⁾. Peu après, ce volume reçoit une récompense publique, le prix Volney, accordé par l'Institut de France.

On a montré à plusieurs reprises déjà que la publication de ces *Étymologies* marquait une date très importante dans les études de dialectologie wallonne ; cet ouvrage a été unanimement loué à l'étranger et, chez nous, il est devenu le

(7) Des extraits sont publiés dans *Étymologies wall.*, pp. 317-321.

(8) *La Vie wallonne* 20, p. 27 ; É. LEGROS, 1946, p. 26.

(9) *Étymologies wall.*, p. XII.

manuel de référence, dans lequel bien de jeunes apprentis dialectologues se sont initiés à la discipline. On a des témoignages précis à ce sujet, par exemple celui de Louis Remacle (¹⁰) :

« [...] comme la diversité de la matière l'avait mis en face de problèmes nombreux, gros et menus, il [J. Haust] avait composé sans le vouloir et sans le savoir, une sorte de manuel de dialectologie wallonne : en lisant les *Étymologies*, non seulement le jeune Ardenais trouvait expliqués des mots pittoresques de son enfance (*wére* ‘chevron’, *djivâ* ‘tablette de cheminée’, etc.) ; mais l'apprenti-dialectologue saisissait en pleine action les lois phonétiques qui ont donné à notre idiome sa physionomie si originale. [...] Plus que les leçons et les conseils du maître, ce sont les *Étymologies* qui nous ont inculqué les rudiments de la dialectologie wallonne ».

De nos jours encore, ce recueil des *Étymologies wallonnes et françaises* occupe une place de choix dans toutes les bibliographies.

L'étymologie n'a cessé d'occuper une place importante dans tous les travaux de J. Haust ; même là où l'on s'y attendrait le moins. Par exemple, dans ses « causeries sur le parler gaumais », publiées dans la revue régionale *Le pays gaumais*, exposés modèles écrits sur un ton familier pour un public non spécialisé, composé surtout d'amoureux de la Gaume, cette zone méridionale de Wallonie qui se caractérise par des biotopes tout à fait particuliers. Voilà comment il présente le métier de dialectologue aux lecteurs de cette revue :

« Les patois lorrains (dont le gaumais fait partie) et les patois wallons (surtout ceux de l'est) se distinguent par leur archaïsme et par leur caractère foncièrement latin. C'est qu'ils sont nés dans une région profondément romanisée, à l'extrême lisière nord-est de la Gaule. [...] Ces idiomes vénérables, le dialectologue s'est donné pour tâche de les recueillir, avant qu'il soit trop tard. Il interroge des

(¹⁰) L. REMACLE 1949, pp. 8-9 [du tiré à part].

témoins soigneusement choisis [...]. Il classe et s'efforce d'expliquer les faits qu'il a patiemment accumulés. Au cours de ses enquêtes, le chercheur a parfois la chance de découvrir une rareté qui allait sombrer dans l'oubli. Ce jour-là, 'le roi n'est pas son cousin' : sa joie est au comble, comme lorsqu'il réussit à déterminer l'origine d'un mot singulier, votre *tchâne* par exemple [...]. Croyez-moi, pour qui a la vocation, cette chasse est aussi passionnante que celle des insectes et des plantes rarissimes du *trûche* de Torgny (¹¹). *

Continuant l'exposé par une notice étymologique sur le mot gaumais *trûche* qu'il vient de citer, mot d'origine germanique, équivalent du wallon *tri*, *trihe* (¹²), J. Haust passe à une partie qu'il a intitulée « Petite leçon de latin-gaumais », basée sur une phrase notée à Meix-devant-Virton [Vi 27], *i n' fât-m' mou âque* 'il ne fait pas grand-chose', à propos de laquelle il montre la fidélité du gaumais envers ses origines latines (¹³).

Revenons au vocable *tchâne* cité plus haut. Maurice Piron (¹⁴) a décrit le cabinet de travail de J. Haust et quelques objets qui s'y trouvaient rassemblés : à côté de portraits de famille, ceux de Henri Simon et de Charles Grandgagnage, puis un objet tout modeste, le *tchâne*, croisillon autour duquel le vannier gaumais commence le tressage de l'osier pour confectionner un panier. Cet objet rappelait au maître une de ses plus belles trouvailles d'étymologiste : le mot gaumais *tchâne* représente le latin *cardo, -inis* 'pivot, gond', qui a donné l'ancien français de Picardie *carne*, mot emprunté plus tard par le français avec le sens de 'angle, coin d'un objet'. On ne connaît pas, dans les parlers modernes du domaine d'oïl, d'autre descendant du latin

(¹¹) *Le pays gaumais* 3/1, 1942, pp. 4-5.

(¹²) Classé sous l'ancien francique **threosk* par W. von Wartburg (*FEW* 17, 400).

(¹³) *Le pays gaumais* 3/1, 1942, pp. 5-6.

(¹⁴) M. PIRON 1947, p. 10.

cardo que ce mot gaumais *tchâne*, dont le correspondant français serait **charne*, base à partir de laquelle a été dérivé le français moderne *charnière* (¹⁵).

Cette trouvaille avait rendu J. Haust particulièrement lyrique :

« Brave *tchâne*, serviteur utile et modeste, encore vaillant malgré le poids des siècles, on t'a relégué dans un coin d'atelier villageois. Comme le poète exilé de Rome, tu as dû souvent murmurer : ‘*Barbarus ego sum* ... c'est moi le barbare, ici, parce qu'ils ne me comprennent pas’. Tu as bien mérité de paraître un instant au grand jour, pour le salut d'honneur que nous t'adressons.

N'es-tu pas un peu le symbole mélancolique de tous nos vieux patois (¹⁶) ? ».

Cette « causerie » est, à mon avis, un des écrits qui illustrent le mieux les traits essentiels du grand dialectologue que la Société de Littérature wallonne a voulu célébrer par ce colloque : c'est par le latin que ce professeur de latin et de grec de l'enseignement secondaire est venu à l'étude du wallon ; c'est la survivance de la culture romane dans nos régions et, ensuite, ses rapports avec le monde germanique voisin qui sont ses sujets d'études privilégiés ; enfin, le dialectologue Haust est avant tout un dialectologue archéologue de terrain. Parfois même, archéologue tout court : l'objet catalogué n° 1 au Musée de la Vie Wallonne est un *cwèrnê*, c'est-à-dire une boudinière, une espèce d'entonnoir servant à faire du boudin ; cet objet, provenant de Liers [L 39], lui avait été apporté par sa servante et il lui prouvait qu'un *cwèrnê*, c'était bel et bien une corne et pas seulement un objet rappelant la forme d'une corne (¹⁷).

(¹⁵) *FEW* 2, 366b-367a.

(¹⁶) *Le pays gaumais* 3/1, 1942, p. 11.

(¹⁷) É. LEGROS 1946, p. 28. Voir aussi *DL*, sous *cwèrnê* et *cwèn'hê*.

En 1925-1926, J. Haust publie *La houillerie liégeoise*, travail modèle décrivant une activité tellement importante dans le pays de Liège à cette époque. C'est un des meilleurs glossaires technologiques que l'on ait jamais réalisés en Wallonie et les matériaux recueillis y font l'objet d'une étude étymologique très fouillée.

Dès le début des années vingt, déjà, J. Haust s'est acquis une solide réputation dans le monde des romanistes. Il est un des premiers à comprendre tout l'apport de la synthèse élaborée par Walther von Wartburg dans son grand dictionnaire étymologique, le *Französisches etymologisches Wörterbuch (FEW)*. Découvrant la richesse du *FEW*, il avoue son admiration pour cette œuvre magistrale et il souligne la place de choix qui y est faite à nos dialectes.

Pour des chercheurs peu familiarisés avec nos parlers, les matériaux de la Belgique romane sont souvent difficiles à analyser et à classer. Déçu par certaines faiblesses et certaines lacunes du *FEW* lorsqu'il traite des matériaux belgo-romans, J. Haust se sent l'obligation de contribuer à l'élaboration de ce monumental dictionnaire en signalant les interprétations contestables dans de longs comptes rendus critiques. Impressionné par le nombre des remarques et par leur bien-fondé, W. von Wartburg demande à J. Haust de revoir les épreuves de son dictionnaire. C'est là le début d'une longue tradition de collaboration entre W. von Wartburg et J. Haust : non seulement J. Haust revoyait les épreuves, mais en plus, il écrivait chaque année un compte rendu détaillé des fascicules parus (¹⁸).

(¹⁸) Dans *BDW* d'abord, depuis le t. 13 de 1924, puis dans *BTD*. Les successeurs de Haust ont continué la tâche dans *BTD*, puis dans *DBR* et *DW* ; voir la liste des comptes rendus critiques dressée par R. MANTOU, dans *BTD* 43, 1969, pp. 165-169.

À partir de 1930, Wilhelm Meyer-Lübke publie la troisième édition de son *Romanisches etymologisches Wörterbuch*; J. Haust salue avec enthousiasme la parution de cet « outil merveilleux, indispensable aux romanistes du monde entier »⁽¹⁹⁾. Aux cinq premiers fascicules, il consacre un long compte rendu de douze pages de notes critiques et, à la suite de ce compte rendu, s'établira entre J. Haust et W. Meyer-Lübke la même collaboration pour la lecture des épreuves.

Depuis 1929 paraissent les fascicules du *Dictionnaire liégeois* (*DL*), dont la publication se termine en 1933. Nombreuses ont été les voix qui ont souligné l'apport considérable de cet ouvrage et son caractère tout à fait révolutionnaire, à la fois premier dictionnaire de langue visant à être vraiment complet et systématique et encyclopédie de la vie populaire liégeoise. Ces traits faisaient du *Dictionnaire liégeois* (*DL*) « un modèle de glossaire régional tel qu'il n'en existe ni en Italie ni en France », ainsi que l'écrivait J. Jud⁽²⁰⁾. La partie étymologique du *Dictionnaire liégeois* (*DL*) constituait, elle aussi, un apport de premier ordre. De plus, les nombreuses discussions que susciteront bien des étymologies nouvelles avancées par J. Haust renouvelèrent la recherche dans le domaine et engendrèrent des collaborations fructueuses entre romanistes et germanistes.

Le dialogue qui s'est établi entre les wallonistes et les spécialistes des langues germaniques, à la suite de la publication de ce dictionnaire, a été suivi de résultats extrêmement positifs, car l'importance et la qualité de l'inventaire fourni par cette nouvelle source, de même que l'état de la question

⁽¹⁹⁾ Dans *BTD* 5, 1931, p. 176 ; le compte rendu occupe les pp. 176-187 ; il sera suivi de plusieurs autres dans *BTD* 6, 1932, pp. 295-299 ; 7, 1933, pp. 202-208 ; 8, 1934, p. 465.

⁽²⁰⁾ Dans *Archivum romanicum* 17, 1933, p. 127.

constitué par la liste des mots d'origine germanique de l'index étymologique, tout cela constituait des outils de travail permettant d'aborder le problème des rapports entre les domaines germaniques et le domaine wallon sur des bases solides. Certaines des contributions sur les emprunts du wallon liégeois aux langues germaniques ont apporté du neuf sur des points particuliers. D'autres ont abordé des questions de méthode et ont fait progresser la réflexion théorique. D'autres encore ont montré combien la comparaison entre les matériaux liégeois et les matériaux des dialectes flamands méridионаux, notamment limbourgeois, était fructueuse ; elles rappelaient aux chercheurs qu'il ne fallait pas perdre de vue qu'une partie des populations de l'ancienne principauté de Liège était d'expression germanique et que cet état de fait avait entraîné des rapports et des contacts nombreux et très étroits, dont la langue d'aujourd'hui garde de multiples traces. Et finalement, c'est sans doute aussi la publication du *Dictionnaire liégeois* qui a suscité deux gros livres consacrés au problème des emprunts germaniques en wallon : le livre de Joseph Warland⁽²¹⁾, sur les emprunts germaniques en malmédien, et celui de Lein Geschiere⁽²²⁾, consacré aux emprunts néerlandais dans le wallon liégeois. Cet ensemble d'études a constitué pour W. von Wartburg une documentation et une aide extrêmement précieuses pour la rédaction des tomes du *FEW* portant sur les éléments germaniques.

(21) J. WARLAND, *Glossar und Grammatik der germanischen Lehnwörter in der wallonischen Mundart Malmedys*, Paris, Droz, 1940.

(22) L. GESCHIERE, *Éléments néerlandais du wallon liégeois*, Amsterdam, 1950 (contient une importante bibliographie sur le problème des emprunts germaniques). J. HERBILLON a fait de cet ouvrage un compte rendu très détaillé qui a été publié sous le même titre, *Éléments néerlandais du wallon liégeois*, dans *DBR* 8-10, 1950-1953.

Les discussions et les critiques à propos des propositions étymologiques de J. Haust n'ont pas fondamentalement remis en cause l'apport du *Dictionnaire liégeois*. Ce dictionnaire constitue encore une synthèse de grande valeur. Sans doute, bien des progrès ont été accomplis depuis lors : par exemple, on a mieux précisé les diverses couches et les provenances des emprunts germaniques. On peut déjà se faire une certaine idée des progrès accomplis après la publication du *DL* en lisant les comptes rendus annuels écrits par J. Haust lui-même, qui continuait à travailler et à affiner ou à rectifier ses propositions ; plusieurs de ces rectifications ont déjà été mentionnées dans une liste de corrections qui terminent le dictionnaire.

Bien entendu, les recherches en matière d'étymologie n'ont pas cessé de progresser depuis les travaux de J. Haust. L'importance des avancées en la matière apparaît, entre autres, dans l'importante liste de 14 pages de corrections publiée par Élisée Legros et Louis Remacle dans une annexe du *Dictionnaire français-liégeois* et dans les vingt-cinq tomes du *FEW*, ainsi que dans les volumes de l'*Atlas linguistique de la Wallonie*, surtout ceux qui sont consacrés au lexique. Cependant, comme l'a souligné très justement Jean Lechanteur⁽²³⁾, ces progrès ont été le plus souvent accomplis grâce aux travaux de J. Haust : soit que les solutions nouvelles aient été trouvées en opposition à la solution qu'il avait avancée, soit que l'on ait retenu dans les explications qu'il avait fournies un ou plusieurs éléments conduisant à la solution définitive.

En 1924, J. Haust avait entamé sa grande enquête sur l'ensemble de la Wallonie. Assez régulièrement et jusqu'à la

⁽²³⁾ Dans l'avant-propos de la réédition de *La houillerie liégeoise*, Liège, 1976.

fin de sa vie, afin de montrer la richesse de la documentation rassemblée, il extrait des matériaux collectés, un certain nombre de données qu'il publie dans diverses revues et dans des volumes de mélanges. Plusieurs de ces notices, accompagnées de cartes, réservent une place importante à l'étymologie ; elles contiennent toujours une enquête approfondie dans les sources écrites ; généralement, elles traitent aussi divers aspects connexes, comme la parémiologie, la syntaxe, les croyances folkloriques, etc. Tout cela constitue de belles synthèses qui préfigurent celles que l'on publiera plus tard dans les admirables volumes de l'*Atlas linguistique de Wallonie*.

Dans ces synthèses se révèle, à mon avis, un des traits essentiels de l'œuvre de J. Haust : s'il a abordé et étudié nos dialectes à peu près sous tous leurs aspects — les diverses contributions présentées lors de ce colloque l'illustrent abondamment —, son domaine de prédilection, c'est le lexique. Pour lui, la dialectologie est avant tout étude des mots ; son premier compte rendu du *FEW* l'atteste clairement :

« [...] la science linguistique, ces vingt dernières années surtout, s'est profondément renouvelée, dans son esprit et dans ses méthodes. Aujourd'hui, on fouille les patois les plus reculés ; on délimite l'aire d'emploi des mots différents qui traduisent la même idée et l'on cherche les raisons de leur répartition dans l'espace ; on scrute l'histoire des mots en rapport étroit avec celle des faits et des objets. Dialectologie et géographie linguistique ont découvert des horizons naguère insoupçonnés et ont multiplié à l'infini les sujets d'étude [...]. »

C'est seulement quand chaque province aura fourni le relevé de ses richesses particulières que l'on pourra, en comparant les diverses données, les expliquer avec assurance (24). *

(24) Dans *BDW* 13, 1924, p. 58.

L'étude des « mots » doit donc s'appuyer sur l'étude des « choses », dont l'examen est indispensable lorsque l'on veut déterminer l'origine des unités du lexique, puis retracer leurs évolutions. Cela permet de mieux comprendre la part importante accordée aux *realia* dans le grand questionnaire utilisé par J. Haust pour l'*Atlas linguistique de la Wallonie* ; cela explique aussi le rôle important qu'il a joué dans la création et le développement du Musée de la Vie Wallonne⁽²⁵⁾.

L'examen des aires de répartition des mots et l'étude des variantes — de toutes les variantes, anciennes⁽²⁶⁾ et modernes —, voilà qui permettra la découverte de l'étymologie. Tous les termes n'ont pas le même statut : on a vu plus haut combien J. Haust devenait lyrique lorsqu'il avait trouvé et expliqué un « beau vieux mot », comme le gaumais *tchâne*, par exemple ; écoutons-le aussi, lui que l'on a décrit comme un homme « raide et froid », qui « ne s'épanchait pas en longues confidences »⁽²⁷⁾, lorsqu'il raconte comment il a

(²⁵) Voir la contribution de M. R. PINON.

(²⁶) C'est ce qui justifie l'intense activité de J. Haust comme éditeur et commentateur de textes médiévaux. Il faut d'abord mettre en évidence l'édition de deux médicinaires anciens (*Médicinaire liégeois du XIII^e siècle et Médicinaire namurois du XV^e siècle...*, Bruxelles 1941). Il faut aussi signaler les glossaires philologiques pour divers documents anciens : pour les *Régestes de la Cité de Liège* (édition d'Émile FAIRON, 1933-1939), pour les *Chartes confisquées aux bonnes villes de Liège... après la bataille d'Othée*, 1408 (édition d'Émile FAIRON, 1938), pour les *Règlements et Priviléges des XXII Métiers de la Cité de Liège* (fascicule édité par M. YANS, 1943). Enfin, il faut mentionner trois séries de *Gloses liégeoises* (1943-1945), portant sur divers documents anciens, des chroniques, des cartulaires, des ordonnances, etc. ; une part importante de ces gloses ont comme point de départ des bêvues dans l'édition de Jean de Stavelot faite par Ad. BORGNET en 1861. Dans toutes ces études philologiques, l'étymologie occupe une place importante.

(²⁷) L. REMACLE 1949, p. 12 [du tiré à part].

découvert en Ardenne les seuls continuateurs du latin *clunis* ‘fesses, croupe’ (la citation est extraite d’un compte rendu du *FEW*) :

« **clunis.** Petit article d’un intérêt exceptionnel pour nous, car on [= le *FEW*] n’y cite que des représentants wallons. Partout ailleurs, le terme latin a disparu. Aussi, l’auteur [Wartburg] estime que les mots wallons de ce type pourraient être d’origine gauloise (28). C’est en 1939 que j’ai découvert à Awenne : *[li vatche èst] zglinéye* ; à Champlon-Ardenne : *zglunéye* ‘déhanchée de l’arrière-train’. Cette trouvaille, cueillie à l’improviste sur les lèvres de deux forestiers et communiquée aussitôt à l’auteur du *FEW*, restera dans mon souvenir l’une des plus agréables surprises de ma carrière d’explorateur (29). »

Homme de l’étude des mots, J. Haust n'aime pas théoriser sur l’étude des mots. Je ne crois pas qu'il l'ait jamais fait d'ailleurs. En cela, il se distingue radicalement de J. Feller, qui se lançait volontiers dans des réflexions théoriques et dans des constructions abstraites. Lui, il préfère le concret : accumuler des faits pour construire de riches tableaux de variantes, d'où la vérité sortira d'elle-même. C'est sans doute là une des justifications profondes de cette grande enquête sur les parlers de la Wallonie qu'il a entreprise : grâce au relevé le plus complet possible des variantes et des formes concurrentes, des croyances et des usages divers se rapportant à un vocable donné, le dialectologue sera à même de trouver les indices nécessaires à l’interprétation étymologique et de faire toute la lumière sur l'origine des mots.

(28) WARTBURG signale que l’élément *clun-* est présent dans un certain nombre de langues celtes ; il est donc vraisemblable que le celtique primitif possédait une forme *klouni-s* ‘hanche’, correspondant au mot latin (*FEW* 2, 801).

(29) Dans *BTD* 15, 1941, pp. 277-278.

Pour J. Haust, l'explication étymologique est l'essentiel du travail du dialectologue lexicographe ; c'est en tout cas la partie la plus noble. Bien entendu, il ne néglige pas les autres aspects, mais il met un soin tout particulier à rédiger le volet étymologique de chacune de ses études. Il est devenu le maître de l'étymologie wallonne et sa réputation rejoint celle des meilleurs dans le domaine roman.

S'étant formé surtout au contact de la grammaire historique des néo-grammairiens, A. Thomas, W. Meyer-Lübke, etc., J. Haust accordait une importance toute particulière aux phénomènes phonétiques. L'examen très minutieux de la multitude des variantes rassemblées, la parfaite connaissance des changements phonétiques et l'interprétation de la documentation connexe, voilà les meilleurs garde-fous pour le chercheur dans la longue voie qui conduit à la découverte de la vérité en matière d'étymologie.

Certains ont pu dire que la place de la phonétique était trop importante dans le volume des *Étymologies wallonnes*, que les études de J. Haust, en général, accordaient trop peu d'attention aux aspects sémantiques et qu'il y manquait souvent de la documentation sur des phénomènes extérieurs à la Wallonie⁽³⁰⁾. « En 1923, les reproches étaient fondés à coup sûr, et ils le sont restés dans la suite, jusqu'à un certain point », écrit Louis Remacle⁽³¹⁾. Nous essaierons de voir plus loin dans quelle mesure ces reproches sont justifiés.

J. Haust était le premier à se réjouir des critiques constructives adressées à ses propositions étymologiques. On le voit très bien dans les comptes rendus qu'il a écrits sur des travaux proposant d'abandonner des étymologies

(³⁰) Critiques rapportées par L. REMACLE 1949, p. 29 [du tiré à part].

(³¹) *Ibidem*.

qu'il avait avancées pour les remplacer par de nouvelles explications mieux fondées :

« Mentionnons enfin l'explication nouvelle — et sans doute définitive — d'un mot qui intéresse vivement en Belgique les toponymistes, les archéologues et les historiens : *warichet*, *waressaix*, *war-chat*, etc., liég. *warihē* ou *wērihē*, terme archaïque qui survit seulement comme nom de lieu et désigne un 'terrain vague servant d'aisance communale'. [...] Gamillscheg identifie le francique **waris-kapi* avec le moyen néerl. *waerschap*, moyen haut all. *waerschaft* 'possession garantie par le droit public'. [...] Tout le monde sans doute s'y ralliera et admettra que le sens de *warihē* est en rapport avec l'all. moderne *Gewähr* 'garantie', d'où 'possession garantie (d'un bien)' (32). »

[À propos de la nouvelle étymologie du liégeois *hoye*, *houye* et du français *houille* (33) établie par J. Warland :] « J'ai lu les pages de M. W[arland] avec le plus vif plaisir et je le félicite cordialement pour sa belle trouvaille [...]. Un article de mes *Étym. w. et fr.* [...] avait le mérite de fixer le sens primitif de *hoye*, 'petite masse, motte, morceau, fragment' [...]. Au point de vue phonétique, il avait le tort de se contenter d'à-peu-près. M. W[arland] corrige mon erreur de la façon la plus élégante et la plus convaincante (34). »

C'est sans doute l'un des disciples de J. Haust, Louis Remacle, qui a apporté le plus grand nombre de corrections aux propositions étymologiques faites par le maître, notamment dans une longue série de contributions publiées dans des revues (*DBR*, *BTD*, *DW...*), dans divers ouvrages (35), puis dans la nouvelle édition du *Glossaire de La Gleize* (36)

(32) Dans *BTD* 7, 1933, pp. 207-208.

(33) Dans *BDW* 18, 1933, pp. 117-128.

(34) Dans *BTD* 8, 1934, p. 463.

(35) Voir par exemple L. REMACLE, *Les noms du porte-seaux en Belgique romane. Le terme liégeois hârkē*, Liège, Éditions du Musée wallon, 1968.

(36) L. REMACLE, *Glossaire de La Gleize*. 2^e édition, Liège, SLLW, 1980.

et dans un recueil intitulé *Étymologie et phonétique wallonnes* (³⁷).

L'examen attentif et systématique de ce riche contingent d'étymologies nouvelles permettrait de mieux cerner les faiblesses des propositions et de la méthode de travail de J. Haust. Pareil examen dépasserait les limites d'une contribution à ce colloque ; je me contenterai d'examiner dans le détail l'un ou l'autre cas.

La discussion étymologique à propos du wallon ardennais *vèda* ‘carte sans valeur, carte sans figure au jeu de carte’ me semble très significative. J. Haust interprétabat ce vocable comme un dérivé du verbe *vinde* ‘vendre’ au moyen du suffixe *-a* ‘-ail’ (³⁸), qui aurait signifié primitivement : ‘chose à vendre, chose dont on veut se débarrasser’, puis ‘objet de rebut, sans valeur’, etc. Pour expliquer la forme — *vèda* au lieu de **vinda* —, il avançait d'autres exemples ayant connu une dénasalisation semblable, ainsi *aminde* ~ *amèder* ‘litt. : amender ; châtrer’, *toûrmint* ~ *toûrmèter*, etc. Cette proposition a été entérinée par Wartburg, qui a classé le terme parmi les descendants du latin *vendere* (³⁹).

La première critique que L. Remacle (⁴⁰) a faite à propos de cette étymologie est la suivante : ce dérivé reconstitué **vinda* pouvait-il avoir le sens de : ‘objet à vendre, chose dont on veut se débarrasser’ ? Habituellement, les mots dérivés au moyen de ce suffixe *-a* sont des substantifs dans

(³⁷) L. REMACLE, *Étymologie et phonétique wallonnes*, Liège, Bibliothèque de la Faculté de Philosophie et Lettres de l'Université de Liège, 1997.

(³⁸) J. HAUST, *Notes sur quelques termes dialectaux de la Belgique romane*, dans *Festschrift J. Jud, Romanica Helvetica* 20, 1943, p. 397.

(³⁹) FEW 14, 233a et 234a (note).

(⁴⁰) L. REMACLE, *Le wallon ardennais vèda*, dans *DBR* 20, 1964, pp. 47-55.

le sémantisme desquels on peut distinguer certains thèmes principaux :

1^o une action, en tant qu'action, en tant que manière d'agir ; le *sofla*, c'est l'action de souffler ou la façon de souffler ;

2^o un objet qui sert à produire cette action ; un *sofla*, c'est aussi une espèce de soufflet.

Ce suffixe *-a* [ail] a donné une abondante série de dérivés en wallon, mais il n'y en a pas qui présentent une évolution sémantique semblable à celle qui est supposée pour **vinda/vèda* (⁴¹).

Deuxième problème : dans la zone où est attesté *vèda*, le phénomène de la dénasalisation est plutôt rare.

L. Remacle rappelle que le mot a une autre application : à La Gleize, *on p'tit vèda* (variante : *on p'tit vèssa*), c'est un enfant effronté, une petite fille prétentieuse ; en outre, à Arbrefontaine [B 3], cette variante *vèssa* se dit des cartes sans valeur. Dès lors, on peut se demander si *vèda* ne résulte pas d'une altération de *vèssa*, par euphémisme. Cette hypothèse gagne en vraisemblance lorsque l'on découvre que, pour désigner les cartes sans valeur, on emploie des mots qui se rattachent clairement au verbe *chiter, skiter* 'foirer, avoir la diarrhée' : *chite, hita, chita, chitré, chitra, chitou, skitoû*, etc., dans une vaste zone allant de l'ouest de l'arrondissement de Soignies jusqu'au sud de l'Ardenne liégeoise et l'extrême sud de la Gaume. Que pour désigner des cartes sans valeur, on ait eu recours à tant de dérivés à base scatologique renforce l'explication du mot *vèda* comme altération euphémique de *vèssa*, issu du verbe 'vesser'. Pour donner plus de force encore à cette explication, L. Remacle cherche

(⁴¹) Étude détaillée de ce suffixe par J. LECHANTEUR, *Pour l'étude du suffixe -aculu en Wallonie*, dans DW 11, 1983, pp. 5-40.

à reconstituer toute l'évolution sémantique de ces dérivés et fait largement appel à une documentation complémentaire et à diverses expressions figées du langage courant.

Autre exemple, le terme wallon *djîvâ*, *djivâ* qui signifie 'tablette ou manteau de cheminée' et qui est surtout répandu dans le domaine liégeois et dans les parties centrale, orientale et méridionale du domaine namurois (42).

J. Haust, rejetant à juste titre l'explication de Grandgagnage qui rattachait le terme à la famille du français *ogive*, propose un rapprochement avec le germanique, soit le néerlandais *gevel*, soit l'allemand *giebel* (*gievel* en rhénan), dont le sens est 'fronton, pignon'. À partir de ces mots germaniques serait extrait le radical *djîv-*, sur lequel on aurait créé *djîvâ* par dérivation, au moyen du suffixe *-â* Γ -al Γ , sur le modèle de la paire *câve* 'cave' ~ *câvâ* 'caisson extérieur donnant accès à la cave' (43).

Retenant l'étude de ce mot, L. Remacle (44) montre d'abord les diverses difficultés auxquelles cette étymologie se heurte :

- une difficulté d'ordre phonétique : le passage de *g-* initial germanique de *gievel* à *dj-* suppose un emprunt à date très ancienne ; la finale *-el* ne pouvait devenir *-â* à cette époque ;
- si l'on estime que la formation est romane, il se pose un autre problème : l'emprunt d'un radical ne peut être fait que dans des circonstances tout à fait particulières par des locuteurs ayant des compétences de bilingues ;

(42) Voir *ALW* 4, notice 49.

(43) J. HAUST, *Étymologies*, p. 80 ; *DL*. Étymologie entérinée par WARLAND 1940 et GESCHIERE 1950.

(44) L. REMACLE, *Deux dérivés belgo-romans du latin jugum*, dans *DBR* 11, 1954, pp. 88-102.

— du point de vue sémantique, il n'y a pas accord parfait entre la ou les langues sources et le wallon : le mot germanique ne s'applique jamais à une cheminée.

La consultation du *FEW* permet ensuite à L. Remacle de découvrir parmi les descendants du latin *jugum*, un mot d'ancien lorrain, *joual* qui signifie 'chambranle de cheminée' et qui suggère qu'il faut ranger le wallon *djîvâ* au sein de cette famille.

Il serait trop long de détailler ici toute la démonstration de L. Remacle qui établit la filiation sémantique entre un 'joug' et une 'tablette ou un manteau de cheminée', en supposant un sens intermédiaire : *« poutre horizontale reposant sur des supports et qui soutient une cheminée ». Il serait trop long aussi de montrer que l'évolution phonétique de *-ug-* en *-iv-* n'est pas aussi exceptionnelle qu'il y paraît de prime abord. Ce qui importait surtout pour notre propos, c'était de mettre en évidence les faiblesses ou les erreurs dans les travaux et la méthode de J. Haust.

Il ne faudrait pas cependant que l'on se méprenne sur la portée exacte de cette conclusion : si bien des progrès et des découvertes ont été accomplis depuis les publications de J. Haust, on ne peut dire, trois quarts de siècle après sa publication, que le *Dictionnaire liégeois* soit périmé du point de vue de l'étymologie. L'essentiel reste acquis et ne sera probablement jamais mis en cause. Aussi est-ce le moment de rappeler le jugement de L. Remacle, qui a été cité plus haut, et de dire qu'il est d'une sévérité excessive.

S'il est vrai que certaines des études étymologiques de J. Haust révèlent qu'il était parfois insuffisamment attentif aux problèmes sémantiques, il ne faut pas donner trop d'importance à cette critique : les cinq pages très serrées de l'index analytique des *Étymologies wallonnes* attestent une attention soutenue à l'évolution du sens ; voir par exemple

des rubriques telles que *analogie*, *valeur sémantique des dérivés*, *étymologie populaire*, *métaphore*, *métonymie*, etc. D'autres études de J. Haust, celle de *djivâ* par exemple, attestent que ses démonstrations ne se sont pas appuyées sur une réflexion théorique suffisante, semblable à celle que l'on trouve dans la synthèse écrite en 1942 par É. Legros, sur l'importance de l'apport germanique⁽⁴⁵⁾. Enfin, on a reproché aussi à J. Haust de s'appuyer sur une documentation lacunaire. Pareil reproche semble particulièrement injuste à l'égard d'un homme comme J. Haust qui a dû travailler en inventant presque tout, sans disposer des outils de qualité que nous possédons aujourd'hui, comme le *FEW*, les éditions de textes anciens, les atlas linguistiques, etc., que l'on doit précisément à l'action de chercheurs tels que lui.

J'espère que mon exposé a bien montré l'admiration, le respect et la gratitude que m'inspirent les nombreux travaux⁽⁴⁶⁾ de valeur réalisés par ce grand savant dont la Société de Littérature wallonne a voulu honorer le souvenir en organisant ce colloque. Grâce à l'action de J. Haust, une part importante de notre patrimoine culturel se trouve consignée dans des ouvrages qui font honneur à notre science.

Jean-Marie PIERRET

(45) É. LEGROS, *Le Nord de la Gaule romane. Linguistique et toponymie*, dans *BTD* 16, 1942, pp. 161-228.

(46) J. HAUST avait conçu d'autres grands projets se rapportant à l'étymologie : dans le *BTD* 3, 1929, p. 172, il annonce une étude d'ensemble sur « l'étymologie wallonne d'après les dictionnaires de Meyer-Lübke, de von Wartburg et de Gamillscheg » ; ce projet n'a pas abouti à une publication. La notice écrite par J. HAUST sur Ch. GRANDGAGNAGE pour la collection de la *Biographie nationale* (en épreuves en 1939 ; v. bibliographie, ci-dessus, p. 21) a ensuite été perdue ; celle qui a été publiée date de 1964 et elle a été écrite par Élisée Legros (*Biographie nationale*, Bruxelles, Académie royale de Belgique, t. 32, 1964, col. 245-259). — Ch. GRANDGAGNAGE est né en 1812 et mort en 1878.

Jean Haust et l'onomastique dialectale

Parler en dernier lieu, lors d'un colloque composé de regards croisés sur un personnage, présente l'avantage — ou l'inconvénient — de ne plus avoir grand-chose à apprendre à l'assemblée.

En fait, comme le laisse deviner l'intitulé de mon intervention, Jean Haust a essentiellement considéré les deux branches traditionnelles de l'onomastique (la toponymie et l'anthroponymie) dans leur composante dialectale, ce qui n'étonne pas quand on replace cet aspect dans le contexte général de sa carrière. C'est certainement là son principal mérite, en dehors de celui d'avoir préparé ses disciples à prolonger son œuvre, en ce domaine comme en d'autres.

Mais examinons plus particulièrement ce que nous pouvons porter au crédit de Haust dans le domaine de l'onomastique, et tout d'abord en matière de toponymie, discipline qu'il appelle une fois au moins, à la mode allemande, *toponomastique*.

La toponymie a retenu son attention assez tôt, bien plus tôt en tout cas que l'anthroponymie. C'est en 1907 qu'il s'exprime la première fois ouvertement et longuement sur ce sujet, d'une part à travers le *Projet de Glossaire général de la Toponymie wallonne*, dont il est le rapporteur pour la Société liégeoise de Littérature wallonne (v. bibliogr., n° 45), d'autre part dans l'introduction au *Glossaire toponymique de la commune de Jupille* d'Edmond Jacquemette et Jean Lejeune, dont il est chargé par la même Société d'assurer l'édition (*BSW* 49, 217-220 ; v. bibliogr., n° 43). À travers

ses déclarations, le propos est clair : récolter les lieux-dits sous leur forme dialectale est la tâche la plus urgente. Pour la méthode de publication des matériaux et leur classement, je me permets ici de citer assez longuement Haust :

Tout ce qui est passé dans le crible, après ce nettoyage, je l'ai tenu pour bon grain : ce n'est que document pur, dont la lecture charmera peut-être moins le profane, mais qui présentera plus d'intérêt pour le philologue et pour l'historien. Chaque article a été réduit au strict minimum. Il comprend le nom indigène et sa traduction, quand elle est possible ou nécessaire ; là où les formes anciennes relevées dans les archives, avec la date de chaque citation ; l'indication de la nature et de la situation de l'endroit, avec, s'il y a lieu, quelques détails sur les transformations que le temps ou l'homme y ont apportées ; enfin, entre crochets, de courtes notices explicatives suggérant l'étymologie. Rarement, sous ce rapport, je me suis montré affirmatif, préférant laisser la parole aux documents et sachant tout ce que la comparaison avec d'autres formes encore inconnues peut nous apporter de révélations. (BSW 49, 218.)

[...] Cette disposition nouvelle étonnera peut-être ; elle diffère de celle que M. Feller recommande dans ses excellents conseils sur la méthode à suivre pour faire la toponymie d'une commune et de celle qui est appliquée dans les quelques glossaires toponymiques publiés jusqu'à ce jour. Le travail pénible de remaniement auquel j'ai dû me consacrer m'imposait en quelque sorte la classification que j'ai établie : c'était la plus simple et la plus aisée. Au reste, à mes yeux, cet ordre n'est pas sans avantage pratique, si l'on se place au point de vue d'un travail d'ensemble sur la toponymie de la région wallonne. Ce plan force l'auteur qui l'adopte à établir un article complet et se suffisant en quelque sorte à lui-même ; il épargne les répétitions et condense la matière. Je m'en suis rendu compte au cours de mon travail. C'est ainsi qu'au mot *arin.ne*, on trouvera réunis les trois noms de lieux dits qui renferment ce terme à Jupille, alors que la classification logique obligerait le lecteur à chercher le premier au chapitre *Ruisseaux*, le second au chapitre *Chemins* et le troisième au chapitre *Lieux dits*. (*ibid.* 219.)

[...] Enfin la carte toponymique a été refaite par les auteurs : aux désignations du cadastre, on a substitué les formes wallonnes qui ont cours dans la commune.

[...] Tel qu'il est, l'ouvrage de MM. Jacquemotte et Lejeune sera d'un apport considérable dans la vaste consultation que la Société de littérature wallonne organise actuellement, en vue d'établir le Glossaire général de la toponymie wallonne. L'idéal serait que, dans chaque commune, deux ou trois hommes éclairés et dévoués fissent le même travail de notation précise et conscientieuse, la même œuvre de science modeste et de piété filiale [...]. (*ibid.*)

Toute la méthodologie mise en œuvre ultérieurement par les tenants de la toponymie wallonne est déjà contenue dans ces propos, qui constituent une sorte de manifeste. Les disciples de Haust — Louis Remacle particulièrement — contribueront à affiner, à systématiser, à formaliser cette manière de procéder.

Économie et efficacité. Jean Haust ne fait guère de sentiment : d'une part, il se félicite d'avoir fait disparaître du travail original présenté par Jacquemotte et Lejeune « les digressions historiques ou sentimentales qui constituaient des hors-d'œuvre ou ne pouvaient intéresser que les habitants de Jupille » (*ibid.* 217) ; d'autre part, il insiste à maintes reprises dans ses propos sur le caractère fastidieux, modeste, dévoué, conscientieux, pénible, de ce travail, et non point sur une quelconque mission passionnante, valorisante. Derrière ces quelques considérations, on devine aisément une forme de « jansénisme » de la philologie.

Plus tard, Jean Haust continuera encore à mettre en forme et à éditer des toponymies dites communales, à savoir celles de Beaufays, d'Ayeneux et de Wiers (v. bibliogr., n° 72, 74, 158), mais sans jamais en établir une lui-même.

Son précieux temps, Haust le consacrera en effet principalement à l'enquête dialectale, que ce soit pour le *Dictionnaire liégeois* ou pour la préparation de son volumineux *Atlas linguistique de la Wallonie*. Pressé par le temps, il ne négligera cependant pas de noter systématiquement, dans

les villages qu'il visite pour les besoins de son enquête (à l'est de la Wallonie plus qu'à l'ouest), les formes dialectales des lieux-dits, mettant modestement la main à la pâte dans ce qu'il considérait comme une besogne ingrate mais utile.

Par ailleurs, la publication du dictionnaire toponymique d'Albert Carnoy⁽¹⁾ — cet homme controversé que j'aime à appeler le catalyseur de l'onomastique dans notre pays —, dictionnaire qui mésestime précisément la dimension dialectale de la toponymie, provoquera une réaction vive de Haust, qui montera au créneau. Dans un long article d'abord, dont le titre : *Toponymie et dialecte. Notes de toponymie wallonne* (1940 ; v. bibliogr., n° 258) est on ne peut plus explicite. Je cite Haust :

On voudrait ici, non pas traiter *ex professo* des rapports étroits qui unissent toponymie et dialectologie, mais simplement — à propos d'un ouvrage récent [dont Haust n'hésite pas du reste à vanter les mérites] — montrer combien la connaissance du dialecte est nécessaire à quiconque étudie l'origine des noms de lieu. (*BTD* 14, 277.)

[...] Le rôle du dialecte, rôle capital à mes yeux, y est trop effacé. L'auteur dissèque, comme s'ils étaient morts, des mots de chez nous, dont les sonorités, Dieu merci, ne sont pas encore éteintes. (*ibid.*)

Jansénisme ai-je dit, mais qui n'exclut pas de temps à autre, on le voit, une pointe de lyrisme.

Un principe très simple sera le leitmotiv de cette discussion. Pour étudier l'origine d'un terme vivant, il est toujours utile, et souvent nécessaire, d'en connaître exactement la forme orale ; il faut ensuite être à même d'analyser cette forme, d'après le lexique et la phonétique du dialecte dont elle fait partie. (*ibid.* 278.)

⁽¹⁾ A. CARNOY, *Dictionnaire étymologique du nom des communes de Belgique, y compris des principaux noms de hameaux et de rivière*, Louvain, 1939-1940 (2 vol.).

[...] En effet, la forme orale est un document historique de première importance.

Et Haust de démontrer ce principe par des exemples restés célèbres, ceux de *Mont-Gauthier*, *Naômé*, *Évrehailles*, etc.

Suivra une seconde série de *Notes de toponymie wallonne*, plus apaisée (1944 ; v. bibliogr., n° 278), dans laquelle je me plaît à épingle ces passages :

Pour ma part, je vois [dans la toponymie] un conservatoire de la tradition où abondent les survivances du vieil idiome indigène. Des problèmes surgissent à chaque pas. Même pour des détails puérils en apparence. (*BTD* 18, 381.)

[...] Il y a comme cela, des centaines de problèmes qui vous laissent à quia. Que doit faire le fouilleur qui croit découvrir quelques bribes de vérité, sinon les mettre au service de la recherche commune ? (*ibid.* 382.)

Traitant plus loin du terme *solin*, il laisse paraître sa joie, sa jouissance pourrait-on dire :

Notre toponymie rurale, méthodiquement fouillée, sera féconde en trouvailles philologiques. Tel le mot *solin*, qui figure au cadastre de la région dinantaise et qui n'avait pas encore attiré l'attention. [...] On pense tout d'abord à un dérivé du latin *solum* (sol) ; mais un excellent témoin de Custinne, M. Ghislain Lefebvre [Haust cite toujours le nom de ses chers témoins], m'apprend que *solin* se dit de tout versant exposé au midi. [...] Il s'agit donc d'un dérivé du latin *solem* (soleil). Dérivé inédit chez nous (le mot ne figure dans aucun dictionnaire), mais bien connu dans le sud de la France. (*ibid.* 398.)

La toponymie, science auxiliaire de la dialectologie, conclurait-on en paraphrasant Haust. Toponymie, conservatoire précieux d'archaïsmes dont le dialectologue est friand.

A la fin de sa vie, en 1944, Haust nous livrera heureusement les précieux matériaux de son *Enquête dialectale sur la toponymie wallonne* (v. bibliogr., n° 263), qui sera son seul

ouvrage autonome en matière d'onomastique, et qui, bien que livrant une matière non traitée, reste un instrument de travail on ne peut plus précieux. Là aussi, dans l'introduction, il développe son propos, je dirais presque son testament spirituel :

L'enquête orale que j'ai entreprise sur les parlers de la Wallonie comporte naturellement une partie toponymique : avec plus ou moins de développements suivant les occasions, il s'agit de noter, dans la prononciation dialectale, le nom de la commune et des localités voisines, les principaux lieux-dits, les gentilés, le blason populaire et tous autres détails du même genre qui ont cours parmi les habitants de la région. Dans le lexique d'un dialecte, les noms de lieu forment une catégorie intéressante, remarquable en ce que beaucoup de ces termes sont exposés à disparaître ou à s'altérer, leur prononciation traditionnelle n'étant guère connue d'habitude que dans un rayon restreint. (*op. cit.* V.)

[...] Or, pour interpréter le « document écrit », à savoir les formes multiples et souvent incertaines ou contradictoires que lui fournissent les archives, il est certain que le « document oral » lui prêtera une aide efficace et parfois décisive. Cette idée est si simple et si naturelle qu'il serait ridicule de la tenir pour neuve. On la rajeunit seulement ici, en l'appliquant à nos dialectes. Elle doit servir de directive aux débutants ; il convient même de la rappeler à l'attention des maîtres. Les philologues les plus distingués sont exposés à la perdre de vue : trop sûrs de leur vaste érudition, habitués à se pencher sur les textes, à disséquer ingénieusement les graphies du passé, ils oublient d'interroger l'homme du peuple et procèdent comme si archives et bibliothèques étaient l'unique source de la science toponymique. (*ibid.* VI.)

[...] En effet, le dialecte est éminemment conservateur : c'est un témoin précieux quand on sait l'interroger. La forme orale révèle un document comparable en valeur à la graphie ancienne : l'une et l'autre doivent se compléter, se corroborer mutuellement. Ce sont deux témoignages historiques, d'égale importance à nos yeux, avec cette réserve que la forme écrite peut avoir été mal lue ou transmise inexactement, tandis que — sauf de rares exceptions faciles à reconnaître — la forme orale et vivante résulte, phonétiquement, d'une évolution régulière remontant à l'origine même du mot. Interpréter tour à tour ces deux données du problème, les confron-

ter et tâcher de les concilier, telle est la saine méthode étymologique. Naturellement, elle réclame de l'expérience et du doigté. (*ibid.* VII.)

Entre 1907 et 1944, Haust aura encore publié le texte d'une causerie illustrée par le mystère du *Fond-des-Cris* (1920 ; v. bibliogr., n° 113) et quelques notes ou articles sur des toponymes particuliers : à propos de l'origine germanique discutée des noms de lieu *Fauvillers* (1926 ; v. *ibid.*, n° 171) et *Lutrebois* (1939 ; v. *ibid.*, n° 252), de l'étymologie du nom de ruisseau *Merchoul* (1936-1938 ; v. *ibid.*, n° 218, 227, 2357) et du nom de *Cheratte* (1944 ; v. *ibid.*, n° 275). Rarement, notons-le, il ne s'aventurera au-delà du germanique, dans les couches celtiques ou préceltiques, laissant ce soin à d'autres ; pour lui, clairement, la toponymie wallonne commence à exister avec la naissance des langues romanes et du wallon.

Plus significatives sont ses trois séries de *Notes de toponymie liégeoise* qu'il confiera de 1939 à 1942 à l'*Annuaire d'histoire liégeoise* (v. bibliogr., n° 242, 256, 265), dans lesquelles il revisite l'ouvrage de Théodore Gobert, *Liège à travers les âges* (²), en réanalysant les toponymes liégeois pour ce qu'il appelle « le modeste pavillon de la toponymie liégeoise ». On prend plaisir à relire certaines de ces notes, souvent exemplaires d'un point de vue méthodologique.

On insistera aussi sur la qualité de son étude, particulièrement bien documentée, consacrée au toponyme ardennais *fa, fè, fwè* (1937 ; v. bibliogr., n° 232), dans laquelle il donne sa pleine mesure et qui, devenue un classique du genre, servira de modèle à ses successeurs.

(²) Th. GOBERT, *Liège à travers les âges. Les rues de Liège*, 2^e édition, 1924-1929 (six volumes in-4°).

Enfin, toujours dans le domaine de la toponymie, on doit à Haust un article sur l'orthographe de *Liège* (*Liège ou Liége ?*, 1945 ; v. bibliogr., n° 283), sans doute décisif pour l'adoption et la légalisation de la forme officielle connue aujourd'hui. Haust n'avait pas, du reste, comme seule préoccupation la survivance du dialecte, puisqu'il affirmait à ce propos, de façon un peu pompeuse :

Il incombe à nos édiles de faire enseigner aux jeunes générations une prononciation correcte de la langue française. (*AHL* 3, 506.)

L'intérêt de Haust pour l'anthroponymie est nettement plus tardif et plus périphérique. Ce n'est qu'en 1924, en effet, qu'il publie une petite note sur le nom de famille *Watteau* dans *La Vie wallonne* (v. bibliogr., n° 152) en complément à un article de Gorrissen. Viendra s'y ajouter plus tard une étude consacrée aux anthroponymes suffixés en *-oie* (w. *-ôye*), fréquents dans la région de Bruxelles sous la forme *-ooi* d'après les études de Van Loey et Lindemans, dont Haust confirme l'origine wallonne (liégeoise, hesbignonne) en établissant la liste des formes anciennes attestées. Il est révélateur que cette mini-étude figure dans ses *Notes de dialectologie wallonne* (1939 ; v. bibliogr., n° 252) et tout aussi révélateur de relire sa conclusion :

Disons à ce propos combien il serait utile de recueillir les prénoms archaïques, surtout au village. En voici quatre, notés il y a dix ans à Aische-en-Refail : *Dôye* (Théodore), *Paye* (Gaspard), *Kêye* ou *Kèye* (Claire) et *Nâye* (Anna ?). (*BTD* 13, 186.)

Dois-je rappeler que lui-même avait fait œuvre utile de ce point de vue dans son *Dictionnaire liégeois*, en fournissant chaque fois les formes dialectales des prénoms (avec un luxe de précisions sur leur emploi comme déonomastiques) et, très régulièrement aussi, celles des noms de famille traditionnels à Liège.

Mais là où son apport fut le plus déterminant, s'agissant toujours d'anthroponymie, c'est en matière de gentilés dialectaux et de blasons populaires. Chacun a bien sûr en tête son *Enquête dialectale sur la toponymie wallonne* (1944 ; v. bibliogr. n° 263), dans laquelle il a consigné, quand il en a eu connaissance, les formes dialectales des gentilés et les blasons populaires des habitants (y compris parfois pour des dépendances ou des quartiers) (³). Cela reste aujourd'hui le seul inventaire dialectal d'ensemble, corrigéant sur de nombreux points l'ouvrage de De Raadt (⁴), et cela même s'il a été largement complété par des études postérieures. À chaque fois, Haust insiste sur la forme et sur le contenu sémantique des sobriquets collectifs ; il attire déjà l'attention sur l'importance de recueillir, au-delà des mots isolés, les calembours, les phrases plus ou moins cacophoniques, etc., thèmes qui seront développés et approfondis ultérieurement par ses élèves, Élisée Legros et Albert Doppagne notamment.

On retiendra encore trois notes consacrées à des blasons particuliers, les *Gaumais* et les *Hoguets* (1937 ; bibliogr., n° 230), les *Copères*, de Dinant et d'ailleurs (1939 ; *ibid.*, n° 243) et les *Raubolets* de Wegnez (1939 ; *ibid.*, n° 249).

Enfin, membre co-fondateur de la Commission (royale) de toponymie et de dialectologie, Haust assurera également, de 1929 à 1942 (aidé par ses élèves pendant les dernières années), la chronique bibliographique *La Philologie wallonne*.

(³) Une partie des matériaux, celle qui concerne la province de Luxembourg, avait paru préalablement (*BTD* 13, 1939, 199-207), en complément à l'étude de M. BOURGUIGNON, « Le blason populaire luxembourgeois », *Cahiers de l'Académie luxembourgeoise* 4, 1938 (cf. *BTD* 13, 228-9).

(⁴) J.-Th. DE RAADT, *Les sobriquets des communes belges (blason populaire)*, Bruxelles, 1903.

lonne en..., dans laquelle il fera passer ses idées (« Il est bon de répéter que la toponymie est avant tout œuvre de philologie ») et fournira ses commentaires avisés sur tout ce qui touche à l'onomastique.

En conclusion, — et cela ne nous étonnera pas après tout ce qu'on a entendu sur Jean Haust au cours de ce colloque —, on peut dire que l'idée maîtresse qui a sous-tendu toute son action et son œuvre en matière d'onomastique réside dans l'importance capitale qu'il n'a cessé de conférer aux formes dialectales des lieux-dits et des noms de personne. Ainsi, même si Jules Feller le prônait déjà avant lui, c'est certainement à Haust que nous devons notre habitude, toute wallonne, de donner la priorité comme tête d'article, dans nos lexiques toponymiques, à la forme dialectale (de préférence aux formes du cadastre, souvent dénaturées). Cet intérêt pour les formes dialectales a permis à Haust de redresser nombre d'erreurs commises par ceux qui les avaient ignorées, en tout premier lieu Albert Carnoy.

Enfin, comme pour les autres aspects de son œuvre déjà évoqués lors de cette journée, Jean Haust aura surtout formé une école — et pas seulement ce que l'on a coutume d'appeler l'école liégeoise —, qui prolongera et approfondira sa réflexion. Ce n'est pas un hasard non plus si, dans les *Mélanges de linguistique romane offerts à Jean Haust* en 1939, figurent en bonne place trois articles d'anthroponymie et quatre de toponymie. Sans avoir produit lui-même d'œuvre marquante (son *Enquête dialectale* n'est somme toute qu'un inventaire, utile mais peu construit), Jean Haust aura indubitablement laissé une influence importante dans le domaine de l'onomastique wallonne : attention extrême aux faits dialectaux et prudence vis-à-vis des reconstitutions savantes. Rendons-lui grâce de cet acquis.

Jean GERMAIN

TABLE DES MATIÈRES

Bibliographie de Jean Haust	5
Index.	25
Hommage des chercheurs étrangers à la Wallonie : L'apport de Haust aux études de philologie romane	
Pierre SWIGGERS (FNRS, Louvain), <i>Jean Haust et les études de linguistique romane de son temps</i>	43
Max PFISTER (Sarrebruck), <i>L'apport de Haust à la lexicologie et à l'étymologie wallonnes</i>	81
Jean-Paul CHAUVEAU (INaLF, Nancy), <i>Jean Haust atlantographe du galloroman</i>	95
Hommage des philologues et dialectologues wallons : L'homme, son action, son enseignement	
André GOOSSE, <i>Jean Haust et la Société de langue et de Littérature wallonnes</i>	125
Albert DOPPAGNE, <i>Le professeur universitaire</i>	137
Roger PINON, <i>Le mentor du Musée de la Vie wallonne</i>	141
L'œuvre, sa méthode, sa valeur	
Jean LECHANTEUR, <i>L'éditeur de textes liégeois des XVII^e et XVIII^e siècles</i>	155
Albert MAQUET, <i>L'éditeur de textes littéraires modernes</i>	191
Martine WILLEMS, <i>L'apport de Haust à la lexicographie wallonne</i> . .	207
Michel FRANCARD, <i>La technique lexicographique du Dictionnaire liégeois</i>	221
Marie-Guy BOUTIER, <i>Du Dictionnaire général de la langue wal- lonne à l'Atlas linguistique de la Wallonie</i>	241
Jean-Marie PIERRET, <i>Jean Haust étymologiste</i>	269
Jean GERMAIN, <i>Jean Haust et l'onomastique dialectale</i>	289

deuxième dans lequel il sera posé sur l'île. Il est bien de rappeler que la boussole est avant tout autre chose qu'un simple instrument de navigation : c'est tout ce qui touche à l'astronomie.

Les observations sont effectuées avec exactitude sous diverses formes de géodésie : métrologie, triangulation, levée et stadiométrie. Celle-ci peut être soit l'application d'une méthode toute nouvelle ou une partie de manière d'astronomique. Telle celle d'Picard, et c'est pour cela que l'astronomie sera forcément étudiée. Mais il existe une autre manière d'obtenir les distances et angles : celle des observations directes. Ces dernières sont effectuées par un moyen assez simple : deux points sont choisis au hasard, et l'on passe par eux une ligne droite, dont l'angle avec la direction de l'horizon est mesuré. C'est ainsi que l'on obtient les distances et angles nécessaires pour la construction d'un triangle. Les deux méthodes peuvent être combinées : l'astronomie pour les observations directes et l'astronomie pour les observations indirectes, ou vice versa.

Il est également nécessaire de faire une étude météorologique pour déterminer les conditions atmosphériques. Cela est fait par des observations régulières de la température, de la pression et de l'humidité. Ces dernières sont effectuées par un moyen assez simple : deux points sont choisis au hasard, et l'on passe par eux une ligne droite, dont l'angle avec la direction de l'horizon est mesuré. C'est ainsi que l'on obtient les distances et angles nécessaires pour la construction d'un triangle. Les deux méthodes peuvent être combinées : l'astronomie pour les observations directes et l'astronomie pour les observations indirectes, ou vice versa.

SOCIÉTÉ DE LANGUE
ET DE LITTÉRATURE WALLONNES LIÈGE

Cotisations : Pour faire partie de la Société et recevoir les publications ordinaires de l'année, il suffit de s'inscrire en versant la cotisation annuelle de *membre affilié* (minimum 500 F ; à l'étranger, 800 FB) au C.C.P. 000-0102927-10 de la S.L.L.W.

Vente des publications : s'adresser, par écrit, au siège de la S.L.L.W., place du Vingt-Août, 7, 4000 Liège.

Extrait du catalogue :

Les Dialectes de Wallonie, le tome 450 F

Bulletin de la Société de Langue et de Littérature wallonnes (76 tomes parus, la plupart encore disponibles) :

tome 75 (1974) : A. LALOUX, *Mi p'tit viyadje dès-ans au long* ; J. MASSONNET, *Lexique du patois gaumais de Chasse-pierre et de la région (A-C)*, 356 pp.

900 F

tome 76 (1975) : J. MASSONNET, *Lexique... (fin)* (n'est fourni qu'avec le t. 75). Ensemble

1.500 F

Bulletin du Dictionnaire wallon, 23 tomes } s'informer auprès
Annuaire de la Société, 34 tomes } de la S.L.L.W.

Bibliothèque de philologie et de littérature wallonnes :

J. FELLER, *Traité de versification wallonne*, 1928, 400 pp. 1.000 F

R. DASCOTTE, *Étude dialectologique ... sur l'élevage dans le Centre*, 1978, 158 pp. 350 F

500 F

L. REMACLE, *Glossaire de La Gleize*, 1980, 216 pp. 400 F

M. RENARD, *L'Argayon, èl djèyant d' Nivèle* (éd. J. Guillaume), 124 pp.

Collection littéraire wallonne :

1. J. CLASKIN, *Airs di flûte et autres poèmes wallons*, éd. critique par Maurice Piron, 1956, 156 pp. (*)

350 F

2. W. BAL, *Fauves del Tâye-aus-Fréjés et Contes dou Tiène-al-Bîje*, 1956, 110 pp.

250 F

3. G. WILLAME, *Sonnets*, éd. critique par Jean Guillaume, 1960, 78 pp.

200 F

4. F. DEWANDELAER, *Œuvres poétiques*, éd. critique par Jean Guillaume, 1970, 222 pp.

500 F

5. A. MAQUET, *Théâtre en wallon liégeois*, 1987, 186 pp.

500 F

6. J. GUILLAUME, *Œuvres poétiques wallonnes*, 1989, 222 pp.

500 F

Collection « Littérature Dialectale d'Aujourd'hui » :

29 titres parus.

(*) Ne se vend plus qu'avec la collection complète.

BD. 27.157